# Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16113 – 7 F – VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le Monde des livres

Ecrivains islandais en Normandie

Un cahier de 10 pages


## Un nouveau médicament pour prévenir les maladies cardio-vasculaires

**LA MULTINATIONALE** pharmaceutique française Sanofi a annoncé, mercredi 13 novembre, la commercialisation, en principe à partir de 1998, d'une nouvelle molécule, permettant de prévenir chez les personnes à risque certaines affections vasculaires comme les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux. Cette substance agit au niveau des plaquettes sanguines dont elle diminue la faculté de s'agréger.

Une étude internationale conduite en collaboration avec le groupe Bristol-Myers Squibb a démontré que cette molécule – dénommée *clopidogrel* – est d'une efficacité préventive supérieure à celle de l'aspirine, médicament habituellement utilisé dans la prévention de ces affections.

*Lire page 32*

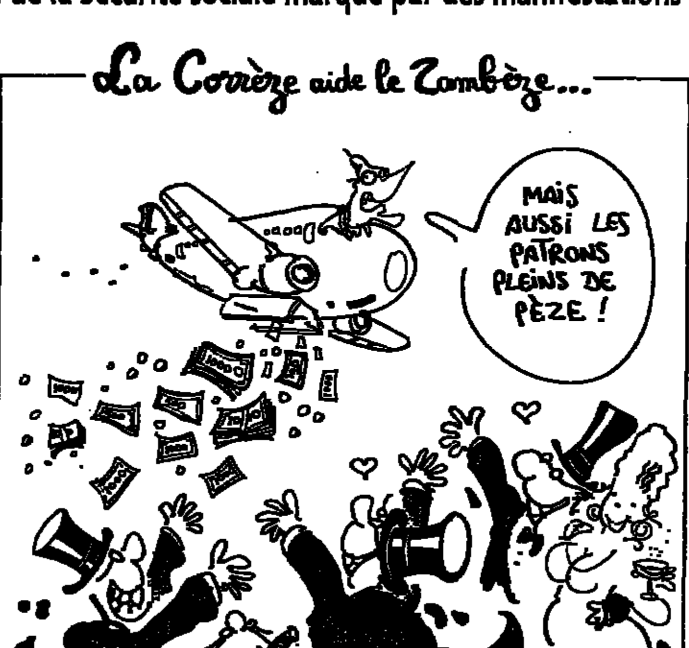
## M. Juppé suspend la privatisation du CIC et M. Chirac envisage d'alléger l'ISF

### L'anniversaire de la réforme de la Sécurité sociale marqué par des manifestations

***LA PRIVATISATION*** *du Crédit* industriel et commercial (CIC), filiale du groupe public d'asurances GAN, est retardée, a annoncé, jeudi 14 novembre, Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Cette décision, prise sous l'autorité d'Alain Juppé, résulte des difficultés à trouver un repreneur et des protestations des élus, là où est implanté ce réseau. Les personnels des banques font grève vendredi contre les réductions d'effectifs.

Le gouvernement ménage les gros contribuables en refusant de taxer les dirigeants d'entreprise sur leurs indemnités de licenciement pour financer la Sécurité sociale. M. Juppé accepte d'imposer davantage les stock-options. L'Elysée encourage un adoucissement de l'impôt sur la fortune. L'anniversaire de la réforme de la Sécurité sociale est marqué par des actions de la CGT et de FO, dont des manifestations le 16 novembre.

*Lire pages 7, 8, 9, 19 et 32 et notre éditorial page 16*




## L'humanitaire au cœur de l'intervention au Zaïre

### Washington envoie de 4 000 à 5 000 hommes

***LE CONSEIL DE SÉCURITÉ*** de l'ONU devait voter, vendredi 15 novembre, une résolution autorisant l'envoi d'une force multinationale au Zaïre. L'annonce, mercredi soir, par la Maison Blanche d'une importante participation américaine à cette opération a levé les derniers obstacles à sa mise en route.

Après qu'Africains et Européens – notamment Français – les aient ardemment sollicités, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils dépêcheraient entre 4 000 et 5 000 hommes pour venir en aide aux centaines de milliers de réfugiés rwandais livrés à eux-mêmes dans la province du Kivu, à l'Est du Zaïre. Les modalités de cette intervention – que *Le Monde* avait annoncée dès mardi (nos éditions du 13 novembre) – restent à fixer entre les principaux participants : *Canadiens, qui assu*reront le commandement de la force, Britanniques, Espagnols et Français notamment. Les responsables militaires des pays concernés pourraient se réunir avant la fin de la semaine à Ottawa pour fixer les *derniers détails opérationnels.* Avant même le vote du Conseil de sécurité qui donnera sa légalité internationale à l'intervention, la Maison Blanche, en annonçant sa décision, en a fixé les limites. Pour l'essentiel, le contingent américain assurera la logistique des transports. Seuls 1 000 GI's devraient être postés au Zaïre même, pour assurer le contrôle de l'aéroport de Goma. Il ne s'agira que d'une intervention courte, de quatre à six mois, exclusivement consacrée à l'acheminement de l'aide aux réfugiés. En aucun cas, la force n'aura pour objet de s'interposer dans les combats en cours et encore moins de désarmer des miliciens hutus – auteurs du génocide contre les Tutsis du Rwanda en 1994 – qui se cachent dans les camps de réfugiés de l'Est zaïrois.

La France s'est félicitée de la décison de la Maison Blanche et a émis le souhait que la force puisse se déployer au plus vite.

*Lire pages 2 et 3*

## ■ La faim et l'espoir

Une analyse sur la sécurité alimentaire mondiale et le texte de la déclaration de la FAO adoptée à Rome. p. 3 et 16

## ■ La paix en Bosnie

La conférence de suivi du processus de paix en Bosnie s'est ouverte jeudi à Paris. p. 4

## ■ Le Guatemala vers la démocratie

Le pays s'engage sur la voie de la démocratie après trente-cinq ans de conflit. p. 6

## ■ La fin des décharges

Les 7 000 dépôts d'ordures du territoire devront avoir disparu d'ici 2002. Le département du Haut-Rhin montre l'exemple. p. 14

## ■ Les voyants vous écoutent

Comment certains professionnels des prédictions se détournent des boules de cristal pour devenir psychothérapeutes. p. 15

## ■ Bouleversements de l'euro

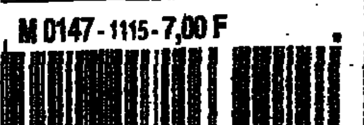
Les entreprises découvrent à quel point l'euro impose des changements informatiques et comptables. p. 18

## ■ L'ADN revisité

Progressivement, les chercheurs découvrent le rôle des 9/10e de l'ADN qui paraissaient inutiles. p. 23


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 8 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1115 - 7,00 F

## Les télégrammes cachés du génocide

**C'EST SANS DOUTE** l'un des documents les plus anciens concernant la destruction des juifs d'Europe pendant la seconde guerre mondiale. Il vient d'être retrouvé dans la masse des télégrammes allemands interceptés par les services secrets britanniques entre juillet et septembre 1941, quelques semaines après l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne, le 21 juin 1941. On doit cette découverte, révélée par le *Washington Post*, à l'historien américain Richard Breitman, qui a travaillé dans des archives récemment déclassifiées de la National Security Agency (NSA). Le volume des rapports allemands remis par les Britanniques à la NSA américaine s'élèverait à 1,3 million de pages.

L'un de ces messages, décryptés à l'époque dans le cadre d'une opération de décodage, connue sous le nom d'« *Ultra Intercepts* », a été envoyé le 18 juillet 1941 à Berlin par le général de division von dem Bach-Zelewski, chef suprême des SS et de la police de Russie centrale, que Raul Hilberg, dans *La Destruction des juifs d'Europe*, décrit comme l'un des lieutenants favoris de Himmler. On peut y lire : « *Hier, dans une action de nettoyage à Slonim* [Biélorussie] *effectuée par un régiment de la police d'ordre du centre, 1 153 pillards juifs ont été exécutés.* » A l'intérêt évident de ces transcriptions, qui montrent notamment que la police et non les seuls SS était impliquée dans les assassinats de juifs, s'ajoute une confirmation plus troublante encore : les Britanniques auraient été informés pratiquement en temps réel du génocide. Un délai de trois jours suffisait parfois pour que les Anglais puissent prendre connaissance du contenu des messages qui leur parvenaient.

En dépit du caractère fragmentaire de ces informations, il leur était parfaitement possible d'en conclure qu'un massacre à grande échelle et d'un caractère inouï était en cours sur les territoires soviétiques conquis par l'armée allemande. Ainsi, un câble du même Bach-Zelewski, envoyé le 7 août 1941, et déchiffré une semaine plus tard par les Anglais, signale-t-il que « *le nombre total d'exécutions sur le territoire qui relève de* [ma] *juridiction dépasse maintenant les trente mille* ».

La question « qui savait quoi ? » ne cesse de tarauder les spécialistes de la Shoah. A cette question, des historiens américains, Walter Laqueur dans *Le Terrifiant Secret* et David Wyman dans son *Abandon des juifs*, ont apporté un début de réponse en situant au commencement de l'année 1942 la prise de conscience par les Alliés du caractère systématique du génocide des juifs. Au vu des documents qui viennent d'apparaître, l'information aurait donc été, au moins en partie, disponible près d'un an plus tôt.

Quant à la France, une universitaire, Catherine Nicault, dans un article qui vient de paraître dans *Les Cahiers de la Shoah* (Liana Levi), a établi à partir des archives diplomatiques du Quai d'Orsay que l'ambassadeur en Roumanie, Jacques Truelle, avait envoyé à Vichy, dès le 28 août 1941, un courrier évoquant les déportations des juifs de Bessarabie et de Bukovine. La Roumanie participait aux côtés de l'Allemagne à l'invasion de l'URSS et les déportations visaient, selon le diplomate, à l'« *extermination complète des israélites* ». Un an plus tard, l'ambassadeur français en Suède, Vaux de Saint-Cyr, faisait parvenir un courrier daté du 6 juillet à Pierre Laval, chef du gouvernement. Il y décrivait minutieusement le massacre des juifs par les troupes allemandes en Estonie.

**Nicolas Weill**

## Une éducation en dents de scie

**POUR** la première fois depuis cinquante ans, le budget 1997 de l'éducation nationale, dont la discussion a débuté, jeudi 14 novembre, à l'Assemblée nationale, prévoit la suppression de près de 5 000 postes d'enseignants *dans le primaire et le secondaire.*

Après les embauches massives du début des années 90, l'heure est aux économies budgétaires. Les instituts universitaires de formation des maîtres instaurent des critères de sélection de plus en plus sévères. Faute d'avoir pu mettre en place une programmation pluriannuelle de ses embauches, le ministère de l'éducation mène depuis vingt ans une politique de recrutement en dents de scie. Au grand dam des candidats au métier d'enseignant.

*Lire page 11*



POINT DE VUE

## L'histoire à l'estomac

### *par Alexandre Adler*

KAREL BARTOSEK, dans son livre intitulé *L'Aveu des archives*, prétend révolutionner doublement la science historique. Comme le proclame le titre même de son ouvrage, il aurait fait « *avouer* » les archives, en l'occurrence celles du Parti communiste de Tchécoslovaquie à Prague. Sur la base de ces aveux, il aurait apporté sa pierre à une nouvelle école historique qui entend réinterpréter radicalement l'expérience communiste.

L'idée selon laquelle l'archive parle d'elle-même, sans que l'historien l'ait analysée dans son contexte, dans les intentions de celui qui l'a écrite et dans sa fiabilité essentielle, est tout à fait singulière. Très vite, Bartosek se trouve d'ailleurs amené à quelques bévues de taille : ainsi d'une lettre, citée intégralement par l'auteur, du 14 janvier 1953, expédiée par Jacques Duclos (1896-1975), faisant alors fonction de numéro un du PCF, à son homologue tchèque, Klement Gottwald (1896-1953), pour lui communiquer des précisions sur un « *réseau de renseignement* » qu'auraient créé en France Artur London (1915-1986) – alors incarcéré – et son épouse, Lise – encore très fortement menacée à cette date.

A l'évidence, l'expression, dans une correspondance à caractère officiel entre deux partis, fait référence au réseau de renseignement « *trotskiste-titiste-sioniste* » dont Artur London était censé faire partie, et non à une conspiration des services secrets tchèques que Gottwald ne saurait ignorer par définition, ni Duclos avoir l'impertinence de qualifier aussi crûment d'activité de renseignement dans une lettre portant en-tête du comité central du PCF. Pour Bartosek, il s'agit au contraire d'un « *aveu* » capital des archives : London était un espion tchèque.

Encore deux exemples frappants des erreurs auxquelles conduit pareille méthodologie : les jugements portés sur l'écrivain Jean-Paul Sartre (1905-1980) et sur le héros de la Résistance Raymond Aubrac. Dans le cas de Sartre, c'est le point de vue du scripteur de l'archive qui est épousé, sans recul ni malice.

*Lire la suite page 17*

***Alexandre Adler*** *est historien et journaliste.*

## Le triomphe de Zingaro



BARTABAS

***CHIMÈRE***, le spectacle du Théâtre Zingaro qui vient de s'achever à New York, a rassemblé plus de 400 000 spectateurs depuis sa création en 1994. Bartabas, à la tête de sa troupe (26 chevaux, 46 artistes et techniciens), est entré, comme Piaf, Montand ou Aznavour, au panthéon des Français ayant séduit le public new-yorkais.

*Lire page 27*

**ZAÏRE** La France s'est félicitée de la décision des Etats-Unis, annoncée mercredi 13 novembre, de participer à une force multinationale pour venir en aide à plus d'un million de réfugiés rwandais dans l'est du Zaïre. ● EN DONNANT son feu vert à une participation américaine – la cinquième depuis décembre 1992 sur le continent africain –, la Maison Blanche a indiqué que l'opération, sous commandement canadien, devait être de nature strictement humanitaire. Elle n'aura pas pour objet de désarmer les parties en conflit ou de s'interposer entre elles mais d'assurer l'acheminement de l'aide médicale et alimentaire. ● LE CONTINGENT AMÉRICAIN, qui devrait être de 4 000 à 5 000 hommes, sera accompagné de soldats britanniques, canadiens, français, de quelques autres participants européens et africains. Il sera notamment déployé à Goma.

# Les Etats-Unis confirment leur accord pour intervenir au Kivu

## En annonçant sa décision de participer à une force multinationale pour secourir les réfugiés rwandais et zaïrois, la Maison Blanche a souligné qu'il s'agissait d'une mission d'assistance et non d'interposition dans le conflit en cours

**WASHINGTON**
*de notre correspondant*

Avec une extrême réticence, les Etats-Unis se sont finalement déclarés prêts « *en principe, à participer d'une façon limitée* » à la force multinationale humanitaire qui devrait être dépêchée au Zaïre. La Maison Blanche en a fait l'annonce, mercredi 13 novembre, en insistant sur les conditions qui s'attachent à cette décision, notamment le fait que les quelque 4 000 soldats mobilisés resteront « *en toutes circonstances* » sous commandement américain. « *Il y a près d'un million de personnes qui sont en péril et des milliers d'autres qui sont en train de mourir*, a indiqué Michael McCurry, le porte-parole de la présidence, *ce qui explique que nous voulons agir de façon relativement urgente.* »

On souligne à Washington que si, malgré la pression internationale et les images télévisées dramatiques de réfugiés fuyant les combats, l'administration s'est prononcée si tardivement, cela est dû à la nécessité de définir avec précision l'objectif et le cadre d'une mission potentiellement dangereuse, car devant se dérouler dans un environnement qualifié par certains diplomates de « *volatil* », voire hostile. Toute idée d'intervention militaire en Afrique réveille ici le souvenir de l'humiliant fiasco somalien : le 3 octobre 1993, dix-huit soldats américains avaient été tués à Mogadiscio par les éléments du général Mohamed Farah Aïdid, conduisant Bill Clinton à ordonner le départ des troupes américaines, en mars 1994.

Les Etats-Unis, a souligné M. McCurry, ne tiennent pas à tomber dans les mêmes « *pièges* » que par le passé. Au moment, d'autre part, où il essaie d'instaurer avec les républicains, majoritaires au Congrès, une cohabitation plus harmonieuse que lors de son premier mandat, Bill Clinton tient à éviter une levée de boucliers de la part du Grand Old Party, *a priori* opposé à l'envoi d'un contingent américain en Afrique. En fonction de ce double impératif, la Maison Blanche a assorti son « feu vert » de conditions extrêmement strictes concernant la mission et les règles d'engagement des soldats américains.

Environ un millier d'entre eux seront déployés au Zaïre, essentiellement pour assurer la protection de l'aéroport de Goma (à l'est du pays, sur le lac Kivu), ainsi que celle d'un corridor humanitaire d'environ 5 kilomètres menant de l'aéroport à Gisenyi, localité située à la frontière rwandaise. Quelque 3 000 soldats américains seront stationnés dans des pays de la région, mais leur rôle devrait se limiter à assurer un soutien logistique et à permettre l'acheminenent aérien d'une partie de la force multinationale. Pour Washington, la participation militaire américaine au Zaïre ne devrait pas se prolonger plus de quatre mois.

Au-delà de cette période, une nouvelle évaluation de la situation humanitaire sera effectuée, qui conditionnera le maintien éventuel des troupes américaines, Washington insistant pour que le relais soit pris par des soldats de pays africains. Le contingent dépêché à Goma, bien que placé sous l'autorité du général canadien Maurice Baril (qui devrait commander l'ensemble de l'opération), obéira exclusivement aux officiers américains, et ses règles d'engagement seront « *très robustes* », à l'image de celles régissant la participation des soldats américains en Bosnie.

Il ne s'agit en aucune façon d'une opération type « casques bleus », souligne-t-on à Washington, les soldats américains n'ayant pas la mission de s'interposer entre factions rivales, de désarmer celles-ci, ou de procéder à des opérations de police à l'intérieur ou à l'extérieur des camps de réfugiés. Les Etats-Unis indiquent enfin que le coût de cette intervention multinationale devra être supporté par l'ensemble des pays qui vont y participer. Avant tout déploiement, l'administration veut bénéficier du rapport de l'équipe d'évaluation militaire de 40 hommes qui a été dépêchée mardi à Kigali. Celle-ci doit notamment apporter des informations sur la « *menace environnante* » et l'accord des pays concernés.

Insistant sur les motivations purement humanitaires de leur intervention, les Américains sont soucieux de ne pas réveiller la polémique franco-américaine qui s'est récemment manifestée à propos d'une rivalité entre les deux pays en Afrique. Washington souhaite également ne pas envenimer ses relations, déjà franchement mauvaises, avec le régime du président Mobutu, lequel reste frappé d'une quasi-interdiction de séjour en Amérique. Le fait que la presse de Kinshasa accuse les Etats-Unis de « *complot* », afin d'accroître leur influence dans la région, inquiète moins l'administration que la totale désorganisation du Zaïre, dont la partie est du territoire est livrée à des milices et à des chefs de guerre incontrôlables.

***Laurent Zecchini***

### Washington ne veut pas réveiller la polémique franco-américaine sur la rivalité entre les deux pays en Afrique

### *La cinquième opération américaine en Afrique sous la présidence de Bill Clinton*

L'armée américaine est déjà intervenue à quatre reprises sur le continent africain depuis le début de la présidence Clinton en janvier 1993 :

● **Somalie** : Bill Clinton hérite de l'opération militaire en Somalie déclenchée par son prédécesseur, George Bush, en décembre 1992, pour fournir une assistance sur le terrain aux organisations humanitaires qui tentent d'enrayer la famine. Après le transfert de l'opération sous commandement de l'ONU, les forces américaines subissent une humiliante défaite face à l'une des factions rivales somaliennes, celle de Mohammed Farah Aïdid. Les troupes américaines, qui déplorent 30 tués, se retirent en mars 1994. A Washington, cette expérience alimente l'opposition à un placement sous commandement onusien des troupes américaines.

● **Rwanda** : en juillet 1994, soit quatre mois après le génocide perpétré par les Hutus contre les Tutsis au Rwanda, quelque 3 000 soldats américains fournissent un soutien logistique aux organisations humanitaires venues en aide aux réfugiés. Les troupes américaines assurent la sécurité des aéroports de Goma, au Zaïre, et de Kigali, au Rwanda, ainsi que la purification et la distribution de l'eau à Goma. Les militaires passent le relais aux civils en septembre 1994.

● **Somalie** : quelque 1 600 soldats américains et un contingent italien reprennent pied à Mogadiscio en février 1995 afin de couvrir le retrait des 8 000 « casques bleus » encore sur place. Plus de vingt navires de guerre et des milliers d'hommes de sept pays différents participent à cette opération.

● **Liberia** : en avril 1996, quelque 800 « marines » américains, appuyés par plusieurs navires de guerre, sont acheminés par hélicoptère dans la capitale Monrovia pour évacuer les ressortissants américains et étrangers alors que les combats font rage entre factions rivales libériennes. A la *mi-mai*, plus de 2 500 personnes ont été évacuées vers Freetown, au Sierra-Leone.

# Londres pourrait envoyer 4 000 hommes, mais demande des précisions

***LONDRES***
*de notre correspondant*

« Les paras au Zaïre » a titré, jeudi 14 novembre, le *Daily Express*. Un communiqué des services du premier ministre a en effet annoncé, mercredi dans la soirée, que la Grande-Bretagne est prête à participer à la force multinationale chargée de venir d'urgence au secours des réfugiés de l'est du Zaïre si un mandat satisfaisant est défini. La décision a été prise par le premier ministre, John Major, à l'issue d'un conseil interministériel de défense tenu dans l'après-midi. Selon le 10, Downing Street, « *les ministres ont discuté de la réponse que peut apporter le Royaume-Uni à cette crise humanitaire et sont tombés d'accord pour se préparer à contribuer à la réponse de la communauté internationale, y compris à une force multinationale, à condition qu'un plan satisfaisant puisse être élaboré* ».

Concrètement, cela signifie qu'une brigade « *légère* » qui pourrait aller jusqu'à 3 500 ou 4 000 soldats d'élite pourrait partir pour le Zaïre, avec le soutien logistique d'avions de transport. Ils seraient fournis par le 45e Commando de Royal Marines et le 1er Bataillon du régiment parachutiste et placés sous le commandement de la 5e Brigade aéroportée. Ce sont des unités ayant l'expérience d'opérations outre-mer. En particulier, les Marines ont participé à l'acheminement d'aide aux populations kurdes du nord de l'Irak après la guerre du Golfe.

**GARANTIES**

Un gros bataillon d'un millier d'hommes serait déployé sur le terrain, les autres servant à l'appui logistique dans une zone dangereuse et difficile d'accès. Une source militaire citée par l'agence PA a qualifié cette opération de « *terriblement difficile* » sur le terrain. On ne se fait d'autant moins d'illusions à Londres sur les problèmes posés par une telle intervention que des soldats britanniques avaient déjà participé à l'opération humanitaire lancée dans la région il y a deux ans.

C'est pourquoi John Major, relayé par le secrétaire au Foreign Office, Malcolm Rifkind, veut au préalable un accord sur l'étendue, la durée et la nature de la « *réponse* » à apporter à la crise – stabilisation de la situation sur place, distribution d'aide d'urgence aux réfugiés, engagement du processus de rapatriement vers le Rwanda – ainsi que sur les garanties de sécurité pour les soldats sur place. Les questions sur la nature de l'intervention devaient être évoquées, jeudi 14 novembre, à New York, avec les partenaires de l'ONU intéressés et à Paris où M. Rifkind et ses homologues américain, canadien et français sont réunis pour une conférence sur la Bosnie. Il est clair que c'est la décision des Etats-Unis d'intervenir qui a finalement convaincu un gouvernement britannique longtemps hésitant.

***Patrice de Beer***



# Paris se félicite de la décision de Washington

## Une réunion des responsables militaires pourrait se tenir à Ottawa avant la fin de la semaine

**LA FRANCE** s'est félicitée, mercredi 13 novembre, de la décision américaine de participer à la force multinationale qui sera déployée en Afrique dans la région des Grands Lacs. L'accord de Washington « *va permettre, maintenant sans délai, la mise sur pied de cette force et, partant, la reprise de l'acheminement de l'aide vers les populations en détresse. Il convient désormais que le Conseil de sécurité des Nations unies autorise dans les heures qui viennent la mise en œuvre de cette force* », a déclaré le ministère des affaires étrangères. Après un premier entretien en tête à tête entre le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, et son collègue américain, Warren Christopher, présent à Paris à l'occasion de la conférence internationale sur la Bosnie, on insistait au Quai d'Orsay sur l'entente régnant entre la France et les Etats-Unis à propos du Zaïre. Depuis quelques jours déjà, les deux parties s'étaient gardées de toute polémique afin de ne pas gêner la création d'une force internationale dans laquelle la participation des Américains apparaissait indispensable.

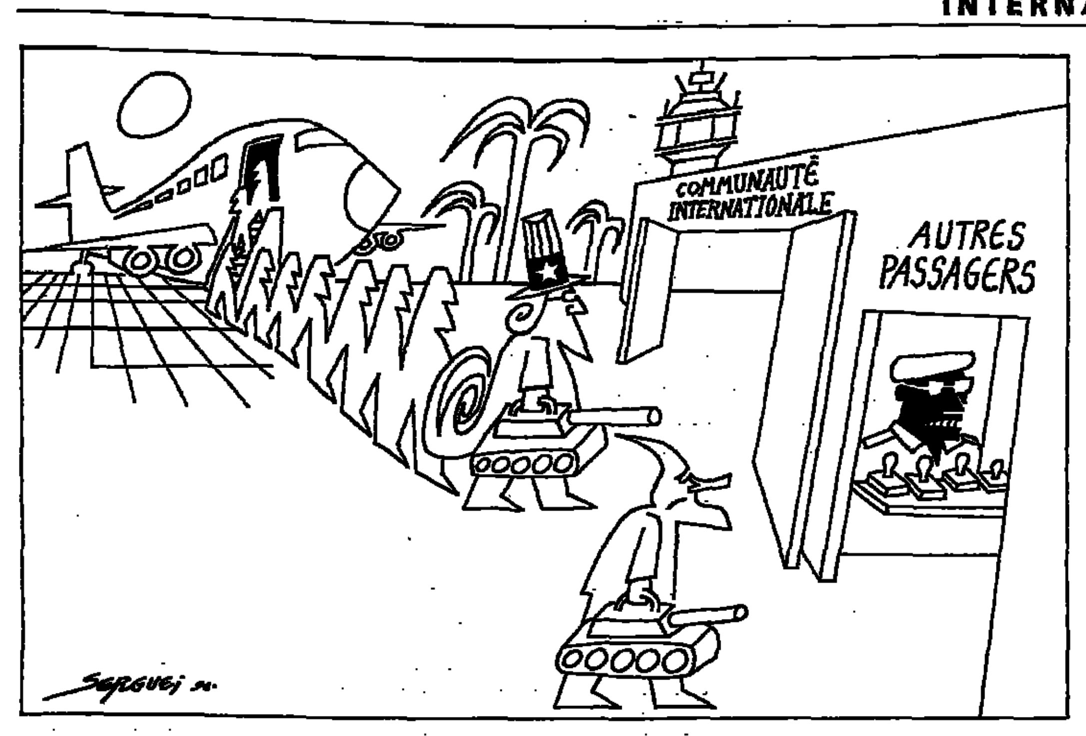
Au cours du conseil des ministres, Jacques Chirac avait, mercredi, estimé que « *la période des interventions unilatérales en Afrique est close* ». Parlant du Zaïre, il a estimé que « *cette intervention humanitaire ne pouvait se faire que dans le cadre d'un accord de la communauté des pays africains à travers l'OUA et de l'ensemble de la communauté internationale à travers l'ONU* ». Cette intervention doit être « *politiquement neutre* », a ajouté le président de la République, selon Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement. A plus long terme, le problème de la stabilité politique dans la région doit être traité « *par les Etats concernés* » sous l'égide de l'OUA et de l'ONU.

Les entretiens franco-américains ont été élargis jeudi au ministre canadien des affaires étrangères, Llyod Axworthy. Outre la situation en Afrique, d'autres sujets d'« intérêt commun » devaient être abordés au cours d'un petit-déjeuner, comme la réforme de l'Alliance atlantique – la demande française pour l'attribution du commandement Sud à un Européen se heurte toujours à l'opposition de Washington – ou la loi Helms-Burton, qui menace de sanctions les sociétés étrangères commerçant avec Cuba. Les Canadiens comme les Européens ont protesté contre cette législation américaine.

Pour accélérer les préparatifs de la force d'intervention au Zaïre, une réunion des responsables militaires était envisagée à Ottawa avant la fin de la semaine. Une mission d'évaluation américaine a été dépêchée en Afrique centrale ; elle comprend plusieurs Français, un officier supérieur et trois spécialistes de l'action humanitaire. La composition de la force sera arrêtée en fonction du mandat de l'ONU et des possibilités des pays participants. La France avait à l'origine proposé un effectif global de 4 000 à 5 000 hommes, mais le Canada, qui devrait en assumer le commandement, parle de 10 000 à 15 000 hommes.

La planification en cours actuellement à Paris porte sur l'envoi de 1 500 à 2 000 soldats français. Il n'y a d'unités en état d'alerte renforcée ni en France ni en Afrique, dit-on au ministère de la défense, mais il y a, comme en temps normal, 600 hommes en alerte dite « Guépard », c'est-à-dire prêts à partir dans les vingt-quatre heures. Un deuxième détachement de 600 hommes peut suivre dans le même délai. Le premier détachement, composé de professionnels, appartiendrait au 8e RPIMA (régiment parachutiste d'infanterie de marine), basé à Castres.

### Pour Jacques Chirac, « la période des interventions unilatérales en Afrique est close. Cette intervention humanitaire ne pouvait se faire que dans le cadre d'un accord des pays africains et de la communauté internationale »




# L'acheminement des secours paraît plus facile par le Rwanda que par le Zaïre

***UN MOIS APRÈS** le début* de la crise, la décision américaine ne résoud pas tous les problèmes qui se posent avant que ne soit atteint l'objectif premier de la mobilisation internationale, qui a tant tardé : porter secours aux centaines de milliers de réfugiés et de Zaïrois déplacés par les combats depuis le 13 octobre.

La décision de Washington rend désormais possible le feu vert de l'ONU, c'est-à-dire l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité autorisant l'intervention. Les grandes lignes du texte ont déjà été rédigées par le Canada, et le vote, estime-t-on à New York, pourrait intervenir vendredi 15 novembre. L'émissaire des Nations unies dans la région des Grand Lacs, Raymond Chrétien, a affirmé, mercredi soir, que les premiers éléments de la force multinationale pourraient arriver très vite sur le terrain, une fois la résolution votée. *« Le déploiement du premier contingent est une affaire de 48 à 72 heures »*, a-t-il dit.

Le diplomate canadien a, d'autre part, *indiqué que les divergences* opposant deux des principaux acteurs de la crise, Kinshasa et Kigali, étaient en grande partie surmontées. Il a déclaré, à l'issue d'entretiens avec le gouvernement zaïrois, que les dirigeants du Zaïre et du Rwanda *« ont accepté d'aider les réfugiés rwandais, burundais et* [les déplacés] *zaïrois sur le territoire zaïrois »*. Il a ajouté que les deux gouvernements *« sont aussi convenus que la force* [multinationale] *crée les conditions d'un rapatriement volontaire de réfugiés dans leur pays d'origine »*.

Maintenant la question est de savoir de quelle manière la communauté internationale procédera pour acheminer l'aide vers les réfugiés. Deux couloirs sont envisageables : la *« route ouest »*, dont la ville zaïroise de Kisangani servirait de base opérationnelle, et la *« route est »*, qui permettrait d'accéder aux réfugiés depuis le Rwanda.

> « Nous avons déjà tout organisé dans la région orientale du Zaïre. Les routes sont en bon état. Nous pourrions nous y déployer avec de grandes quantités de ravitaillement dans les soixante-douze heures »

Michelle Quintaglie, du Programme alimentaire mondial (PAM) de l'ONU, estime que l'acheminement de l'aide à partir de Kisangani, à 500 kilomètres de Goma et du lac Kivu, à travers un terrain difficile, constituerait un *« cauchemar logistique »*, alors que la *« route de l'Est »* est de loin la moins difficile. *« Nous avons déjà tout d'organisé dans la région orientale du Zaïre. Les routes sont en bon état. Nous pourrions nous y déployer avec de grandes quantités de ravitaillement dans les soixante-douze heures*, a-t-elle déclaré à Nairobi. *Mais il nous est impossible d'envisager d'organiser une énorme opération de l'ONU pour nourrir ces gens à partir de Kisangani. »*

Mais cette seconde solution passe par un accord avec les rebelles *qui contrôlent la région du* Kivu. Or, Kinshasa s'oppose à ces négociations qui sont à ses yeux une violation de la souveraineté du Zaïre. Mercredi soir, Raymond Chrétien se disait incapable de préciser si la mission internationale opérerait depuis l'Est (Rwanda) ou l'Ouest (Kisangani). Par ailleurs, le président rwandais a prévenu que les rebelles zaïrois Banyamulenges devaient être consultés. *« S'ils ne négocient pas avec les rebelles, ce sera la guerre et le chaos »*, a affirmé Pascal Bizimungu.

Une autre inconnue pèse enfin sur l'intervention : l'attitude des extrémistes hutus issus des ex-Forces armées rwandaises (FAR, Hutus) et des milices hutues Interahamwe, les auteurs du génocide de 1994 contre la communauté tutsie au Rwanda. *« Nous ignorons la force potentielle des ex-FAR et des Interahamwe*, a dit M. Chrétien. *Nous ignorons s'ils accepteront d'être séparés de leurs boucliers humains »*, les réfugiés parmi lesquels ils se dissimulent.

D'autre part, allant à l'encontre de l'avis le plus répandu, le groupe de défense de droits de l'homme Africa Rights a accusé, mercredi, certaines organisations humanitaires d'avoir quelque peu exagéré l'ampleur de la crise en vue de récolter un maximum de fonds. *« L'idée qu'un million de personnes vont mourir en quelques semaines est absurde »*, affirme Alex de Waal, porte-parole de ce groupe, dont le siège est à Londres. Il fait valoir que, même aux pires moments, les famines en Ethiopie et en Somalie n'ont pas fait autant de victimes.

## *Les pays disposés à contribuer à la force multinationale*

Voici la liste des pays qui se sont déclarés prêts à contribuer à une force internationale mandatée par les Nations unies sous commandement canadien dans la région africaine des Grands Lacs, après l'accord, mercredi 13 novembre, des Etats-Unis.

- **France** : Paris avait préconisé dès le 4 novembre une force internationale pour « sécuriser » l'est du Zaïre. La France a présenté le 7 novembre au Conseil de sécurité de l'ONU son propre projet de résolution en vue du déploiement d'une force neutre de 5 000 hommes, dans laquelle Paris est disposé à envoyer un millier d'hommes.
- **Canada** : le Canada est prêt à prendre le commandement d'une force multinationale et pourrait y contribuer avec des troupes. Le général canadien Maurice Baril est pressenti pour diriger la force d'intervention.
- **Etats-Unis** : les Etats-Unis sont d'accord pour participer à une opération militaire et humanitaire internationale sous commandement canadien. Le contingent américain s'élèvera sur place à *« plusieurs milliers »* de militaires. Les forces américaines seront notamment chargées de la sécurité de l'aéroport de Goma (Zaïre). La plupart des soldats américains ne seront pas déployés au Zaïre, mais dans les pays voisins, a indiqué la Maison Blanche.
- **Grande-Bretagne** : la Grande-Bretagne est prête à *« contribuer de façon constructive »* à une force *multinationale au Zaïre, si un* mandat satisfaisant est défini quant à la nature de l'intervention, ont annoncé les services du premier ministre. *« Le Royaume-Uni est prêt à jouer son rôle, y compris à apporter une contribution militaire, afin d'aider à la livraison d'une aide humanitaire aux réfugiés »*, a déclaré le secrétaire au Foreign Office.
- **Espagne** : L'Espagne s'est déclarée prête à *« contribuer »* à une opération que déciderait le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle proposera quelque 300 soldats.
- ***Italie*** *: l'Italie est disposée* à envoyer des soldats dans la région des Grands Lacs dans le cadre d'une force des Nations unies.
- **Hongrie** : la Hongrie est prête à participer à une opération multinationale en vue d'intervenir au Zaïre pour régler la situation des réfugiés.
- **Pays africains** : le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Salim Ahmed Salim, a annoncé mercredi que l'Afrique du Sud, l'Ethiopie, l'Erythrée, le Congo, le Cameroun, le Sénégal et le Mali se sont dits prêts à envoyer des troupes. Deux autres pays africains, le Botswana et le Tchad, se sont déclarés prêts à contribuer à la force internationale.
- **Les pays nordiques** (Finlande, Danemark, Norvège, Islande et Suède) n'enverront pas de soldats au Zaïre, mais concentreront leurs efforts sur l'aide humanitaire.
- **L'Allemagne** n'enverra pas de soldats au Zaïre pour participer à une intervention multinationale et limitera son action à une aide humanitaire.
- **La Belgique** a proposé d'assurer l'entraînement de troupes de pays africains prêts à participer à une force internationale neutre dans l'est du Zaïre. – *(AFP.)*

# En Afrique de l'Ouest, la rage et l'impuissance

## Tout en affirmant leur désir de prendre en charge le règlement du conflit des Grands Lacs, les capitales africaines reconnaissent qu'elles n'en ont pas les moyens

**ABIDJAN**
*de notre correspondant en Afrique de l'Ouest*

*« Ce sont des pays francophones : ce qui les touche nous touche aussi. Mais on est pris de rage face à cette situation, à cause de notre impuissance. »* Cette récente déclaration au *Monde* du président ivoirien, Henri Konan Bédié, résume le sentiment de nombre de dirigeants d'Afrique de l'Ouest, face à la crise des Grands Lacs. M. Bédié a aussi évoqué le projet d'une force interafricaine, mise en place sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, pour souligner qu'il était impossible à réaliser, faute de moyens matériels. Et la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OUA, à Nairobi, mardi 12 novembre, a débouché *sur le même constat : tout en affirmant* leur désir de voir les Africains prendre en charge le règlement du conflit, les participants ont admis que les moyens leur manquaient.

**FAIBLE MOBILISATION**

En Afrique de l'Ouest, cet aveu d'impuissance est tempéré par la volonté exprimée par deux Etats de la région, le Mali et le Sénégal, de participer à un contingent international, quel que soit le commandement sous lequel celui-ci serait placé. Au Sénégal, le porte-parole du gouvernement, Serigne Diop, a affirmé que son pays était prêt à *« apporter son appui à toute intervention militaire dans l'Est du Zaïre, en vue de ramener la paix »*. Des troupes sénégalaises avaient participé à l'opération Turquoise, sous commandement français en 1994.

La priorité accordée au règlement du conflit libérien explique également la faible mobilisation de l'Afrique de l'Ouest face à la crise des Grands Lacs. Les ressources diplomatiques et militaires de la région sont utilisées à soutenir un processus de paix toujours incertain au Libéria, *qu'il s'agisse de renforcer les effectifs* de la Force d'interposition ouest-africaine, ou de faire pression sur les bailleurs de fonds pour qu'ils financent son équipement.

La seule initiative diplomatique en direction des Grands Lacs est venue du président togolais, Gnassingbé Eyadéma. Mais sa proposition de cessez-le-feu en quatre points qui prévoit, entre autres, le *« retrait au delà des frontières reconnues du Zaïre, des forces rebelles qui se sont infiltrées sur le territoire zaïrois »*, apparaît surtout comme une manifestation de solidarité avec le maréchal Mobutu, arrivé au pouvoir deux ans avant M. Eyadéma, en 1965.

**OPINIONS INDIFFERENTES**

De toute façon les opinions ouest-africaines restent très largement indifférentes à un drame qu'elle ne perçoivent que très confusément. La presse audio-visuelle ou écrite dépend, faute de moyens, des médias occidentaux – agences de presse ou chaînes de *télévision* – pour informer son public de la crise des Grands Lacs.

Lorsqu'elle est évoquée, cette *crise sert tantôt d'épouvantail* pour repousser le spectre de la division ethnique, et tantôt comme un nouveau signe de l'abandon de l'Afrique par le reste du monde. Ainsi, le quotidien ivoirien indépendant, *Le Jour*, évoque-t-il la *« cacophonie diplomatique »* suscitée par la guerre dans l'est du Zaïre.

***Thomas Sotinel***

# Un appel solennel de M. Boutros-Ghali au Sommet mondial de l'alimentation

**AU PREMIER JOUR** du Sommet mondial de l'alimentation, qui se tient à Rome jusqu'au 17 novembre, sous les auspices des Nations unies, les représentants des *quelque 190 pays participants ont* adopté une déclaration solennelle sur la maîtrise de la faim dans le monde, tandis que le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a appelé *« solennellement »* la communauté internationale à venir à l'aide des réfugiés dans l'est du Zaïre. Le secrétaire général a *« lancé un appel solennel aux peuples et aux Etats pour qu'ils participent tous à l'action collective que nous allons mener dans la région des Grands Lacs »*.

L'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) a prié *« instamment »* les pays présents au Sommet d'*« agir rapidement et avec force »* pour soutenir les agences de l'ONU qui cherchent à aider les réfugiés de l'est du Zaïre. Carol Bellamy, *directrice générale de l'Unicef*, a souligné la nécessité pour ces organisations d'avoir rapidement accès aux réfugiés : *« L'accès aux enfants est encore plus difficile et plus complexe »*, que lors des événements de 1994 au Rwanda.

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Jacques Diouf, a pour sa part insisté pour que les pays riches orientent leur assistance vers des actions *« préventives »* afin de *« limiter la gestion des crises coûteuses »*, comme c'est le cas actuellement dans la région des Grands Lacs.

La rencontre de Rome est la première *grande* initiative internationale contre la faim depuis la conférence ministérielle de 1974, qui visait à vaincre la malnutrition en une dizaine d'années. La déclaration adoptée le 13 novembre juge *« intolérable que plus de 800 millions de personnes dans le monde, en particulier dans les pays en développement, n'aient pas assez de vivres pour répondre à leurs besoins alimentaires élémentaires. Cette situation est inacceptable »*.

**OBJECTIF IMMÉDIAT**

Les Etats se fixent donc un *« objectif immédiat de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées au plus tard d'ici à 2015 »*. La déclaration rappelle que *« chaque être humain a le droit d'avoir accès à une nourriture salubre »* et que *« l'alimentation ne doit pas être utilisée comme instrument de pression politique et économique »*.

La déclaration stipule que la pauvreté, mais aussi *« les conflits, le terrorisme, la corruption et la dégradation de l'environnement contribuent de manière importante à l'insécurité alimentaire »*. Elle exige la *« suppression des modèles insoutenables de consommation et de production, en particulier dans les pays industrialisés »*.

Inaugurant la rencontre, le pape Jean Paul II a invité toutes les nations à *« rechercher toutes les possibilités de partager plus équitablement les ressources, qui ne manquent pas, et les biens de consommation »*, en menant des politiques *« fondées non seulement sur le profit, mais sur le partage solidaire »*.

Il a en revanche rejeté tout lien entre la faim et la population, estimant que *« les considérations démographiques ne sauraient, à elles seules, expliquer la distribution déficiente des ressources alimentaires »*, et qu'*« il faut renoncer au sophisme qui consiste à affirmer qu'être nombreux, c'est se condamner à être pauvres »*. Il serait donc *« illusoire de croire qu'une stabilisation arbitraire de la population mondiale, ou même sa diminution, pourrait résoudre directement le problème de la faim »*, a-t-il ajouté.

Le président du conseil italien, Romano Prodi, a été élu mercredi président du Sommet. Le dirigeant cubain, Fidel Castro, est son vice-président pour l'Amérique latine, et devait arriver dans la capitale italienne en fin de semaine. Le président camerounais, Paul Biya, doit assurer la vice-présidence pour l'Afrique. Plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement doivent prendre la parole au cours de la rencontre. – *(AFP, Reuter.)*

*Lire aussi notre analyse page 16*

# La conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine prépare une « période de consolidation » de la paix

## Des incidents violents se sont produits entre réfugiés musulmans et policiers serbes

**La conférence de Paris sur la Bosnie-Herzégovine, qui doit fixer les lignes directrices du processus de paix pour les années 1997-1998, s'est ouverte, jeudi 14 novembre, dans le tumulte des derniers événements bosniaques, avec de violents incidents entre réfugiés musulmans et policiers serbes, la rébellion de l'armée serbe contre le pouvoir civil et la paralysie des institutions communes.**

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

La Bosnie, loin d'être sur le chemin de la guérison, paraît se diriger chaque jour un peu plus vers la division ethnique. La population rêve de paix, mais ses souhaits se heurtent à l'intransigeance des chefs de guerre. Les pays du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne et Royaume-uni) veulent parvenir à un *« double engagement »* pour cette *« période de consolidation »* de la paix, selon leur haut représentant Carl Bildt. Les ex-belligérants *« doivent s'engager à respecter complètement les dispositions de l'accord de Dayton »*, et la communauté internationale *« continuera à aider à sa mise en œuvre »*, par une présence militaire et une aide économique. La présidence collégiale bosniaque (le Musulman Alija Izetbegovic, le Serbe Momcilo Krajisnik et le Croate Kresimir Zubak), issue des élections du 14 septembre, est à Paris afin de signer une déclaration solennelle.

Il est toutefois peu probable qu'un engagement écrit, le *« contrat moral »* évoqué par Hervé de Charette, suffise à remettre le processus de paix sur des rails dont il s'est considérablement écarté. En un an, il y eut un seul véritable succès : le respect du cessez-le-feu, dès l'arrivée des troupes de l'OTAN en Bosnie. D'un point de vue politique, en revanche, aucun chapitre de l'accord de Dayton n'a été respecté par les signataires. Et le point fort de cette première année d'après-guerre – les élections générales – a offert une nouvelle légitimité aux faiseurs de guerre, dans un climat de confusion et de manipulations.

AUCUNE VOLONTÉ DE COMPROMIS

Les institutions communes ont ainsi les pires difficultés à fonctionner. Les trois ennemis d'hier, réunis au sein de la présidence collégiale, ne sont pas encore parvenus à nommer un gouvernement. A chaque réunion, il est évident qu'il n'existe aucune volonté de compromis. Le second problème majeur demeure la question non résolue des « criminels de guerre » qui continuent d'influencer, dans l'ombre, la vie politique du pays. Tel est le cas de Radovan Karadzic, l'ancien *« président »* des séparatistes serbes. Cette semaine, le général Ratko Mladic, inculpé de *« génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre »*, a refusé d'être limogé de son poste de commandant militaire. Il devrait finalement s'incliner, mais paraît être loin d'aller répondre de ses crimes à la barre du Tribunal pénal international (TPI).

Le troisième problème, qui sera au centre des pourparlers à Paris, est le retour des réfugiés dans leurs foyers. Jusqu'à présent, aucun Bosniaque n'a pu rentrer dans la maison d'où il avait été expulsé. Les 200 000 réfugiés à être revenus en Bosnie sont arrivés de pays européens, et se sont installés dans leur territoire « ethnique ». Les secteurs serbe et croate (« République serbe » et « République d'Herzeg-Bosna ») se refusent toujours à accueillir le moindre non-Serbe ou non-Croate. Or la persistance du déracinement de la population contribue à alimenter l'intransigeance des partis au pouvoir. Les organisations occidentales, et en premier lieu les troupes de l'OTAN, se sont employées à freiner un éventuel retour des réfugiés, désireuses d'éviter des incidents armés.

Le pouvoir bosniaque, en envoyant des réfugiés reconquérir le village de Gajevi, il y a trois jours, a eu beau jeu de démontrer l'absolue fermeté des Serbes sur le caractère « ethniquement pur » de leur territoire. L'arrivée de Musulmans armés à Gajevi ressemblait fort à un coup monté, et l'OTAN a dénoncé une *« provocation bosniaque »*, probablement destinée à créer de nouvelles tensions avant la conférence de Paris.

Du côté occidental, il devrait y avoir un engagement à soutenir la croissance économique et des projets humanitaires. Les aides promises pour la reconstruction ont tardé à arriver, alors que 60 % des habitations sont détruites ou gravement endommagées. De plus, aucun pays ne paraît privilégier les projets réunificateurs, que refusent les Serbes. Ainsi les Bosniaques ne peuvent-ils toujours pas communiquer par téléphone, un an après Dayton. La communauté internationale s'apprête à financer des projets de reconstruction en République serbe, alors que Pale poursuit sa politique séparatiste, et que les leaders politiques sont régulièrement considérés comme des chefs mafieux par la population serbe elle-même.

*« Si la communauté internationale n'engage pas une action immédiate et résolue, l'accord de Dayton pourrait entrer dans l'Histoire comme étant un très coûteux cessez-le-feu, et non pas un fondement pour une paix durable »*, souligne *International Crisis Group*, qui analyse le processus de paix en Bosnie-Herzégovine. *« S'il y a eu une erreur dans Dayton, ce fut de croire que tout serait réglé en un an »*, rétorque Carl Bildt.

***Rémy Ourdan***

### « Déception » américaine

**Le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns, a insisté, à la veille de la Conférence de Paris, sur la *« déception »* américaine concernant la mise en place des accords de Dayton. Il a souligné que le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a exhorté les trois parties en présence (Croates, Musulmans, et Serbes) à mettre en place les institutions unifiées de la Bosnie-Herzégovine et notamment un conseil des ministres qui n'a toujours pas été constitué. Pour le reste, le secrétaire d'Etat a affirmé sa *« déception »* quant à leur refus de respecter les droits de l'homme, de faciliter le retour des réfugiés, de remettre au TPI les criminels de guerre et, enfin, de respecter les accords sur le contrôle des armes.**

# Le Parlement espagnol doit se prononcer en faveur de l'intégration à la structure militaire de l'OTAN

**MADRID**
*de notre correspondante*

Le débat qui a commencé, mercredi 13 novembre, au Congrès des députés à Madrid, sur la nécessité ou non, de demander la pleine intégration de l'Espagne à la structure militaire de l'OTAN, ne devrait a priori pas réserver de surprise. Et lors du vote, prévu pour jeudi, le chef du gouvernement, le conservateur José Maria Aznar, fervent promoteur de l'intégration de son pays, devrait recevoir le mandat favorable du Parlement pour négocier, lors de la réunion du conseil atlantique, le 11 décembre, la demande d'adhésion espagnole. Jusqu'ici, en effet, l'Espagne qui appartient à l'Alliance depuis 1982, et s'y est maintenue, conformément au référendum qui s'est tenu à ce propos en 1986, ne faisait pas partie des structures militaires.

Un large consensus politique s'est dégagé ces derniers mois. La résolution commune du Parti populaire (conservateur) au pouvoir, de ses alliés nationalistes catalans et basques, ainsi que du principal parti d'opposition, le Parti socialiste de Felipe Gonzalez, devrait donc être votée à une large majorité. Les seuls, ou presque, à s'opposer à ce projet, sont les vingt et un députés de la gauche communiste de Izquierda Unida (IU), qui préconisent la tenue d'un nouveau référendum populaire. Quant aux nationalistes canariens, particulièrement nerveux sur l'avenir des structures militaires de l'Alliance, ils n'ont pas hésité à faire savoir qu'ils se prononceraient en faveur de l'autodétermination, si l'archipel canarien était sous commandement portugais et non espagnol.

Sur quels points l'Espagne insistera-t-elle pour négocier son adhésion ? Le texte de la résolution commune rédigée par le gouvernement et les socialistes se fonde essentiellement, explique-t-on à Madrid, sur la réaffirmation que l'Espagne n'est pas un pays nucléaire et sur son désir d'obtenir une représentation *« proportionnelle à son importance et à sa contribution militaire »*.

L'EXPÉRIENCE BOSNIAQUE

Revendication qui s'explique, entre autres, par l'enseignement tiré de la guerre en Bosnie, où l'Espagne a fourni un gros contingent de troupes, sans obtenir pour autant de responsabilités au sein de l'IFOR. Les Espagnols insisteront également en faveur d'une structure *« plus légère de l'OTAN »* et, lors de son élargissement, sur une *« sérieuse prise en compte des problèmes de sécurité des pays de l'Europe de l'Est »*.

Reste un point sensible mais qui ne devrait pas poser de problème insurmontable : l'Espagne demandera la disparition du commandement militaire intégré de l'OTAN sur le rocher de Gibraltar, cette enclave britannique en territoire espagnol que Madrid ne cesse de revendiquer. Quant au concept d'*« identité européenne de défense »*, en théorie le gouvernement de José Maria Aznar appuie la France, lorsque celle-ci insiste sur un commandement-Sud qui serait européen ; dans la pratique, le gouvernement nettement plus attentif aux contrariétés et réactions américaines à ce propos, que son prédécesseur socialiste, reste prudemment en retrait.

Ce nouvel « alignement » supposé sur Washington du gouvernement, vient d'ailleurs d'être l'objet d'une polémique concernant les anciennes bases américaines en Espagne. Certains journaux avaient, en effet, publié des informations selon lesquelles les Américains négociaient en sous-main une possible réutilisation, avec renvoi de troupes, de deux des bases qu'ils ont quittées en 1992. Le gouvernement a démenti, qualifiant de *« délirantes »* pareilles suppositions.

***Marie-Claude Decamps***

# Bruxelles propose un programme de recherche sur la maladie de la « vache folle »

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Nullement découragée par la rebuffade que lui avait infligée le Conseil des ministres des Quinze le 7 octobre (*Le Monde* du 11 octobre), la Commission de Bruxelles propose à nouveau de lancer, au niveau européen, un ensemble coordonné de recherches sur l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle », ainsi que sur les autres maladie à prions. Elle propose d'y affecter pour les deux ans à venir un budget de 50 millions d'écus soit environ 320 millions de francs. Les ministres de la recherche de l'Union européenne devront se prononcer sur ces propositions, lors de leur prochaine réunion, le 5 décembre.

Sur ces 50 millions d'écus, 15 millions seraient prélevés sur les programmes de recherche existants et 35 millions devraient être approuvés par l'autorité budgétaire (le Conseil des ministres et le Parlement européen), en complément au 4e programme-cadre européen de recherche. Début octobre, les ministres de la recherche – auxquels Edith Cresson, le commissaire responsable, avait soumis une première proposition informelle dans ce sens – avaient contesté la nécessité d'adopter un budget complémentaire, estimant que les crédits nécessaires pourraient être redéployés à partir des programmes « Biomédecine et santé », « Biotechnologie », et « FAIR » (santé animale).

CONTROVERSE

Il s'en était suivi une vive controverse entre Mme Cresson et M. d'Aubert, le secrétaire d'Etat français à la recherche : pour des raisons budgétaires, le Conseil avait-il oui ou non bloqué un effort de recherche dont, par ailleurs, personne ne nie l'urgence, vu les risques que l'ESB peut faire peser sur la santé humaine ? La proposition présentée maintenant par la Commission, confirmant la position exprimée alors par Mme Cresson, indique que, compte tenu des dispositions régissant la recherche communautaire, les crédits éventuellement disponibles ne dépassent pas 15 millions d'écus (environ 100 millions de francs). La querelle peut paraître disproportionnée, quand on sait que ce sont environ 3 milliards d'écus, soit près de 20 milliards de francs, que les ministres de l'agriculture ont dégagé, depuis le déclenchement de la crise au début de l'année, sans coup férir, pour financer le soutien des marchés, les plans d'abattage ou l'aide au revenu des éleveurs !

Le plan d'action proposé par la Commission, qui retient les priorités identifiées dans le rapport du groupe présidé par le professeur Charles Weissmann de l'université de Zurich, se concentrerait sur les cinq thèmes suivants : la recherche clinique et épidémiologique sur les encéphalopathies spongiformes humaines ; l'agent infectieux et ses mécanismes de transmission ; le diagnostic des encéphalopathies spongiformes ; l'évaluation du risque de contracter les encéphalopathies spongiformes.

***Philippe Lemaître***

هكذا من الأصل



# Polémique après la collision aérienne en Inde

## La vétusté de l'équipement de l'aéroport de New Delhi et l'amateurisme des nouvelles compagnies d'Asie centrale sont mis en cause

**NEW DELHI**
*de notre correspondant*

*« Toutes les conditions étaient réalisées depuis longtemps pour une catastrophe »* : selon ce pilote étranger, qui connaît bien les procédures d'approche sur l'aéroport international de New Delhi, la collision en plein ciel de mardi soir (350 victimes) entre un Boeing saoudien et un Ilyouchine était quasiment prévisible, notamment en raison du caractère obsolète de l'équipement dont dispose l'aérodrome de la capitale indienne.

Le radar de l'aéroport Indira-Gandhi, installé dans les années 70, indique en effet seulement la distance et la direction de l'avion en approche, mais pas son altitude. Il y a six ans, un contrat avait été signé avec le consortium américain Raydheon pour moderniser le radar dans les aéroports de Dehli et de Bombay. Mais l'équipement n'a pas encore été installé... Si, comme certains le supposent, la catastrophe aurait pu être la résultante de l'utilisation d'un altimètre réglé sur le système métrique par l'avion kazakh (alors que la tour de contrôle de Delhi compte en pieds), le vieux radar de l'aéroport n'était pas en mesure de corriger à temps l'erreur.

**MAUVAISE RÉPUTATION**

Avant l'atterrissage et après le décollage, les avions ne disposent en outre que d'un seul couloir aérien en approche de New Delhi, ce qui réduit considérablement leur marge de manœuvre. L'« Air Force » indienne refuserait apparemment d'attribuer certains de ses couloirs aux avions commerciaux, en dépit des pressions des lignes aériennes internationales et des autorités de l'aéroport.

L'accroissement du trafic aérien en Inde est aussi en cause: la centaine d'aiguilleurs du ciel de l'aéroport de New Dehli est souvent *« débordée, incapable de faire face efficacement à la densité du trafic »*, ajoute le pilote étranger. Cent cinquante avions décollaient et atterrissaient chaque jour à Delhi, il y a quatre ans, contre deux cent quatre-vingt-dix aujourd'hui...

Le directoire général de l'aviation civile (DGCA) a cependant nié, mercredi, toute responsabilité de la tour de contrôle. Les contrôleurs auraient prévenu les pilotes des deux avions qu'ils volaient à un millier de pieds l'un de l'autre et ces derniers auraient répondu avoir pris connaissance du message. De nombreuses compagnies des Républiques de l'Asie centrale ex-soviétiques assurent des liaisons fréquentes avec Delhi depuis l'éclatement de l'URSS. Vieux avions, équipages ne s'exprimant pas toujours bien en anglais, ces lignes ouzbèkes, kazakhes ou turkmènes ont bien mauvaise réputation.

La DGCA en veut pour preuve que des appareils de telles compagnies ont été presque toujours responsables de la dizaine d'incidents récents. En 1994, un Tupolev ouzbek manque la piste de l'aéroport de Delhi à l'atterrissage. L'avion fait un tête-à-queue sur le tarmac et se retourne. Miraculeusement, tous les passagers sont indemnes. La même année, un autre Tupolev de la même compagnie, prêt à se poser à Bombay, se trompe d'aéroport ! Il atterrit sur celui de Juhu et non sur celui de Sahar, le principal aérodrome de la capitale économique indienne. Plus tard, un autre appareil du même type se posera sur une base militaire qu'il a confondue avec l'aéroport de Coimpatore, dans le sud de l'Inde...

Un porte-parole des lignes kazakhes a cependant indiqué que l'Ilyouchine 76 était en bon état et que le pilote parlait correctement l'anglais. La compagnie était pourtant en quasi-faillite en début d'année. L'Allemagne, Israël et la Grèce ont refusé de lui accorder les droits de trafic parce que Kasakh Airlines n'a pas les moyens de payer l'assurance de ses appareils, pour la plupart des avions vétustes hérités d'Aeroflot.

*Bruno Philip*

# Le roi Hussein de Jordanie veut effacer les séquelles des émeutes de l'été

**AMMAN**
*de notre correspondante au Proche-Orient*

A quarante-huit heures de son soixante et unième anniversaire, jour férié en Jordanie, le roi Hussein a voulu effacer les causes et les conséquences des émeutes d'août, les plus graves en Jordanie depuis celles de 1989. Il a ordonné, mardi 12 novembre, l'arrêt des poursuites contre toutes les personnes impliquées dans ces émeutes et demandé au gouvernement de revoir à la baisse le prix du pain, dont la hausse de 250 % en août avait été à l'origine des troubles qui avaient secoué plusieurs villes du sud du pays. Selon des sources judiciaires, 253 personnes, dont 29 en fuite, sont poursuivies pour leur implication dans les émeutes du pain.

Dans une lettre à son premier ministre, Abdel Karim Kabariti, le roi demande aussi que *« tout prisonnier dont la libération ne menace pas la sécurité du pays »* soit amnistié. Ces gestes interviennent quatre jours après la libération, elle aussi ordonnée par le souverain, du plus célèbre prisonnier politique du pays, le président du Syndicat des ingénieurs, M. Leïth Choubeilat. Islamiste indépendant, hostile à la paix avec Israël, M. Choubeilat, emprisonné en décembre dernier, avait été condamné en mars à trois ans de prison, pour crimes de lèse-majesté. Il avait sévèrement critiqué, dans des conférences, l'attitude de compassion du roi et de la reine lors des obsèques à Jérusalem du premier ministre israélien Itzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 par un extrémiste juif.

Ces consignes du roi marquent un revirement total par rapport au passé récent. Lors des émeutes, le monarque et le gouvernement avaient directement mis en cause le régime irakien, accusé de vouloir déstabiliser la Jordanie, ce qui n'a pas été démontré. Le fait que le roi ordonne aujourd'hui l'arrêt des poursuites semble indiquer que la thèse du complot, mise en doute dès l'origine par la quasi-totalité de l'opinion publique, a fait long feu.

**DÉSTABILISER L'OPPOSITION**

D'autre part, le gouvernement avait justifié l'augmentation du prix du pain par les contraintes du programme d'ajustements structurels mis au point avec le Fonds monétaire international. Aujourd'hui, le roi demande de revoir le prix du pain à la baisse, pour répondre à la baisse des cours du blé sur le marché international, au moment où le déficit prévu pour 1997 se monte à 200 millions de dollars. Certes, la baisse envisagée sera moins importante que la hausse du mois d'août, mais certains économistes s'interrogent sur la logique de cette décision, dans la mesure où, le pain étant une denrée extrêmement sensible, la fluctuation de son prix est difficilement envisageable.

Ces directives du roi, annoncées une semaine avant la rentrée parlementaire, qui sera la dernière avant les élections prévues à l'automne 1997, pourraient désamorcer les critiques d'une opposition qui avait, lors des émeutes, demandé avec insistance la démission du gouvernement. Sans désavouer celui-ci, le souverain lui demande tout de même de faire le contraire de ce qu'il avait entrepris, une manière de réaffirmer qu'en Jordanie, démocratie ou non, il n'y a qu'un chef qui décide : lui-même.

*Françoise Chipaux*

# Les autorités de Hongkong demandent à l'Europe de s'intéresser de près au territoire après 1997

## En visite à Paris, le gouverneur Chris Patten s'inquiète de la future menace pesant sur les libertés locales

**De passage à Paris, mardi 12 novembre, le gouverneur britannique de Hongkong, Chris Patten, a demandé au gouvernement français de suivre très étroitement l'évolution de la situation dans le territoire au lendemain de sa rétrocession à Pékin, le 1er juillet 1997. Il a expliqué que la France pourrait contribuer à rassurer la population locale en faisant preuve de compréhension dans l'attribution des visas demandés par les Hongkongais en 1997.**

**PLUS DE SEPT MOIS** avant la rétrocession de Hongkong à la Chine communiste, les autorités de la colonie britannique s'efforcent de convaincre les Européens de faire preuve d'une grande vigilance quant au destin que connaîtra le territoire au lendemain de la date fatidique du 1er juillet 1997. De passage à Paris, mardi 12 novembre, sur le chemin de Bonn, le gouverneur du territoire, Chris Patten, a exhorté les Français à *« surveiller de près la situation »* de la future Région administrative spéciale (RAS) – statut de Hongkong sous souveraineté chinoise – afin de s'assurer que *« les promesses faites devant le monde seront honorées »* et que *« les libertés fondamentales seront respectées »*.

Lors d'un entretien avec le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette, M. Patten a expliqué que Paris contribuerait à sa manière à apaiser les inquiétudes locales en s'engageant à faire preuve de compréhension dans le traitement des demandes de visa émanant des futurs titulaires du passeport de la RAS. *« Continuer à accorder un accès aisé à la France et à l'Europe après 1997 constituerait un geste amical qui ne serait pas oublié »*, a déclaré le gouverneur britannique, lors d'une conférence organisée par l'Institut français des relations internationales (IFRI).

**« PROFONDE INQUIÉTUDE »**

M. Patten a loué les qualités d'une population honkongaise *« sophistiquée »* et ne représentant aucune *« menace en matière d'immigration »*. Soucieux de dissiper toute confusion, il a précisé que le passeport de la RAS délivré par les futures autorités locales serait foncièrement distinct du passeport de la République populaire de Chine octroyé par Pékin. A l'heure où la perspective de la rétrocession incite au départ mille personnes par semaine, le débat sur le franchissement des frontières après 1997 est d'une extrême sensibilité à Hongkong. M. Patten a été *« poliment écouté »* au Quai d'Orsay, mais il n'a obtenu aucun engagement immédiat de la part du gouvernement français.

Le bouillant gouverneur de la colonie – dont les réformes démocratiques introduites en 1992 avaient déclenché une violente polémique entre Londres et Pékin –, a aussi tenu à exprimer toute l'inquiétude que lui inspirent les comportements de Pékin, notamment les propos récemment tenus au *Wall Street Journal* par le ministre des affaires étrangères Qian Qichen sur la future interdiction à Hongkong d'activités politiques *« interférant directement dans les affaires de la Chine continentale »*.

M. Patten a expliqué lors d'un point de presse qu'une telle raideur *« soulève une profonde inquiétude sur la compréhension* [par Pékin] *de la notion d'Etat de droit »*. Il a souhaité que les autorités chinoises soient *« plus détendues »* dans leur attitude à l'égard de la population locale. Selon lui, la prospérité de Hongkong ne pourra être maintenue après 1997 que si Pékin respecte le système juridique et l'autonomie de la future RAS et réussit à préserver celle-ci *« des pressions politiques et commerciales de la Chine continentale »*. En d'autres termes, tout manquement à ce code de bonne conduite risquerait de précipiter le déclin de la cité.

Enfin, le gouverneur britannique a laissé entendre qu'un nouveau conflit pourrait surgir avec Pékin à propos de la venue d'un détachement de l'Armée populaire de libération (APL) avant les cérémonies du 1er juillet 1997. S'il reconnaît la nécessité de *« préparer les garnisons »* avant la rétrocession, M. Patten ne souhaite pas que ces unités chinoises entrent à Hongkong *« trop longtemps à l'avance »*, soient *« nombreuses »* – les chiffres oscillent entre 100 et 300 soldats – et qu'elles soient *« armées »*. *« S'il n'y pas d'accord sur le sujet, il ne se passera rien »*, a averti le gouverneur, bien décidé à faire respecter la souveraineté de la Grande-Bretagne jusqu'aux dernières secondes de sa présence coloniale.

*Frédéric Bobin*

# Après l'accord de paix avec la guérilla le Guatemala doit entreprendre sa modernisation

## Le conflit qui a duré plus de trente-cinq ans a bloqué tout projet de développement économique

**L'accord de paix entre le gouvernement du Guatemala et la guérilla, annoncé lundi 11 novembre, devrait se concrétiser le 29 décembre. Avec la fin de ce conflit le pays s'engage résolument sur la voie de la démocratie et se prépare à affronter de nouveaux défis : le combat contre la pauvreté, la modernisation des infrastructures, la lutte contre la corruption et la hausse préoccupante de la délinquance.**

GUATEMALA
*de notre envoyé spécial*

Certes le pays a ses bidonvilles surpeuplés, ses enfants des rues le nez en permanence collé sur un chiffon imbibé de solvant, ses voleurs malchanceux parfois victimes de la loi de Lynch et ses Indiens pauvres et marginalisés. Mais au moins, si se réalise la bonne nouvelle annoncée lundi 11 novembre, le Guatemala sera bientôt en paix. Après trente-six ans de combats, qui ont fait quelque 100 000 morts et plusieurs dizaines de milliers de disparus.

Les premières négociations entre la guérilla de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG) et le gouvernement, en vue de mettre fin à une guerre commencée en 1960, datent de 1991. Elles avaient suivi un rythme inégal sans éviter, parfois, l'enlisement. Lundi 11 novembre à Santiago, sous les applaudissements des délégués du VIe sommet ibéro-américain, les parties ont publiquement annoncé s'être mises d'accord pour signer une paix définitive, le 29 décembre 1996 (*Le Monde* du 14 novembre). Entre-temps plusieurs accords partiels auront été paraphés en Norvège, en Suède et en Espagne.

Depuis janvier 1996, date de l'élection d'Alvaro Arzu à la présidence de la République, le processus de paix a connu une accélération sensible, bousculant les prudences des sceptiques et désarmant les réactions des partisans du statu quo. La négociation a avancé par paliers : les discussions avaient déjà abouti à plusieurs accords partiels, notamment sur les droits de l'homme, la situation agraire et le rôle de l'armée dans la société (*Le Monde* du 21 septembre). Restait cependant à régler un point jugé particulièrement épineux : la réinsertion des combattants dans la vie civile, problème lui-même lié à la délicate question de l'amnistie.

Au souci des – bientôt – anciens guérilleros de ne pas tomber victimes de commandos de la mort, comme cela s'était produit au Salvador après la fin de la lutte armée, répondait l'inquiétude des militaires menacés de poursuites pour les exactions et crimes commis durant la guerre. C'est, semble-t-il, ce dernier point qui reste à surmonter. bien que les modalités du règlement paraissent en bonne voie.

Quasi unanimement, tous les observateurs en créditent le président Arzu. Si personne n'en attendait de miracle lorsque, candidat au nom du Parti pour l'avancement national (PAN), il fut élu président, aucune louange ne lui est aujourd'hui épargnée. *« Pour la première fois depuis longtemps, il y a une authentique volonté gouvernementale de changer le cours des choses »*, estime Gerald Plantegenest, directeur adjoint de la Minugua, mission des Nations unies chargée de vérifier que l'accord sur les droits de l'homme, conclu en mars 1994, est bien appliqué. *« Arzu est un homme de volonté qui ira jusqu'au bout, ce qui n'est pas si fréquent au Guatemala »*, ajoute un diplomate particulièrement au fait dossier des négociations. Quant à Ricardo Stein, très proche conseiller du président Arzu, il ne peut que renchérir : *« J'ai quarante-huit ans, mais c'est la première fois que le mot espoir fait partie de mon vocabulaire. »*

Apparemment la personnalité du président a également vaincu les réticences des chefs de la guérilla qui, très régulièrement, à Mexico, rencontrent leurs interlocuteurs du gouvernement. A en croire de proches collaborateurs d'Alvaro Arzu, les réunions n'opposent déjà plus des ennemis négociant un compromis, mais des partenaires qui discutent de l'avenir du pays. Et de fait, sur le terrain, aucun incident sérieux n'est venu entamer le climat de confiance ambiant.

### Guatemala

MEXIQUE — BELIZE — Mer des Caraïbes — HONDURAS — SALVADOR — Guatemala — Océan Pacifique — 100 km

| | |
|---|---|
| Capitale | Guatemala |
| Superficie | 108 890 km² |
| Population | 10,6 millions d'hab. |
| PNB (1995) | [illegible] milliards de dollars |
| [illegible] (1995) | [illegible] dollars |
| Inflation (1995) | [illegible] |
| Monnaie | le quetzal (1 quetzal = 0,82 FF au 31.03.96) |
| Langues | espagnol, 23 langues indiennes |

Source : Masseo de Monde, Etat du monde, 1997

> C'est désormais de certains milieux d'affaires que pourrait venir la menace

Si, parfois, les patrouilles armées des deux camps se croisent dans la montagne, chacune d'elles prend soin d'éviter l'incident. Il y a quelques semaines, une unité de l'URNG qui, sans coup férir, avait investi un poste de police et en était repartie en emportant les armes, les a ensuite discrètement rendues. *« La saisie des armes était une initiative incontrôlée,* assurent l'un des intermédiaires qui a aidé à minimiser les conséquences de l'accroc, *le responsable de cette action s'est fait sérieusement taper sur les doigts par ses chefs. »*

Une nouvelle action spectaculaire de la guérilla a pourtant eu lieu, le 20 octobre, dans la capitale. Ce jour-là, profitant d'une manifestation en souvenir de la révolution de 1944 écrasée avec l'appui des Etats-Unis, une trentaine de guérilleros masqués ont hissé leur emblème sur le grand mat où flotte le drapeau guatémaltèque, à quelques dizaines de mètres du Palais national où siège le gouvernement. Nouvelle « initiative incontrôlée » ou démonstration de force délibérée ? Quoi qu'il en soit, les unités spéciales de la police disposées autour de la place ne sont pas intervenues, alors qu'il n'y a pas si longtemps elles n'auraient pas hésité à tirer.

La marche résolue à la paix ne paraît plus heurter les forces armées, qui, au dire des officiels gouvernementaux, ont été neutralisées par la mise à l'écart ou les changements d'affectation. Depuis le début de l'année, quelque deux cents officiers ont été ainsi démis de leurs fonctions. La réduction prévue d'un tiers des effectifs, le démantèlement en cours des patrouilles d'autodéfense civiles (PAC) et même l'annonce, symboliquement lourde, que l'Etat s'apprêtait à vendre une partie des biens de l'armée, renforce encore la passivité d'un corps qui gouverna si longtemps le pays.

C'est désormais de certains milieux économiques que pourrait venir la menace. Car la politique de paix va de pair avec la volonté de moderniser l'Etat, de lutter contre la corruption et de débarrasser le pays des derniers oripeaux de république bananière légués par le coup d'Etat de 1954. Tout un milieu où baignent, de conserve, hommes d'affaires, requins de monopoles, officiers généraux et hauts fonctionnaires qui viennent de l'apprendre à leurs dépens, encore sonnés par l'arrestation d'Alfredo Moreno.

Collaborateur civil des armées, puis des douanes, Alfredo Moreno était jusqu'ici intouchable. Homme mythique dont on ne prononçait le nom qu'avec respect, il était parvenu au fil des ans à construire un empire financier aux contours imprécis mais aux complicités nombreuses parmi le haut et le moins haut personnel des services secrets, des banques et de l'administration des douanes.

Poursuivi, entre autres, pour contrebande, il a été interpellé le 17 septembre, tandis qu'une dizaine de mandats d'arrêt étaient lancés contre ses complices présumés. Le lendemain, les vice-ministres de la défense et de l'intérieur étaient démissionnés et plusieurs hauts fonctionnaires des douanes et de la police étaient remerciés ou interpellés. Aujourd'hui, quelque deux cents enquêteurs continuent à travailler sur un dossier qui s'annonce comme la plus importante affaire de corruption jamais mise à jour dans le pays. *« Plus nous avançons dans le tunnel, plus nous découvrons les boyaux secondaires,* affirme un officiel qui suit l'enquête de très près. *C'est une affaire de contrebande, qui touche aussi à l'immobilier, à la banque, à la drogue. Cela n'a pu fleurir que sur une tradition d'impunité qui était devenue une vraie culture. »*

Avec inquiétude ou intérêt, chacun observe désormais ce que sera la réaction des joueurs d'en face. Des rumeurs d'attentat circulent ; des menaces diverses sont proférées ; pour le moment il ne s'agit que de paroles. Rien n'indique cependant que ceux qui les propagent sont encore en mesure de les mettre en œuvre.

*Georges Marion*

### *Trente ans de coups d'Etat et plus de 100 000 morts*

**La plus ancienne guerre d'Amérique centrale – comme est souvent désigné le conflit guatémaltèque – a débuté en 1960, avec la naissance d'une guérilla d'extrême gauche opposée à la dictature militaire issue de la contre-révolution de 1954. Cette année-là, l'armée, avec l'aide des Etats-Unis, avait renversé le président Arbenz, qui avait entrepris de redistribuer aux paysans sans terre une partie des terres des grands propriétaires, notamment celles appartenant à la compagnie américaine United Fruit.**

**Durant près de trente ans, dans un contexte politique fait de coups d'Etats militaires successifs, l'armée guatémaltèque et ses supplétifs des escadrons de la mort devaient livrer une guerre particulièrement féroce contre toutes les forces d'opposition, réelles ou supposées. En 1987, la guérilla avait proposé l'ouverture de négociations qui débutèrent concrètement en 1991 et s'accélérèrent depuis le début de l'année 1996. Le nombre des victimes de la guerre est estimé à plus de 100 000 morts et 40 000 disparus.**

# Antoine Gallimard et la vengeance du roi

## L'éditeur du livre de Gilles Perrault proteste contre son expulsion du Maroc

**ANTOINE GALLIMARD** a bel et bien été expulsé du Maroc, lundi 11 novembre, sur ordre des plus hautes autorités du pays. Qualifiant l'incident de *« scandaleux »*, l'éditeur a démenti lui-même à son retour à Paris la version édulcorée de ses mésaventures qu'avait donnée l'ambassade de France à Rabat, manifestement désireuse d'éviter que l'affaire ne fasse trop de vagues.

Les services culturels français financent une « opération Folio », qui permet aux Marocains d'avoir accès pour moins cher à certains titres de cette collection de poche des éditions Gallimard. C'est l'une des raisons pour lesquelles ils avaient très officiellement invité l'éditeur à diverses manifestations organisées dans le cadre du Salon du livre de Casablanca. Les autorités marocaines en avaient bien sûr été informées.

Arrivé dimanche 10 novembre à Casablanca, Antoine Gallimard devait notamment, le lendemain, participer avec Pierre Vallaud (éditeur de Pluriel-Hachette) à une rencontre avec l'Association marocaine des professionnels du livre, à un déjeuner auquel étaient conviées une centaine de personnes et, le soir, à un dîner chez l'ambassadeur de France.

Il a été interpellé par des policiers marocains alors qu'il visitait le Salon du livre, dimanche après-midi, et emmené à l'aéroport, où on lui a fait savoir qu'il était sous le coup d'une « procédure judiciaire » et allait être expulsé. Il y est resté, totalement isolé, de 16 heures à 2 heures du matin, a-t-il rapporté à son retour. Faute sans doute de place disponible dans les avions ce soir-là, il a été conduit à l'hôtel Sheraton. Le lendemain matin, Antoine Gallimard est empêché de quitter l'hôtel, alors qu'il demande à se rendre à la résidence de l'ambassadeur de France à Rabat.

L'éditeur et son directeur commercial, Ambroise Pujebet, entreprennent alors de mobiliser par téléphone les autorités françaises, jusqu'aux services de Matignon et de l'Elysée. En fin de matinée lundi, l'ambassadeur de France à Rabat se manifeste. Peu après, les policiers font savoir à M. Gallimard qu'il a une place dans un avion de l'après-midi pour Paris et qu'il peut, dans l'intervalle, se rendre à la résidence de France.

**HACHETTE SOLIDAIRE**

Par solidarité, le représentant de Hachette, Pierre Vallaud, avait renoncé à s'exprimer devant les professionnels marocains du livre, mais les cent invités du déjeuner n'eurent droit à aucune explication sur l'absence des deux convives-vedettes.

Les services diplomatiques français se sont efforcés par la suite de démentir qu'il y ait eu expulsion, et ont attribué l'incident à une sorte de dysfonctionnement bureaucratique : les Marocains auraient « oublié » de biffer le nom d'Antoine Gallimard d'une vieille liste des personnes jugées indésirables dans leur pays. Ce n'est pourtant ni de sa propre volonté ni en raison d'une regrettable bavure qu'Antoine Gallimard a dû quitter le Maroc. *« On m'a laissé venir pour ensuite mieux m'humilier. C'est un acte de vengeance »*, déclarait-il à son retour à nos confrères de *Libération*. Les autorités marocaines n'ont fourni aucune explication à leur comportement. Mais, selon les propos tenus par l'ambassadeur de France à Antoine Gallimard, elles voulaient clairement lui faire payer la publication, en septembre 1990, du livre de Gilles Perrault sur le régime d'Hassan II *Notre ami le Roi*. *« Pendant ces dix-huit heures, j'ai touché du doigt l'arbitraire. Il y a toujours deux Maroc : l'un qui veut se libéraliser, à l'occidentale, et l'autre qui reste féodal et bloqué »*, a conclu l'éditeur.

*Alain Frachon*

## Le Danemark fait amende honorable vis-à-vis de Salman Rushdie

**COPENHAGUE.** *« Mieux vaut trop tôt que jamais... »* Salman Rushdie a clôturé par cette boutade un incident dont se serait bien passé le gouvernement danois. *« Trop tôt »*, puisque l'écrivain britannique, auteur des *Versets sataniques*, devait initialement recevoir le prix de littérature Aristeïon de l'Union européenne jeudi 14 novembre à Copenhague, et non la veille. *« Jamais »* parce que les autorités danoises avaient subitement décidé, fin octobre, d'annuler la cérémonie de remise du prix pour *« raisons de sécurité »*. Et si celle-ci a finalement eu lieu mercredi – dans des conditions de sécurité exceptionnelles –, ce fut au prix d'une volte-face du gouvernement dont le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen, risque tôt ou tard de faire les frais. Selon M. Rasmussen, une *« menace directe »* pesait le 14 novembre sur la sécurité de Rushdie, condamné à mort pour blasphème, en 1989, par l'imam Khomeiny, fondateur de la République islamique d'Iran. Le Danemark est revenu sur sa décision à cause du tollé de réactions et critiques provoqué par cette mesure. M. Rushdie, qui est récompensé pour son ouvrage *The Moor's Last Sigh (Le Dernier Soupir du Maure)*, a affirmé avoir une *« opinion du niveau de menace différente »* de celle des Danois. – *(Corresp.)*

## La condamnation de Bettino Craxi a été confirmée

**ROME.** La Cour de cassation a confirmé, mardi 12 novembre, la condamnation à cinq ans et six mois de prison de l'ancien président du conseil socialiste Bettino Craxi, ainsi que celle de huit autres coïnculpés dans une affaire de corruption, sur un contrat entre les employés de l'ENI et une société d'assurances, la SAI. Il s'agit de la première condamnation définitive de Bettino Craxi, réfugié depuis trois ans à Hammamet, en Tunisie. Le ministère de la justice a décidé de mettre immédiatement en oeuvre la procédure d'extradition de l'ancien dirigeant. Lors d'un entretien avec la première chaîne de la RAI, mercredi, Bettino Craxi a une nouvelle fois clamé son innocence, et annoncé qu'il allait faire appel aux tribunaux internationaux. Sous le coup de quatre mandats d'arrêt pour corruption et financement illégal du Parti socialiste, l'ancien leader de cette formation a déjà été condamné à un total de vingt-six ans d'emprisonnement. – *(Corresp.)*

## Nouvelle tentative d'adoption du budget de la Russie pour 1997

**MOSCOU.** Alors qu'une délégation du FMI se trouve à Moscou pour étudier la poursuite de l'accord de confirmation (stand by) octroyé en mars à la Russie, les grandes lignes du projet de budget pour 1997 ont été approuvées, mercredi 13 novembre, par une commission de conciliation du Parlement et du gouvernement. Ce projet retient une hypothèse de déficit limité à 3,5 % du PIB l'an prochain, sur la base de recettes s'élevant à 401,9 milliards de roubles (400 millions de francs environ), d'une inflation contenue à 11,8 %. Ce texte doit maintenant être approuvé par l'ensemble du Parlement, qui avait rejeté en octobre un premier projet. Plusieurs parlementaires ont d'ores et déjà estimé qu'un nouveau rejet était probable. – *(AFP.)*

## Le Canada affichera une forte croissance en 1997, selon l'OCDE

**PARIS.** Le Canada devrait retrouver en 1997 une croissance soutenue de son PIB, de 3,3 % contre 1,6 % cette année, selon l'analyse annuelle de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), publiée mercredi 13 novembre. L'inflation devrait être contenue à 1,5 %. Les comptes courants devraient être excédentaires de 1 milliard de dollars (5 milliards de francs), après avoir enregistré pendant des années des déficits considérables. Quant au déficit budgétaire, il continuera à être sensiblement réduit, estime l'OCDE. Le chômage devrait refluer graduellement, touchant 9,2 % de la population active l'an prochain, contre 9,5 % en 1996. Les performances canadiennes *« ont accru la confiance des marchés financiers et fourni un cadre favorable à une reprise économique soutenue »*, ajoute l'organisation internationale. – *(AFP.)*

## Le premier ministre israélien a ajourné son voyage aux Etats-Unis

**JÉRUSALEM.** Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, a ajourné au dernier moment un voyage aux Etats-Unis qu'il devait commencer jeudi 14 novembre, après avoir rencontré plusieurs responsables palestiniens, notamment Mahmoud Mazen, bras droit de Yasser Arafat. *« Les négociations* [sur le redéploiement de l'armée israélienne à Hébron] *ont atteint un stade délicat et M. Nétanyahou souhaite aider à des progrès en demeurant en Israël »*, a déclaré un porte-parole de M. Nétanyahou. Le premier ministre a aussi rencontré mercredi soir les dirigeants du Parti national religieux, membre de sa coalition gouvernementale. Ceux-ci se sont déclaré *« déçus »* par le projet d'accord sur Hébron, qui leur a été présenté. – *(AFP.)*

### DÉPÊCHES

■ **BIÉLORUSSIE : le président Alexandre Loukachenko** a appelé, mercredi 13 novembre, dans un discours prononcé devant la Douma russe, à une relance du processus d'intégration entre son pays et la Russie. Il a par ailleurs menacé de geler le retrait des derniers missiles nucléaires biélorusses, tant que l'OTAN ne s'engagerait pas à ne déployer aucune arme nucléaire dans les pays de l'Est, candidats à une adhésion à l'alliance. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : le secrétaire du Conseil de sécurité russe,** Ivan Rybkine, a proposé, mercredi 13 novembre, la signature d'un accord politique intérimaire entre la Russie et la Tchétchénie, en attendant les élections prévues le 27 janvier dans la République indépendantiste. Le texte stipulerait que la Russie et la Tchétchénie *« se trouvent dans un espace juridique unique »*, a indiqué M. Rybkine.

■ **BULGARIE : le ministre bulgare des affaires étrangères,** Georgi Pirinski, ouvertement critique à l'égard de la politique du premier ministre Jan Videnov, a présenté sa démission mercredi 13 novembre. Son départ intervient au lendemain du *« vote de confiance »* accordé à M. Videnov par les organes dirigeants du Parti socialiste au pouvoir. – *(Reuter, AFP.)*

■ **CROATIE : le président Franjo Tudjman** a pris, à partir du mercredi 13 novembre, une période de *« repos »* pour faire *« un bilan de santé de routine »*, sur l'avis de ses médecins, a annoncé la présidence croate. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : Alessandra Mussolini,** petite-fille du *« Duce »*, a annoncé, mercredi 13 novembre, sa démission du groupe parlementaire de l'Alliance nationale de Gianfranco Fini pour *« raisons strictement politiques »*. Elle s'était plainte par le passé de l'absence de débat au sein de cette formation néo-fasciste. – *(Reuter.)*





**FISCALITÉ** Le projet de loi de finances pour 1997 donne lieu à des initiatives politiques diverses. Au Palais du Luxembourg, le rapporteur général, Alain Lambert, centriste, agissant en concertation avec l'Elysée, a annoncé, mercredi 13 novembre, le dépôt d'amendements visant à réformer l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en abaissant son « plafond » et en modifiant son assiette. ● JACQUES CHIRAC s'était prononcé, début octobre, en faveur d'une révision de l'ISF dans le projet de budget 1997. Le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, s'était montré « *personnellement* » réservé sur cette idée. ● LES BALLADURIENS DU RPR ont échoué, de leur côté, derrière Nicolas Sarkozy, à obtenir, en commission des finances, une accélération du programme de baisse de l'impôt sur le revenu. M. Sarkozy a été reçu à déjeuner, en tête à tête, par Alain Juppé. *(Lire aussi notre éditorial page 16)*

# L'Elysée encourage le Sénat à adoucir l'impôt sur la fortune

## Rapporteur général du budget au Palais du Luxembourg, Alain Lambert, centriste, a indiqué qu'il travaille, en liaison avec la présidence de la République, à des amendements touchant l'assiette et le montant de la taxation des plus hauts patrimoines

**LORS** de sa première réunion consacrée à l'examen du projet de budget pour 1997, mercredi 13 novembre, la commission des finances du Sénat a soigneusement évité d'évoquer le sujet qui est pourtant le plus explosif : l'aménagement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Mais ce n'est que partie remise. Elle devrait y consacrer une bonne part de ses travaux lors de sa prochaine séance, le 20 novembre.

Début octobre, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* (daté 5 octobre), Jacques Chirac avait donné son « feu vert » à une initiative parlementaire en ce sens (*Le Monde* du 5 octobre). Le ministre délégué au budget, Alain Lamassoure, avait déclaré ensuite, dans un entretien publié par *Le Monde* du 15 octobre, que « *personnellement* », il ne souhaitait pas que les modalités de l'ISF soient examinées à l'occasion du débat budgétaire.

Alain Lambert (Un. centr.), rapporteur général du budget au Sénat, a décidé, lui, de plancher sur la question, après avoir consulté l'Elysée sur les voeux de M. Chirac. Tout en rappelant son hostilité au déplafonnement de l'ISF, « *erreur* » votée à l'initiative de l'actuel gouvernement lors de l'examen de la loi de finances pour 1996, M. Lambert a souligné à plusieurs reprises, lors d'une rencontre avec la presse, mercredi 13, que l'ISF « *doit être apprécié du point de vue de l'économie et de l'emploi* ».

Il a clairement indiqué qu'il envisage de s'attaquer aussi à l'assiette de cet impôt. Evoquant le cas de l'assujettissement à l'ISF des biens professionnels détenus par des chefs d'entreprise partant en retraite, le sénateur centriste a affirmé qu'il peut en résulter des « *arbitrages patrimoniaux défavorables à l'emploi* », comme la vente de certaines entreprises.

M. Lambert, qui a le sentiment que l'ISF « *est vécu comme une punition par les redevables* », a indiqué qu'il avait cherché, auprès de l'Elysée, à connaître plus précisément la position du chef de l'Etat. « *J'ai compris que le président de la République souhaite que ce mal-vivre des redevables de l'ISF soit pris en compte* », a-t-il affirmé.

Interrogé sur le risque politique que ferait courir à la majorité une telle réforme, M. Lambert a affirmé qu'il n'en voit « *aucun* » pour lui-même. Cette apparente sérénité serait, selon le rapporteur général, partagée par le chef de l'Etat : « *Compte tenu des déclarations de Jacques Chirac*, a-t-il dit, *je pense que ça ne l'inquiète pas particulièrement.* »

### QUESTIONS ÉPINEUSES

Quant à la majorité, elle est invitée à considérer que « *le patrimoine est honorable lorsqu'il est mis au service de l'économie et de l'emploi* » et à « *expliquer à la nation les vrais enjeux* ». Il a affirmé que le Sénat est « *ouvert à cette idée* » et qu'il est lui-même « *en train de travailler à différentes hypothèses* ». « *Nous verrons, lorsque le débat s'ouvrira, si ces hypothèses sont viables ou non* », a-t-il ajouté.

En attendant, la commission a adopté, outre différentes mesures techniques en faveur des PME, du logement ancien ou des collectivités locales, plusieurs amendements sur des questions relativement épineuses.

Le plus sensible porte sur les déductions fiscales dont bénéficient les contribuables qui investissent dans les sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel (Sofica), qui avaient donné lieu à d'âpres discussions à l'Assemblée nationale.

La commission des finances du Sénat propose de maintenir le statu quo pour l'année 1996 et, pour l'avenir, de porter à 200 000 francs le plafonnement de la déduction, que les députés avaient fixé à 50 000 francs. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, s'est montré particulièrement actif pour « corriger » cette disposition adoptée par les députés. Un collaborateur de la commission confiait que, pour la première fois depuis qu'il exerce cette fonction, il s'était vu contacté directement par le ministre.

De son côté, la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi, plusieurs amendements au projet du budget pour 1997. La première modification, présentée par les députés RPR balladuriens et par ceux de l'UDF, maintient la déductibilité des intérêts d'emprunt dans l'immobilier pour les logements anciens. C'est une mesure destinée, selon ses auteurs, à ne pas aggraver les déséquilibres du marché immobilier.

La commission des finances a également voté un amendement imposant les indemnités temporaires versées aux victimes d'accidents du travail, mais, précisent ses auteurs, « *bien entendu, les prestations et les rentes versées à ces personnes, ainsi que les indemnités versées en cas de maladie grave, restent exonérées d'impôt* ».

### SUPPRESSION DES « NICHES »

Les commissaires se sont longuement penchés sur l'article 61 du projet de loi de finances, qui vise à supprimer progressivement les « niches » fiscales, ces déductions forfaitaires supplémentaires pour frais dont bénéficient soixante-dix à quatre-vingts professions.

La commission a maintenu la suppression de ces avantages fiscaux, parmi lesquels ceux concernant les journalistes. Le rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR), a affirmé que le ministère des finances lui avait assuré que le gouvernement allait « *compenser* » la perte de revenus par « *une aide supplémentaire à la presse* ».

La commission a adopté un amendement tendant à réduire encore le taux de la TVA (2,1 %) acquittée par les entreprises de presse. Les députés socialistes et communistes ont vainement tenté de maintenir les avantages des journalistes.

*Jean-Baptiste de Montvalon et Fabien Roland-Lévy*

## Le RMI et l'obligation alimentaire

**La commission des finances de l'Assemblée a adopté, mercredi 13 novembre, un amendement de Charles de Courson (UDF, Marne) visant à « faire respecter la loi sur le RMI » par les familles aisées dont l'un des enfants est bénéficiaire de la prestation. Le député a indiqué qu'une « *très faible minorité de bénéficiaires du RMI s'abstiennent de faire jouer l'obligation alimentaire, alors que les parents sont très aisés et que, quelquefois, ces bénéficiaires habitent chez leurs parents* ».**

**Aussi convient-il, selon lui, « *de mettre en place un dispositif permettant de récupérer sur les débiteurs de pensions alimentaires le montant du RMI versé par l'Etat* ». M. de Courson propose d'autoriser le préfet, lorsque les débiteurs d'aliments (les parents en général) ont des revenus élevés, à subordonner le maintien du RMI à l'engagement par le créancier (l'enfant) d'engager les procédures pour obtenir ce à quoi il a droit. Cet amendement voté sera examiné en séance publique le 18 ou le 19 novembre.**

# M. Sarkozy tente d'amender le budget et rencontre Alain Juppé en tête-à-tête

**VISIBLEMENT**, les temps changent : entre balladuriens et chiraquiens, l'heure n'est plus à la guerre ouverte. Et si ce n'est pas encore le duo d'amour, c'est, à tout le moins, le moment des conciliabules et des tractations en coulisse.

L'ancien ministre du budget, Nicolas Sarkozy, qui a réintégré la vie interne du RPR depuis la fin du mois de septembre et qui, depuis, s'est gardé d'exprimer la moindre réserve à l'encontre du gouvernement, a été reçu à déjeuner, mercredi 13 novembre, à l'hôtel Matignon par Alain Juppé. C'est la deuxième fois en deux mois que les deux hommes se retrouvent de la sorte. Rien n'a filtré de ce tête-à-tête, mais on affirme que la rencontre s'est déroulée dans les meilleures conditions du monde.

Quelle carte joue donc M. Sarkozy, lui qui, jusqu'au printemps, n'a cessé de harceler le gouvernement ? La question prend d'autant plus de relief que, quelques heures auparavant, la réunion de la commission des finances de l'Assemblée nationale a révélé des clivages inattendus. L'ancien porte-parole d'Edouard Balladur a en effet profité de la circonstance pour défendre deux amendements au projet de loi de finances pour 1997. Le premier a été adopté : il vise à maintenir la déductibilité des intérêts d'emprunt dans l'immobilier pour les logements anciens.

Le second amendement, lui, a été rejeté de justesse par les commissaires centristes, socialistes et communistes, avec l'appoint de deux RPR juppéistes : il visait à accélérer la baisse de l'impôt sur le revenu prévue par le gouvernement. Alors que le projet de loi de finances pour 1997 prévoit de réduire de 25 milliards de francs l'impôt sur le revenu en 1997, puis de 12,5 milliards de francs les quatre années suivantes, M. Sarkozy a suggéré que le niveau de 25 milliards de francs soit retenu non seulement pour 1997, mais aussi pour 1998.

Cette proposition a tourné court, mais elle mérite qu'on s'y arrête. D'abord, le président de l'UDF, François Léotard, n'a pas jugé utile de faire partie des signataires de ce dernier amendement.

### DISSONANCES

De son côté, le président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (*UDF-FD*), est l'un de ceux qui ont pris position contre l'amendement de l'ancien ministre du budget, estimant que si l'Etat dispose un jour de marges de manoeuvre budgétaires grâce à la croissance, il vaudra mieux les utiliser différemment.

Ces dissonances dans le camp des balladuriens recouvriraient-elles des différences d'appréciation sur la stratégie à suivre vis-à-vis du premier ministre et dans l'hypothèse d'un changement de gouvernement ? Dans un entretien publié jeudi 14 novembre par *Var-Matin*, M. Balladur ne lève pas le mystère. Tout juste convie-t-il la majorité à « *conserver sa sérénité* » et à ne pas « *faire la part trop belle aux socialistes* » en critiquant le gouvernement. « *Laissons M. Chirac choisir son moment* [de reprendre l'initiative politique], *comme c'est son rôle* », affirme-t-il.

Dans le camp balladurien, les grandes manoeuvres n'en semblent pas moins avoir commencé. Avec, en arrière-fond, la grande question que soulèverait un remaniement du gouvernement au début de 1997 : en être ou ne pas en être ?

*Laurent Mauduit*

# Les assureurs privés espèrent une autre réforme de la Sécurité sociale

## Le bilan d'une année d'application du plan Juppé montre qu'après ses reculs de l'automne dernier, Alain Juppé a plus tenu que cédé. Jacques Barrot a rejeté la proposition de Claude Bébéar de mettre l'assurance-maladie en concurrence avec « des sécurités sociales privées »

**La proposition du patron du nouvel ensemble UAP-AXA de permettre la création de « sécurités sociales privées » a soulevé une vague de protestations. Le ministre des affaires sociales a fermement rejeté cette idée. Il a rappelé, au contraire, que le gouvernement voulait mettre en place une « assurance-maladie universelle » reposant sur la solidarité nationale. Les mutuelles, concurrentes des assurances privées sur le marché de la santé, ont estimé que M. Bébéar voulait « tuer la Sécurité sociale ». Les adversaires du « plan Juppé » de réforme de la « Sécu » voient dans cette demande du premier assureur français la preuve que les projets gouvernementaux conduisent à une privatisation de la protection sociale. L'anniversaire de l'annonce par le premier ministre, le 15 novembre 1995, à l'Assemblée nationale, de son plan est ainsi marqué par une nouvelle polémique. Si la réforme présentée il y a un an est loin d'être entièrement mise en œuvre, beaucoup de chemin a été parcouru. Mais le déficit de la Sécurité sociale reste important.**

**CLAUDE BÉBÉAR** a fêté, à sa manière, le premier anniversaire de la réforme de la Sécurité sociale, présentée le 15 novembre 1995 par Alain Juppé. En marge de l'annonce de la fusion d'AXA, le groupe qu'il a créé, avec l'UAP, mardi 12 novembre, le futur président du directoire du deuxième assureur mondial a lancé l'idée de créer, *« à côté d'une Sécurité sociale publique, une, des sécurités sociales privées »*. Par conviction, et parce que la force de frappe de la nouvelle entité l'autorise sans doute à nourrir les projets les plus ambitieux, M. Bébéar a ni plus ni moins demandé au gouvernement de renoncer au monopole actuel de la « Sécu », inscrit dans la législation française et dont la validité a été confirmée encore récemment par la Cour européenne de justice.

Pour le gouvernement, qui a du mal à expliquer à l'opinion la persistance du déficit des régimes sociaux (50 milliards de francs en 1996) un an après l'annonce du plan Juppé et la hausse des prélèvements sociaux, ces propositions tombent au plus mauvais moment. Elle confortent ceux qui, comme le secrétaire général de FO, Marc Blondel, ou le président de la Fédération des mutuelles de France (proche de la CGT), Daniel Le Scornet, voient dans le plan Juppé le « cheval de Troie » des intérêts privés. Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, a donc été obligé de répliquer, point par point, aux propositions de M. Bébéar.

### VIVES RÉACTIONS

*« La réforme en cours n'a rien à voir avec l'instauration de sécurités sociales concurrentes*, a précisé M. Barrot, mercredi, dans un entretien à l'AFP. *Le projet du gouvernement, c'est l'assurance-maladie universelle, c'est-à-dire une expression de la solidarité de tous au sein de la nation. »* Au président d'AXA, qui juge qu'*« il appartient au gouvernement de définir ce que doit être la Sécurité sociale »*, M. Barrot a répondu que *« ce n'est pas au gouvernement de définir ce qu'est la Sécurité sociale, mais au Parlement »*. Avant d'ajouter : *« Nous sommes dans un état de droit où la loi demeure notre guide, sans oublier qu'il y a dans notre Constitution les principes fondamentaux de la Sécurité sociale. »* Les déclarations du président d'AXA ont également déclenché de vives réactions dans les centrales syndicales, le mouvement mutualiste et la classe politique. Le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance- maladie des travailleurs salariés a déclaré à l'AFP que *« le débat a déjà été tranché à l'automne 1995 »*, quand MM. Chirac et Juppé ont arrêté la réforme de l'assurance-maladie. *« Il y a eu un débat de fond pour savoir si l'on devait séparer l'assurance de la solidarité*, précise Jean-Marie Spaeth. *Le président de la République et le Parlement ont tranché : la Sécurité sociale reste fondée sur la solidarité nationale, et l'idée d'une Sécurité sociale à deux vitesses a été rejetée. »* Comme la CFDT, la Mutualité française craint la sélection des risques que les assureurs opéreraient en fonction de l'âge et des revenus. Son président, Jean-Pierre Davant, a accusé M. Bébéar de vouloir *« tuer la Sécurité sociale pour augmenter les profits de son groupe et faire du fric sur le dos des Français »*, soulignant que ce dernier *« joue l'échec de la réforme de la Sécurité sociale »* et que son projet *« joue contre la cohésion sociale »*. François Hollande, porte-parole du PS, a jugé que son parti ne pouvait accepter une telle perspective, tandis que M. Blondel affirmait que les déclarations du premier assureur de France s'inscrivent *« dans la contre-réforme Juppé »*. Celle-ci conduit, selon le dirigeant de FO, *« après une première phase de contrôle par l'Etat, au développement de la privatisation »*.

Le mouvement mutualiste a tout à redouter de la concurrence d'assureurs puissants, qui ne prennent actuellement en charge que 3,1 % des dépenses de santé (contre 6,8 % pour les mutuelles). Les médecins libéraux également. En essayant de torpiller le plan Juppé, la Confédération des syndicats médicaux français joue contre l'intérêt des praticiens, les compagnies d'assurances étant, comme on le voit aux Etats-Unis, des partenaires autrement plus exigeants que la Sécurité sociale dans le domaine de la maîtrise des dépenses de santé.

### « FILIÈRES DE SOINS »

La création de *« filières de soins »*, prévue par le plan Juppé, intéresse les assureurs. Ils espèrent que cela aboutira à un système plus décentralisé leur permettant de passer, à terme, des accords locaux avec des professionnels accroissant ainsi leur part dans le marché de la santé, pour l'heure limitée à la part non remboursée par l'assurance-maladie. Ainsi, dans un entretien au *Quotidien du médecin* du 15 octobre, Jean-Claude Seys, président du groupe MAAF-Assurances, annonçait que *« la santé est devenu un objectif stratégique »* pour son entreprise, car il s'agit d'un *« marché qui croît très rapidement et va croître encore »*. Il représente déjà, selon lui, 80 milliards de francs par an.

Les *« filières »* ne prévoient pas, comme dans les « health maintenance organisation » américaines, qui couvrent plus de cinquante millions d'assurés, un véritable système intégré où consommateurs, prescripteurs et assureurs doivent arbitrer entre les dépenses au sein d'une enveloppe fermée. C'est dans cette voie que, visiblement, M. Bébéar veut s'engager. Il est vrai que, même si elle ne veut pas ouvrir la porte aux assureurs privés, la Sécurité sociale va être obligée de définir rapidement ce qui est médicalement utile, et donc justifiable d'un remboursement.

*J.-M. B.*




### 1 point de CSG déductible

**Le gouvernement a déposé, mercredi 13 novembre, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, un article additionnel au projet de budget 1997, rendant déductible du revenu le point de CSG supplémentaire qui financera l'assurance-maladie à compter du début 1997. Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, voté par les députés, a élargi l'assiette de la CSG, majoré son taux de 1 point (le portant ainsi à 3,4 %) et affecté le produit aux régimes obligatoires d'assurance-maladie. Pour rendre ce point de CSG déductible, comme l'avait promis Alain Juppé, le gouvernement devait introduire une disposition spécifique dans le projet de loi de finances.**

**Les deux premières CSG – « Rocard » (1,1 %) et « Balladur » (1,3 %) – restent, elles, non déductibles du revenu imposable.**

### Les Français favorables au contrôle des prescriptions

**Près de deux Français sur trois sont favorables à un contrôle des prescriptions délivrées par les médecins, assorti de sanctions financières en cas d'abus. C'est ce qu'indique un sondage BVA publié le 12 novembre. Réalisé pour la radio BFM entre le 7 et le 9 novembre, il révèle que 63 % des 990 personnes interrogées se disent favorables à ce système de contrôle par les caisses d'assurance-maladie, alors qu'un tiers des personnes interrogées (33 %) se sont déclarées hostiles à de tels contrôles. Trois syndicats de praticiens libéraux (CSMF, FMF, SML) s'opposent à de telles sanctions, prévues dans le cadre de la réforme de la Sécurité sociale. En octobre et en novembre, ils ont lancé deux appels à la grève.**

### Partisans et adversaires du plan

Le plan Juppé a ses partisans et ses adversaires, qui se sont déterminés dès le départ.

● **Partisans.** La CFDT et la Mutualité française ont été les soutiens les plus actifs de cette réforme, où elles ont retrouvé nombre de leurs propositions : rôle accru du Parlement ; extension à tous les revenus du financement de l'assurance-maladie, couverture universelle, etc. La CGC, l'Uniopss (établissements sanitaires et sociaux) et la Fédération des accidentés du travail (Fnath) ont aussi soutenu le plan. Ces cinq organisations se sont regroupées dans un « comité de vigilance » chargé de suivre l'application de la réforme et d'aiguillonner le gouvernement. MG-France (majoritaire chez les généralistes) est le seul syndicat de médecins libéraux à approuver la réforme, tandis que les organisations de praticiens hospitaliers se partagent entre défenseurs et adversaires.

● **Adversaires.** La CGT et FO, qui a été dépossédée de son pouvoir au sein de l'assurance-maladie, continuent de batailler contre la réforme. Trois syndicats de médecins (CSMF, FMF, SML), pourtant très proches de la majorité RPR-UDF, ne désarment pas depuis quelques mois, multipliant grèves, manifestations locales, pressions sur les élus et campagnes d'« information » auprès des assurés.

● **Partis politiques.** Le RPR et l'UDF soutiennent le gouvernement. A l'Assemblée nationale, cependant, lors du débat sur le projet de loi de financement de la « Sécu », l'aile la plus libérale de la majorité a jugé que ce texte ne garantissait pas un retour rapide à l'équilibre des comptes sociaux. Le PS reste embarrassé : certaines mesures du plan Juppé figurent dans son document d'orientation économique, et il concentre plutôt ses attaques sur le retard pris par la réforme, accusant le gouvernement de céder aux lobbies de la santé. Le PCF est contre la réforme, tandis que le Front national défend les éléments du corps médical les plus véhéments contre le plan Juppé.

# La presse médicale au cœur des batailles

**LES BOÎTES À LETTRES** des quelque cent quinze mille médecins sont bien remplies. Ils reçoivent chaque matin, le plus souvent gracieusement, une nombreuse documentation : prospectus, publicité, revues, journaux. Deux quotidiens leur sont consacrés : *Le Quotidien du médecin*, de Marie-Claude Tesson-Millet, et *Impact médecin quotidien* (groupe Bertelsmann). La presse médicale n'a pas toujours bonne réputation. On lui reproche sa complaisance et sa dépendance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique. Les débats sur la réforme de la Sécurité sociale montrent qu'elle a une vraie influence.

Pour Denis Jacquat, député (UDF) de Moselle, la presse médicale a joué *« un rôle moteur »* ; *« Ils sont très vite montés au créneau, ils étaient assez partiaux »*, estime-t-il. Richard Bouton, le président du syndicat MG-France, majoritaire chez les généralistes et favorable à la réforme de la Sécurité sociale, est plus virulent. *« La presse médicale*, dit-il, *est la principale source d'information des médecins, et quasiment tous les journaux ont été contre la réforme. C'est un véritable problème. »*

Le plus visé par les critiques est *Le Quotidien du médecin*, qui a le moins ménagé le gouvernement, dont il est pourtant proche. Philippe et Marie-Claude Tesson ne sont pas hostiles à la majorité, et le secrétaire général du groupe, Robert Toubon, est le frère du ministre de la justice. De quoi irriter davantage encore le gouvernement ! A l'annonce du plan Juppé, le journal titrait : « Le choc » et commentait : *« Toutes ces dispositions font bon marché de la liberté d'entreprendre et de la vocation médicale. On ne voit plus dans le médecin l'homme ou la femme qui soigne et guérit le malade, on voit quelqu'un qui coûte trop cher à la collectivité, comme s'il commettait un crime en gagnant sa vie. »* Le ton était donné. Le quotidien consacrera quatre pages par jour à la question, en donnant la parole aux partisans comme aux opposants, mais avec un net avantage à ces derniers.

En mars, le journal constatait, après les vives réactions des médecins lors d'un débat avec Jacques Barrot : « Le Quotidien, *loin d'attiser le feu comme parfois on lui en fait le reproche dans l'entourage du ministre, ne fait que refléter les sentiments de la plupart des praticiens. » « Le débat est chaud, les prises de position violentes, entre les médecins, entre les syndicats*, estime M^me^ Tesson. *On est le champ de bataille plus que le porte-drapeau. »*

Le directeur d'*Impact médecin*, Jean de Charron, refuse l'amalgame fait sur l'ensemble de la presse médicale. *« Le plan Juppé*, dit-il, *est une chance pour les médecins, la presse médicale, les pouvoirs publics et le système de protection sociale. »* Il estime que les sanctions financières contre les médecins sont discutables, mais, ajoute-t-il, *« ce n'est pas une raison pour être des pousse-au crime »*.

La presse médicale réunie voit d'un bon œil, en revanche, l'obligation pour les médecins de faire de la formation médicale continue. L'abonnement à certains journaux devrait permettre d'obtenir des points de formation continue et pourra ainsi devenir payant. Pour cette presse, donc, la réforme a aussi des vertus...

*Alain Salles*

# La dernière chance d'éviter la privatisation de l'assurance-maladie

ANALYSE

**ALAIN JUPPÉ** n'est pas prêt d'oublier ce moment de bonheur, rare dans la vie d'un premier ministre, plus rare encore au cours des dix-huit mois qu'il a passés à Matignon. Le 15 novembre 1995, tous les députés de la majorité applaudissaient, debout, la réforme du système de protection sociale qu'il venait de leur dévoiler. « Sa » réforme ! Etonnés de son ampleur, ils eurent le sentiment que le premier ministre ouvrait l'un des grands chantiers du septennat.

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, les parlementaires ne tarissaient pas d'éloges sur la volonté réformatrice du gouvernement. Tout aussi étonnés, les experts reconnaissaient, pour s'en féliciter ou s'en plaindre, que le premier ministre avait engagé un bouleversement sans précédent depuis la création de la « Sécu » par l'ordonnance du 4 octobre 1945.

Un an après, le plan Juppé, délesté de sa charge la plus explosive (la remise à plat des régimes spéciaux de retraite) après les grèves de décembre, est au milieu du gué. A l'endroit *« où le courant est le plus fort »*, constatait récemment Jacques Chirac, tout en invitant le premier ministre à poursuivre une réforme menacée par le corporatisme de certaines organisations de médecins, l'opposition de syndicats qui n'ont pas désarmé (CGT, FO) et une majorité RPR-UDF très divisée sur la maîtrise des dépenses de santé. A l'approche des élections législatives de 1998, elle est surtout menacée par le temps, qui risque d'émousser la bonne volonté et l'enthousiasme des plus chauds de ses partisans.

Dès le départ, M. Juppé a commis des erreurs qu'il paie maintenant au prix fort. Il s'est obstiné à mener de front la réforme de l'assurance-maladie et celle des régimes spéciaux de retraite (fonctionnaires, EDF, GDF, SNCF, etc.), alors que les meilleurs experts lui avaient conseillé d'ouvrir le dossier au préalable, en confiant à une commission le soin de « déminer » le terrain. Il a commis l'erreur, aussi, d'annoncer le retour des excédents dès 1997. A l'automne 1995, aucun expert ne croyait à un redressement si rapide, mais le ministère des finances réclamait un affichage volontariste, assure un ministre, qui regrettait que M. Chirac ne soit pas parvenu à briser la « dictature » de Bercy.

Cette promesse intenable – et non tenue – d'un retour à l'équilibre (reporté à 1999) fait maintenant douter du bien-fondé de la réforme. Enfin, le premier ministre a sous-estimé la lourdeur des procédures, le poids des structures, l'importance du choix des hommes, l'opposition des lobbies, juge un expert qui a été étroitement associé à l'élaboration du plan. A sa décharge, M. Juppé pouvait-il imaginer que le corps médical, clientèle électorale traditionnelle de la droite, s'opposerait à cet aggiornamento avec tant d'acharnement et de constance ?

### DÉFICITS ABYSSAUX

Toutes ces erreurs ont jeté une ombre au tableau de la réforme et pèsent encore sur son exécution, sans que ses adversaires aient d'autres arguments à avancer que la persistance de déficits abyssaux (80 milliards de francs en 1996-1997). Plus grave, sans doute : les Français n'en ont eu aucune retombées dans leur vie quotidienne. Que pèse la création d'un carnet de santé à côté de mesures aussi impopulaires que l'instauration du RDS (remboursement de la dette sociale), le gel des prestations familiales ou l'augmentation de la cotisation-maladie des retraités ?

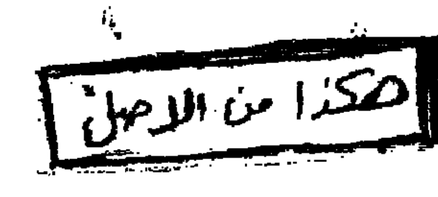
De fait, le plan Juppé ne s'est traduit que par des changements institutionnels. Certains, comme la révision de la Constitution destinée à donner aux députés et aux sénateurs un pouvoir de contrôle et de décision sur les dépenses sociales et la politique de santé, n'ont même pas été concluants : à l'Assemblée, le débat sur le premier projet de loi de financement (1 700 milliards de francs) a tourné à une bataille de « cognaquiers » et de patrons de casinos. Les députés se sont même payé le luxe d'alourdir de 700 millions de francs le déficit 1997 pour défendre quelques intérêts particuliers. Finalement, ils n'ont été que cent soixante-dix-huit (sur cinq cent soixante-dix-sept) à prendre part au vote, eux qui revendiquaient depuis des lustres le contrôle du système social. Le débat n'est guère plus élevé au Sénat *(lire page 9)*.

Aucune réforme n'est définitive. La « Sécu », soumise plus que toute autre institution aux aléas de la conjoncture économique, aura besoin d'ajustements permanents. Le plan Juppé donne un cadre, rigide et assez étatiste, qui n'interdit pas des expérimentations. Le succès de la réforme va se jouer, à moyen terme, sur l'évolution des formes de distribution de soins et les relations qu'elle permettra de nouer entre les payeurs (assurance-maladie, mutuelles, assurances), les consommateurs (assurés) et les ordonnateurs des dépenses (médecins). Tout reste à faire sur ce plan.

Les mois qui viennent s'annoncent difficiles. Les syndicats médicaux conservateurs ne désarment pas et entretiennent dans l'opinion l'idée que l'on va « rationner » les soins. Peut-on agiter un tel épouvantail dans un pays où la consommation médicale est l'une des plus élevée du monde (11 988 francs par habitant en 1995) ? La réforme, qui relève sur bien des points d'une inspiration « de gauche », suscite également des réactions de plus en plus critiques au sein de la majorité, où certains réclament une approche plus libérale, notamment à l'UDF.

Si elle échoue, c'est la porte ouverte à la privatisation de l'assurance-maladie, affirment de nombreux observateurs de droite comme de gauche. Certains assureurs parient-ils sur cet échec ? Depuis quelques semaines, ils donnent de la voix pour réclamer plus de concurrence dans le domaine de la santé. Après Jean-Claude Seys, président de MAAF-Assurances, c'est l'un des plus puissants patrons français, Claude Bébéar, président du groupe AXA, qui demande au gouvernement de laisser se créer, à côté du système actuel, des *« sécurités sociales privées »*. Ces propos rejoignent ceux d'Alain Madelin, proche de M. Bébéar, sur la nécessité de créer une véritable concurrence public-privé dans le secteur de la santé. Pour certains, l'après-plan Juppé a déjà commencé.

*Jean-Michel Bezat*



**Les pouvoirs de l'Etat et du Parlement sur l'assurance-maladie**

ÉTAT ET PARLEMENT

Hôpitaux publics | Cliniques privées | MÉDECINE DE VILLE | Etablissements médico-sociaux

NÉGOCIATIONS ÉTAT-CAISSES NATIONALES, convention d'objectif et de gestion. Les caisses s'engagent à faire respecter les enveloppes financières pour les soins des médecins libéraux

EN CAS D'ACCORD

NÉGOCIATIONS CAISSES-MÉDECINS sur les instruments pour maîtriser les dépenses et sur les honoraires

ACCORD adaptant la convention médicale

SI NON — L'Etat fixe par arrêté la provision éventuelle pour la revalorisation d'honoraires et les tarifs — ENTRÉE EN VIGUEUR DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ARRÊTÉ

SI OUI — REFUS DE L'ÉTAT ou ACCORD DE L'ÉTAT — ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ACCORD ÉTAT-CAISSE ET DE LA MODIFICATION ANNUELLE DE LA CONVENTION MÉDICALE

*Les décisions prises par l'Etat, le Parlement, les caisses et les médecins doivent entrer en application 65 jours au plus tard après la promulgation de la loi de financement de la Sécurité sociale.*

# Les revenus des stock-options seront soumis à la CSG

## Revirement de la majorité sur le financement de la Sécurité sociale

**LES STOCKS-OPTIONS** vont, finalement, participer au financement de la Sécurité sociale. Dans la matinée, jeudi 14 novembre, après d'âpres discussions au sein de la majorité et avec le gouvernement, la commission des affaires sociales du Sénat a adopté, à l'unanimité, gauche et droite confondues, un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale soumettant les revenus des stock-options à la nouvelle CSG ainsi qu'aux cotisations sociales traditionnelles. L'affaire a été bouclée mercredi soir à Matignon, lors d'un entretien entre le premier ministre Alain Juppé et les présidents des groupes de la majorité au Sénat.

Il s'agit d'un vrai revirement. La majorité sénatoriale était jusqu'alors très hostile à cette proposition, déjà formulée il y a quelques jours, par le président de la commission des affaires sociales, Jean-Pierre Fourcade (UDF, Hauts-de-Seine), après avoir été sensibilisée par l'AFEP, l'association patronale présidée par Ambroise Roux (*Le Monde* du 14 novembre) dont le forcing, aux dires des intéressés, a été intense. Ainsi, les sénateurs de la majorité, pour la plupart, s'étaient employés à enterrer toute mise à contribution sur ce terrain. Les stock-options sont des actions vendues à des conditions extrêmement privilégiées par une entreprise à ses hauts cadres et qui leur assurent généralement un très substantiel complément de rémunération lors de la revente.

Mercredi, pour respecter le subtil donnant-donnant sociologique imaginé par M. Fourcade – un exercice consistant à faire un geste envers les médecins tout en mettant davantage à contribution les cadres dirigeants d'entreprise –, la commission des affaires sociales avait, avec l'appui du conseiller social de Matignon, négocié un amendement de compromis. Celui-ci prévoyait de soumettre à l'ensemble des cotisations les indemnités de licenciement pour la part au-delà de six fois le plafond de la Sécurité sociale (soit au-delà de 80 000 francs environ).

### BAROUD D'HONNEUR

Avec l'accord de Jacques Barrot, les sénateurs adoptaient, dans l'après-midi, une disposition du rapporteur Charles Descours (RPR, Isère) provisionnant 300 millions de francs pour une réserve destinée à financer les dépenses éventuellement entraînées par des mesures de santé publique imprévues ou par des campagnes de prévention, décidées par les pouvoirs publics. Cette dépense devait être financée par les recettes supplémentaires obtenues grâce à la taxation des indemnités de licenciement. Toutefois, au fur et à mesure de la séance, la majorité sénatoriale se divisait. Par deux fois, en début et en milieu de soirée, l'examen de l'amendement « indemnités licenciement » était réservé.

*« Les sénateurs craignaient que cette disposition ne touche des cadres qui n'abusent pas. Finalement, entre ceux qui gagnent de l'argent parce que leur contrat de travail est rompu et ceux qui en gagnent sur des opérations spéculatives, la majorité a fini par basculer en faveur des premiers »*, explique-t-on à la commission des affaires sociales.

Quant aux turfistes, brasseurs et casinotiers, leurs défenseurs se sont livrés, mercredi soir, à un ultime baroud d'honneur. Le PMU a ouvert la donne, par la voix d'Ambroise Dupont (RI, Calvados). Alors que les députés avaient abaissé de 35 % à 28 % des sommes engagées sur les paris le prélèvement opéré sur les courses de chevaux, M. Dupont a proposé de le réduire encore à 20 %. *« Il ne faudrait pas que la taxe asphyxie l'activité »*, a-t-il plaidé, en soulignant que *« le PMU n'est pas un jeu comme les autres »*. Peine perdue. M. Barrot a renvoyé ce débat à la loi de finances. La main est, alors, revenue aux casinos. Rapporteur de la commission des finances, Jacques Oudin (RPR, Vendée) a défendu un amendement visant à abaisser de 10 % à 8 % le taux de la contribution instituée à partir de 10 000 francs de gains. Rien n'y a fait. Le ministre a simplement promis de reconsidérer *« la situation de tel ou tel petit établissement »*.

Restaient les alcools. Sans doute las à l'idée de devoir affronter cet éternel morceau de bravoure au Sénat, M. Barrot s'est éclipsé, laissant officier Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé. Joliment introduite par Ivan Renar, sénateur communiste du Nord – *« La meilleure des bières, c'est celle qu'on boit à la pression »* –, la discussion a donné lieu à un affrontement entre les défenseurs des brasseurs et un porte-parole du monde viticole, Roland Courteau (PS, Aude). Mais la bataille a tourné court.

***Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon***

# De la révision de la Constitution à l'introduction du carnet de santé

## Une réforme largement engagée, mais dont la mise en œuvre est loin d'être achevée

**LA DESCRIPTION** du plan Juppé ressemble à un inventaire à la Prévert. Qu'y a-t-il de commun entre la réforme de la Constitution et la création du carnet de santé ? Responsabiliser l'ensemble des acteurs du système de santé, depuis les politiques jusqu'aux consommateurs de soins, répond le gouvernement. Le plan Juppé s'est traduit par une loi constitutionnelle, une loi organique, cinq ordonnances et une soixantaine de décrets, dont une quarantaine ont été ou seront prochainement publiés au *Journal officiel*.

● **INSTITUTIONS** : la Constitution a été réformée, en février 1996, pour conférer au Parlement le pouvoir de définir la politique de santé et de fixer l'enveloppe financière qui lui est consacrée (600 milliards de francs en 1997).

Cinq ordonnances ont été prises. L'une a créé, Le 24 janvier 1996, la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et le RDS destiné à l'alimenter (0,5 % sur tous les revenus), tandis qu'une autre instaurait des mesures financières d'urgence pour limiter le déficit. Trois autres ont été adoptées, le 24 avril : la première modifie en profondeur la composition des conseils d'administration des caisses ; la deuxième renforce les mécanismes de maîtrise des dépenses de médecine de ville ; la troisième transfère à des agences régionales la tutelle que les préfets exerçaient jusqu'à présent sur les hôpitaux.

● **FINANCEMENT** : le RDS a été prélevé à partir de février 1996 pour rembourser, sur treize ans, les 250 milliards de francs de la dette sociale accumulée entre 1992 et 1996. A partir du 1er janvier 1997, les salariés vont payer 1,3 point de cotisation-maladie en moins (6,80 % actuellement) et, en contrepartie, 1 point de CSG supplémentaire. Le gouvernement estime que cette opération se traduira par un gain de pouvoir d'achat de 0,45 % pour les salariés.

Portée à 3,4 %, la CSG nouvelle sera prélevée sur presque tous les revenus (hors minima sociaux et livrets d'épargne populaire). Une partie de la CSG financera des dépenses de santé, mais il ne s'agit pas, à proprement parler, de la « cotisation maladie universelle » annoncée par Alain Juppé. En revanche, contrairement à son engagement, il n'a pas modifié l'assiette des cotisations des entreprises pour qu'elles ne reposent plus sur la seule masse salariale ; un groupe de travail planche sur le sujet.

Dès 1996, la cotisation-maladie des retraités imposables et des chômeurs indemnisés au-dessus du Smic a été relevée de 1,2 %. Elle augmentera de 0,2 % le 1er janvier 1997, et non de 1,2 % comme il était initialement prévu. Les retraités vont devoir payer un point de CSG supplémentaire alors que leur cotisation maladie, moins élevée que celle des actifs, ne diminuera pas.

● **GESTION DES CAISSES** : le gouvernement a renforcé la place du patronat dans les conseils d'administration des caisses (maladie, retraite, famille, Urssaf), qui ont été renouvelés entre juillet et novembre. Il a désormais autant de sièges que les syndicats. Les représentants des salariés ne seront plus élus, mais désignés par les syndicats. Le nombre de personnalités qualifiées nommées par l'Etat a été accru. Créé auprès de chaque caisse nationale et présidé par un parlementaire, un conseil de surveillance s'assurera que le « contrat de gestion » passé chaque année entre l'Etat et les caisses est bien respecté.

● **ASSURANCE-MALADIE** : le cœur de la réforme est loin d'être achevé. Un projet de loi instituant une *« assurance-maladie universelle »* – plusieurs centaines de milliers de personnes n'ont aucune couverture – sera soumis au Parlement début 1997, a récemment confirmé M. Juppé. Une *« conférence nationale de santé »*, composée de professionnels doit définir chaque année les priorités sanitaires du pays avant le vote de la loi de financement par le Parlement. La Cour des comptes est désormais chargée d'établir chaque année un rapport sur la situation financière des régimes.

● **MÉDECINE DE VILLE** : c'est le point le plus sensible de la réforme, qui prévoit un dispositif de maîtrise des dépenses d'assurance-maladie. D'ici à la fin de l'année, les assurés sociaux de plus de 16 ans recevront un carnet de santé. Il permettra d'assurer un meilleur suivi des patients tout en évitant consultations et examens inutiles. L'assuré pourra refuser que les médecins y inscrivent certaines données. En 1999, une carte à puce remplacera la carte d'assuré social et le carnet de santé en papier.

Les médecins devront respecter un taux d'évolution des dépenses d'assurance-maladie fixé par l'Etat (1,3 % en 1997 ; 2,1 % en 1996). En cas de dérapage, ils reverseront tout ou partie du dépassement. Le principe de ces pénalités financières va être fixé par décret, les caisses et les syndicats médicaux devant en définir les modalités pratiques avant le 28 novembre. Les praticiens devront obligatoirement informatiser leurs cabinets d'ici à fin 1998.

La formation médicale continue devient obligatoire, mais cette réforme n'est pas encore mise au point. Pour inciter 6 000 médecins à cesser leur activité à partir de 56 ans, gouvernement et caisses vont mettre au point un dispositif de préretraite. Le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, attend des partenaires sociaux (médecins, caisses, mutuelles, assurances...) des projets de *« filières de soins »* dans lesquelles le patient, inscrit chez un généraliste de son choix, sera suivi de manière plus systématique mais n'aura plus d'accès direct aux spécialistes.

● **MÉDICAMENT** : le gouvernement veut encourager la prescription des génériques, médicaments vendus moins cher car leur brevet est tombé dans le domaine public. Un décret a été pris, qui permet la comparaison des molécules. L'Agence du médicament va établir la liste de tous les génériques disponibles en France. Un groupe de travail (Etat, caisses, pharmaciens) étudie le droit pour les pharmaciens de substituer à un produit prescrit pas le médecin un équivalent moins coûteux.

● **HÔPITAL** : vingt-quatre « agences de l'hospitalisation » (une par région) seront chargées de répartir l'enveloppe régionale de crédits octroyée par l'Etat entre les structures publiques et privées. Elles passeront des contrats avec les établissements et auront la mission de fermer ou de reconvertir des lits, des services, voire des hôpitaux. Les directeurs des agences ont été nommés fin août en conseil des ministres. Ces structures ne seront pas opérationnelles avant plusieurs mois.

Des représentants des usagers vont faire leur entrée dans les conseils d'administration des hôpitaux. Contrairement à ce que M. Juppé envisageait à l'origine, le maire reste, de droit, président du conseil d'administration. Une « Agence nationale d'évaluation et d'accréditation en santé » sera prochainement créée pour élaborer des *« références médicales opposables »* destinées aux médecins de ville et aux hospitaliers, évaluer les services et, à terme, les accréditer (ou non) sur la base de critères de qualité et de coût.

● **RETRAITE** : M. Juppé avait annoncé, le 15 novembre 1995, la création d'un système d'épargne-retraite facultatif. Le gouvernement a repris une proposition de loi UDF, qui doit être débattue en première lecture à l'Assemblée nationale le 21 septembre. Ce texte prévoit, pour les 14 millions de salariés du privé, la possibilité de souscrire à des *« plans d'épargne-retraite »* qui leur permettraient, au moment de la retraite, de toucher une rente viagère.

***J.-M. B.***

# Deux échecs : la politique familiale et les régimes spéciaux de retraites

**DEUX RÉFORMES** repoussées *sine die* illustrent les difficultés auxquelles s'est heurté Alain Juppé dans l'application de son plan : les retraites et la politique en faveur de la famille.

*« Au nom de la justice, nous engagerons la réforme des régimes spéciaux de retraite »*, avait annoncé le premier ministre le 15 novembre 1995 devant les députés, ignorant que ce serait le principal détonateur de l'explosion sociale. De replis en reculades, le gouvernement a abandonné ce projet. Le premier ministre voulait aligner les régimes des fonctionnaires et des agents des entreprises publiques sur celui des salariés du privé, en portant de 37,5 ans à 40 ans la durée de cotisation et en créant une caisse de retraite pour les agents de l'Etat.

Un expert proche du gouvernement raconte qu'il avait *« conseillé de constituer d'abord une commission »*, sans définir d'orientations trop précises. En vain. A contre-courant de ce projet, l'Etat patron et des entreprises comme la RATP, EDF ou GDF signent aujourd'hui des accords pour inciter leurs agents à partir en préretraite dès qu'ils ont 37,5 années de cotisation. M. Juppé s'est également heurté aux associations dès qu'il a annoncé sa décision de *« soumettre à l'impôt sur le revenu »* les allocations familiales. Il précisait pourtant que cette réforme devait s'accompagner d'une révision du barème de l'impôt sur le revenu, de mesures spécifiques pour les familles modestes ou nombreuses et de l'affectation du produit de la fiscalisation (6 milliards) à la branche famille. Le 6 mai, lors de la réunion de la conférence nationale de la famille, il précisait qu' *« il ne s'agissait pas d'imposer, mais de proposer »*. Un nouveau sommet sur la famille doit se tenir fin 1996 ou début 1997 : il est peu probable, face aux objections de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et de la CFTC, qu'il remette cette réforme à l'ordre du jour.

***J.-M. B.***

# Quatre textes soumis au vote des militants du PS

**LIONEL JOSPIN** s'engage sur le projet économique du Parti socialiste, soumis au vote des adhérents, en adressant une lettre aux militants publiée dans *Vendredi* du 15 novembre. Les militants socialistes auront à se prononcer entre quatre textes : celui adopté par le conseil national du 9 novembre, et trois textes qualifiés par M. Jospin de « *contradictoires* » : un de la Gauche socialiste, un de Partages et un de Changer. Le premier secrétaire du PS souligne qu'il tenait à cette « *cohérence* » de la démarche. « *Il ne sera donc pas possible de voter une chose et son contraire* », écrit-il.

Mercredi 13 novembre, le bureau national du PS a ratifié la procédure de vote. Il y a eu deux votes contre émanant de la Gauche socialiste et trois abstentions (Henri Emmanuelli, Jean Glavany et Jean-Pierre Masseret). Les amendements de Michel Rocard sur le temps de travail, de M. Emmanuelli sur « *le réalisme monétaire* » et de Partages sur le contrat individuel de société seront publiés « *pour information* » dans *Vendredi*.

# La gauche tente de reprendre la mairie de Fleury-les-Aubrais

**LES HABITANTS** de Fleury-les-Aubrais (Loiret) retournent aux urnes le 17 novembre, à la suite de l'annulation des élections municipales des 11 et 18 juin 1995 par le Conseil d'Etat. La liste de droite conduite par Pierre Bauchet (UDF-CDS) l'avait alors emporté avec un écart de seize voix sur la liste sortante menée par Alain Romero (PCF) et sur une liste divers gauche, mais le Conseil d'Etat a estimé qu'un tract diffusé hors délais par la droite a pu fausser les résultats.

Trois listes iront à la bataille. Le Front national est absent du scrutin. A la tête d'une liste d'union de la gauche, le PCF va tenter de reprendre un de ses bastions. Le succès de Pierre Bauchet en 1995 avait été facilité par le maintien au second tour d'une deuxième liste de gauche et écologiste, conduite par Gilles Orselly. M. Orselly a aujourd'hui intégré la liste d'union de la gauche. Une liste conduite par Alain Lambert, adjoint sous une ancienne municipalité communiste, risque de compliquer la reconquête de la gauche.

## DÉPÊCHES

■ **CORSE : le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin, a réagi,** mercredi 13 novembre, aux critiques suscitées, notamment dans les rangs du patronat local, par le projet de zone franche adopté le jour-même par le conseil des ministres (*Le Monde* du 14 novembre). « *L'Assemblée corse et les forces syndicales et patronales corses demandent beaucoup plus, et le Conseil d'Etat nous met en garde de ne pas en faire trop pour ne pas créer un déséquilibre par rapport aux autres régions françaises* », a-t-il ajouté en référence à l'avis négatif émis par ce dernier.

■ **DÉMÉNAGEMENT : le Parti socialiste va quitter** pendant cinq mois, de décembre à avril, son siège de la rue de Solférino pour s'installer au 73, rue de Vaugirard, dans le VIe arrondissement de Paris. Durant cette période, il va effectuer des travaux d'aménagement de son siège pour un coût de 20 millions de francs, dont il autofinancera 15 millions.

■ **ANNULATION : l'élection municipale du Barcarès (Pyrénées-Orientales)**, dont le maire est Alain Ferrand (RPR), a été annulée, mercredi 13 novembre, par le Conseil d'Etat. De nouvelles élections seront organisées dans un délai de deux mois. L'ancien premier magistrat de la ville, Claude Got (div. g.), avait contesté l'élection des 11 et 18 juin 1995, acquise avec dix-neuf voix d'écart. Son adversaire reprochait à M. Ferrand l'organisation d'une paëlla géante qui avait constitué, selon lui, une « *pression électorale* ».

■ **PARIS : le commissaire du gouvernement a conclu,** le 13 novembre, devant le Conseil d'Etat, à l'annulation du jugement du tribunal administratif de Paris qui avait prononcé en décembre 1995 l'invalidation et l'inéligibilité de Pierre-Christian Taittinger, maire RPR du XVIe arrondissement. Il a estimé qu'un don illégal de 26 000 francs en provenance d'une personne morale n'était pas de nature à entraîner l'inéligibilité de M. Taittinger dont la liste avait obtenu 16 000 voix de plus que la suivante.

■ **RÉFORME DE L'ETAT : le premier ministre a publié une circulaire** « *relative au paiement rapide des sommes dues par l'Etat et certains de ses établissements publics, au titre des achats publics* », au *Journal officiel* du 8 novembre. Ce texte instaure une procédure d'urgence pour que l'administration paie rapidement les sommes dues aux entreprises.

# Le RPR et le PR ont été largement déficitaires, contrairement au FN, en 1995

## Les comptes des partis confirment leurs difficultés à se passer des aides des entreprises

**La Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques a publié, mercredi 13 novembre, au *Journal officiel*, les comptes des partis pour 1995. La Constitution prévoyant que les partis « *se forment et excercent leur activité librement* », cette commission ne dispose pas de pouvoirs d'investigation sur les documents qui lui sont fournis. Ils doivent, toutefois, respecter un plan comptable.**

*L'INTERDICTION du financement des partis politiques et des campagnes électorales par les entreprises ont eu des répercussions très variables sur les comptes des formations politiques pour 1995*, tels qu'ils sont publiés au *Journal officiel* daté 11, 12, et 13 novembre, par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP).

Parmi les 161 partis répertoriés (contre 138 en 1994), certains arborent des déficits records, comme le RPR (47,1 millions de francs) et le Parti républicain (33,7 millions), d'autres de confortables excédents, en tête desquels le Front national (13,3 millions).

*Depuis 1991, la loi impose aux* partis politiques qui bénéficient d'une aide de l'Etat, ou qui recueillent des dons par l'intermédiaire d'un mandataire financier, *de déposer leurs comptes*, certifiés, auprès de cette commission.

Sur les 161 partis astreints cette année à cette obligation, 130 l'ont fait dans les délais, et 128 ont été *jugés conformes. La commission* ne dispose que de pouvoirs restreints, puisqu'elle n'est pas habilitée à conduire des investigations ou à exercer un contrôle sur les « *opérations retracées dans les documents comptables* » qui lui sont remis. Comme, en outre, les comptes des partis font l'objet d'une simple « *publication sommaire* », il est parfois difficile d'en faire une lecture très éclairante.

Les comptes de 1995 présentent cependant un intérêt particulier : à compter du 22 janvier, et pour la première année, les partis n'avaient plus le droit de recueillir *des fonds auprès des entreprises*. Même si l'aide de l'Etat était déjà, et de loin, la première ressource des formations qui en bénéficient, les financements d'entreprises *constituaient, en 1994, une part* très importante de leurs ressources.

### RÉPERCUSSIONS INÉGALES

*Le RPR déclarait 46 millions de* dons d'entreprises (15,7 % de ses recettes), suivi par le PS (39 millions), le PR (22 millions) et le PC (15 millions). A l'inverse, le Front *national affichait moins de* 400 000 francs de dons.

La suppression de cette manne a eu des répercussions inégales. Le RPR en a d'autant plus pâti *qu'il n'a pas réduit ses dépenses* (308 millions). Pour limiter à 34,5 millions l'augmentation de ses pertes, le parti chiraquien, confronté par ailleurs à une *baisse des cotisations (–5 millions)* et des dons des particuliers (–6 millions) a bénéficié d'une hausse de 17 millions de sa ligne « autres produits ». Par ailleurs aux prises avec la justice pour son financement passé, le Parti républicain est la seconde victime de l'interdiction des dons des entreprises : son déficit (33,73 millions) dépasse la moitié de ses ressources.

Face à la disparition de 38 millions de dons d'entreprises, le PS a choisi de suivre une cure drastique. Il affiche des dépenses en baisse de près de 52 millions (–21 %), performance obtenue grâce à la disparition de 78 millions des postes « *autres charges externes* » et « *autres charges d'exploitation* ». Et si les « *autres produits* » et les « *produits d'exploitation* » diminuent de 18 millions, le parti de Lionel Jospin a pu compter sur une augmentation des cotisations des élus, des dons *des particuliers et du produit des* manifestations et colloques. Il réussit à finir l'exercice en excédent d'un million de francs.

Le PCF, qui était pourtant un consommateur non négligeable de dons de personnes morales, parvient à maintenir un budget élevé (120 millions) et en équilibre. L'augmentation de la ligne « *produits exceptionnels* » et l'apparition de « *reprises sur provisions et amortissements* » de 10 millions le lui permettent.

La bonne santé électorale du Front national se retrouve dans ses comptes : peu tributaire des dons d'entreprises en 1994, il augmente, en 1995 ses dépenses (+ 8,6 millions), et son excédent (13,3 millions), bien que ses comptes fassent état d'une baisse des cotisations de ses adhérents de 2 millions et de la contribution de ses élus de plus de 4 millions.

Les comptes réservent parfois des surprises. On apprend ainsi que, loin de se résumer à un parti d'élus, le Centre national des indépendants et paysans (CNI) dispose d'adhérents nombreux et fidèles, dont les cotisations (4,4 millions) financent plus de la moitié des dépenses.

On notera également que le Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers, affiche des dons de particuliers d'un montant de plus de 10 millions de francs, soit deux fois plus que le PS, autant que le FN, et près de la moitié du RPR, champion de cette catégorie. Précisons enfin que, parmi les cinq comptes jugés non conformes par la CCFP, figure celui de Chasse, pêche, nature et traditions.

*Cécile Chambraud*

### *Une aide pour les partis « émergents »*

**Les lois sur le financement de la vie politique recellent de multiples possibilités. Certaines formations politiques savent mieux en tirer parti que d'autres. C'est le cas du Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers, et de la Ligue communiste révolutionnaire, qui vont obtenir, pour 1996, un financement de l'Etat de 2 millions de francs.**

**Dans le but d'aider les partis « émergents », qui n'ont pas droit à la dotation publique réservée aux formations qui ont présenté des candidats dans au moins cinquante circonscriptions aux élections législatives précédentes, une disposition législative, votée en janvier 1995, prévoit que les partis qui ont perçu, au cours de l'année, des dons d'au moins 10 000 personnes, dont 500 élus, répartis dans au moins trente départements, pour un montant global d'au moins 1 million de francs, reçoivent cette aide de l'Etat. Seules ces deux formations, parmi celles qui ont fait les démarches nécessaires, ont satisfait à ces critères.**

# Nouvelle nuit de troubles à Cayenne

*TREIZE PERSONNES ont été* interpellées, jeudi 14 novembre, à la suite d'une nouvelle nuit de trouble à Cayenne. Ces incidents sont intervenus après les déclarations de Jacques Chirac, *mercredi 13*. Au conseil des ministres, le chef de l'Etat, cité par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, a « *insisté pour qu'une attention particulière soit apportée par le gouvernement à la solution du problème qui avait été le détonateur de cette crise, et qui étaient les revendications des lycéens de Cayenne* ».

M. Chirac a demandé à François Bayrou, ministre de l'éducation, et à Jean-Jacques de Peretti, ministre de l'outre-mer, « *qui vont se rendre prochainement à Cayenne, de veiller à ce que ces revendications soient satisfaites* ».

Mercredi, Cayenne a vécu au ralenti, pour cause de grève générale. Les commerces du centre-ville sont restés fermés, comme la majorité *des administrations, parfois par* crainte d'éventuels débordements de la manifestation de soutien aux lycéens en grève, organisée, le même jour, par l'Union des travailleurs guyanais.

### VISITE EN PRÉPARATION

En fin de soirée, selon notre correspondant en Guyane, le préfet ne disposait d'aucun chiffre de participation à la grève générale. A Paris, le ministère de l'outre-mer semblait regretter que plusieurs ministres de pays arabes aient dû renoncer à assister au lancement de la fusée Ariane, en raison du blocage de l'aéroport de Cayenne-Rochambeau et de la suspension des vols d'Air France.

Les lycéens, à l'origine de la crise, ont annoncé que, suite aux déclarations de M. Chirac, ils allaient faire le point, jeudi 14, avec leurs proviseurs. Mercredi soir, le préfet a annoncé qu'un inspecteur général de *l'éducation nationale se rendrait en* Guyane, dès la semaine prochaine, pour préparer la visite, début décembre, des ministres de l'éducation nationale et de l'outre-mer.

« *Je suis confiant dans le retour au calme, mais reste à accomplir un travail colossal en matière de développement économique* », a déclaré au *Monde* Jean-Jacques de Peretti. Après l'attaque d'une armurerie et les scènes de violence qui ont vu, notamment, deux gendarmes blessés par balles, le ministre délégué à l'outre-mer met en cause des « *casseurs* » qui ont profité du mouvement de protestation des lycéens ainsi que la mouvance indépendantiste, jusqu'ici peu active. A mots couverts, M. de Peretti juge sévèrement la classe politique locale, dont plusieurs représentants sont compromis dans des affaires de trafics d'influence.

Ce sentiment est partagé par Christiane Taubira-Delannon, député (RL) de Guyane et parlementaire européen, actuellement en métropole, qui dénonce « *l'incommunicabilité entre les élèves et les autorités* ». Sensible, dans sa jeunesse, aux thèses indépendantistes, Mme Taubira-Delannon estime que certains médias locaux relevant de cette mouvance ont une responsabilité dans la dérive des manifestations.

*J.-L. S.*

# M. Jospin appelle la gauche à « ne pas disperser » ses voix à Dreux

**DREUX**
*de notre envoyée spéciale*

Moment symbolique, mercredi *13 novembre, pour les socialistes* de Dreux (Eure-et-Loir) : Lionel Jospin traverse la Grande-Rue, artère principale de la ville, pour aller serrer la main du patron de la Brasserie des fontaines, Jacques Duval, qui avait été exclu du PS en 1989.

Avant que celui-ci refuse pour motif personnel, les socialistes avaient envisagé, dans un esprit de *réconciliation, en faire leur tête de* liste. Venu soutenir la liste « Dreux, rassemblée avec la gauche », menée par le socialiste Maurice Ravanne, le premier secrétaire du PS a *insisté*, lors d'une conférence de presse, sur la nécessité de cette union pour « *être un des deux premiers au premier tour* ».

« *Il ne faut pas disperser les voix de gauche* », a souligné M. Jospin, en regrettant la présence de deux listes d'extrême gauche. C'est « *le droit de ces mouvements* », mais ce n'était « *pas opportun* », a-t-il déclaré, avant d'inviter les Drouais à « *un vote utile dès le premier tour* ». Pour M. Jospin, cette élection doit être l'occasion de « *sanctionner le gouvernement* », en votant contre Gérard Hamel, maire sortant et député RPR.

Interrogé sur l'attitude du PS au second tour, en cas d'absence de la gauche, et la possibilité d'un « front républicain », M. Jospin n'a retenu que le cas de figure où le PS serait dans les deux premiers, devant la liste de M. Hamel. Ce sera alors, a-t-il ajouté, « *l'occasion de tester l'esprit républicain* » de M. Hamel.

Au même moment, à l'Assemblée nationale, Eric Raoult, ministre délégué à la ville, affirmait qu'il y avait un « *défi républicain à relever* » le 17 novembre à Dreux. « *Dimanche, nous serons tous Drouais, et nous souhaitons à Dreux le sourire de Marianne et le rictus de Marie-France* », a-t-il ajouté, en faisant allusion à Marie-France Stirbois qui mène la liste d'extrême droite.

*Christiane Chombeau*

**ÉDUCATION** **L'Assemblée nationale a entamé, jeudi 14 novembre, la discussion du projet de *budget* de l'éducation nationale, premier budget de l'Etat. Pour la première fois depuis cinquante ans, il prévoit la suppression de près de 5 000 postes dans le primaire et le secondaire, justifiées par la diminution du nombre d'élèves. ● Ce budget marque un nouveau virage dans la politique d'embauche du ministère de l'éducation nationale. Après la crise de recrutement du milieu des années 1980, des milliers de postes ont été créés au début des années 1990. Cet âge d'or semble désormais terminé. ● Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) font face à un afflux de candidats : leur nombre a pratiquement triplé en cinq ans. En réponse, les directeurs d'IUFM mettent progressivement en place des critères de sélection de plus en plus sévères.**

# L'âge d'or du recrutement des enseignants est bel et bien terminé

## Le budget 1997 de l'éducation nationale, examiné par les députés jeudi 14 novembre, prévoit la suppression de 5 000 postes dans le primaire et le secondaire. Après les embauches massives du début des années 90, un nouveau tournant s'amorce sous le signe de la rigueur

**FRANÇOIS BAYROU** défend pour la quatrième fois le budget de l'éducation nationale, dont l'examen a commencé, jeudi 14 novembre, à l'Assemblée nationale. Au fil des ans, l'exercice a peut-être gagné en familiarité pour le ministre, mais il n'a pas perdu en difficulté. En 1997, pour la première fois depuis cinquante ans, la loi de finances affichera des suppressions de postes d'enseignants. *La rue de Grenelle les justifie* par la diminution du nombre d'élèves et fait valoir dans le même temps son effort pour l'enseignement supérieur, soit 2 700 créations de postes.

L'effet n'en demeure pas moins fort. L'an prochain, l'école aura perdu 4 965 emplois. Dans le premier degré, ces suppressions portent sur 1 700 emplois de professeurs des écoles stagiaires, 700 d'instituteurs et 380 d'élèves préparant le concours de recrutement en IUFM (Institut universitaire de formation des maîtres). Dans le second degré, 200 emplois d'agrégés, 200 de certifiés, 715 de stagiaires, 60 de professeurs de lycées professionnels et 1 010 emplois d'assistants étrangers seront supprimés. Davantage qu'un discours, ces chiffres devraient parler aux étudiants, qui se pressent en rangs toujours plus serrés aux portes des *IUFM*, ou des universités, pour passer les concours de recrutement d'enseignants.

### L'HEURE DU REPLI

Ces candidats auront remarqué un autre signal. La suppression progressive des aides *« créées pour inciter les jeunes à embrasser la carrière d'enseignant »*, comme le note le rapport de la commission des finances de l'Assemblée, montre assez bien que l'heure est au repli. Le nombre de bénéficiaires de l'allocation d'IUFM, dont le montant est passé de 70 000 francs par an à 60 000 francs l'an dernier, se réduit comme une peau de chagrin ; les allocations de prérecrutement disparaissent en 1997 ; l'indemnité de première affectation sera bientôt un souvenir. Cette politique a des conséquences à long terme. Pour ceux qui douteraient encore que l'éducation nationale referme brutalement les bras qu'elle avait grands ouverts, il suffira d'examiner le nombre de postes mis aux concours. En augmentation constante depuis la fin des années 80, puis stabilisés à 33 000 de 1993 à 1995, ils ont diminué de 7,1 % en 1996.

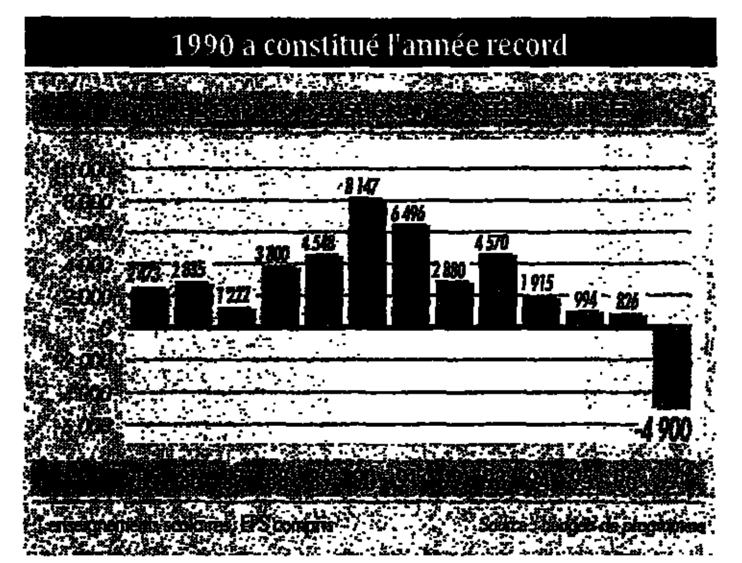
L'« affaire » des listes complémentaires, survenue à la fin du mois d'août, a, plus que tout, marqué les esprits. Sans crier gare, le ministère a refusé aux candidats inscrits sur ces listes leur admission définitive aux concours lorsque des *candidats* de la liste principale se désistaient. Cette pratique était pourtant si bien ancrée dans les moeurs, que les statistiques officielles font état depuis dix ans du nombre d'inscrits sur listes complémentaires et du nombre de candidats finalement retenus. L'an dernier, ces chiffres s'élevaient respectivement à 4 958 et 2 360. L'affaire s'est conclue le 31 octobre par l'admission des candidats, mais il aura tout de même fallu une forte pression syndicale, politique – et le début d'une grève de la faim pour quatre d'entre eux.

Le message est limpide. Gilles Carrez (RPR, Val-de-Marne), le souligne : *« Il est clair que cette baisse des recrutements devra être poursuivie »*, écrit le rapporteur du budget. Il ajoute néanmoins qu'il faudra *« tenir compte du fait que les étudiants ont engagé des formations »* en ayant *« le souci d'éviter les effets d'accordéon connus par le passé »*. C'est bien là que le bât blesse. Pressé par Bercy, le ministère de l'éducation nationale multiplie les efforts pour diminuer le nombre de fonctionnaires.

### LE TEMPS DU « SANG NEUF »

L'époque où les campagnes de recrutement rivalisaient de séduction pour appâter l'étudiant – joliment qualifié de *« sang neuf »*, par opposition aux auxiliaires qui passaient les concours internes – n'est pourtant pas si loin. Celle de 1992, « pensée » par une agence de communication, reposait sur une importante campagne d'affiches, où l'on voyait *« une femme à la quarantaine sereine et trois jeunes gens »* qui proposaient de parler du *« plaisir d'enseigner »*. On disait *« Profession, professeur, un beau métier, un grand métier »*.

C'était au temps de la crise du recrutement. Une fois diagnostiquée, car peu d'experts virent venir la formidable demande sociale d'éducation accrochée au slogan des *« 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat »*, les ministres mirent les bouchées doubles : début de prévisions dignes de ce nom sous René Monory ; revalorisation des salaires ; créations de primes ; recrutement au niveau de la licence *pour tous les enseignants* ; mise en place des IUFM sous Lionel Jospin... Mais aussi embauche massive de travailleurs précaires comme les maîtres-auxiliaires pour faire face à la demande.




M. Bayrou a justifié les suppressions de postes dans l'enseignement primaire et secondaire par la diminution du nombre d'élèves.

En moins de dix ans, le retournement de situation est total. Les « maîtres-aux' », dont le nombre a considérablement diminué, sont au chômage ou titularisés (1 000 allocations de première année d'IUFM sont maintenues pour les « MA » qui préparent un concours), tandis que les conditions de travail des enseignants débutants se sont « précarisées ». Le nombre de titulaires académiques, qui ne disposent pas d'un poste fixe, a explosé. De jeunes profs attendent chez eux que le rectorat les appelle, ou acceptent de ne pas enseigner dans leur discipline, voire prennent un poste de documentation. Les académies et les disciplines déficitaires deviennent l'exception.

En raison du veto du ministère des finances, qui répugne à s'engager sur la durée, le ministère de l'éducation nationale n'est jamais parvenu à publier un plan pluri-annuel de recrutement, qui aurait permis d'éviter les à-coups dans sa politique d'embauche. La loi de programmation, votée en 1995, n'a pas pu en tenir lieu, battue en brèche par le principe de l'annualité budgétaire. Seul le document de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) intitulé *Projection du système éducatif, ralentissements ?* (*Education et Formations*, nº 47, octobre 1996), qui paraît cette année pour la cinquième fois, permet de se faire une idée de l'avenir.

Dans le premier degré, en raison de la pyramide des âges, les départs à la retraite vont s'accélérer dans quelques années : de 1998 à 2005, il faudra remplacer environ 16 250 enseignants par an. Dans le second degré, pour la même période, il en faudra 12 150 par an, avec des besoins plus marqués en sciences et en langues vivantes. *« On peut estimer à 38 % la proportion des titulaires en activité en 1994-1995 qui partiront d'ici 2005 »*, écrit la DEP. Même si la baisse des effectifs d'élèves se poursuit, comme cela semble devoir être le cas, ces données n'annoncent-elles pas un nouveau « coup d'accordéon » ?

*Béatrice Gurrey*

## *Le supérieur échappe à la diète*

**En regard des 4 900 suppressions de postes dans le secteur scolaire, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, fait valoir les 2 700 créations obtenues en faveur de l'enseignement supérieur. Même si les syndicats estiment ce chiffre notoirement insuffisant, cette augmentation accompagne le plan d'urgence et de rattrapage en faveur des universités adopté en décembre 1995. Au total, il est prévu de recruter 910 enseignants-chercheurs, dont 206 professeurs d'université, 438 professeurs agrégés du second degré (PRAG), 100 professeurs certifiés, 40 professeurs associés à mi-temps (PAST) et 12 emplois d'enseignants provenant des Ecoles normales supérieures. S'y ajoutent 1 000 *emplois de personnels non enseignants (ATOSS) et 200 postes* dans les bibliothèques. *Le recrutement dans le supérieur n'a cessé de* croître depuis le début des années 90. Après une augmentation de 3 010 postes en 1991, 2 700 en 1992 et 3 679 en 1993, ce mouvement *avait été freiné en 1994 et en 1995 avec 1 050 et 1 150 créations.***

## *Lettres d'un premier poste dans les Ardennes*

*« CHER N. Jusqu'à présent plutôt loup dans l'âme, je me sens méchamment chien ces jours-ci. Fonctionnaire en laisse, attaché à R. Affreuse niche ! Contrairement à celui de la fable* [Le Chien et le Loup, de La Fontaine, NDLR], *je médite une évasion. Revenir dès l'année prochaine dans l'académie de Grenoble, comme titulaire académique (TA) ou titulaire remplaçant (TR) à Romans ou à Saint-Jean de Maurienne et, de là, repartir à zéro point* [de barème] *et attendre encore plus longtemps pour me rapprocher de Grenoble ? Non, et j'espère ne pas devoir regretter le choix que j'ai fait : rester TR dans ce chien d'endroit, le temps d'accumuler assez de points pour rentrer à Grenoble. Car six mois écoulés me semblent une éternité et il va falloir tenir deux, trois, voire quatre ans. Pas ça ! Pas quatre ans ! Ayant renoncé – c'est plus prudent (plus chien !) – à postuler dans les bahuts privés de Grenoble, je me demande si je ne vais pas finalement demander à être TA, c'est-à-dire titulaire d'un poste n'importe où dans l'académie. »*

Jeune professeur de lettres nommé pour son premier poste dans les Ardennes, alors qu'il avait demandé l'académie de Besançon, Pierre écrit à tout le monde pour conjurer l'ennui. A ses amis parisiens, à son ancien formateur, à Grenoble (Isère). Stagiaire dans cette académie pendant la deuxième année d'IUFM, il n'a *« même pas tenté d'y demander un poste »*, sûr qu'il était de ne pas l'obtenir. Pierre y avait connu des *« conditions idéales d'enseignement, dans un bahut génial avec le plus grand CDI* [Centre d'information et de documentation] *de France, deux salles informatiques, une salle de danse, des collègues stimulants avec lesquels on apprenait sans cesse »*.

Quand un Parisien – ce qu'il fut pendant vingt-quatre ans – se met à aimer la montagne, il n'y renonce pas de sitôt. Les petits calculs se font très vite : titulaire stable d'un poste « normal », on gagne dix points par an au barème ; titulaire académique avec un poste quelque part dans l'académie et les frais de déplacement à sa charge, c'est vingt points ; titulaire remplaçant, nommé n'importe où et condamné au nomadisme, c'est trente points.

Le changement perpétuel, voilà l'aubaine, quand on est célibataire et plutôt exigeant. *« J'aime changer. Il n'y a rien de plus chiant qu'une salle des profs quand personne n'a vraiment envie de travailler en équipe »*, déclare Pierre. Ce que sa lettre ne dit pas, c'est l'ennui d'un bourg en lisière de Belgique. L'élève de cinquième désespérée qui, à quinze ans, veut *« se jeter par la fenêtre »*. Les éclairs de bonheur quand la classe aime la littérature. Les profs qui donnent les mêmes cours depuis trente ans.

Pourtant, après quelques mois, Pierre raconte qu'il *« n'est plus le même »*. *« C'est pour ces enfants-là, qui connaissent une grande misère affective, matérielle, intellectuelle, que j'ai envie de me battre »*, s'enflamme-t-il. Une antienne l'exaspère : *« il ne faut pas retarder les bons en s'occupant des mauvais »*. *« Justement, ce sont eux – qu'on dit mauvais – dont j'ai envie de faire mon cheval de bataille. Si je continue à faire ce boulot, c'est pour cela »*, se convainc-t-il. Ce ne devait pas être un moment de doute, comme il en connaît quelquefois, dans ce pays où il y a *« incroyablement plus de brouillard qu'ailleurs »*.

*B. G.*

# Victimes de leur succès, les IUFM soumettent leur recrutement à une sélection de plus en plus sévère

**LA SUPPRESSION** des allocations attribuées aux étudiants des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) marque-t-elle, à sa façon, la fin de l'âge d'or du recrutement des enseignants ? Créées pour attirer les meilleurs d'entre eux au professorat, particulièrement dans les zones déficitaires du nord de la Loire, ces incitations financières ont incontestablement produit leur effet. Leur existence n'explique pas totalement le renversement de tendance intervenu à la fin des années 1980 à l'égard d'une profession qui était alors en perte de vitesse. Le ministère de l'éducation peinait à trouver des candidats pour occuper les postes disponibles. Il lui faut aujourd'hui gérer la situation inverse, celle d'une pléthore de demandes.

Depuis leur création, le nombre d'inscrits dans les IUFM a doublé, tandis que *celui des candidatures* a triplé, malgré l'élévation du niveau de recrutement après la licence. En 1991, 27 609 places étaient proposées en première année pour 70 078 candidats. Trois ans plus tard, les établissements ont enregistré 193 603 demandes (25 650 de plus qu'en 1994) pour 58 663 places. Selon les premières estimations de la rentrée, ce phénomène de croissance exceptionnel aurait tendance à se stabiliser, avec, comme le note Alain Bouvier, président de la conférence des directeurs d'IUFM, une meilleure répartition sur l'ensemble du territoire et un équilibre plus harmonieux dans les différents concours du professorat des écoles, des collèges et des lycées.

Le ministère a choisi l'arme financière *comme instrument de* dissuasion. Certes, les étudiants d'IUFM, comme les autres, pourront toujours bénéficier de bourses dont le nombre et le montant n'ont toutefois guère été réévalués. *« La suppression de ces allocations va empêcher un grand nombre d'étudiants de se consacrer entièrement à la préparation des concours. C'est leur faire prendre un risque majeur »*, s'inquiète Maryvonne Baron, du SGEN-CFDT. De son côté, le SNES se souvient que *« la suppression des IPES à la fin des années 70 a conduit à la grave crise de recrutement des années 80 »*.

Appliquée depuis l'an dernier, la diminution des allocations pour les étudiants de première année aurait déjà commencé de produire des effets négatifs. Grâce aux dotations accordées dans une académie réputée difficile et déficitaire, l'IUFM de Créteil pouvait espérer attirer des étudiants parisiens. Depuis cette rentrée, certaines filières n'ont pas, de beaucoup, rempli leurs capacités d'accueil.

Cette exception liée à la région parisienne est loin d'être la règle. Dans un rapport d'expertise publié en décembre 1995, la mission scientifique et technique du ministère posait *explicitement* la question de la *« régulation des flux »*. Faut-il continuer à laisser s'engager dans des filières universitaires à débouché unique un nombre disproportionné d'étudiants par rapport aux possibilités de recrutement, s'interrogeaient les « experts » ?

Dans leur majorité, les directeurs d'IUFM ont tranché. Ils ont choisi de renforcer la sélection, sur la base de critères *« souvent mal définis »*, reconnaît M. Bouvier. Pour lui, *« les IUFM ont été créés pour recruter et former les meilleurs étudiants selon les besoins de recrutement de l'éducation nationale. Il n'est pas anormal que, pour remplir cette mission, ils aient le souci de l'excellence et de la qualité »*. *« Les étudiants ne refusent pas les tests*, ajoute-t-il. *Au contraire, ils souhaitent que la règle du jeu respecte des critères d'équité et de transparence. »* Ce principe a récemment été remis en cause par deux tribunaux administratifs saisis par Graziella Peludero, quarante-quatre ans. Mère de famille de trois enfants, cadre d'entreprise en voie de reconversion, son inscription à la préparation au concours de Capes de sciences économiques avait été refusée par les IUFM de Paris et de Versailles. Dans un arrêt rendu le 15 novembre 1995, les magistrats de Paris ont jugé *« contraires au principe d'égalité d'accès aux fonctions publiques »* les critères réservant l'inscription aux seuls étudiants de Paris-I ayant passé leur diplôme depuis moins de trois ans. Dans un arrêt rendu le 28 mai 1996, ceux de Versailles se sont fondés sur l'absence des IUFM dans la liste des établissements autorisés *par la loi Savary de 1984* à pratiquer la sélection *« en fonction des capacités d'accueil »*.

> « La suppression des allocations va empêcher un grand nombre d'étudiants de se consacrer entièrement à la préparation des concours. C'est leur faire prendre un risque majeur »

Cette « jurisprudence » ne semble guère inquiéter les directeurs d'IUFM. A la différence des responsables des sections d'activités physiques et sportives, ils ne sont pas encore submergés de recours introduits par des candidats recalés. De son côté, le ministère ne paraît guère pressé de rouvrir le dossier des IUFM, à l'origine de virulentes polémiques dans le passé, et encore moins celui de la sélection, tout aussi sensible.

Dans les universités, certains présidents s'impatientent. *« Il n'est pas normal que les IUFM s'attribuent les meilleurs candidats avec les meilleures chances de succès aux concours alors que les universités doivent subir la charge de gérer la masse des étudiants »*, s'insurge Anne-Marie Cocula, présidente de l'université littéraire de Bordeaux-III. Certes, la préparation des concours de professeurs des lycées et collèges, jusqu'à présent la « spécialité » des universités, reste ouverte à l'ensemble des étudiants. Mais les taux de réussite restent faibles en comparaison de ceux des IUFM, qui s'attribuent *« 65 % de parts de marché »*.

Victimes de leur succès, les IUFM sont en situation d'équilibre fragile. Aucune voix ne s'élève plus pour contester les formations didactiques et la préparation professionnelle *« en situation au métier »*, bien que cet enseignement soit contesté par des étudiants soumis à la pression de concours centrés sur la discipline et le savoir. Au moment où les établissements s'apprêtent à signer leurs contrats quadriennaux de développement, Alain Bouvier s'interroge encore : *« Il serait sans doute nécessaire que, par le biais du concours de recrutement, le ministère précise ce qu'il attend de ses futurs enseignants. »*

*Michel Delberghe*

# Alain Juppé a installé un Observatoire chargé de renforcer la surveillance des sectes

## Des personnalités mettent en garde contre le risque de « chasse aux sorcières »

**Alain Juppé a installé, mercredi 13 novembre, un Observatoire interministériel chargé de renforcer la lutte contre les sectes. La création de cet organisme, comprenant une trentaine de personnalités, à l'exclusion des associations de défense, était la principale proposition du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes. Selon le premier ministre, un nouvel arsenal juridique n'est pas nécessaire.**

**LA CRÉATION** d'un Observatoire interministériel sur les sectes, *installé mercredi 13 novembre par* Alain Juppé, est l'application jusqu'ici la plus spectaculaire du rapport de la commission d'enquête parlementaire publié le 10 janvier 1996, soit quelques jours après le deuxième massacre de l'Ordre du *Temple solaire (OTS). L'installa*tion de cet organisme traduit une prise de conscience sans précédent en France, au niveau politique et administratif, de la gravité de la situation.

Le rapport parlementaire évaluait à cent soixante-douze le nombre de groupes dangereux qualifiés de « sectes » et à 250 000 celui des « adeptes » plus ou moins occasionnels et sympathisants. Pourtant, il avait conclu à la nécessité non pas d'un renforcement de l'arsenal réglementaire et législatif, estimé suffisant, mais *d'une rigueur plus grande dans* son application. En l'absence, de définition juridique de la *« secte »*, Alain Juppé a rappelé, mercredi soir, son opposition à la création d'un dispositif de lutte spécifique : *« Il n'est pas question*, a-t-il dit, *de revenir à je ne sais quelle inquisition. »*

### DOUBLE FONCTION

La fonction de cet Observatoire sera double : analyser l'évolution des phénomènes sectaires et faire des propositions au gouvernement en vue d'améliorer les moyens de lutte dans le domaine pénal, fiscal ou policier (atteintes à l'ordre public). Chaque année, un rapport *sera remis au premier ministre*, puis transmis au Parlement. Cet organisme est composé d'une trentaine de personnalités, représentant les ministères concernés (justice, éducation, intérieur, etc.), l'Assemblée nationale – dont Alain Gest, *président de la commission* d'enquête, et Jacques Guyard, rapporteur – et le Sénat, ainsi que des responsables associatifs, à l'exclusion des associations de défense contre les sectes.

Si tout le monde est d'accord sur *l'urgence qu'il y a à identifier les* sectes « dangereuses » et à les mettre hors d'état de nuire, le débat prend toutefois de l'ampleur en France sur les risques de chasse aux sorcières. Des questions posées sur les limites de la lutte antisectes – au regard des libertés de conscience, d'association ou de re*ligion-sont soulevées par des so*ciologues (*Le Monde* du 9 février), des avocats ou des responsables religieux.

Ceux-ci s'étaient déjà élevés contre les méthodes de la commission d'enquête parlementaire, accusée d'avoir ignoré les travaux universitaires et scientifiques pour *ne retenir que les informations po*licières ou les plaintes d'associations militantes. Des polémiques ont suivi – autour de l'Arbre du milieu ou de l'Office culturel de Cluny –, qui ont pu faire croire à des dérapages. A présent, ils mettent en doute la neutralité de certains membres du nouvel Observatoire, considérés comme des « activistes » de la lutte antisectes, notamment le psychiatre Jean-Marie Abgrall ou le général Jean-Pierre Morin, auteur de livres favorables à une législation réprimant le *« viol psychologique »*.

### UN CENTRE PRIVÉ

Une résistance s'organise donc contre le mouvement « antisectes », notamment composé des Associations de défense de la famille et de l'individu (ADFI) ou du Centre de contrôle des manipula*tions mentales (CCMM), qui ob*tiennent, auprès des pouvoirs publics et des médias, des cautions grandissantes.

Ainsi, des avocats spécialisés dans les affaires de sectes, comme Jean-Marc Florand ou Olivier-Louis Seguy, ont-ils décidé de créer un observatoire privé *d'étude des sectes* (*Le Monde du* 27 avril). De même vient de s'implanter en France un laboratoire du Centre d'information sur les nouvelles religions (Cesnur), fondé en 1988, en Italie, par Massimo Introvigne et regroupant des universitaires spécialisés dans les groupes religieux minoritaires.

Cesnur-France vient de publier un ouvrage, *Pour en finir avec les sectes*, sous la direction de Massimo Introvigne et de l'Américain Gordon Melton et avec la caution de sociologues français comme Jean Baubérot et Emile Poulat, qui est une sorte de contre-rapport parlementaire. Au cours d'un récent colloque à la Sorbonne, ces scientifiques ont exprimé la crainte que, comme aux Etats-Unis, la lutte contre les sectes ne justifie, en France, les pires abus.

D'abord spécialisés dans la lutte contre les grandes sectes (Moon, Scientologie, Dévôts de Krishna), la *mouvance « anti-sectes » française*, comme outre-Atlantique, aurait, disent-ils, dérivé en cherchant à *« étendre ses cibles »* à partir de concepts de *« lavage de cerveau »* et de *« déstabilisation mentale »*. Comme aux Etats-Unis, *des psychiatres – comme Jean-Marie* Abgrall – ou des prêtres – comme Jacques Trouslard, dont l'action n'est pas reconnue par la hiérarchie catholique – font de plus en plus figure, dans la classe politique ou médiatique, d'experts qualifiés.

Le débat est ouvert mais paraît *difficile. Ceux qui défendent des* positions de prudence sont souvent soupçonnés soit de naïveté, soit de complicité avec des sectes. C'est le cas, par exemple, d'avocats qui ont eu à défendre des Témoins de Jéhovah ou de sociologues qui travaillent sur les groupes religieux minoritaires. Dans un domaine où se mêlent rumeurs et accusations fondées, le nouvel observatoire sur les sectes atteindrait pour partie son objectif s'il introduisait un peu plus de transparence.

*Henri Tincq*

# Ubu-maire de Coucouron interdit aux enfants de manger

**LYON**
*de notre correspondant régional*

Alfred Jarry aurait peut-être apprécié l'arrêté municipal pris par le premier magistrat de Coucouron. En quelques lignes, monsieur le maire, Jacques Genest, a *marché dans* les pas d'Ubu puisqu'il vient d'interdire aux enfants de ce village d'Ardèche de *« manger au domicile de leurs parents et à la cantine de l'école publique »* ! C'est sa manière de dénoncer ce qu'il désigne sous l'appellation de *« suradministration »*.

Haut perché sur les plateaux, à la limite des Cévennes, Coucouron compte sept cents ha*bitants, une école privée et une école* publique, la seule de tout le canton. Ramassés par car, les enfants de la laïque ne peuvent rentrer chez eux pour déjeuner. Il y a deux ans encore, c'était une dame qui, comme à la maison, leur mijotait des plats sur une cuisinière. Vinrent les services vétérinaires du département, qui constatèrent quelques libertés avec la réglementation. Le maire passa alors un contrat avec la cuisine d'un centre d'accueil voisin qui livre depuis des repas agréés. *« Les seuls conteneurs pour transporter les repas ont coûté 40 000 francs à la commune »*, explique Jacques Genest.

### « RÉGLEMENTATIONS TATILLONNES »

Il y a juste un an, les services vétérinaires adressaient une lettre au maire pour lui formuler quatre observations sur les locaux de la cantine scolaire publique : absence de zone de réception de conteneurs ; absence de zone de plonge isolée ; absence de lave-mains à commande *manuelle ; superficie* des locaux insuffisante. Jacques Genest classait le courrier.

Le 23 octobre, ces mêmes services relevaient les mêmes *« points de non-conformité »*, présentant des *« risques d'intoxication alimentaire pour les enfants »*. Pour le maire, c'en était trop. Sa cantine scolaire n'offre pas suffisamment de garanties d'hygiène ? Ce n'est pas pire que les cuisines des particuliers, estime-t-il. D'où cet arrêté, rédigé dimanche 10 novembre : *« J'ai traité l'absurde par absurde »*, se justifie-t-il.

*Jacques Genest l'assure : il n'a rien contre* les fonctionnaires. D'ailleurs, il est inspecteur du Trésor. Mais, *« nous, les maires des zones rurales, croulons sous les réglementations tatillonnes »*. *« Cherche-t-on à faire disparaître le service public des campagnes ? »*, se demande le maire de Coucouron, par ailleurs vice-président (RPR) du conseil général de l'Ardèche et président de l'association des maires ruraux du département.

Pour le sous-préfet de Largentière, qui attendait d'en recevoir la copie, cet arrêté, du point de vue du droit, est inapplicable. Mais, assurait le représentant de l'Etat, tout devrait rapidement s'arranger.

*Bruno Caussé*

# La Semidep devra indemniser son ancien directeur financier

**LA SEMIDEP** (Société économique interdépartementale de la région parisienne), dont la Ville de Paris détient 32,5 % du capital, a été condamnée, mardi 12 novembre par le conseil des prud'hommes de Paris, à verser 258 000 francs d'indemnités de licenciement pour *« causes réelles et sérieuses »* à son ancien directeur financier, Danielle Sorrean-Rambaut, licenciée en mars 1993 pour *« insuffisance professionnelle et déni du directeur général »*.

La Semidep, qui gère 6 450 logements en région parisienne, fait par ailleurs l'objet d'une enquête de la chambre régionale des comptes (DCFR), et d'une enquête de la direction de la concurrence et de la répression des fraudes. Son ancien président, Alain-Michel Grand (UDF, adjoint au maire de Paris), qui menait grand train de vie, avait démissionné en mars pour être remplacé par Michel Bulté (RPR), alors maire du 19e arrondissement (*Le Monde* du 15 mai). La Semidep, qui génère un chiffre d'affaires de 187 millions de francs, a enregistré une perte de 3,8 millions de francs en 1995.

# L'incendie qui a détruit le palais de justice de Roanne pourrait être d'origine criminelle

**APRÈS** l'incendie qui a partiellement détruit le palais de justice de Roanne (Loire), mercredi 13 novembre, le procureur de la République de la ville, Jacques Dallest, a évoqué la possibilité d'un acte de représailles de la part de jeunes qui font actuellement l'objet de poursuites judiciaires. Des traces d'effraction ont été relevées sur l'une des portes d'accès au rez-de-chaussée de ce bâtiment très vétuste, un ancien couvent reconverti en prison puis en tribunal.

Le maire (PS) de Roanne, Jean Auroux, avait déploré à plusieurs reprises l'absence de système d'alarme et de dispositif anti-incendie, plaidant auprès du ministre de la justice pour une réhabilitation du bâtiment. Dans un courrier du 21 juin 1996, le garde des sceaux, Jacques Toubon, lui avait répondu que *« les contraintes pesant sur le budget d'équipement judiciaire ne permettent pas de programmer à court terme* [cet] *investissement »*. – *(Corresp.)*

## DÉPÊCHES

■ **ENSEIGNEMENT** : la création d'une université thématique à Agen (Lot-et-Garonne), prévue dans la loi d'aménagement du territoire, provoque de vives critiques de la part de la Conférence des présidents d'université (CPU). Le premier vice-président, Jean-Marc Monteil, a rappelé dans un communiqué son opposition résolue à ce projet, qui ne répond *« à aucune logique sérieuse de formation et de recherche »*. Pour la CPU, le bassin démographique d'Agen ne justifie pas une telle création dans une région qui compte déjà huit universités.

■ **CHÔMAGE** : le sursis accordé à l'association « Coups de main du cœur » par le tribunal de grande instance de Paris expire vendredi 15 novembre. Faute de subventions supplémentaires, l'association, qui *a déposé son bilan à la suite du retrait d'un de ses mécènes*, devrait être mise en liquidation. Les « Coups de main du cœur », destinés aux chômeurs de longue durée, ont généré, depuis leur création, en janvier 1994, 81 équivalents-temps plein chaque mois.

■ **NATALITÉ** : le taux des naissances prématurées (des enfants nés avant trente-sept semaines) est passé de 5,6 % en 1985 à 5,9 % en 1995, selon une étude du service des statistiques, des études et des sytèmes d'information (SESI) du ministère des affaires sociales. Ce chiffre s'explique par une augmentation des déclenchements de naissances d'enfants menacés *in utero* : au cours de cette période, 42 % des enfants de moins de trente-cinq semaines et de moins de 2 kilos sont nés à la suite d'une décision médicale.

■ **AVORTEMENT** : la cour d'appel d'Angers a confirmé, mardi 12 novembre, les peines de quatre mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende infligées en février aux docteurs Xavier Dor et Luc Perrel par le tribunal correctionnel du Mans pour leur participation à un commando anti-avortement. Les médecins, accompagnés d'une vingtaine de personnes, avaient occupé le centre IVG du CHU du Mans, en février 1995.

■ **AMIANTE** : le maire (RPR) de Nice, Jacques Peyrat, a annoncé, mardi 12 novembre, la fermeture de l'école municipale d'arts plastiques en raison d'un taux d'amiante supérieur à la normale. La villa Thiole, qui abrite l'école, présente un taux de 38 fibres d'amiante par litre d'air alors que la norme admise est de 25 fibres/litre, selon le résultat d'un audit réalisé à la demande de la mairie sur l'ensemble des bâtiments scolaires de la ville.

هكذا من الاصل



# Une perquisition a été menée au conseil général de l'Essonne

## Les policiers ont découvert des documents relatifs aux « affaires »

**La police judiciaire de Versailles a effectué, mercredi 13 novembre, une perquisition dans les locaux du conseil général de l'Essonne, à la suite de l'ouverture de deux informations judiciaires visant des élus RPR. Des documents, contrats et bulletins de salaire, relatifs aux « affaires » du département ont été saisis.**

*« IL SE PASSE toujours quelque chose au conseil général de l'Essonne »*, ironise un élu, pendant que la séance plénière suit son cours normal. A quelques centaines de mètres de là, les hommes de la police judiciaire de Versailles perquisitionnent dans les locaux de l'hôtel du département. La semaine précédente, le procureur adjoint, Hubert Dujardin, avait ouvert deux informations judiciaires visant des élus RPR pendant que le procureur, Laurent Davenas, escaladait les sommets népalais (*Le Monde* des 9 et 14 novembre). Mercredi 13 novembre, les policiers fouillent consciencieusement les bureaux du cabinet du président du conseil général, au 5e étage, et entendent les fonctionnaires qui ne sont pas en séance.

La perquisition du 13 novembre a été accomplie à la demande des trois juges d'instruction chargés des « affaires » concernant le département et sur la base de commissions rogatoires qu'ils avaient lancées en fin de semaine dernière. Chantal Solaro, doyenne des juges d'instruction, est chargée du dossier du salaire éventuellement fictif que *Mme Dugoin, épouse du président* du conseil général, a touché pendant trois ans au conseil général. En tandem avec son collègue Dominique Pauthe, le juge Solaro travaille également sur le versement de 200 000 francs à Xavière Tiberi, épouse du maire de Paris, pour un rapport sommaire remis au conseil général de l'Essonne. Enfin, Jean-Marie d'Huy instruit la dernière affaire ayant donné lieu à une ouverture d'information judiciaire, celle du « manuel de corruption » découvert chez Alain Josse, ancien vice-président du conseil général, et établi à l'usage des élus RPR dans l'Essonne (*Le Monde* du 14 novembre).

**GARDE À VUE**

Entre autres documents, les hommes de la PJ de Versailles auraient emporté des contrats d'embauche et des bulletins de salaire, *notamment des documents originaux* dont des copies avaient déjà été recueillies par les enquêteurs. La perquisition, commencée en début de matinée, s'est poursuivie jusque dans la soirée. Une secrétaire aurait été mise en garde à vue à propos de documents antidatés, pendant que plusieurs de ses collègues étaient entendus sur procès-verbal. M. Dugoin a quitté l'assemblée pendant la pause du déjeuner pour se rendre à son cabinet, avant de revenir présider la séance comme si de rien n'était. Assailli par les journalistes, une fois la séance terminée, M. Dugoin s'est refusé à toute déclaration et a quitté les lieux pour se rendre au Parc des Princes assister à la rencontre PSG-Lille.

Au palais de justice d'Evry, le procureur Laurent Davenas a repris ses fonctions mardi. Bronzé, apparemment détendu, il doit gérer le suivi des informations judiciaires ouvertes en son absence. Agacé d'être soupçonné d'être un fossoyeur d'affaires, M. Davenas répète que *« toutes les affaires sont ouvertes et sont traitées de la même façon par le parquet, qu'elles soient médiatiques ou pas »*. Mercredi soir, le procureur espérait que son adjoint avait une bonne raison pour ne pas suivre le plan d'action convenu avant son départ, mais il ne l'avait pas encore rencontré pour des *« raisons techniques »*.

Au conseil général, mercredi, lorsque la rumeur évoquant la perquisition est arrivée aux oreilles des élus du département, ceux appartenant aux partis de la majorité n'étaient visiblement guère enclins aux confidences. L'un d'eux expliquait : *« Ce matin, au petit déjeuner de la majorité, on s'est fait remonter les bretelles par Dugoin et Pelchat. Ils trouvent qu'on parle trop aux RG et aux journalistes. »* A gauche non plus, on ne tient pas à faire trop de bruit : *« Si on nous enlève Dugoin avant 1998, je lance une pétition, c'est notre meilleur atout pour les élections »*, plaisante un socialiste.

*Sylvia Maric*

# M. Cambadélis a été mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux »

## Le secrétaire national aux relations extérieures du PS est soupçonné d'avoir perçu des salaires injustifiés d'une association gérant des foyers pour travailleurs immigrés

**JEAN-CHRISTOPHE CAMBADÉLIS**, secrétaire national du PS aux relations extérieures, a été mis en examen, vendredi 8 novembre, pour « recel d'abus de biens sociaux » par le juge d'instruction parisien Patrick Fiévet. Il est soupçonné d'avoir perçu, entre 1993 et 1995, des salaires injustifiés de l'AGOS, un organisme assurant la gestion de foyers pour les travailleurs immigrés dont le président, Yves Laisné, avait lui même été mis en examen en juin 1995, pour *« abus de confiance, abus de biens sociaux »* et *« présentation de bilans inexacts »*. La justice s'interroge sur la réalité des prestations effectuées par l'ancien député du 19e arrondissement de Paris, recruté au lendemain de sa défaite aux élections législatives de mars 1993.

L'AGOS, comme d'ailleurs l'ensemble de l'Agence des foyers et résidences hôtelières privées (AFRP), ne se porte alors pas au mieux. A leur tête, Yves Laisné vient d'échouer dans sa tentative de prise de contrôle de sociétés propriétaires d'appartements gérés par le 1 % logement. L'AFRP a largement financé ce raid. Mais elle n'a reçu aucune compensation après l'échec de l'opération financière. D'importantes sommes d'argent semblent au contraire s'être évaporées dans la société montée pour l'occasion par Yves Laisné, la Cofmo. Ces faits vaudront à ce dernier un rapport de l'inspection générale des finances et l'ouverture, en 1995, d'une information judiciaire.

**ANCIEN DIRIGEANT DU FN**

Début 1993, il tente de se relancer. *Il fait appel à Jean-Christophe* Cambadélis. Pendant deux ans et demi, M. Cambadélis reçoit un salaire mensuel de 14 000 francs. Chargé de mission à mi-temps, il aurait participé au montage de plusieurs projets de l'AGOS. Il assure également avoir conseillé Yves Laisné sur l'avenir des foyers d'immigrés. Pour les spécialistes de l'extrême droite, cette alliance a de quoi faire sourire. Pendant les années 70, Yves Laisné a été membre du Front national. En 1975, il a même siégé au comité central du parti de Jean-Marie Le Pen, y incarnant la tendance ultralibérale, avant de le quitter en 1977. Et le voilà qui embauche le fondateur du Manifeste contre le Front national.

Jean-Christophe Cambadélis a toujours assuré avoir ignoré les détails de la vie politique d'Yves Laisné. Il souligne que, dans son entourage, se trouvaient des militants de gauche peu suspects de sympathies frontistes. Reste que M. Laisné est aujourd'hui poursuivi pour ses activités financières et que le juge d'instruction s'interroge sur la réalité des *« conseils »* prodigués par M. Cambadélis. Il y a un an, le secrétaire national du PS nous précisait disposer de notes et rapports mais voulait *« les réserver à la justice »* (*Le Monde* du 23 novembre 1995). Contacté, jeudi 14 novembre, l'ancien député n'a pas souhaité fournir davantage d'explications. *« Je suis serein, je ferai la preuve que les soupçons ne sont pas fondés »*, a-t-il indiqué, mercredi 13, dans un communiqué.

*Nathaniel Herzberg*

# Quinze mois de prison ferme sont requis contre Marc Braillon

**GRENOBLE**
*de notre correspondant régional*

*« Si vous voulez vous en sortir, recherchez un prince arabe, m'a suggéré l'un de mes banquiers. Malheureusement je ne suis pas tombé sur un prince mais sur un escroc »*, explique l'ancien PDG de la société de travail temporaire RMO, Marc Braillon, au président du tribunal correctionnel de Grenoble. Ce dernier tente de comprendre les raisons pour lesquelles l'entreprenant patron grenoblois, mis en examen pour *« banqueroute par détournement d'actifs et abus de biens sociaux »*, s'engagea dans une *« rocambolesque et chimérique aventure »* avec de prétendus financiers du Moyen-Orient, opérant depuis la Belgique, pour tenter de sauver du naufrage sa société (*Le Monde* du 14 novembre). Celle-ci employait alors douze mille intérimaires et plus de cinq cents permanents.


PROCÈS

Depuis neuf mois, RMO était en état de cessation de paiements et la date fatidique du 30 juin 1992 se rapprochait dangereusement. Les membres du pool bancaire qui avaient, jusqu'au mois d'octobre 1991, soutenu le PDG, exigeaient un refinancement de sa société à hauteur de 200 millions de francs. Si M. Braillon ne parvenait pas à leur présenter cette somme avant l'échéance impérative, la garantie financière de 140 millions de francs, obligatoire pour poursuivre son activité de services, lui serait retirée. L'entrepreneur, qui menait alors de front la direction de sa société et la conduite de son équipe cycliste invitée, *in extremis*, à participer au Tour de France 1992, était aux abois. Il ne lui restait que cinq à six semaines pour sauver sa société, qu'il avait créée trente ans auparavant et qui réalisait un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de francs.

Comment imaginer, en effet, lancer sur les routes de France ses coureurs au moment où la justice serait saisie ? Comment imaginer pareil *affront* alors que les couleurs de RMO pouvaient triompher sur les Champs-Elysées ? *« J'étais à dix jours de ne plus rien avoir, de ne plus exister. J'ai essayé par tous les moyens de trouver de l'argent. C'était ma dernière chance et la seule issue. Oui, je fus naïf »*, reconnaît Marc Braillon. Les négociations avec Becham Zantah, un citoyen syrien alors âgé de vingt-huit ans, qui se disait membre d'une famille royale égyptienne richissime, lui-même spécialiste des placements spéculatifs en devises à haute rentabilité et qui se faisait appeler *« prince Becham »*, avaient abouti, le 20 juin 1992, à la signature d'un contrat aux contours et au contenu très flous. Ce dernier stipulait que le « prince », qui n'apposa pas sa signature au bas du contrat – *« en raison de son rang »*, expliquèrent ses collaborateurs – apporterait au PDG de RMO 200 millions de francs avant le 7 juillet 1992. Mais, au préalable, Marc Braillon avait dû lui remettre une somme de 5,5 millions de francs, destinée à amorcer l'opération dite spéculative.

**« JEUX SPÉCULATIFS »**

Finalement, Marc Braillon allait être mené en bateau du début à la fin. L'escroc le recevait dans un hôtel de luxe installé à Cense-aux-Bois (Belgique) aménagé comme une résidence personnelle le temps de ses rendez-vous d'affaires. Un million de francs fut récupéré par Marc Braillon, pour partie de la main à la main. Le reste a disparu avec Becham Zantah et ses complices, qui sont toujours recherchés par la police.

Le procureur adjoint de la République, Jean-Pierre Dages-Desgranges, écarte cette fois-ci la prétendue *« naïveté »* du PDG de RMO. Selon lui, il n'espérait plus renflouer son groupe. Au contraire, il pensait alors utiliser les actifs de celui-ci, soustraits aux créanciers et aux liquidateurs, pour se livrer à *« des jeux spéculatifs hasardeux destinés à récupérer, à titre personnel, le maximum de fonds et "rebondir" après la liquidation judiciaire. Mais il apparaît tout aussi évident qu'il a été partiellement grugé »* par des escrocs. Le magistrat, estimant à 19 millions de francs le total des sommes détournées par M. Braillon, a requis contre lui une peine de trente mois à trois ans de prison, dont quinze mois ferme, 3 000 francs d'amende et la faillite personnelle pendant dix ans.

*Claude Francillon*

**DÉCHETS** La loi que Brice Lalonde a fait adopter en 1992 prévoit que toutes les décharges recensées, au nombre de 7 000, devront avoir disparu d'ici 2002. A cette date, les ordures ménagères seront soit incinérées, soit recyclées. Seuls les déchets dits ultimes seront entreposés dans des décharges spéciales. ● CETTE PERSPECTIVE effraie nombre d'élus locaux dont les finances ne sont pas en état de faire face à une telle reconversion, estimée à plus de 60 milliards de francs. ● EN PRATIQUE, cette élimination des décharges implique des changements importants dans les comportements individuels. Les ménages devront de plus en plus trier leurs ordures ou se rendre dans des déchetteries. ● LE DÉPARTEMENT du Haut-Rhin, lui, a d'ores et déjà réussi à se débarrasser des 300 décharges de son territoire. Ce succès repose sur une prise de conscience environnementale des populations.

# Le Haut-Rhin aura éliminé toutes ses décharges ménagères en 2000

**Dès la fin des années 70, le département a entrepris de supprimer les 300 sites où s'entassaient des rebuts d'origine domestique. Les élus alsaciens ont anticipé la loi de 1992 qui prévoit la liquidation de ces périmètres d'ici cinq ans ; en France, l'application de ce texte coûtera 61 milliards de francs**

MULHOUSE
*de notre correspondant*

Au conseil général du Haut-Rhin, à Colmar, on a créé il y a quelques années une structure un peu insolite, sorte de conférence informelle des chefs de service, qui se réunit dès qu'apparaît un nouveau dossier ayant un impact sur l'environnement. *« L'idée consiste à envisager les incidences écologiques de nos projets et à réajuster ces derniers en amont si nécessaires »*, explique Philippe Arnold, directeur général adjoint des services, chargé de l'environnement, de la culture et de la jeunesse. *« Tout en amont, c'est d'ailleurs le nom retenu pour notre structure. Une formule trouvée par le professeur Jean-Marie Pelt, pour qui l'intitulé paraissait plus mnémotechnique... »*

Un de ces coups médiatiques dont Jean-Jacques Weber, le président centriste du conseil général, ancien journaliste, a le secret ? Un état d'esprit plutôt. En matière d'environnement, les Haut-Rhinois ont admis aujourd'hui que la politique départementale ne relève plus de l'écume des jours ou de l'effet d'annonce. Elle est clairement devenue un élément permanent de leur quotidien, au terme d'une modification des habitudes qui s'est faite sans heurts particuliers ni contraintes brutales, et plus vite qu'on ne le pensait.

*« Avant la première loi-cadre du 15 juillet 1975 sur les déchets, chacune des 377 communes du département avait, plus ou moins à l'écart des habitations, un coin où les habitants entassaient leurs ordures ménagères »*, observe Daniel Reutenauer, directeur de la nouvelle agence départementale de maîtrise des déchets (ADMD), créée dans le Haut-Rhin en 1995. Ces décharges dites brutes, par opposition aux décharges sauvages, qui enlaidissaient le paysage et menaçaient l'environnement, ont commencé à faire l'objet d'un traitement radical à partir de 1979. Il en subsistait alors 300. Aujourd'hui, 250 d'entre elles ont disparu et la cinquantaine restante subira, dans les trois dernières années du siècle, le même sort. Interdites aux ordures ménagères, elles n'accueillent déjà plus que déchets verts et gravats.

Seule survivance du système : la décharge contrôlée de Retzwiller, créée dans les terrains marneux étanches du Sundgau, proche du Territoire de Belfort. Elle vient d'arriver à saturation, avec deux millions de tonnes d'ordures ménagères collectées, et le préfet a autorisé son extension pour un volume légèrement supérieur de 2,5 millions de tonnes. Un mal encore nécessaire. *« Mais, à terme, l'objectif est clair : Retzwiller est destinée à devenir un CSDU, un centre de stockage de déchets ultimes, les déchets de déchets, et rien que cela »*, affirme Daniel Reutenauer.

### RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

Avec des coûts échelonnés entre 150 000 francs et 6 millions de francs (le prix de la réhabilitation du Ligibel, dans la région de Colmar, où une torchère reste la partie visible d'un réseau de contrôle permanent mis en place, avec captage du biogaz et piézomètres), le Haut-Rhin a donc supprimé ses verrues paysagères qui représentaient autant de risques potentiels pour la qualité de ses eaux souterraines. Les 200 000 tonnes d'ordures ménagères qu'accueillaient chaque année ces dépotoirs d'un autre âge sont désormais recyclées à 14 %, compostées à 11 % ou incinérées à 53 %. L'étape suivante, un recyclage à 100 %, est envisagé d'ici à l'an 2000. *« Pour l'équipement global du département, nous aurons alors investi 400 millions de francs »*, comptabilise le conseiller général Jean-Paul Schmitt, qui préside l'agence départementale de maîtrise des déchets ainsi que le service de l'environnement du Haut-Rhin. Un service dont on rappelle ici qu'il fut le premier créé en France, en 1985, un an avant celui de la Savoie.

**1 kg d'ordures ménagères par jour et par habitant**

Divers 5 %
Papier/carton 30 %
Matières organiques 25 %
Verre 14 %
Plastiques 10 %
Métaux 7 %
Textile 6 %
Bois 3 %

Parallèlement s'est construit un réseau de déchetteries qui couvre les besoins des deux tiers de la population. Ce type de collecte sélective est remplacé en milieu rural, où l'habitat est dispersé par un ramassage en porte à porte. Le succès du compostage individuel proposé aux *« foyers avec jardins »*, soit 75 000 ménages concernés sur 250 000, a été la bonne surprise du programme de tri des déchets : 10 000 composteurs ont été acquis en un an. Au total, la région Alsace vient largement en tête des régions de France pour ce type de pratique : elle accapare la moitié des équipements de traitement des déchets organiques utilisés en France.

Sur les décharges résorbées, on a planté des arbres, de la vigne ou des arbres fruitiers, qui sont parfois devenus, comme à Moernach, un projet école où les enfants du village s'initient aux multiples variétés de pommes locales.

*Lucien Naegelen*

# 7 000 sites devront être supprimés d'ici cinq ans

**ALORS QUE LEURS INQUIÉTUDES** sur l'état de leurs finances ne font que grandir, les maires voient approcher l'échéance de la réglementation concernant la gestion des déchets. La loi du 13 juillet 1992 prévoit en effet que d'ici à 2002 l'ensemble des décharges classiques devront fermer. Seuls les déchets ultimes, c'est-à-dire ceux qui ne peuvent plus être valorisés ou qui résultent d'un traitement antérieur, pourront être stockés. La plupart des décharges communales vont donc devoir disparaître après remise en état des lieux. Au total, ce sont 7 000 décharges – autorisées ou illégales – qu'il va falloir réhabiliter pour un montant de 2 millions de francs par site !

Venus en nombre lors des Assises nationales des déchets ménagers, les 11 et 12 septembre à Agen, les élus ont découvert avec effroi qu'une simple étude préliminaire allait leur coûter jusqu'à 300 000 francs. *« Les collectivités locales devront investir 61 milliards de francs d'ici à 2002 pour être en conformité avec les textes »*, prévenait une responsable de l'Agence de l'environnement et de l'énergie (Ademe). Un coût que les communes ne manqueront pas de répercuter sur les impôts locaux.

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères pèse déjà lourd sur les ménages : elle peut représenter jusqu'à un tiers des impôts locaux payés. *« Les consommateurs ne peuvent être les seuls payeurs, il faut généraliser le principe pollueur-payeur et faire payer les producteurs de déchets »*, estime Martin Malvy, président de l'Association des petites villes de France et maire de Figeac. Les élus ne manquent pas de faire remarquer la responsabilité des fabricants de biens ménagers et des grandes surfaces dans ce domaine : *« Quand une grande surface distribue un prospectus sur l'ensemble des foyers de la Communauté urbaine de Lille, ce sont 40 tonnes de déchets à collecter et à traiter, soit un coût de 34 000 francs pour la collectivité »*, rappelle Paul Deffontaine, vice-président de la Communauté urbaine de Lille.

Pour organiser l'avenir de la gestion des déchets, les élus locaux devaient établir cette année des plans départementaux des déchets. Seuls les deux tiers s'en sont acquittés, mais le résultat ne laisse pas d'inquiéter. Chargés d'établir les plans départementaux, les préfets les ont en effet élaborés avec souvent le seul souci de parer au syndrome NIMBY [de l'anglais *not in my backyard*, qui signifie « pas dans mon jardin »] : trouver des communes prêtes à accueillir les futures installations comme les décharges pour déchets ultimes ou les incinérateurs.

### TENDANCE TOUT-INCINÉRATEUR

*« La plupart des préfets ont oublié l'obligation qui est la leur d'organiser les filières de récupération, à savoir la collecte sélective, le recyclage et l'usine de valorisation »*, constate Pierre Radanne, chercheur à l'Institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement (Inestene), qui s'avoue *« catastrophé par la tendance tout-incinérateur qui se dessine dans les plans »*.

Selon Alain Cabanes, président d'Amorce, une association de collectivités territoriales spécialisée dans les déchets, les communes ont prévu un taux de déchets à incinérer en moyenne de 65 % à 70 % du total à traiter. Une tendance qui pousse les communes à s'équiper d'incinérateurs surdimensionnés par rapport à leurs besoins réels. *« La France a abordé le problème des déchets avec une approche industrielle où ce sont les professionnels de l'eau (Lyonnaise et Générale des eaux) qui ont déterminé la politique d'élimination en créant une capacité industrielle de traitement avant toute réflexion sur la valorisation »*, explique M. Radanne. Une tendance tout-incinérateur qui sous-estime le marché de la valorisation : *« Une tonne de déchets va valoir en l'an 2000 une fois et demie la tonne de pétrole. Cela devient une matière économique noble et le premier gisement d'emplois en matière d'environnement »*, rappelle l'Inestene. Certains départements comme le Nord l'ont compris et tablent notamment sur ce secteur pour relancer l'offre d'emplois.

*Sylvia Zappi*



# SNCF : report de l'expérimentation de la régionalisation des services-clients

**LE REPORT DE L'EXAMEN** par le Parlement du projet de loi modifiant les structures de la SNCF (*Le Monde* du 6 novembre) met en sursis un autre volet important de la réforme envisagée : l'expérimentation de la régionalisation des services régionaux de voyageurs qui devait être mise en œuvre à compter du 1er janvier 1997 pour deux ou trois ans dans six régions volontaires : Alsace, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Conformément au vœu de ces régions, la quote-part de la contribution financière que l'Etat verse à la SNCF devrait leur être versée pendant la période expérimentale. Il appartiendrait alors à ces six régions de convenir avec la SNCF des services à assurer. Le principe de l'urgence n'étant pas posé, il faudra attendre, au plus tôt, le deuxième semestre de 1997 (si le projet de loi est présenté au Parlement dès le début de l'année) pour que s'engage cette phase expérimentale.

## DÉPÊCHES

■ **POITOU-CHARENTES** : les associations regroupées autour de Poitou-Charentes nature viennent de lancer un observatoire de l'eau indépendant. Elles entendent ainsi dénoncer *« une situation grave pour les cours d'eau et les nappes phréatiques »* de la région. Les associations demandent au préfet d'intervenir en attaquant *« le mal à la source, c'est-à-dire aux surfaces irriguées et aux autorisations de prélèvement »*.

■ **LIMOUSIN** : la Région s'inquiète sur la délocalisation du Cnasea (Centre national d'aménagement des structures des exploitations agricoles), programmée pour 1997, qui doit amener à Limoges trois cents emplois tertiaires. Le ministère de l'agriculture, pour faire face aux restrictions budgétaires, a décidé de prélever cent cinquante millions de francs sur les crédits du Cnasea. Selon les élus, c'est précisément le coût estimé de la délocalisation. – *(Corresp.)*

■ **HÉRAULT** : chargé de mission pour la reconversion du site de Lodève où la Cogema projette de fermer ses mines d'uranium, Yves Piétrasanta, le maire écologiste de Mèze, propose d'y créer un « éco-site ». Il pourrait accueillir des laboratoires de chimie de l'université de Montpellier ainsi qu'un pool d'entreprises spécialisées dans les problèmes d'environnement. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل





# Les voyantes remettent l'avenir à demain



**Confidents des inquiétudes et des angoisses dans une société frappée par le chômage, certains professionnels des prédictions se détournent des boules de cristal pour devenir psychothérapeutes. Ils acceptent avec réalisme cette reconversion lucrative**

DANS la publicité qu'elle glisse chaque semaine dans un journal gratuit, elle ne promet pas de *« prédictions lumineuses »*, juste *une réelle écoute »*. Sur sa carte de visite, elle a inscrit *« Médiumthérapeute conseil »*. Voyante, mais qui sait tendre l'oreille, se taire et conseiller autant que prédire, Marie-France se définit elle-même comme un *« fait de société, le fait d'une société qui va mal »*. Et toute, modeste : *« Le voyant, n'est pas un dieu. C'est un baromètre. »* Dont l'aiguille, à l'en croire, reste bloquée sur le gros temps et les dépressions de la société française.

Marie-France, en tout cas, est à l'abri de la tourmente. *« Avec ma manière très artisanale de travailler, je ne pensais pas que la voyance marcherait pour moi »*, s'étonne-t-elle d'une voix douce qu'on devine capable d'exprimer, en temps voulu, toute la compréhension du monde. L'ancienne secrétaire de direction, qui rend ses oracles en tailleur pied-de-poule et tente en permanence de discipliner ses longs cheveux bouclés, a connu le chômage. Elle gagne, dit-elle, l'équivalent d'un salaire de secrétaire ; elle s'est déclarée *« profession libérale »* et annonce, avec la fierté d'un directeur du marketing, un *« budget publicitaire »* de 3 000 francs par mois. Bientôt, elle quittera son modeste studio des beaux quartiers de Paris pour aller s'agrandir ailleurs.

Avant même qu'on ne l'en soupçonne, elle se défend de tirer profit des détresses actuelles. Non, préfère-t-elle raconter, ce qui l'a poussée, il y a trois ans, vers les tarots de Marseille, *« c'était ce "ressenti" sur les gens, cette médiumnité qui était en moi, depuis l'enfance... »*. Un phénomène qui, prétend-elle, se développe avec le temps, ce qui, paraît-il, est *« normal »*.

Comme chez Marie-France, on se bouscule chez Nina, chez Anita et chez Claude, tous trois installés depuis des années, bien connus dans leur quartier grâce au bouche à oreille. Les confrères de la jeune femme éprouvent le même besoin de se justifier : ils ont eux aussi ressenti une force étrange qu'ils ont d'abord rejetée, parce qu'elle les singularisait, et qu'ils ont fini par exploiter.

*« Ah ! Ça pour me dépasser, ça me dépasse ! C'est un don. C'est inexpliquable »*, explique tout de même Anita, soixante-quatre ans, qui habite à Paris une charmante maisonnette dans le 18e arrondissement. Une cuisine intégrée, un chat qui n'est pas noir, des tableaux faits maison, figuratifs et gais, rien ne trahit l'activité de la propriétaire, tirée à quatre épingles. Anita se souvient que, pendant la guerre d'Espagne, elle refusait obstinément de suivre sa grand-mère dans les ruisseaux secs, sous les orangers, quand les sirènes annonçaient les attaques aériennes. *« Je savais qu'ils ne lâcheraient pas leurs bombes sur nous. Mais on ne m'écoutait pas... »*

Tout au long de sa vie, Anita a eu ce qu'elle appelle *« ses clichés »*. Ils l'ont aidé à retrouver son père, qu'on croyait mort, à voir son mari infidèle avec dans les bras un enfant illégitime, et à prédire, après une vision pénible de Valéry et Anne-Aymone Giscard d'Estaing cherchant désespérément un appartement, la victoire de François Mitterrand. Cartes, astrologie, numérologie, tout est bon pour la connaissance du futur, *« mais*, fait observer Anita, *quand une personne entre dans la pièce, avant même de tirer les cartes, j'ai des "clichés". Par exemple, le jour où les éditeurs du* Guide des voyants *sont venus pour me piéger, je les ai tout de suite devinés. »* Anita, du coup, a décroché une étoile dans leur guide.

Nina et Claude ne désiraient pas plus prendre l'habit de Madame Irma. Nina n'a pas de mots assez terribles pour décrire, quand elle était enfant, ce film d'anticipation qui se déroulait devant ses yeux : *« Moi, je n'avais rien demandé. »* Contre l'avis de son père qui lui avait pourtant conseillé de bien cacher ce don sulfureux, et de son mari, qui, dit-elle, *« voyait cela d'un mauvais œil »*, Nina a fini par s'installer comme voyante, un beau jour de 1987, dans sa maison cossue de la banlieue ouest. Vêtue de noir, le rire et le geste faciles, Nina, à cinquante-cinq ans, a gardé du Caire, où elle est née, un délicieux accent qui roule. Elle tire les cartes, lit dans les astres, palpe les photos et pousse la sympathie jusqu'à ressentir les douleurs physiques de sa clientèle.

Tout comme Claude, trente-cinq ans, qui exerce depuis déjà treize ans son « métier d'avenir ». Blond, une boucle à l'oreille, il fait, dit-il, de la voyance *« à temps plein mais pas tous les jours »*, seulement quand le courant passe. Il officie alors dans la cave voûtée au sol rouge d'un « Centre de parapsychologie » où s'entassent des boules de cristal, des cierges, des encensoirs, des disques de méditation cosmique et des recueils pour apprendre à maîtriser *Les Rituels de magie blanche* ou *L'Art de l'extase sexuelle*. *« En regardant les gens, j'ai comme une télévision devant moi. Je n'ai qu'à décrire ce que je vois »*, raconte-t-il.

S'IL tire les cartes, c'est juste parce que *« ça fait plus crédible, plus scientifique »* et que *« les gens veulent du palpable »*. Du « palpable » qui aide le client à croire des prédictions souvent rassurantes. Comme Anita, Nina et Marie-France, à leur poste d'observation des inquiétudes collectives, Claude « sent » ses clients chaque jour plus préoccupés par la crise. *« Jamais, il y a deux ans, ils ne posaient de questions politiques, alors qu'aujourd'hui les trois quarts demandent si le gouvernement va changer, à partir de quand les choses vont s'améliorer. Travail-argent-sentiments et non plus sentiments-argent-travail, l'ordre des préoccupations s'est inversé. Autrefois je ne voyais presque que des femmes, aujourd'hui de plus en plus d'hommes entre quarante-cinq et cinquante ans viennent me consulter : ils craignent de perdre leur emploi ou de ne plus en retrouver. »*

> « Nous remplaçons les curés, nous apportons de l'apaisement aux personnes en détresse qui viennent se confier à nous, payent en liquide, ne laissent pas d'adresse ni de nom »

Devant ces angoissés de la crise qui ne plaisantent pas avec leur avenir, Claude doit se montrer performant : leurs demandes sont précises et ses réponses doivent l'être aussi : *« Quelles questions seront posées à l'entretien de motivation ? »* ; *« Quel type de contrat de travail vais-je signer, quand et où ? »* Souvent, les clients venus chercher l'espoir dans ses tarots ont du mal à joindre les deux bouts : *« Pas une semaine ne passe sans que je reçoive quelqu'un à qui je n'ose rien demander à la fin de la consultation. »*

Un emploi stable, un avenir pour les enfants, quelqu'un avec qui partager sa vie, ils ne réclament rien de plus. Pas la vie de château, mais des conseils pratiques pour le petit dernier qui, à vingt-huit ans, n'a toujours pas quitté le nid. *« Pour les gens,* dit Marie-France, *les choses ne suivent plus leur cours normal. »* Les rencontres ne se font plus naturellement, l'ascenseur social est en panne, tout se dérègle et devient plus imprévisible. La jeune voyante ne cesse d'écouter des mères célibataires qui *« cherchent une épaule pour se reposer un peu »*, des divorcés en quête d'un *« second souffle »*. Elle ne s'explique pas autant de *« terrible solitude »* : *« Peut-être les amis manquent-ils parce qu'ils sont eux-mêmes saturés par la crise ? Peut-être qu'on ne se parle plus en famille ? Faire part d'un problème tout simple devient impossible et on s'en fait une montagne. Vous ne pouvez imaginer le nombre de fois où l'on m'a dit* "Je n'ai personne à qui parler". »

Sur le même mode compassionnel, Anita constate : *« Mes clients sont mes souffrances. Ils ont d'abord un énorme besoin de raconter leurs misères. Et ils se mettent à parler, à parler... A tel point qu'ils me bloquent dans mes prédictions. »* Elle rêvait autrefois d'entrer dans les ordres, elle a trouvé une autre voie pour aider son prochain : *« Nous remplaçons les curés, nous apportons de l'apaisement aux personnes en détresse qui viennent se confier à nous, payent en liquide, ne laissent pas d'adresse ni de nom. »* Sauf, se reprend Anita, dont le pendule ne perd jamais le nord, si elles consultent par téléphone, parce qu'il faut bien *« remplir la facturette de Carte bleue et relancer s'il y a un problème. Mais*, s'empresse-t-elle de préciser, *je n'en ai jamais, contrairement aux mauvaises voyantes... »*

Des Français *« angoissés »*, manquant de *« confiance en eux »*, *« de croyances en des valeurs incontestées »*, *« déstabilisés, stressés, désorientés »*, des Français toujours plus pessimistes, ayant besoin d'être *« à tout prix rassurés, sécurisés »*, chacun de nos voyants dresse en des termes différents le même constat. Claude, auquel le mot *« patients »* échappe parfois, mais qui aussitôt se corrige en affirmant qu'il ne se considère pas comme un médecin, observe que la peur du lendemain est si grande que les projets à long terme ont disparu. *« Avant, les clients me demandaient si, dans les cinq ou dix années suivantes, ils allaient se marier, avoir des enfants, acheter une maison. Maintenant, quand je leur annonce que demain tout ira bien ils ne veulent pas en savoir plus. »* La crise rend les professionnels maussades, et Nina en arrive à ce sombre constat : *« Il faut une sacrée dose de générosité pour être voyante aujourd'hui, avoir du tact quand on devine un avenir peu réjouissant, car, si je ne suis pas honnête et que je promets n'importe quoi, la déception sera encore plus douloureuse. »*

MARIE-FRANCE ne veut pas non plus appartenir à cette catégorie de voyants qui assurent sur facture *« monts et merveilles aux gens paumés »*. Elle suit d'ailleurs une formation de psychothérapeute pour mieux savoir réagir lorsque, comme c'est fréquemment le cas, un client éclate en sanglots sur son canapé. *« Un tiers de ceux que je vois auraient vraiment besoin d'une thérapie de soutien, mais les "psy" leur font peur. »* Dire la vérité tout en ménageant l'auditeur *« puisque dans la voyance il y a toujours une marge de 0,5 % d'erreur »* (sic) ; détourner parfois la conversation de telle façon que le client *« ne se rappelle plus en repartant pourquoi il est venu »* ; donner des conseils de bon sens, des adresses d'associations... et mentir, quelquefois, *« pour secouer la force d'inertie des gens, en leur disant par exemple qu'on les voit, le mois suivant, s'adonner à tout un tas d'activités »* : Marie-France a appris, à force de pratique, à concocter une mixture de *« deux tiers de prédictions et un tiers d'écoute, de conseils et de psychologie »* qui *« redonne l'espoir, parfois »*.

Si bien qu'un nombre grandissant de clients consulte très souvent – trop souvent, avouent, gênés, les voyants. Sur son cahier de consultations téléphoniques, Anita montre les pages entières consacrées à quelques habitués : *« Quand je pars me ressourcer dans mon potager, à la campagne, je dois basculer ma ligne téléphonique car certains disent qu'ils ne peuvent se passer d'entendre le son de ma voix, que cela les rassure. »* A tous ceux qui l'appellent avant un rendez-vous chez leur banquier, Claude répond qu'il leur faut prendre leur vie en main : *« Ils imaginent qu'on est connectés en permanence avec je ne sais quoi, qu'on est des sortes de messies. Il y a des clients que je recevrais toutes les semaines si je les écoutais. »*

Certains des quelque quarante mille voyants en exercice ne se privent pas d'exploiter le filon. En fulminant, Claude dénonce les messages enregistrés, les serveurs Minitel *« derrière lesquels se cachent des étudiants qui gagnent 30 francs de l'heure... »* *« Tout ça, ça nous fout par terre, nous, les vrais voyants ! »*, s'emporte Anita, furieuse d'avoir à dépenser 40 000 francs l'an en publicité pour exister face aux *« charlatans qui se paient des pages entières dans les magazines, cassent les prix, gagnent beaucoup d'argent puis plient bagage du jour au lendemain »*.

Pour s'enrichir encore plus vite, expliquent-ils tous en prenant grand soin de le déplorer, il suffit de vendre des *« travaux occultes »*, de demander une photo et 10 000 francs pour faire revenir un mari ou faire changer d'avis un chef de service. Récemment, Nina a aidé sa coiffeuse, à qui une voyante avait réclamé 4 500 francs pour piquer d'épingles une photo de sa belle-mère, à récupérer ses deniers. *« J'inventerais une bougie rouge et vert, je dirais* "Vous l'allumez, vous faites un vœu, et vous obtenez ce que vous voulez", *je la vendrais. Il suffit d'un peu de bagout, d'une belle gueule, et on se saigne pour vous »*, reconnaît Claude. Après un temps de réflexion, il ajoute, sur un ton grave comme pour souligner sa bonne foi : *« Nous, les voyants, il vaudrait mieux qu'on travaille moins, qu'on disparaisse même, et que les gens soient moins désespérés. »*

*Pascale Krémer*

*Dessin : Stanislas Bouvier*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre.
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 955 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

# La FAO, des échecs à l'espoir

**L'ENGAGEMENT** est solennel, ambitieux, avec cette pointe de grandiloquence fréquente dans les enceintes internationales. Au premier jour du sommet de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), mercredi 13 novembre, les nations présentes à Rome ont adopté une déclaration sur la sécurité alimentaire mondiale. *« Le droit de quiconque d'avoir accès à une nourriture salubre et nutritive »* y est réaffirmé. Que *« plus de huit cents millions de personnes dans le monde, en particulier dans les pays en développement, n'aient pas assez de nourriture pour répondre à leurs besoins alimentaires élémentaires »* est jugé *« intolérable »* par les signataires du document.

Ce texte, fruit de mois de tractations auxquelles ont été associées les organisations non gouvernementales, les institutions financières internationales et les Etats, fixe un objectif : *« Réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées au plus tard d'ici à 2015. »*

Mais quel crédit faut-il accorder à une politique que n'accompagne aucun engagement financier ? Que vaut la promesse de cet aréopage de responsables rassemblés pour quelques jours à Rome ? Faut-il la prendre pour argent comptant ? Ou bien sera-t-elle oubliée peu après le 17 novembre, une fois le sommet clos ?

L'histoire récente incite à ne pas pavoiser. En 1974 – l'année du précédent sommet de l'alimentation – le mot d'ordre avait été d'éradiquer la famine *« en moins d'une décennie »*. A elle seule, la tenue d'un nouvelle « grand-messe » consacrée à ce même thème constitue a posteriori un constat d'échec impitoyable.

### UNE PERSONNE SUR CINQ

Il est vrai que, si la malnutrition n'a pas été effacée de la planète, d'incontestables progrès ont été réalisés. Il y a un quart de siècle, dans les pays sous-développés, plus d'un habitant sur trois était sous-alimenté. En cette fin de siècle, la malnutrition ne touche plus, si l'on ose écrire, qu'une personne sur cinq.

Autre signe de l'amélioration : aujourd'hui, *« les 5,8 milliards d'habitants de la planète disposent en moyenne de 15 % d'aliments en plus par tête qu'il y a vingt ans, lorsque la population mondiale s'élevait à 4 milliards d'habitants »*, note l'institut britannique Panos, spécialisé dans les problèmes de développement.

Derrière la similitude des promesses, la ressemblance des prospectives, se cachent des contextes différents. En 1974, les pays du Sahel traversaient une période de sécheresse. Dans les pays développés grandissait une crainte diffuse de voir la croissance démographique entraîner famines et catastrophes. L'urgence d'une mobilisation mondiale s'imposait.

L'environnement a changé du tout au tout depuis. Certes, au printemps dernier, les cours des céréales sur les marchés internationaux ont connu un vent de folie. De mauvaises récoltes dans l'hémiphère Nord, une réduction des stocks mondiaux ont fait craindre une crise profonde. Elle n'aura duré que quelques mois, le temps que de nouvelles récoltes chassent – mais pour combien de temps ? – les prévisions apocalyptiques de certains experts. Du coup, les prix ont retrouvé leurs niveaux antérieurs. Si le sommet de la FAO s'était tenu en avril, alors que les cours flambaient à la Bourse de Chicago, la mecque des céréaliers, l'opinion publique aurait à coup sûr été plus sensible au discours volontariste de la FAO.

Que penser d'autre part de l'attitude des responsables politiques ? La venue à Rome de Fidel Castro a fait sensation (il a été nommé, mercredi 13 novembre, vice-président du sommet). Celle du premier ministre chinois Li Peng ne passera pas davantage inaperçue. Eux mis à part, un chef d'Etat ou de gouvernement sur deux a prévu de faire le déplacement. Jacques Chirac, Helmut Kohl, John Major, Bill Clinton, feront, pour des raisons différentes, partie des absents.

### AU PROFIT DU SEUL MARCHÉ

Un autre trait distingue fondamentalement la situation agricole actuelle de celle d'il y a une vingtaine d'années : elle s'inscrit aujourd'hui dans un environnement marqué par le triomphe du libre-échange et de la mondialisation des échanges. Depuis 1974, le commerce mondial des produits agricoles a plus que triplé en valeur, passant de 148 milliards de dollars à 485 milliards de dollars.

Quantité de pays, qui ne disposaient pas de surplus de céréales exportables et qui, parallèlement, souffraient de la baisse des prix des produits de base, ont trouvé dans les exportations de produits agricoles vers les pays riches une source de devises appréciable. La Colombie expédie chaque année près de 100 000 tonnes de fleurs en direction des Etats-Unis. Le commerce des fleurs représente la quatrième source de revenus du Kenya, après le café, le thé et le tourisme. Le Sénégal et le Burkina Faso écoulent leurs légumes de contre-saison en Europe. Le Chili fait de même avec ses fruits.

Ce triomphe du libéralisme s'est fait au détriment des Etats. Leur pouvoir d'intervention s'est réduit. La recherche de l'autosuffisance alimentaire, qui fut la doctrine constante de la plupart des nations au lendemain de la seconde guerre mondiale, n'est plus une priorité. A l'heure de la mondialisation, les barrières douanières s'estompent, y compris celles érigées dans le secteur agricole, épargné pendant quarante ans.

Les nouvelles règles en vigueur au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) prévoient une réduction progressive des aides agricoles. Le volume des exportations subventionnées, par exemple, devra baisser de 21 %, stipulent les accords de Marrakech, qui ont conclu le cycle de l'Uruguay. Les tarifs douaniers seront réduits. Sans doute, dans la plupart des pays sous-développés, les paysans ont tout à gagner d'un commerce international qui n'obéirait plus à la seule loi du plus fort, en l'occurrence celle des pays riches exportateurs de produits agricoles. Il n'empêche que les gouvernants ont abdiqué une large part de leur prérogatives au profit du seul marché. Tant et si bien que, pour certains théoriciens, la fonction la plus utile du Sommet mondial de l'alimentation serait d'aider l'OMC à réduire encore davantage les obstacles aux échanges mondiaux.

Aller dans ce sens serait ramener à peu de chose l'ambition de la réunion de Rome. D'autant qu'elle intervient à un moment-clé de l'histoire humaine : celui où, pour la première fois dans son histoire, l'espérance de vaincre la famine, en dépit des erreurs et des revers, progresse de manière décisive.

*Jean-Pierre Tuquoi*

## RECTIFICATIF

### MARC ZAMANSKY

L'article consacré au décès du doyen Marc Zamansky (*Le Monde* du 9 novembre) comportait deux erreurs : en 1941, Marc Zamansky ne s'était pas engagé dans les Forces françaises libres, mais dans la Résistance sur le territoire français. Ensuite, il a été déporté au camp de Mauthausen en avril 1944 (et non en 1943) et n'a été libéré que le 6 mai 1945.

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# « S'enrichir en dormant »

**IL y a deux ans, Jacques Chirac venait de se déclarer candidat à la présidence de la République et lançait sa campagne sur le thème de la *lutte contre la fracture sociale*. Ce qui valait alors pour tenter de remonter son retard sur Edouard Balladur dans l'électorat la majorité ne vaudrait-il plus lorsque s'esquisse l'échéance des élections législatives ? On peut se le demander en voyant l'empressement du RPR, en accord avec l'Elysée, à venir au secours des contribuables les mieux lotis.**

**L'exemple le plus frappant est celui de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Alors que M. Chirac a fait campagne en proposant d'alourdir la fiscalité du capital, *le rapporteur général du budget* au Sénat, Alain Lambert, centriste agissant en liaison avec la présidence de la République, met la dernière main à un projet d'amendement visant à alléger ce prélèvement.**

**Certes, il ne s'agit pas, comme en 1986, de supprimer purement et simplement l'impôt-fétiche de la gauche. Tout juste le *chef de l'Etat a-t-il donné son feu* vert à une modification, en apparence de détail, permettant de rétablir un meilleur plafonnement de l'ISF, de telle sorte que l'impôt payé ne soit pas trop élevé au regard des revenus réels des contribuables concernés.**

**Politiquement, la mesure n'en est pas moins symbolique. D'autant qu'elle n'a aucune justification économique. Alors que de nombreux groupes de pression arguent d'une vague de délocalisation des grandes fortunes, notamment vers Londres, le ministère des finances admet qu'il ne dispose sur le sujet d'aucune étude fiable de l'administration fiscale venant étayer cette assertion. Il faut donc bien évaluer la mesure pour ce qu'elle est : un petit cadeau pour quelque quatre cents *grandes fortunes*.**

**Le dessein prend d'autant plus de relief qu'il n'est pas le seul à donner un sentiment de déséquilibre dans le traitement *fiscal des contribuables*, selon leur niveau de revenus. Epaulé par les députés RPR, le gouvernement s'est ainsi récemment opposé fermement à une tentative de l'UDF visant à atténuer les avantages consentis par la « *loi Pons* » aux investissements outre-mer, bien qu'ils aient donné lieu à des abus souvent dénoncés.**

***Dans la foulée*, la commission des finances de l'Assemblée nationale vient aussi de proposer d'assujettir à l'impôt sur le revenu les indemnités perçues par les victimes d'accident du travail.**

***Il ne faut évidemment pas* en conclure que le gouvernement souhaite adoucir systématiquement la fiscalité des plus fortunés et alourdir celle des plus modestes. Il convient ainsi de souligner que Matignon a pesé pour que, *dans le cadre du* financement de la Sécurité sociale, ce soient les stock-options qui soient davantage mises à *contribution*, plutôt que les indemnités de licenciement.**

**On est cependant très loin des propos de la campagne présidentielle. A l'époque, M. Chirac dénonçait un système qui permet à certains de *« s'enrichir en dormant »*.**


Les gens *par Kerleroux*




## DANS LA PRESSE

**EL PAIS**

■ La volonté espagnole d'envoyer des troupes participer à la force humanitaire multinationale au Zaïre est bienvenue. Dans cette affaire, le gouvernement et l'opposition semblent d'accord, et l'attitude coopérative de cette dernière, conforme au désir de l'opinion publique, est le reflet du changement qu'a connu ce pays au cours des dernières années dans sa vision internationale. Non seulement nous sommes sortis de notre coquille, mais nous avons développé un sens humanitaire plus complet.

**EUROPE 1**

*Alain Duhamel*

■ Le feu vert américain lève un préalable mais il le fait de façon partielle, tardive et partiale. Les Etats-Unis ne s'engagent que pour une période limitée, avec des effectifs limités et avec des objectifs limités. Leurs tergiversations auront coûté la vie à quelques centaines ou quelques milliers de malheureux et contribué à permettre la *propagation d'épidémies* qui s'ajoutent à la faim, à la violence et au déracinement. Le paradoxe de cette situation est que la France a tout fait pour alerter le monde entier, alors que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne prenaient tout leur temps mais que la force multinationale sera à dominante anglo-saxonne.
Pour que les casques bleus atteignent leur objectifs, il faut qu'ils puissent se faire respecter, avec, si besoin est, droit de riposte immédiate. C'est la leçon de la Bosnie.

**THE WALL STREET JOURNAL**

■ Ce n'est pas encore Noël, mais le Parti socialiste français vient de publier un programme économique qui nous rappelle la liste de cadeaux qu'un enfant plein d'imagination envoie au Père Noël. C'est aussi fantaisiste que cela. Lionel Jospin, le premier secrétaire du Parti socialiste, a présenté son programme en dix points en expliquant qu'il s'agissait pour la gauche française de faire preuve de « réalisme ». Si l'on considère que le marxisme réchauffé est réaliste au soir du XXe siècle alors M. Jospin a peut-être raison. Mais nous avons du mal à trouver, même parmi les gouvernements post-communistes de l'Est, un programme économique qui tire si peu de son inspiration des principales leçons économiques de notre époque.

# Les préfets, l'exclusion et le Front national

**LE PRÉFET** est le premier relais de la politique gouvernementale dans les départements. Jacques Chirac, peu après son installation à l'Elysée, avait prévenu le corps préfectoral : ses membres seraient surveillés de près et jugés à leurs résultats en matière d'emploi. Plusieurs mouvement préfectoraux ont permis de remodeler cette avant-garde. Il lui revient de traduire énergiquement sur le terrain les déclarations et choix ministériels.

Or, plusieurs décisions prises par des préfets ces dernières semaines prennent le contrepied de la détermination affichée par le gouvernement à lutter contre l'exclusion et contre les thèses de l'extrême droite. La dernière en date est le feu vert donné, mardi 12 novembre, par la préfecture des Alpes-Maritimes, à l'organisation d'un référendum local à Nice, qui vise à faire confirmer l'interdiction de la mendicité dans le centre-ville. Le préfet Philippe Marland, ancien conseiller de M. Balladur à Matignon, a décidé qu'il n'y avait pas lieu de saisir le tribunal administratif de l'initiative du maire Jacques Peyrat, transfuge du FN rallié au RPR.

M. Marland juge que ce référendum s'inscrit très normalement dans le cadre de la loi de 1992, qui autorise des consultations locales *« sur les décisions que les autorités municipales sont appelées à prendre pour régler les affaires de la compétence de la commune »*. Le préfet estime que le maire, qui dispose de quelques pouvoirs de police, a toute compétence pour organiser un référendum sur ce thème. Bouter les mendiants hors des centres-ville relèverait ainsi d'un simple problème de gestion locale.

Imagine-t-on seulement que des référendums sur cette question puissent se tenir dans toutes les grandes villes françaises ? Peut-on bannir la mendicité alors que le nouveau code pénal n'en fait plus un délit ? Le 17 juillet 1995, Alain Juppé déplorait les arrêtés municipaux interdisant la mendicité. Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence, envoyait des « médiateurs » dans les villes concernées. Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture, s'écriait : *« La mendicité est une honte qui doit hanter tous les ministres, d'hier et d'aujourd'hui. »* Seul Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, diffusait une circulaire offrant un mode d'emploi aux maires désireux de prendre de tels arrêtés.

Plus d'un an s'est écoulé depuis ces fortes déclarations : Jean-Claude Gaudin a récemment écrit à M. Peyrat pour lui demander de renoncer à sa consultation. Jacques Chirac, lors d'un récent déplacement à Marseille, a félicité son maire de ne pas avoir recouru à une telle interdiction. Pourtant, à Nice, le gouvernement laisse faire. Si l'on veut bien admettre que l'interdiction de la mendicité est une question d'intérêt général, qu'elle renvoie à la dérive sociale de l'ensemble du pays et non à quelques petits accommodements niçois, alors la loi de 1992 interdit qu'elle puisse être soumise à référendum local.

### PAROLES SANS PORTÉE

Les déclarations gouvernementales apparaissent soudain comme des paroles sans portée. Mots creux, effacés par une décision de préfet. Rien, depuis cette autorisation, n'est d'ailleurs venu réveiller l'embarras gouvernemental. *« De toute façon, ce référendum n'aura aucune valeur, c'est n'importe quoi »*, a simplement déclaré au *Monde* M. Emmanuelli, prenant acte de son impuissance.

Le préfet a-t-il craint de croiser le fer avec un maire venu de l'extrême droite et désormais soutien de la majorité ? Les équilibres politiques locaux, où le RPR demeure un convalescent fragile, l'ont-ils emporté sur les fortes pensées émises à Matignon ou à l'Elysée ?

Dans d'autres villes de cette région, où les thèmes du FN gangrènent le débat public, les préfets ont également renoncé à relayer le discours gouvernemental contre l'extrême droite et les processus d'exclusion : Marseille, où le FN a pu organiser une manifestation de la haine, le 14 septembre, lors des obsèques de Nicolas, quatorze ans, tué par un autre adolescent. Le préfet de région, Hubert Blanc, n'avait pas interdit ce défilé au cours duquel 5 000 personnes ont désigné collectivement les Maghrébins comme responsables de la mort du jeune homme et écouté M. Le Pen dénoncer *« la pourriture et la décadence de la Ve République »*.

A Toulon, ville tenue par le parti d'extrême droite, le préfet Jean-Charles Marchiani, proche de M. Pasqua, semble mener une douce cogestion avec Jean-Marie Le Chevallier. Si M. Marchiani s'est ému de la programmation du festival de Châteauvallon jusqu'à interdire la présence du groupe de rap NTM, rien ne paraît l'opposer à une politique municipale discriminatoire. Ainsi se trouvent renforcées dans quelques grandes villes françaises l'extrême droite, la haine et la violence sociale. Pour cause d'inaction gouvernementale.

*François Bonnet*

# Le hasard, nouvelle frontière

**par François Cusset**

Au sud-ouest de Las Vegas, tout au long de l'Interstate 15, seul cordon routier de ce *confin* du Nevada, s'étirent au pied d'une barrière rocheuse de vastes étendues de sable durci, plates, remarquables toutefois, pour qui les foule, aux infimes boursouflures, aux craquèlements innombrables qui strient leur surface. Pareil entrelacs, dans sa sécheresse, sa complexité *et l'impossibilité* que l'ordonne aucune hiérarchie, évoque au promeneur *incertain* de cette fin de XXe siècle comme le dessin exact du monde de réseaux intriqués, arbitraires qui est en train de se substituer à nos sociétés réglées.

C'est dans ce décor, dominé de ses néons par l'immense casino Whisky Pete's, qu'avec quelques complices universitaires la productrice Chris Kraus, de l'Art Center de Los Angeles, a réuni du 8 au 10 novembre une foule d'artistes, d'intellectuels et de jeunes citadins autour du thème du hasard. Tandis qu'étrangers à ces spéculations les clients du casino, solitaires et compulsifs, *continuaient* à s'évertuer sur quelques milliers de « bandits manchots », la grande salle de conférences du Whisky Pete's – significativement à l'abri du tintamarre des jackpots – accueillait ce curieux symposium, « Chance : Three Days in the Desert », sous-titré « Rave philosophique ».

Anthropologues, musiciens, sinologues, internautes, chefs indiens, spécialistes des « théories du chaos » ou des produits boursiers dérivés, ainsi que le philosophe français Jean Baudrillard sonnaient le glas de l'ère des déterminismes et du destin linéaire pour qu'advienne enfin le règne, *incontrôlable, du fragmentaire* et de la multiplicité. Fini l'univers clos, terrain de jeu d'un sujet omniscient, progressiste ou, même, utopiste. Perdues les illusions du finalisme et de la vieille causalité. La dictature des sexes conformes et des catégories immuables vit ses derniers instants. Seule réponse possible : le hasard et ses combinaisons en guise d'avenir radial.

Depuis que le mathématicien Henri Poincaré a mis au jour, il y a maintenant un siècle, les turbulences, les effets de retour et l'inéluctabilité du hasard jusqu'au cœur de la science, les chantres du chaos, de la systémique ou de *l'imprévisible, diversement* écoutés, ont ébranlé avec un succès croissant, de la physique au sociétal, du politique à la génétique, toutes les anciennes certitudes du déterminisme. Plus récemment, la *« comédie du virtuel »*, que jouent depuis dix ans les essayistes de la sacro-sainte *« communication »*, a relancé la rengaine des rencontres arbitraires, des clones interchangeables *et du casino des réseaux.*

L'opération « Chance », outre quelques transes occasionnelles, qui n'ont pas gêné les croupiers à l'œuvre à l'étage au-dessous, a eu au moins un grand mérite : celui de poser, sans vraiment la formuler, mais par le fait même de réunir de tels ingrédients, la question de la marge de manœuvre dont dispose *« en cette fin de l'ère mécanique »* (selon le leitmotiv des conférenciers), entre l'accident, le hasard et la démultiplication, cette génération censée *« bâtir l'avenir »*, ces vingt-cinq-trente-cinq ans qui formaient, sans intervenir, la majorité du public.

Que peuvent-ils faire pour que le système qui se trame ne leur échappe pas complètement, pour que l'*« auto-organisation »*, qui advient au rythme où déclinent tous les pouvoirs centraux, ne tombe pas dans l'*« autoconservation »* ? *Pour que*, selon l'*ancienne distinction* d'Aristote, le *tuché* (ce qui arrive en prenant l'apparence d'une finalité), *désormais démasqué*, ne laisse pas tout le champ au seul *automaton* (à ce qui arrive inéluctablement, par soi-même) ?

Soit la vieille question d'une prise *possible* sur l'avenir, que les sociologues de magazines pensaient avoir clos sous l'étiquette de *« bof (ou X) génération »*, de *« génération de crise »* ou sacrifiée, capable seulement, malgré sa maîtrise de dispositifs techno-culturels sans précédent, des retours les moins féconds : à la morale des grands-parents, au style « rétro » des années 70, à la seule liberté du marché. Car le hasard, sous sa forme de risque imprévisible ou, plus rarement, de chance sans précédent, est bien le lot de cette génération, la nôtre. La légèreté d'un inventaire en rend certes la liste indécente, mais illustre bien l'éclatement des termes de l'équation. Il y a le *sida, favorisé par des croisements* accrus, par la sophistication des combinaisons relationnelles, et contre lequel n'a pu parfaitement prémunir, dans une décennie débridée, que l'abstinence forcée ou la clairvoyance précoce. Il y a *le chômage, parvenu au stade de* la désocialisation de masse par l'effet du décalage entre les prévisions à long terme (la fameuse *« fin du travail »*) et l'actualité des pouvoirs (l'extension des seules lois du marché par-delà ses anciens garde-fous), et que ne parvient à éviter au « Nord », et dans un contexte économique différent du nôtre, qu'une certaine jeunesse américaine, rompue à l'extrême mobilité professionnelle et au cumul des emplois.

Il y a le cyberespace, cette galaxie des hasards informationnels, dont la fameuse zone d'autonomie temporaire risque de faire long feu, rattrapée par le grand ca*pital et le médium publicitaire*, ne laissant plus souffler l'esprit libertaire de ses premiers moments que sur quelques îlots de subversion.

Les grands décloisonnements, ethnique, sexuel ou cognitif, victoires d'un *« hasard objectif »*, comme l'auraient appelé les surréalistes, contre les ignorances d'une époque, résisteront-ils longtemps au retour du fondamentalisme, du révisionnisme, de la spécialisation ? Les *« crépuscules »* de tous ordres que brandit une pensée *en vogue : ceux du sujet, du* travail, des grands mythes politiques (Bill Clinton défini par les éditorialistes américains comme le premier *« président virtuel »*, forme ouverte à tous les discours), désignent surtout, pour le *moment, l'obscurité d'une heure tar*dive à la faveur de laquelle des meurtres nouveaux sont commis, en toute impunité.

La fatalité du réseau est intrinsèque, sans démiurge possible. C'est de l'intérieur seulement, en s'y laissant glisser, non dans le vieux modèle de l'espionnage mais sous la forme d'une porosité active à tous ses flux, que le réseau peut être libéré, éprouvé plus que démonté, traversé et non pas contrôlé, comme l'attestent les expériences esthétiques d'une nouvelle génération. La génération des craquelures ténues, labyrinthiques du plateau désertique. Celle du réseau en acte. La généra*tion du hasard incorporé.*

**Les grands décloisonnements, ethnique, sexuel ou cognitif, contre les ignorances d'une époque résisteront-ils longtemps au retour du fondamentalisme, du révisionnisme, de la spécialisation ?**

***François Cusset** est directeur du Bureau du livre français de New York.*



# L'histoire à l'estomac

*Suite de la première page*

Si le PCF demande un argumentaire sur le déroulement des procès de 1952 à Prague, aux fins de s'en servir pour *des débats animés* au sein du Mouvement de la paix, que Jean-Paul Sartre vient de rejoindre, il invoquera par diplomatie la nécessité de fournir des analyses plus fouillées, destinées à de grands sympathisants plus exigeants que le commun des militants, et agitera *le nom de l'auteur de La Nausée* afin de mieux se faire comprendre. Mais pour un Bartosek qui fait avouer les archives, son bout de papier prouve la complicité *« objective »* de Sartre là où un historien plus mesuré verra plutôt la trace d'une discussion animée et difficile entre le philosophe et Laurent Casanova (1906-1972), le responsable d'alors des intellec*tuels communistes.*

Nous atteignons le sommet de l'aberration avec le document concernant Raymond Aubrac. Ce dernier n'a jamais et nulle part fait mystère de ses sympathies et engagements aux côtés du PCF ; il a cofondé, comme il le relate avec force détails dans ses propres Mémoires, une société d'ingénierie, le Berim, qui deviendra vite la princi*pale entreprise du PCF*, en relation d'affaires constantes avec l'Est. Raymond Aubrac s'était vu proposer auparavant de nombreuses fonctions officielles, notamment au cabinet du général de Gaulle, qu'il avait toutes refusées pour se consacrer à ses engagements militants, *ce qui est* à l'évidence le contraire absolu du comportement d'un agent ou d'un clandestin.

*Les archives exposées* avec force ricanements par Bartosek ne font que confirmer ce que l'on savait depuis fort longtemps et qui, une fois de plus, se révèle tout à l'honneur de Raymond Aubrac, devenu indésirable aux staliniens locaux à partir de 1952, en raison de ses *liens d'amitié avec plusieurs des in*culpés du procès de Prague, notamment London et Margolius.

Avec Artur London, dont le cas occupe le chapitre ultime et le plus développé du livre, l'auteur se livre à un règlement de comptes de bien plus grande ampleur. Là aussi, la méthode est étrange : monter en importance ce qui blesse ou ce qui nuit et était le plus souvent parfaitement connu, écarter d'un revers de main ce qui compte aux yeux de tous et, pour finir, nous livrer, après la pesante traversée d'une documentation mal maîtrisée, des considérations qui s'apparentent à la haine pure et simple. Nous voyons ainsi l'auteur brandir de façon *perverse le texte d'une des* confessions extorquées à London par ses bourreaux dans le but de le détruire moralement aux yeux des lecteurs, en passant sciemment sous silence le document secret qu'il avait fait au même moment passer à sa *famille dans une boîte* d'allumettes, où il proclamait clairement son innocence.

Enfin, atteignant le combie du grotesque, Bartosek cherche à faire de la rédaction de *L'Aveu*, en 1969, un contre-feu du Parti communiste français à l'implosion commençante du soviétisme. Il s'agit, même avec les atténuations que l'auteur a apportées à son manuscrit *original*, d'une thèse *historiquement* insoutenable, tant par l'invraisemblance que par la mauvaise foi aux limites de l'indignité.

Rien n'arrête notre auteur dans sa charge enfiévrée, tant l'emprise des thèses de la « nouvelle école » historiographique semble puis*sante sur son esprit. Il s'agit d'affirmer* – et pour cela tous les coups seront permis – une thèse fondamentale : le communisme était un bloc de mal, et tous ceux qui y ont pris part des êtres également moralement dégradés.

Cette « histoire à l'estomac » a pour but de démolir autant que faire se peut le consensus des plus grands historiens du communisme, *l'Anglais Carr, le Tchèque Hajek, le* Russe Leibson, l'Italien Spriano, qui avaient patiemment mis au jour la trame de lignes opposées au sein du mouvement communiste, depuis la renaissance de politiques unitaires après 1933, jusqu'à leur réémergence explicite en 1956 avec la déstalinisation.

L'opposition de droite soviétique des années 30, groupée au*tour de Boukharine (1888-1938)*, le grand maréchal Toukhatchevski (1893-1937) et ses subordonnés qui voulaient passionnément l'alliance contre Hitler avec Paris et Londres, tout l'entourage de Georges Dimitrov (1882-1949), la plupart des membres des Brigades internationales une fois installés de l'autre côté du rideau de fer, les deux tiers des chefs communistes de la Résis*tance française, tous ces hommes* de grande valeur intellectuelle, et le plus souvent morale, n'ont pas été assassinés, torturés ou au moins incarcérés, ou encore vilipendés, détruits politiquement au nom d'un culte aztèque indéchiffrable dont on veut nous faire croire qu'ils se faisaient les desservants passifs et apeurés.

C'est le contraire qui est vrai : sans toujours bien comprendre la portée de leurs actions et les nouvelles règles abominables qu'on *leur imposait peu à peu*, ces hommes, sans concertation, se levaient tour à tour pour réclamer une véritable politique antifasciste, plus tard la fin du pacte germano-*soviétique, l'établissement* de régimes non dictatoriaux en Europe de l'Est après 1945, des coalitions politiques durables avec les autres forces issues de la Résistance en France ou en Italie, un soutien affirmé et enthousiaste à l'Etat d'Israël en 1948. C'est pour cela, dont *Staline et les staliniens ne vou*laient à aucun prix, que ces hommes ont tant payé.

La portée morale de cette affaire n'est pas moindre. Bartosek et les siens observent une sorte de fidélité mimétique à la démarche inquisitoriale de la police de Staline, ac*cumulant les accusations*, cherchant à humilier leurs victimes, à les déshonorer avant toute chose. Pour Staline, à l'évidence, *il* fallait détruire moralement des hommes courageux et dignes dont l'existence jusqu'alors sans tache *était par elle-même un désaveu de* son entreprise. Nous voyons ici cette démarche suivie pas à pas avec la même conception du monde selon laquelle l'antifascisme n'a pas existé, ne doit pas exister.

Curieuse époque que la nôtre, qui, après les explosions violentes et déchirantes des années 30 et 40, nous fait vivre à présent une im*plosion qui n'est sans doute pas* moins redoutable. L'un de ses symptômes est la haine impitoyable qui s'exprime envers tout être d'exception, toute forme d'excellence. Elle aboutit naturellement à la haine du héros et du saint. C'est bien logique.

*Si l'on veut* la paralysie du sentiment moral, l'atrophie de la volonté collective, la guerre impitoyable des individus, l'abandon des faibles et le pogrome tranquille, tandis que l'extrême droite rôde dans nos villes, il faut en effet des hommes et des femmes courbés, ployés, déjà consentants au pire. Il faut donc bien, à la fin des fins, que l'on croie que Jean Moulin était un *espion, Raymond Aubrac un affidé* du stalinisme et *L'Aveu* une simple plaisanterie de bureaucrates. Bref, que les héros sont illusoires, à moins qu'il ne faille les chercher chez les conformistes de toutes les latitudes, tous profonds philosophes habités par le souci du bien public.

Eh bien, à tous ceux qui pensent de la sorte, il faudra bien dire et re*dire que nous sommes* encore nombreux, très nombreux, à savoir, par les archives et le raisonnement historique, que les héros sont les héros, le combat de l'Espagne républicaine le bon combat, les sacrifices exceptionnels du couple Aubrac l'honneur de la France, Artur et Lise London les symboles indestructibles de l'authentique passion communiste. Quant à Jean *Moulin, il reste le pur archange de* la révolution nationale, la vraie, pas celle de Pétain, mais celle qui sut unir à des moments décisifs de l'histoire nationale le général de Gaulle et la France libre, la tradition républicaine et jacobine, la révolte ouvrière et communiste.

Demain encore ces forces, moins hétérogènes qu'on ne le croit souvent, et qui n'ont pas encore donné, sauveront une *fois de plus* notre pays de la débâcle, d'abord intellectuelle et morale, que certains *entendent* lui préparer.

***Alexandre Adler***

**Si l'on veut la paralysie du sentiment moral, l'atrophie de la volonté collective, il faut que l'on croie que Jean Moulin était un espion, Raymond Aubrac un affidé du stalinisme et « L'Aveu » une simple plaisanterie de bureaucrates**

## AU COURRIER DU « MONDE »

### QUELLE LOGIQUE ?

Nous avons tous été informés que le docteur Gubler a été lourdement sanctionné pour avoir violé le secret professionnel. Et voici maintenant qu'on demande *à tous les médecins de France* et d'outre-mer de le violer en inscrivant des diagnostics sur un carnet de santé !

Les pharisiens qui furent si sévères avec l'un incitent les autres au même péché. La Fontaine a dit bien des choses à ce sujet. C'est *d'utilité publique, dites-vous* ? Mais alors, cela ne l'était-il pas en posant la question comme semble l'avoir fait Gubler : peut-on laisser gouverner un chef d'Etat physiquement ou psychiquement diminué ? Evidemment, les médecins ne connaissent rien aux problèmes de santé. Les politiques et les juristes sont seuls capables de les appréhender correctement. C'est bien ce qui est *écrit dans le* jugement condamnant notre confrère : en un mot, il n'avait pas *à se mêler* de ces questions qui ne peuvent que le dépasser.

Alors, nous continuerons de voir s'accrocher à leur couronne tout un tas de chefs d'Etat et d'hommes d'Eglise. *Plus* ils *sont* atteints, plus ils deviennent nuisibles ou dangereux, et plus ils s'accrochent, perdant ainsi toute dignité.

Dr Abraham de Voogd,
Grenoble

**DEVISE EUROPÉENNE** L'introduction de la monnaie unique européenne bouleversera la vie financière des entreprises françaises. Leurs responsables n'ont pris conscience que tardivement de l'ampleur de ce choc monétaire ● UN « M. EURO », issu généralement de la direction financière, a été désigné au sein de certains groupes afin de préparer cette échéance. Son premier travail consiste à faire l'inventaire de toutes les conséquences qu'aura, pour l'entreprise, l'arrivée de l'euro. ● D'IMPORTANTES MODIFICATIONS comptables et fiscales sont à prévoir. Toutes les relations de l'entreprise avec ses actionnaires, ses fournisseurs, ses clients et ses salariés seront aussi à redéfinir. ● EN TANT qu'acteurs sur les marchés financiers, les trésoriers des sociétés seront concernés dès le 1er janvier 1999 par la création de la monnaie unique. A cette date, leurs opérations monétaires s'effectueront en euros.

# Les entreprises découvrent l'ampleur des bouleversements liés à l'euro

## L'introduction de la monnaie unique modifiera en profondeur la vie financière des groupes. Leurs dirigeants tentent aujourd'hui de rattraper le retard pris à préparer les changements informatiques, comptables ou fiscaux

**ESSILOR** n'a pas encore commencé à y réfléchir. Air liquide n'en est qu'aux balbutiements, tandis que Renault juge prématuré de livrer ses pistes de réflexion. A 800 jours du passage à la monnaie unique, l'état d'impréparation des entreprises françaises est flagrant. Les groupes les plus avancés dans la réflexion avouent ne s'être emparés du problème que depuis le printemps. Ils ont désigné un « Monsieur Euro », issu généralement de leurs directions financières, pour animer de petites équipes chargées de mesurer l'impact du changement monétaire.

Pour l'instant, le sujet ne déborde pas ces petits comités. *« Mais il va falloir très vite accélérer et impliquer l'ensemble de l'entreprise »*, constate Gilles Gleyze, animateur du groupe monnaie unique chez Rhône-Poulenc. *« Si j'avais su qu'en votant pour Maastricht, je votais pour un tel bouleversement ! Mais comme d'habitude pour tout ce que qui touche l'Europe, on ne découvre les implications que par la suite »*, peste un autre responsable, *« stupéfait »* des conséquences de l'instauration de l'euro.

En commençant leur étude, les entreprises pensaient que le passage à la monnaie unique n'était que l'arrivée d'une autre devise. Un problème s'apparentant à celui de la *« règle de trois »*. Elles imaginaient de coûteuses transformations informatiques et de nouvelles complexités comptables. Mais ces difficultés devaient, dans leur esprit, être gommées par les formidables avantages procurés par la monnaie unique. Chacun reconnaît avoir sous-estimé l'ampleur du changement : l'euro n'est pas une devise de plus, mais la future monnaie, qui, dès son arrivée, va bousculer toutes les habitudes, les références et les symboles.

Selon les décisions de la Commission européenne, le passage à la monnaie unique doit se faire graduellement. Au 1er janvier 1999, les marchés financiers pourront utiliser l'euro, mais son entrée en vigueur auprès des particuliers ne deviendrait effective qu'au 1er janvier 2002, avec la mise en circulation des billets.

> « L'arrivée de l'euro va mettre à bas toute une partie du marketing »

La perspective d'avoir à travailler, pendant la période de transition, avec deux monnaies en parallèle est jugée ingérable par la plupart des entreprises. Mais quelle monnaie choisir, le franc ou l'euro ? Quand changer ? *« L'idéal pour nous serait de décréter un grand big bang et de tout changer au 1er janvier 1999 »*, explique Patrice Bouton, chargé de mission sur l'euro auprès du directeur financier de PSA-Peugeot-Citroën. Certains responsables reconnaissent, toutefois, qu'il leur serait difficile de basculer toutes leurs opérations en euro dès 1999, ne serait-ce que pour des problèmes informatiques. Ils souhaitent pouvoir choisir le moment où ils adopteront, pour l'ensemble de l'entreprise, la monnaie unique. *« Il faut que le processus soit tiré par le marché. Les contraintes sont telles que nous devons avoir le plus de souplesse possible »*, souligne M. Gleyze.

Pour l'instant, ce souhait ressemble à un vœu pieux. Faute de s'être penchée sur la question, l'administration n'a pas révisé ses règles : les comptabilités doivent être établies en franc jusqu'au dernier jour, le 31 décembre 2001. Pour la fiscalité, la situation reste confuse. Les pouvoirs publics n'ont pas encore fait savoir s'ils étaient prêts, durant toute la période de transition, à accepter le règlement en euros de l'impôt sur les sociétés et des cotisations sociales, sans parler de la TVA qui risque de devenir *« un casse-tête infernal »*. Toutes les relations de l'entreprise avec ses actionnaires, ses fournisseurs, ses clients et ses salariés vont être redéfinies. Les actions inscrites à la Bourse de Paris, par exemple, devront être cotées en francs et en euros dès le 1er janvier 1999. *Mais comment* transformer un capital social de *50 000 francs ou une action au* nominal de 10 francs ? La conversion en euro, qui vaut autour de 6,49 francs, ne pourra jamais donner un chiffre rond. Les experts européens ont déjà recommandé d'arrondir à l'« euro supérieur ou inférieur », selon les besoins. Mais ces conversions risquent de modifier le nombre d'actions. Certaines minorités de blocage, chèrement acquises, pourraient s'évanouir au passage.

Entre les entreprises, les échanges aussi vont devoir être revus, même si Bruxelles a réaffirmé la continuité juridique des contrats. Afin d'éviter de trop grandes fluctuations sur les prix, de nombreuses sociétés ont signé des accords incluant des mécanismes d'indexation. Tous devront être rediscutés sur la base de l'euro, ce qui laisse présager quelques débats houleux entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants.

Sur les marchés de grande consommation, la situation s'annonce plus limpide : le franc est appelé à rester jusqu'en 2002. Mais de nombreuses entreprises appréhendent le moment où l'euro sera installé. Tout un monde de références, de seuils psychologiques va perdre en un jour son sens. Les prix, soigneusement étudiés pour atteindre 99,90 francs ou 1 999 francs, vont perdre toute signification, une fois convertis en euros. Pour les entreprises, les conséquences apparaissent redoutables. *« L'arrivée de l'euro va mettre à bas toute une partie du marketing »*, constate Alain Moty, consultant chez Coopers & Lybrand. Certains groupes se demandent s'ils ne vont pas devoir revoir leurs politiques commerciales, des tarifs d'appel aux dimensions de l'embaliage. En arrière-plan, ce sont les calculs minutieux de production – qui ont eu parfois de lourdes conséquences sociales – pour arriver à fabriquer des objets à 99,90 francs avec une marge qui risque de voler en éclats.

Cette perte de référence monétaire pourrait être explosive pour la gestion salariale, à en croire les groupes. Comme les prix, les salaires vont donner l'impression de diminuer, une fois convertis en euros. Des passages symboliques autour de 6 000 francs mensuels ou de 10 000 francs, ou les frontières entre le statut de cadre et de non-cadre vont être effaces. *« Nous allons devoir faire de gros efforts d'explication »*, dit un responsable. Certains redoutent que l'information ne soit pas suffisante, notamment auprès des syndicats, qui auront, eux aussi, perdu leurs références revendicatives.

Aucune entreprise comme aucun comité n'est capable d'estimer la facture induite de l'installation de l'euro. Les « Messieurs Euro » appellent à être vigilants pour limiter les frais stériles. Une inflation des coûts serait, selon eux, insupportable pour les consommateurs.

*Martine Orange*

# Les trésoriers des sociétés doivent s'adapter à la nouvelle donne

***EN TANT QU'ACTEURS***, directs ou indirects, sur les marchés financiers, les entreprises seront concernées, dès le 1er janvier 1999, par l'introduction de l'euro. Alors que les particuliers n'auront en théorie accès à la monnaie unique qu'à partir du 1er janvier 2002, les opérations de gros, sur les marchés monétaires ou obligataires, s'effectueront en euros trois ans plus tôt.

Les trésoriers d'entreprise devront s'adapter à cette nouvelle donne, qui affectera toutes leurs activités : gestion des encaissements et des décaissements, des risques de change et de taux d'intérêt.

*« Le problème du basculement de la trésorerie des entreprises n'est pas clair »*, reconnaît la mission exploratoire sur les modalités du passage à la monnaie unique dirigée par Benoît Jolivet, président du comité consultatif du Conseil national du crédit. *« La trésorerie sera le point de rencontre de flux en francs et en euros. »*

**POSITION STRATÉGIQUE**

De fait, les trésoriers se retrouveront, dès le 1er janvier 1999, dans une position aussi délicate que stratégique, au confluent précis de la monnaie nationale et de la devise européenne. Par exemple, ils devront se charger de dégager les sommes nécessaires au versement en francs des salaires des employés alors qu'ils emprunteront sur le marché monétaire en euros. *« Ce sera sans nul doute un moment difficile à passer. Plus la transition sera rapide, mieux cela sera »*, estime Gérard Soularue, vice-président et responsable du groupe de travail sur la monnaie unique à l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE).

Les trésoriers ont plusieurs motifs d'inquiétude. Le premier tient au risque d'instabilité sur les marchés de devises européennes entre le moment où la liste des pays sera établie, normalement début 1998, et la naissance de l'euro. Les futures parités n'étant ni fixées ni connues, les cours des monnaies pourraient connaître d'importantes fluctuations pendant cette période et exposer les entreprises à des risques de changes, mais aussi de taux d'intérêt, durant cet intervalle. *« Il est plus prudent d'éviter d'emprunter avec des échéances comprises entre début 1998 et janvier 1999 »*, souligne M. Soularue.

Il estime aussi que le fonctionnement du marché des billets de trésorie, qui permet aux entreprises de se financer directement à court terme, sera profondément modifié. *« Aujourd'hui, tous les intervenants du marché des billets de trésorerie se connaissent, ce qui diminue les risques de contrepartie. L'élargissement du marché monétaire à d'autres pays demandera une plus grande surveillance »*, juge M. Soularue. Une autre interrogation concerne les bouleversements attendus dans l'organisation des places financières européennes. *« Aujourd'hui, les contrats Pibor trois mois proposés par le Matif sont parfaitement adaptés à nos besoins, mais l'on peut craindre que les marchés à terme ne se déplacent à Francfort ou à Londres après le 1er janvier 1999, ce qui serait pour nous une source de complication »*, estime-t-on à la direction financière d'une grande société.

**SÉCURITÉ ACCRUE**

Les trésoriers d'entreprise estiment toutefois que les avantages liés à l'introduction de la monnaie unique devraient largement l'emporter sur les inconvénients. Avec l'euro, les risques de change disparaîtront pour les entreprises réalisant des échanges commerciaux dans la zone monétaire européenne commune. Pour les sociétés, le coût – élevé – des opérations de couverture destinées à se protéger contre des fluctuations de cours sera réduit à zéro. De façon plus générale, le nombre d'opérations de change diminuera sensiblement, ce qui permettra de réaliser d'importantes économies.

Les trésoriers des grandes entreprises s'attendent à une sécurité accrue des transactions grâce à la plus grande taille et à la plus grande *« profondeur »*, comme disent les spécialistes, des marchés. Pour le placement de leurs excédents de trésorerie, ils auront à leur disposition une gamme plus large de produits financiers, complétant celle des OPCVM monétaires français. Autre avantage, plus précisément pour les petites et moyennes entreprises, qui ont l'habitude de déléguer tout ou partie de la gestion de leur trésorerie à des établissements financiers : l'introduction de l'euro devrait se traduire par une concurrence accrue entre les banques.

*« La naissance de l'euro va obliger les entreprises à faire un check- up de leur trésorerie »*, résume un professionnel. *« Elle va les amener à identifier précisément quels sont leurs besoins réels. Cette opération leur permettra de rationaliser leurs structures et de réduire les coûts. »* Ce bilan devrait peu concerner les grands groupes.

Leurs trésoreries sont à la pointe de la modernité financière, et constituent de véritables salles de marché qui n'ont rien à envier, en matière de technologie et d'utilisation de produits, à leurs homologues des banques spécialisées. Les petites et moyennes entreprises, en revanche, devraient mettre à profit ce choc monétaire pour établir avec précision les risques de taux d'intérêt et de change auxquels elles sont exposées, ce qui n'est aujourd'hui que rarement le cas.

*Pierre-Antoine Delhommais*

# *La révolte des porteurs d'obligations de Dapta Mallinjoud*

**COLETTE NEUVILLE**, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (Adam), prend la défense des porteurs d'obligations convertibles de l'entreprise de décolletage et d'ameublement Dapta Mallinjoud. L'entreprise a été mise en redressement judiciaire le 29 février, entraînant la ruine des porteurs d'obligations. Le 4 octobre, le pôle de décolletage de l'entreprise a été attribué, par le tribunal de commerce de Thiers (Puy-de-Dôme), à Michel Coencas, PDG du groupe de mécanique et de fonderie Valois, tandis que les six sociétés de meubles ont été attribuées à 70 % à M. Coencas et à 30 % à Hervé Guillaume, ancien du groupe Pinault (*Le Monde* des 6 et 7 octobre).

Les malheurs de Dapta Mallinjoud ont commencé en mai 1992, lorsque son président, Bernard Roques, ancien du groupe Pinault, a acheté à François Pinault son pôle meubles pour 835 millions de francs, avec l'aide du Crédit lyonnais, banquier traditionnel de M. Pinault. Ce pôle a été payé trop cher, notamment à cause de Lafa, une filiale basée à Aurillac (Cantal), dont les comptes se sont révélés inexacts.

Selon le rapport de M. Le Quéré, un expert commis par le tribunal arbitral chargé de régler le conflit entre M. Roques et le groupe Pinault, la comptabilité de Lafa *« présentait des anomalies d'un montant cumulé de 109 451 000 francs à la date du 31 mars 1992 »*. Ces erreurs concernaient, pêle-mêle, une surévaluation des stocks de 30 millions de francs, la comptabilisation d'une créance contestée de 15 millions, la minoration des comptes fournisseurs pour 11,4 millions ou encore des créances clients irrecouvrables non provisonnées pour 5,4 millions.

Sur la base de ce rapport, dans une sentence prononcée le 24 avril 1995, le tribunal arbitral a conclu que *« le vendeur a trompé l'acquéreur sur le montant des actifs nets de la société cédée à concurrence de 64,4 millions de francs »* et condamné le groupe Pinault à verser à M. Roques *« une provision de 100 millions de francs à valoir sur la réparation de son préjudice »*. Le groupe Pinault a contesté les conclusions de l'expert, M. Le Quéré. Toutefois, André Dana, expert comptable auquel Pinault a demandé d'examiner les comptes de Lafa, arrivait à des redressements de 50 millions de de francs au 31 décembre 1991, auxquels s'ajoutaient des ajustements de 27 millions pour 1992. Le groupe Pinault a fini par transiger et verser plus de 200 millions de francs à M. Roques. M. Pinault s'est ensuite retourné contre son propre commissaire aux comptes, le cabinet KPMG, qui avait certifié les comptes de Lafa.

Cette affaire ne serait qu'un litige entre vendeur et acheteur si la société Dapta Mallinjoud n'avait pas émis, en juillet 1993, 240 millions de francs d'obligations convertibles. A cette époque, MM. Roques et Pinault sont déjà en conflit sur le prix de vente de Lafa, comme en témoignent des courriers échangés entre les deux groupes. Les souscripteurs d'obligations convertibles et les créanciers de Dapta Mallinjoud, eux, ne sont tenus au courant de rien. Aucune trace du litige sur Lafa n'apparaît dans les comptes de Dapta Mallinjoud. Ceux-ci, visiblement inexacts, ont pourtant été certifiés sans réserves par les deux commissaires aux comptes, dont KPMG.

*« L'information financière donnée aux porteurs d'obligations dans la note COB est apparemment fausse. Ils ont été trompés sur la valeur et la solidité de la société à laquelle ils ont apporté leur épargne »*, déclare, Mme Neuville, qui n'exclut aucun moyen pour faire rembourser les obligataires. *« S'ils se révèlent établis, ces faits pourraient être constitutifs des délits de faux bilan, d'information trompeuse et mensongère et d'escroquerie à l'épargne »*, affirme-t-elle. La COB a ouvert une enquête à la suite de la faillite de Dapta Mallinjoud.

*Arnaud Leparmentier*

# Mecatherm et M 6, meilleures valeurs du second marché

**POUR LA QUATRIÈME ANNÉE** consécutive, le Crédit national-BFCE et la SBF-Bourse de Paris ont établi le palmarès des entreprises cotées au second marché de la Bourse de Paris. Ce palmarès est établi à partir de critères économiques, financiers et boursiers. Trois ratios ont été retenus pour le premier critère : taux de croissance du chiffre d'affaires, résultat courant avant impôts rapporté au chiffre d'affaires et résultat courant avant impôts rapporté aux capitaux mis en œuvre.

Trois ratios ont également été retenus pour établir les critères financiers : fonds propres sur endettement, résultat net sur fonds propres, et endettement par rapport à la capacité d'autofinancement. Les critères boursiers, qui tiennent compte des cours ajustés, ont pris en considération la performance (variation de cours au 31 août 1996 par rapport au 31 août 1994) ainsi que la liquidité des titres.

Rendu public mercredi 13 novembre, le palmarès a distingué 12 entreprises sur 267 sociétés cotées au second marché. Parmi ces 12 élues, 7 figuraient déjà au palmarès 1995, démontrant ainsi la constance de leurs performances.

Introduit sur le second marché en 1995, Mécatherm, constructeur d'équipements pour la boulangerie industrielle, arrive en tête du classement devant M 6, la chaîne de télévision, et Altran Technologies, spécialiste du conseil en hautes technologies (aéronautique, espace, transports, télécommunications, énergie...). Cette dernière a, par ailleurs, reçu un prix spécial récompensant l'entreprise qui réunissait les meilleures performances lors des trois précédents palmarès. Onzième du classement en 1993, Altran affiche une remarquable régularité : elle occupe depuis 1994 la troisième place du classement.

D'autres entreprises figuraient déjà au palmarès l'an passé comme But, Hermès International, Stedim, Médiascience et Brioche Pasquier.

Emmanuel Rodocanachi, président du Crédit national-BFCE, a souligné que les entreprises primées représentaient un large éventail d'activités, de tailles différentes, et qu'elles géraient de mieux en mieux l'introduction et l'animation de leurs titres en Bourse.

### *Les dix premiers du palmarès 1996*

● **1. – Mécatherm,** capitalisation boursière de 1,02 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 201,1 millions de francs.
● **2. – M 6,** capitalisation boursière de 5,90 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 2,04 milliards de francs.
● **3. – Altran Technologies,** capitalisation boursière de 3,55 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 1,02 milliard de francs.
● **4. – Groupe Partouche,** capitalisation boursière de 2,14 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 722,2 millions de francs.
● **5. – But,** capitalisation boursière de 3,16 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 1,90 milliard de francs.
● **6. – Infogrames Entertainment,** capitalisation boursière de 1,19 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 262,3 millions de francs.
● **7. – Christian Dalloz,** capitalisation boursière de 1,4 milliard de francs pour un chiffre d'affaires de 788,8 millions de francs.
● **8. – Hermès International,** capitalisation boursière de 16,1 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 3,82 milliards de francs.

*François Bostnavaron*

# Face à la multiplication des protestations le gouvernement interrompt la privatisation du CIC

## L'offre de la BNP avait été préférée à celle de la Société générale

**Le ministre de l'économie, Jean Arthuis, a annoncé, jeudi 14 novembre, la décision *« d'interrompre la procédure actuelle de privatisation du groupe bancaire CIC, pour prendre le temps d'expliquer, en raison des interrogations que suscitait ce processus »*. Le gouvernement *« maintient le principe de privatisation »* du CIC. L'offre de reprise de la BNP *« avait été jugée conforme au cahier des charges »* par la commission de privatisation.**

**LE MINISTRE** des finances, Jean Arthuis, a annoncé jeudi 14 novembre que le gouvernement a décidé *« d'interrompre la procédure actuelle de privatisation du groupe CIC, même s'il maintient le principe d'une privatisation de ce groupe »*. La procédure lancée fin juillet par un décret du premier ministre était arrivée tant bien que mal dans sa phase finale. Le 7 octobre, après le désistement des Caisses d'Epargne sur lesquelles le gouvernement avait fondé beaucoup d'espoir, seuls deux candidats avaient déposé des offres fermes, la Société générale et la BNP. Le ministre a dévoilé que la Commission de privatisation, chargée d'étudier les offres, avait considéré l'offre présentée par la BNP *« conforme aux conditions du gouvernement »* et avait rejeté celle de la Société générale.

Le revirement du gouvernement n'est en fait qu'une demi-surprise tant les objectifs assignés à cette vente étaient multiples et contradictoires : d'une part, permettre au GAN, sa maison mère, de se désendetter et éviter ainsi une recapitalisation massive de la part de l'Etat, son unique actionnaire ; d'autre part, conserver le lien existant entre le GAN et le CIC sur le distribution des produits d'assurance ; maintenir enfin l'intégrité du groupe bancaire construit sur 11 banques régionales.

Depuis la parution au journal officiel le 30 juillet du cahier des charges établi par le premier ministre mettant en vente, de gré à gré, 67 % du CIC, les difficultés n'ont cessé de se multiplier. Le prix tout d'abord. Compte tenu des 23 % que souhaitait conserver le GAN, de l'accord de distribution exclusif d'une durée de 8 ans qu'avait signé, en catimini pendant l'été, la compagnie d'assurance avec sa filiale, et, enfin, des frais de restructuration qu'allait entrainer la superposition de deux réseaux de banques commerciales, la Société générale et la BNP ont proposé un prix sur la base de 10 milliards de francs pour 100 % du capital du CIC. Or, la participation du CIC dans les livres du GAN est inscrite pour plus de 14 milliards. La cession du CIC ne répondait dès lors pas à l'objectif premier du gouvernemnent.

L'intégrité du groupe ensuite. Les salariés n'ont pas attendu longtemps pour se mobiliser contre la reprise de leur groupe par l'une ou l'autre banque française. Le 25 octobre dernier, à l'appel des syndicats, plusieurs milliers de personnes – 13 000 selon les organisateurs, 7500 selon la police, venues de la France entière ont manifesté pour défendre l'identité régionale de leur groupe. Le 6 novembre, c'était au tour des maires de grandes villes qui, à l'initiative du député maire de Nancy, André Rossinot (UDF), ont demandé une audience au Premier ministre Alain Juppé – maire de Bordeaux – sur la privatisation du groupe bancaire. Pour les élus, la procédure choisie *« dans un calendrier rigoureux et contraignant »* a des *« effets pervers »* qui ont en pour conséquence de réduire à deux le nombre de candidats à la reprise, ce qui rend *« encore plus complexe le problème de la recapitalisation du GAN »*. De son côté, Laurent Fabius, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale estimait dans une question écrite au premier ministre que *« la vente au profit de la BNP ou de la Générale ne viserait en réalité qu'à faire disparaître un de leur concurrents »*. Enfin, le président de la compagnie financière du groupe, Bernard Yoncourt, jetait un pavé dans la mare en déclarant sur la chaine d'information LCI que vendre le groupe à ces banques était *« sauf à être contredit par les faits ou des engagements forts, la mort annoncée du CIC »*.

Une telle levée de boucliers ne pouvait que faire réfléchir le gouvernement, d'autant que la profession bancaire a annoncé une grève massive pour vendredi 15 novembre. De fait, le ministre, qui confirme sa volonté de privatiser le CIC justifie la suspension de la procédure en cours *« pour prendre le temps d'expliquer et de convaincre en raison des interrogations que suscitait ce processus »*.

Les interrogations sont en effet nombreuses non seulement chez le personnel mais également dans les organes de direction du GAN comme du CIC. Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN, affirme avoir appris la décision du gouvernement jeudi matin par une dépêche de l'AFP. Si le président du GAN avait participé à l'élaboration du cahier des charges, la suite de la procédure lui avait totalement échappé. Le déjeuner prévu jeudi 14 novembre entre l'ensemble des présidents de banques régionales et Jean Arthuis devrait leur permettre d'apprendre les intentions du gouvernement. Soit attendre que les caisses d'épargne étudient le dossier à nouveau. Soit céder le CIC par une offre publique de vente.

*Babette Stern*

### *Un réseau de onze banques régionales*

● **Le groupe CIC** est constitué de onze banques régionales : la Lyonnaise de Banque, la Banque Bonnasse (Marseille), la Société Bordelaise, le Crédit industriel de l'Ouest (CIO), de Normandie (CIN), d'Alsace-Lorraine (CIAL), la Banque régionale de l'Ain, la Banque régionale de l'Ouest, Scalbert Dupont (Nord-Picardie), la Société nancéienne Varin-Bernier et le CIC Paris.

● ***Il comprend six filiales*** spécialisées dans l'affacturage, la gestion de titres ou le financement des entreprises : Fiord, EIFB (société de bourse), Bail Equipement, FactoCIC (affacturage), UBR, Socapi.

● **Le bilan global** du groupe est de 582 milliards de francs, dont plus de 100 milliards pour le seul CIC Paris. Le total des fonds propres est de 27,5 milliards, et le bénéfice net a atteint 533 millions de francs au premier semestre 1996.

# Les pilotes de ligne lancent une grève contre « l'inaction » du gouvernement

***AVANT MÊME*** la grève nationale prévue à la fin du mois, les pilotes d'Air Inter Europe lancent une grève surprise les vendredi 15 et samedi 16 novembre pour dénoncer les modalités de la fusion de leur compagnie avec Air France. Ce mouvement de grève sans préavis devait être déclenché dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'appel de tous les syndicats (SNPL, SPIT, SNPNAC, USPNT).

L'ensemble des syndicats de pilotes français s'apprête parallèlement à déposer un préavis de grève de 48 heures, qui devrait affecter les vols de toutes les compagnies nationales (Air France, Air Inter Europe, Air Liberté, AOM, TAT...) mercredi 27 et jeudi 28 novembre. Ce préavis sera adressé directement aux pouvoirs publics, principaux responsables, selon les pilotes, de la situation fortement dégradée du transport aérien en France à la veille de l'ouverture totale du ciel à la concurrence européenne, en avril 1997.

Les pilotes demandent au gouvernement de remédier aux distorsions de concurrence provoquées par les différences de législation sociale dans les quinze pays européens, tels que les écarts de charges sociales entre la France et le Royaume-Uni, qui coûtent 3 milliards de francs par an au seul groupe Air France. Pour y remédier, les compagnies françaises renégocient les conditions de travail et développent une politique d'affrètement et de franchise, dont les pilotes demandent l'arrêt immédiat (*Le Monde* des 10 et 11 novembre).

Le groupe Air France a ainsi demandé à City Jet et Eurowings d'exploiter certaines de ses lignes moyennant une rémunération forfaitaire, et s'apprête à franchiser certaines de ses lignes à une compagnie aérienne basée à Jersey. Jacques Maillot, président de Corsair, filiale de Nouvelles Frontières, veut de son côté *« utiliser, pour recruter le personnel d'Aéro Lyon, tous les règlement européens à sa disposition pour embaucher les salariés européens les moins chers »*.

Les syndicats de pilotes dénoncent d'autre part *« l'incapacité du gouvernement français à assurer l'affectation des capacités aéroportuaires en faveur des compagnies nationales »*. Alors que British Airways a verrouillé l'aéroport d'Heathrow à son avantage, le gouvernement tarde à accepter l'augmentation des capacités de Charles-de-Gaulle et la construction de nouvelles pistes. A Orly, dont le groupe Air France a fait le point de convergence de ses vols intérieurs, les compagnies américaines qui y sont implantées bénéficient de cet apport de clientèle hexagonale. Les syndicats de pilotes critiquent aussi le rôle du gouvernement dans la reprise d'Air Liberté par British Airways et son incapacité à constituer *« un pôle aérien privé »*.

#### « LOGIQUE POLITIQUE »

Enfin, certains syndicats n'hésitent plus à soutenir leur compagnie aérienne face aux intrusions du gouvernement dans leur gestion. Bernard Pons, le ministre des transports, a demandé à Air France d'acheter des longs-courriers Airbus, de préférence à des Boeing.

Le SNPL *« souligne le risque important de tensions sociales que pourrait générer un comportement de l'Etat substituant une logique politique à une logique industrielle cohérente, en faisant porter, par Air France et ses salariés, le surcoût lié au choix d'un avion qui ne serait pas le mieux adapté aux besoins de la compagnie »*.

*Christophe Jakubyszin*

# Embellie en octobre sur le marché automobile européen

**LES IMMATRICULATIONS** automobiles sur le marché européen ont progressé en octobre de 14,6 % à un peu plus de 1,06 million de voitures, selon les chiffres publiés, jeudi 14 novembre, par l'Association des constructeurs européens (Acea). Ce rebond est dû à la forte poussée de marchés comme l'Espagne (+ 31,2 %), la France (+ 24,5 %), l'Italie (+ 22,9 %) ou le Royaume-Uni (+ 13,3 %).

Ce mois atypique n'a pas bouleversé les positions des constructeurs sur les dix premiers mois de 1996. Le numéro un Volkswagen a gagné 0,4 point de part de marché depuis janvier, à 17,1 %, tandis que Fiat a perdu 1,7 point, à 11,2 %, passant de la deuxième à la cinquième place. PSA, numéro trois, s'est maintenu à 12 % depuis le début de l'année, et Renault, sixième, est repassé au-dessus de la barre des 10 %, grâce à un mois d'octobre excellent en France.

## DÉPÊCHES

■ **PLASTIC OMNIUM : le groupe français** a annoncé, mercredi 13 novembre, qu'il allait créer avec l'américain Becker Group une société commune, P & B Automotive, pour développer des pièces extérieures en plastique pour les voitures destinées au marché nord-américain.

■ **DEFENSE : le Crédit local de France** a annoncé, mercredi 13 novembre, le prêt de 2 milliards de francs aux collectivités locales pour financer des projets de reconversion à la suite des restructurations dans le secteur de la défense.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS : dans le cadre des discussions** sur la libéralisation des télécommunications au sein de l'Organisation mondiale du commerce, les Etats-Unis ont levé, mercredi 13 novembre, les restrictions sur les licences pour câbles sous-marins donnant accès au marché américain.

■ **ALCATEL CIT : le groupe de télécommunications** devait proposer *aux syndicats, jeudi 14 novembre*, une *annualisation du temps de travail* sur 222 jours, ramenant la semaine de travail 34 ou 35 heures sur 4 jours, ainsi qu'une préretraite totale maison pour les salariés entre 55 et 57 ans, qui auront opté auparavant pour une préretraite progressive à 52 ans.

■ **INTEL : le fabricant américain** de semi-conducteurs s'apprête à investir 8 milliards de francs dans deux nouvelles usines au Texas et au Costa Rica, a indiqué le groupe, mercredi 13 novembre.

■ **APPLE : le constructeur américain d'ordinateurs** a annoncé, mercredi 13 novembre, l'ouverture d'« Apple Cafés » avec Mega Bytes International, groupe spécialisé dans les restaurants à thème.

■ *LA BOURSE* de Tokyo a terminé la séance du jeudi 14 novembre en légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 0,25 % pour s'inscrire à 21 031,04 points.

■ *WALL STREET A CONTINUÉ* sur sa lancée, mercredi 13 novembre, établissant un sixième record consécutif. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a gagné 8,20 points, soit 0,13 %, à 6 274,24 points.

■ LA RÉSERVE FÉDÉRALE américaine a laissé ses taux inchangés, mercredi 13 novembre, conformément aux attentes des analystes. Le dernier mouvement sur les taux américains remonte au 31 janvier.

■ LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont fortement progressé mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence livraison décembre a gagné 77 centièmes à 24,12 dollars.

■ LE PRIX DU CUIVRE s'est de nouveau apprécié mercredi sur le LME. Le prix de référence (livraison dans trois mois) a progressé de 15 dollars pour terminer à 2 070 dollars par tonne.

# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

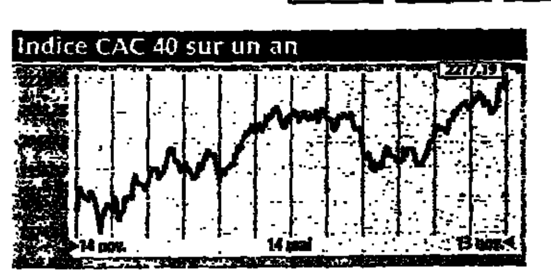
## Reprise à la Bourse de Paris

**LES ACTIONS** françaises étaient bien orientées, jeudi 14 novembre, à la Bourse de Paris, stimulées notamment par le nouveau record de Wall Street inscrit la veille.

Après une ouverture en vive *hausse (+ 0,70 %), les* valeurs françaises ont toutefois ralenti leur avance ne gagnant plus vers 12 h 30 que 0,14 % à 2 230,24 points. Les volumes de transactions étaient très étoffés avoisinant, après deux heures et demie de transactions, 5 milliards de francs *dont 3,9 milliards* de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40. Ces volumes étaient gonflés par l'activité importante autour de l'UAP et d'AXA dont les titres revenaient à la cotation ce jeudi.

La veille, la Bourse de Paris avait terminé en baisse de 0,54 % du fait *d'une consolidation* après les récents gains qui avaient propulsé l'indice CAC 40 à son plus haut niveau de l'année. « *C'est une consolidation. Certains ont préféré prendre leurs bénéfices après la forte hausse des financières mardi à la suite de l'annonce de la fusion AXA-UAP* », expliquait un opérateur mercredi soir.

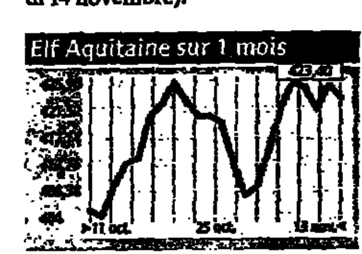
Un autre estimait que la tendance haussière se poursuivra à moyen terme sauf en cas de décrochage brutal de la Bourse de New York. L'indice CAC 40 avait fini à 2 217,19 points.



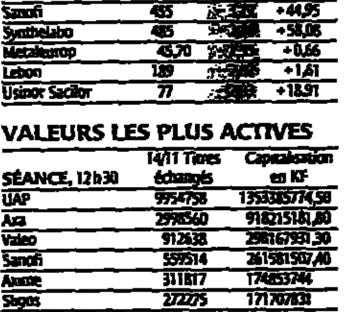

CAC 40/5 jours

## Elf Aquitaine, valeur du jour

**LE TITRE** Elf Aquitaine a bien résisté mercredi 13 novembre à l'annonce de la vente de la participation de 9,1 % détenue par l'Etat dans son capital. Après avoir perdu *plus de 1 %, l'action a terminé* la journée sur une baisse de 0,49 % à 423,40 francs. Paribas et SBC Warburg ont placé 4,6 % du capital auprès d'investisseurs français et étrangers au prix de 417,50 francs l'action. Fingestval, sous-filiale d'Elf, a racheté un bloc de 4,5 % pour près de 5 milliards. Ces titres n'auront pas de droit de vote (contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du jeudi 14 novembre).




### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



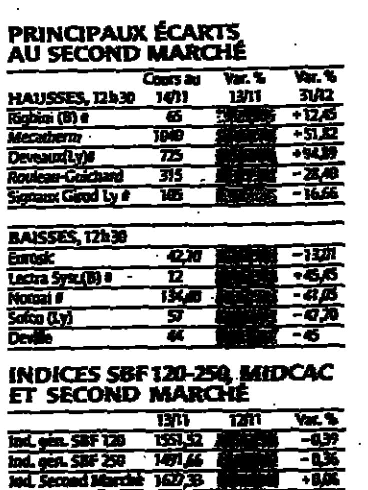
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 14/11 | Var. % 13/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| UAP | 135,60 | +15,99 | +6,02 |
| Sligos | 628 | [illegible] | +55,44 |
| Comptoir Moder. | 2585 | [illegible] | +62,57 |
| Essilor Intl ADP | 1140 | [illegible] | +66,66 |
| Lapeyre | 273 | [illegible] | +11,88 |
| Vallourec | 289,50 | [illegible] | +66,37 |
| GAN | 120,90 | [illegible] | −32,45 |
| Essilor Intl | 1506 | [illegible] | +60,89 |
| Nordon (Ny) | 340 | [illegible] | +8,28 |
| Lafarge | 309,80 | [illegible] | −1,80 |

| BAISSES, 12h30 | Cours au 14/11 | Var. % 13/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Pechiney | 209,10 | [illegible] | +23,14 |
| UIC | 34,10 | [illegible] | −42,10 |
| Eiffage | 202,20 | [illegible] | −69,52 |
| Axa | 303,30 | [illegible] | −5,24 |
| Groupe Andre S.A. | 360 | [illegible] | +1,55 |
| Sanofi | 485 | [illegible] | +44,95 |
| Synthelabo | 485 | [illegible] | +58,08 |
| Metaleurop | 45,70 | [illegible] | +0,66 |
| Lebon | 189 | [illegible] | +1,61 |
| Usinor Sacilor | 77 | [illegible] | +18,91 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

| SÉANCE, 12h30 | 14/11 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| UAP | 9954798 | 1353385774,50 |
| Axa | 2998560 | 918215181,80 |
| Valeo | 912638 | 298167931,30 |
| Sanofi | 559514 | 261581907,40 |
| Aunte | 311817 | 174853744 |
| Sligos | 272275 | 171707833 |
| Total | 372784 | 145282488,90 |
| Elf Aquitaine | 315914 | 133125119,80 |
| Societe Generale | 203245 | 117612059 |
| Eaux (Cie des) | 137927 | 87543888 |

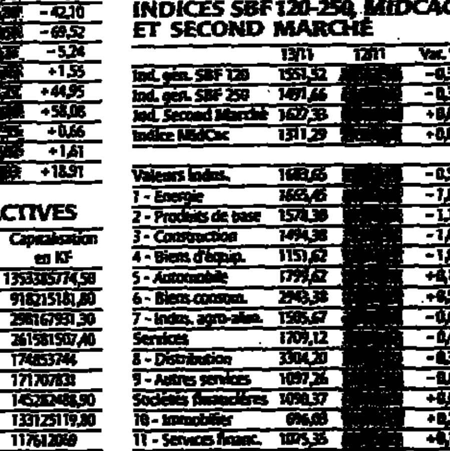
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



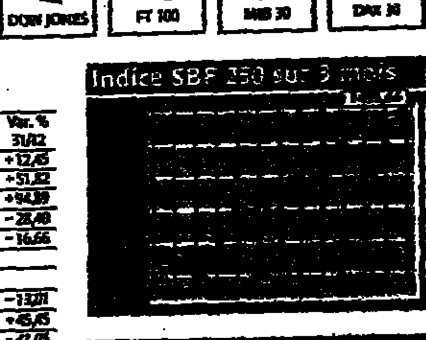
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 14/11 | Var. % 13/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Rigbini (B) # | 65 | [illegible] | +12,45 |
| Mecatherm | 1040 | [illegible] | +51,82 |
| Deveaux(Ly)# | 725 | [illegible] | +94,89 |
| Rouleau-Guichard | 315 | [illegible] | −28,48 |
| Signaux Girod Ly # | 185 | [illegible] | −16,66 |

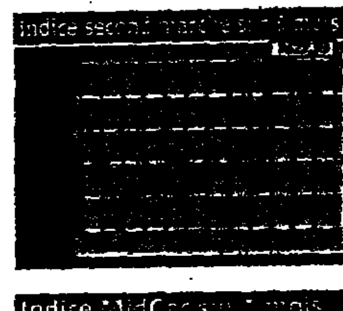
| BAISSES, 12h30 | Cours au 14/11 | Var. % 13/11 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Eurosic | 42,10 | [illegible] | −13,11 |
| Lectra Syst.(B) # | 12 | [illegible] | +45,45 |
| Norsal # | 134,40 | [illegible] | −41,05 |
| Sofco (Ly) | 57 | [illegible] | −47,70 |
| Deville | 44 | [illegible] | −45 |

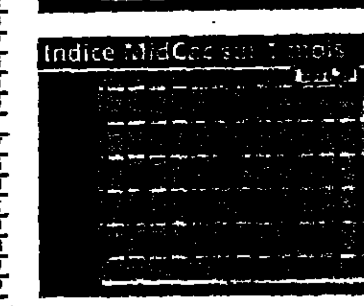
### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ



| | 13/11 | 12/11 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1551,52 | [illegible] | −0,39 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1491,66 | [illegible] | −0,36 |
| Ind. Second Marché | 1627,33 | [illegible] | +0,06 |
| Indice MidCac | 1311,29 | [illegible] | +0,84 |
| Valeurs indus. | 1683,65 | [illegible] | −0,52 |
| 1 - Energie | 1665,46 | [illegible] | −1,89 |
| 2 - Produits de base | 1574,38 | [illegible] | −1,17 |
| 3 - Construction | 1494,38 | [illegible] | −1,06 |
| 4 - Biens d'équip. | 1151,62 | [illegible] | −1,86 |
| 5 - Automobile | 1799,62 | [illegible] | +0,75 |
| 6 - Biens consom. | 2943,38 | [illegible] | +0,51 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1585,67 | [illegible] | −0,67 |
| Services | 1709,12 | [illegible] | −0,46 |
| 8 - Distribution | 3304,20 | [illegible] | −0,38 |
| 9 - Autres services | 1097,26 | [illegible] | −0,61 |
| Sociétés financières | 1098,37 | [illegible] | +0,99 |
| 10 - Immobilier | 696,68 | [illegible] | +0,23 |
| 11 - Services financ. | 1075,35 | [illegible] | +0,19 |
| 12 - Sociétés invest. | 1431,56 | [illegible] | −0,29 |





## Légère avance à Tokyo

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du jeudi 14 novembre en légère hausse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes *a gagné* 0,25 % pour s'inscrire en clôture à 21 031,04 points.

*La veille, Wall Street avait continué* sur sa lancée et établi un sixième record consécutif, grâce au statu quo monétaire décidé par la Réserve fédérale et à la reprise du marché obligataire.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait gagné 8,20 points (0,13 %) à 6 274,24 points.

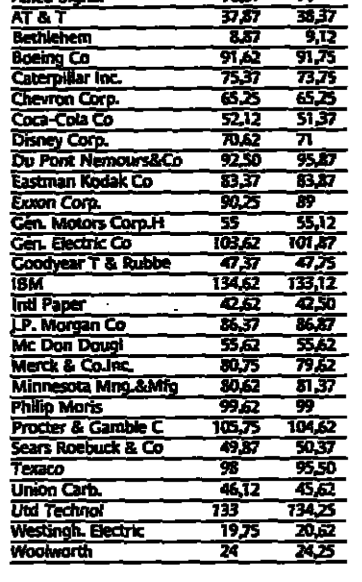
Sur le marché obligataire, le rendement des titres à 30 ans *s'était détendu* à 6,45 % *en clôture*, contre 6,47 % en début de journée.

Les opérateurs n'ont guère prêté d'attention à la publication d'une hausse de 0,4 % de l'indice des prix à la production en octobre aux *Etats-Unis, contre* + 0,3 % *attendu*. Ils ont en revanche été soulagés par la décision du conseil de la banque centrale américaine de ne pas modifier ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux reste fixé à 5,25 %. Certains analystes redoutaient un resserrement monétaire destiné à freiner l'activité économique et apaiser les tensions inflationnistes.

### INDICES MONDIAUX

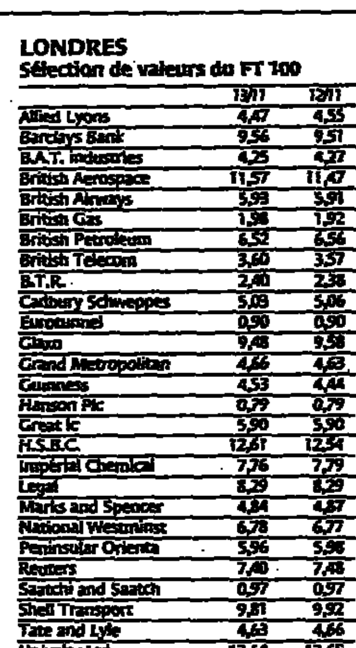
| | Cours au 13/11 | Cours au 12/11 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2217,19 | 2229,13 | −0,54 |
| New-York/DJ indus. | 6252,25 | 6266,04 | −0,22 |
| Tokyo/Nikkei | 20979,40 | 21206,40 | −1,08 |
| Londres/FT100 | 3926,80 | 3934,30 | −0,19 |
| Francfort/Dax 30 | 2773,43 | 2734,30 | +1,41 |
| Frankfort/Commer. | 964,23 | 951,58 | +1,31 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2192,12 | 2185,51 | +0,30 |
| Bruxelles/General | 1837,17 | 1831,63 | +0,30 |
| Milan/MIB 30 | 958 | 957 | +0,10 |
| Amsterdam/Ge. Cbs | 407 | 405,10 | +0,47 |
| Madrid/Ibex 35 | 386,71 | 387,06 | −0,09 |
| Stockholm/Affarsal | 1681,12 | 1693,45 | −0,73 |
| Londres FT30 | 2789,40 | 2797,40 | −0,29 |
| Hong Kong/Hang S. | 12943,70 | 12806,30 | +1,06 |
| Singapour/Strait t | 2146,48 | 2128,17 | +0,85 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**



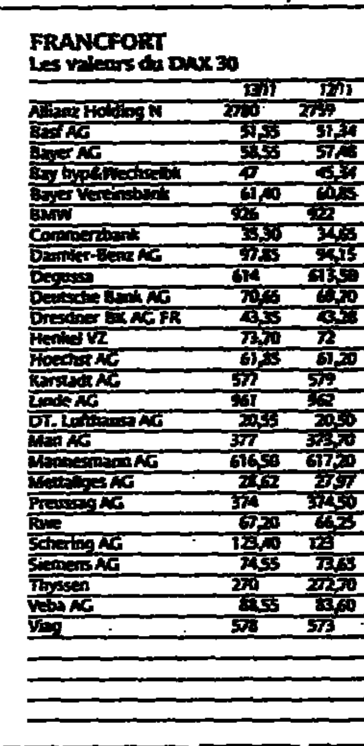
| | 13/11 | 13/11 |
|---|---|---|
| Alcoa | 61 | 61,25 |
| American Express | 50,37 | 50,37 |
| Allied Signal | 70,87 | 71 |
| AT & T | 37,87 | 38,37 |
| Bethlehem | 8,87 | 9,12 |
| Boeing Co | 91,62 | 91,75 |
| Caterpillar Inc. | 75,37 | 73,75 |
| Chevron Corp. | 65,25 | 65,25 |
| Coca-Cola Co | 52,12 | 51,37 |
| Disney Corp. | 70,62 | 71 |
| Du Pont Nemours&Co | 92,50 | 95,87 |
| Eastman Kodak Co | 83,37 | 83,87 |
| Exxon Corp. | 90,25 | 89 |
| Gén. Motors Corp.H | 55 | 55,12 |
| Gén. Electric Co | 103,62 | 101,87 |
| Goodyear T & Rubbe | 47,37 | 47,75 |
| IBM | 134,62 | 133,12 |
| Intl Paper | 42,62 | 42,50 |
| J.P. Morgan Co | 86,37 | 86,87 |
| Mc Don Dougl | 55,62 | 55,62 |
| Merck & Co.Inc. | 80,75 | 79,62 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 80,62 | 81,37 |
| Philip Moris | 99,62 | 99 |
| Procter & Gamble C | 105,75 | 104,62 |
| Sears Roebuck & Co | 49,87 | 50,37 |
| Texaco | 98 | 95,50 |
| Union Carb. | 46,12 | 45,62 |
| Utd Technol | 133 | 134,25 |
| Westingh. Electric | 19,75 | 20,62 |
| Woolworth | 24 | 24,25 |

### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

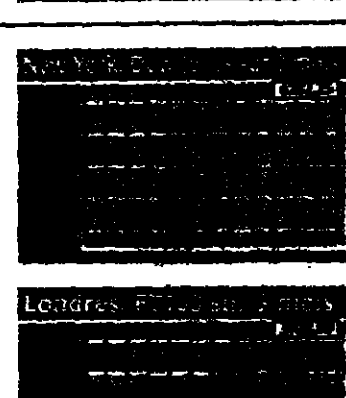


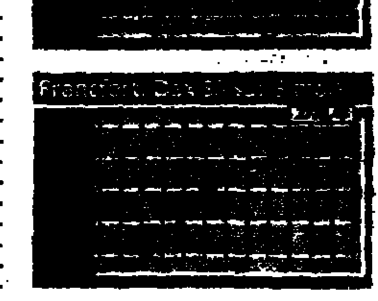
| | 13/11 | 12/11 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,47 | 4,55 |
| Barclays Bank | 9,56 | 9,51 |
| B.A.T. industries | 4,25 | 4,27 |
| British Aerospace | 11,57 | 11,47 |
| British Airways | 5,93 | 5,91 |
| British Gas | 1,98 | 1,92 |
| British Petroleum | 6,52 | 6,56 |
| British Telecom | 3,60 | 3,57 |
| B.T.R. | 2,40 | 2,38 |
| Cadbury Schweppes | 5,03 | 5,06 |
| Eurotunnel | 0,90 | 0,90 |
| Glaxo | 9,48 | 9,58 |
| Grand Metropolitan | 4,66 | 4,63 |
| Guinness | 4,53 | 4,44 |
| Hanson Plc | 0,79 | 0,79 |
| Great Ic | 5,90 | 5,90 |
| H.S.B.C. | 12,61 | 12,54 |
| Impérial Chemical | 7,76 | 7,79 |
| Legal | 8,29 | 8,29 |
| Marks and Spencer | 4,84 | 4,87 |
| National Westminst | 6,78 | 6,77 |
| Peninsular Orienta | 5,96 | 5,98 |
| Reuters | 7,40 | 7,48 |
| Saatchi and Saatch | 0,97 | 0,97 |
| Shell Transport | 9,81 | 9,92 |
| Tate and Lyle | 4,63 | 4,66 |
| Univeler Ltd | 13,64 | 13,65 |
| Zeneca | 16,56 | 16,50 |

### FRANCFORT
**Les valeurs du DAX 30**



| | 13/11 | 12/11 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2780 | 2759 |
| Basf AG | 51,55 | 51,34 |
| Bayer AG | 58,55 | 57,46 |
| Bay hyp&Wechselbk | 47 | 45,34 |
| Bayer Vereinsbank | 61,40 | 60,85 |
| BMW | 926 | 922 |
| Commerzbank | 35,30 | 34,65 |
| Daimler-Benz AG | 97,85 | 94,15 |
| Degussa | 614 | 613,50 |
| Deutsche Bank AG | 70,65 | 68,70 |
| Dresdner BK AG FR | 43,35 | 43,28 |
| Henkel VZ | 73,70 | 72 |
| Hoechst AG | 61,35 | 61,20 |
| Karstadt AG | 577 | 579 |
| Linde AG | 961 | 962 |
| DT. Lufthansa AG | 20,55 | 20,50 |
| Man AG | 377 | 375,70 |
| Mannesmann AG | 616,50 | 617,20 |
| Mettaliges AG | 28,62 | 27,97 |
| Preussag AG | 374 | 374,50 |
| Rwe | 67,20 | 66,25 |
| Schering AG | 123,40 | 123 |
| Siemens AG | 74,55 | 73,63 |
| Thyssen | 270 | 272,70 |
| Veba AG | 84,55 | 83,60 |
| Viag | 578 | 573 |





# LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

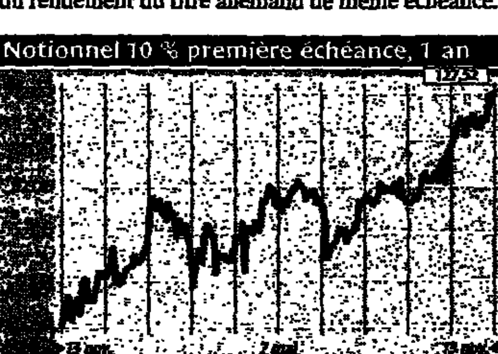
## Recul du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, jeudi 14 novembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait *6 centièmes, pour s'établir* à *127,38 points*.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,87 %, soit 0,01 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse, les opérateurs ayant été soulagés par la décision de la Réserve fédérale américaine de ne pas relever ses taux directeurs. Le niveau des fonds fédéraux reste fixé à 5,25 %.

La Banque de France, dont le conseil se réunissait dans la matinée, a laissé inchangé, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 13/11 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,25 | 5,86 | 6,78 | 2,30 |
| Allemagne | 3 | 5,85 | 6,74 | 1,60 |
| Grande-Bretagne | 5,94 | 7,61 | 7,84 | 2,70 |
| Italie | 7,75 | 7,76 | 8,27 | 4,30 |
| Japon | 0,44 | 2,72 | — | −0,20 |
| Etats-Unis | 5,31 | 6,20 | 6,45 | 3 |

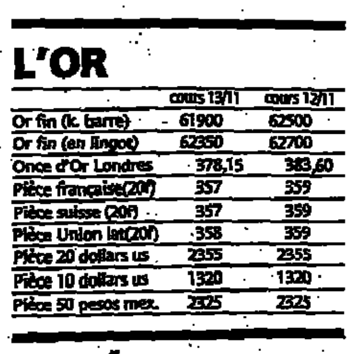
### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 13/11 | Taux au 12/11 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,48 | 4,49 | 102,57 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 5,23 | 5,25 | 105,29 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,65 | 5,68 | 106,25 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 6,03 | 6,07 | 105,61 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,61 | 6,61 | 108,21 |
| Obligations françaises | 5,98 | 5,98 | 106,09 |
| Fonds d'État à TME | −2,22 | −2,21 | 102,02 |
| Fonds d'État à TRE | −1,87 | −1,87 | 102,05 |
| Obligat. franç. à TME | −1,86 | −1,97 | 101,14 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,09 | +0,09 | 100,47 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

| | Achat 13/11 | Vente 13/11 | Achat 12/11 | Vente 12/11 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | [illegible] | — | [illegible] | — |
| 1 mois | [illegible] | 3,46 | [illegible] | 3,43 |
| 3 mois | [illegible] | 3,47 | [illegible] | 3,49 |
| 6 mois | [illegible] | 3,55 | [illegible] | 3,59 |
| 1 an | [illegible] | 3,62 | [illegible] | 3,70 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 9 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Ecu 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |

### MATIF



| Échéances 13/11 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Déc. 96 | 95413 | [illegible] | 127,56 | [illegible] | 127,42 |
| Mars 97 | 5350 | [illegible] | 127,48 | [illegible] | 127,36 |
| Juin 97 | 2 | [illegible] | 126,24 | [illegible] | 126,12 |
| Sept. 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Déc. 96 | 6665 | [illegible] | 96,46 | [illegible] | 96,45 |
| Mars 97 | 5613 | [illegible] | 96,41 | [illegible] | 96,40 |
| Juin 97 | 2842 | [illegible] | 96,37 | [illegible] | 96,34 |
| Sept. 97 | 2540 | [illegible] | 96,32 | [illegible] | 96,29 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Déc. 96 | 1228 | [illegible] | 94,62 | [illegible] | 94,60 |
| Mars 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | 94,16 |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 13/11 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Nov. 96 | 10628 | [illegible] | 2242 | 2230 | 2233 |
| Déc. 96 | 296 | 2243 | 2244 | 2237 | 2238 |
| Janvier 97 | 1 | [illegible] | 2248 | 2248 | 2243 |
| Mars 97 | 1112 | [illegible] | 2262 | 2256,50 | 2254,50 |

# LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0930 | US/DM ↗ 1,5074 | US/¥ ↗ 111,7700 | DM/F ↘ 3,3812 | £/F ↗ 8,4215

## Vigueur de la livre sterling

**LE DOLLAR** était stable, jeudi matin 14 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5041 mark, 5,0845 francs et 111,60 yens.

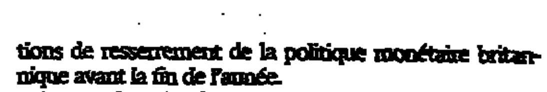
*La livre sterling continuait*, pour sa part, à progresser. Elle s'inscrivait à 2,5030 marks et 8,46 francs, soutenue par l'annonce, mercredi, d'un nouveau recul du taux de chômage au *Royaume-Uni, qui a renforcé les anticipations* de resserrement de la politique monétaire britannique avant la fin de l'année.

Le nombre de demandeurs d'emploi a reculé de 40 800, le taux de chômage s'établissant à 7,2 % de la population active en octobre contre 7,4 % en septembre.

Le franc était ferme, jeudi matin, face à la monnaie allemande, cotant 3,3790 francs pour 1 deutschemark. La *lire s'inscrivait* à 1 006 lires pour 1 mark.

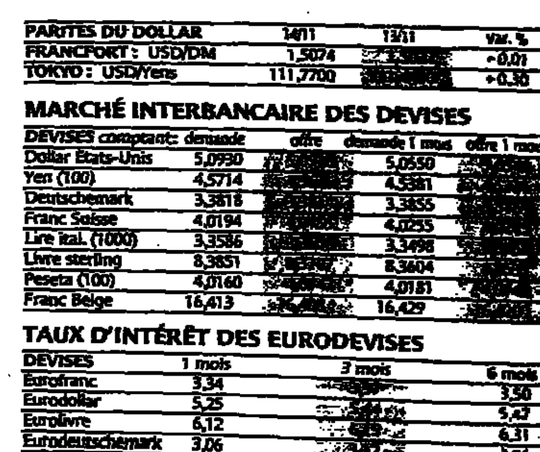
### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 13/11 | % 12/11 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 338,1200 | [illegible] | 326 | [illegible] |
| Ecu | 6,4785 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,0930 | [illegible] | 4,7500 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,4090 | [illegible] | 15,8600 | [illegible] |
| Pays-Bas (100 fl) | 301,4700 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,3565 | [illegible] | 3,1100 | [illegible] |
| Danemark (100 krd) | 88,0700 | [illegible] | 82,2500 | [illegible] |
| Irlande (1 iep) | 8,4440 | [illegible] | 8,0100 | [illegible] |
| Gde-Bretagne (1 L) | 8,4215 | [illegible] | 7,9400 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,1410 | [illegible] | 1,9000 | [illegible] |
| Suède (100 krs) | 76,6600 | [illegible] | 71 | [illegible] |
| Suisse (100 F) | 401,6900 | [illegible] | 389 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 80,5600 | [illegible] | 74,5000 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 48,0520 | [illegible] | 46,4000 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 4,0160 | [illegible] | 3,7200 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,3400 | [illegible] | 2,9500 | [illegible] |
| Canada 1 dollar ca | 3,8179 | [illegible] | 3,5000 | [illegible] |
| Japon (100 yens) | 4,5735 | [illegible] | 4,3300 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 112,2600 | [illegible] | 105,5000 | [illegible] |



| PARITÉS DU DOLLAR | 14/11 | 13/11 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,5074 | [illegible] | +0,01 |
| TOKYO : USD/Yens | 111,7700 | [illegible] | +0,30 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



| DEVISES comptant : | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,0930 | [illegible] | 5,0550 | [illegible] |
| Yen (100) | 4,5714 | [illegible] | 4,5381 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,3818 | [illegible] | 3,3855 | [illegible] |
| Franc Suisse | 4,0194 | [illegible] | 4,0255 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,3586 | [illegible] | 3,3498 | [illegible] |
| Livre sterling | 8,3851 | [illegible] | 8,3604 | [illegible] |
| Peseta (100) | 4,0160 | [illegible] | 4,0181 | [illegible] |
| Franc Belge | 16,413 | [illegible] | 16,429 | [illegible] |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,34 | [illegible] | 3,50 |
| Eurodollar | 5,25 | [illegible] | 5,47 |
| Eurolivre | 6,12 | [illegible] | 6,31 |
| Eurodeutschemark | 3,06 | [illegible] | 3,06 |

# L'OR

| | cours 13/11 | cours 12/11 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61900 | 62500 |
| Or fin (en lingot) | 62350 | 62700 |
| Once d'Or Londres | 378,15 | 383,60 |
| Pièce française(20f) | 357 | 359 |
| Pièce suisse (20f) | 357 | 359 |
| Pièce Union lat(20f) | 358 | 359 |
| Pièce 20 dollars us | 2355 | 2355 |
| Pièce 10 dollars us | 1320 | 1320 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2325 | 2325 |

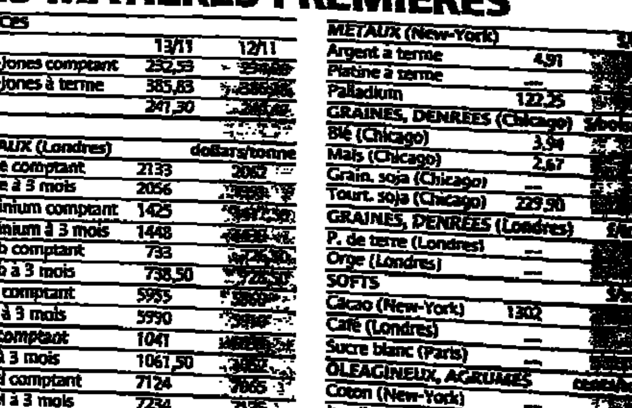
# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 13/11 | cours 12/11 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | — | — |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | — | — |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 13/11 | 12/11 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 232,53 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 385,83 | [illegible] |
| CRB | 241,30 | [illegible] |

| MÉTAUX (Londres) | | dollars/tonne |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2133 | 2082 |
| Cuivre à 3 mois | 2056 | [illegible] |
| Aluminium comptant | 1425 | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | 1448 | [illegible] |
| Plomb comptant | 733 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 738,50 | [illegible] |
| Etain comptant | 5955 | [illegible] |
| Etain à 3 mois | 5990 | [illegible] |
| Zinc comptant | 1041 | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | 1061,50 | [illegible] |
| Nickel comptant | 7124 | 7065 |
| Nickel à 3 mois | 7234 | 7125 |



| MÉTAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 4,91 | [illegible] |
| Platine à terme | — | [illegible] |
| Palladium | 122,25 | [illegible] |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 3,94 | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 2,67 | [illegible] |
| Grain. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | 229,90 | [illegible] |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | — | [illegible] |
| Orge (Londres) | — | [illegible] |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1302 | [illegible] |
| Café (Londres) | — | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | — | [illegible] |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | — | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | 1,07 | [illegible] |

# RÈGLEMENT MENSUEL

**JEUDI 14 NOVEMBRE**
Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,09 %
CAC 40 : 2219,25

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compen-sation (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 926 | 925 | - 0,10 | 918 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 795 | 795 | — | 782 |
| Renault (T.P.) | 1601 | 1600 | - 0,06 | 1599 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 1850 | 1848 | - 0,10 | 1830 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1200 | 1200 | — | 1195 |
| Thomson S.A (T.P) | 1018 | — | — | 1015 |
| Accor | 648 | 649 | + 0,15 | 635 |
| AGF-Ass.Gen.France | 163,50 | 162 | - 0,91 | 159 |
| Air Liquide | 770 | 778 | + 1,03 | 798 |
| Alcatel Alsthom | 441 | 446,60 | + 1,26 | 430 |
| Axa ● | 318,50 | 303,30 | - 4,77 | 318 |
| Axime ● | 531 | 532 | + 0,18 | 485 |
| Bail Investis | 769 | 768 | - 0,13 | 775 |
| Bancaire (Cie) | 564 | 567 | + 0,53 | 548 |
| Bazar Hot. Ville | 495 | 505 | + 2,02 | 485 |
| Bertrand Faure | 190,40 | 194 | + 1,89 | 182 |
| BIC | 769 | 765 | - 0,52 | 750 |
| BIS | 535 | 530 | - 0,93 | 525 |
| B.N.P. | 212,70 | 210,30 | - 1,12 | 196 |
| Bollore Techno. | 556 | 559 | + 0,53 | 548 |
| Bongrain | 2050 | 2050 | — | 2000 |
| Bouygues | 511 | 510 | - 0,19 | 510 |
| Bouygues Offshore | 123,50 | 123,50 | — | [illegible] |
| Canal + | 1252 | 1242 | - 0,79 | 1250 |
| Cap Gemini | 242,90 | 241,40 | - 0,61 | 248 |
| Carbone Lorraine | 755 | 764 | + 1,19 | 790 |
| Carrefour | 3120 | 3102 | - 0,57 | 3000 |
| Casino Guichard | 239,60 | 238 | - 0,66 | 235 |
| Casino Guich.ADP | 174,40 | 176 | + 0,91 | 180 |
| Castorama Dl (Li) | 888 | 896 | + 0,90 | 825 |
| C.C.F. | 248,80 | 249,90 | + 0,44 | 250 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 44,80 | 44,70 | - 0,22 | 46 |
| Cegid (Ly) | 494 | 496 | + 0,40 | 500 |
| CEP Communication | 364,10 | 363 | - 0,30 | 380 |
| Cerus Europ.Reun | 121 | 122 | + 0,82 | 125 |
| Cetelem | 1213 | 1211 | - 0,16 | 1228 |
| CGIP | 1245 | 1246 | + 0,08 | 1180 |
| Chargeurs Intl | 232 | 230 | - 0,86 | 285 |
| Christian Dior | 725 | 728 | + 0,41 | 635 |
| Ciments Fr.Priv.B | 174,50 | 173 | - 0,85 | 172 |
| Cipe France Ly # | 592 | 590 | - 0,33 | 635 |
| Clarins | 700 | 718 | + 2,57 | 705 |
| Club Mediterranee | 311,50 | 307 | - 1,44 | 330 |
| Coflexip | 237 | 240 | + 1,26 | 248 |
| Colas | 645 | 640 | - 0,77 | 800 |
| Comptoir Entrep.1 | 9,45 | 9,40 | - 0,52 | 9,50 |
| Comptoir Moder. | 2475 | 2585 | + 4,44 | 2490 |
| CPR | 411,70 | 414,90 | + 0,77 | 428 |
| Cred.Fon.France | 69,15 | [illegible] | + 0,36 | [illegible] |
| Credit Local Fce | 455 | [illegible] | + 0,46 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 139 | [illegible] | — | [illegible] |
| Credit National | 277,40 | [illegible] | + 0,21 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 238,50 | [illegible] | - 0,20 | [illegible] |
| Damart | 4150 | [illegible] | + 0,60 | [illegible] |
| Danone | 721 | [illegible] | - 0,13 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 1085 | [illegible] | - 0,46 | [illegible] |
| Dassault Electro | 436,50 | [illegible] | + 0,80 | [illegible] |
| Dassault Systemes | 246,40 | [illegible] | - 0,56 | [illegible] |
| De Dietrich | 209,50 | [illegible] | + 0,23 | [illegible] |
| Degremont | 389,10 | [illegible] | + 0,43 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 40,50 | [illegible] | + 0,61 | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 135 | [illegible] | + 0,74 | [illegible] |
| Dynaction | 124,20 | [illegible] | + 0,64 | [illegible] |
| Eaux (Cie des) | 632 | [illegible] | + 0,63 | [illegible] |
| Eiffage | 214 | [illegible] | - 5,51 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 423,40 | [illegible] | - 0,68 | [illegible] |
| Eramet | 274,80 | [illegible] | - 0,65 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 815 | [illegible] | + 0,12 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1460 | [illegible] | + 3,15 | [illegible] |
| Essilor Intl ADP | 1100 | [illegible] | + 3,63 | [illegible] |
| Esso | 533 | [illegible] | - 0,75 | [illegible] |
| Eurafrance | 2278 | [illegible] | - 0,13 | [illegible] |
| Euro Disney | 10,50 | [illegible] | - 1,42 | [illegible] |
| Europe 1 | 1087 | [illegible] | - 0,27 | [illegible] |
| Eurotunnel | 7,70 | [illegible] | - 0,64 | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 1100 | [illegible] | - 0,27 | [illegible] |
| Fimalac SA | 468 | [illegible] | - 1,49 | [illegible] |
| Finextel | 82 | [illegible] | + 0,73 | [illegible] |
| Fives-Lille | 482 | [illegible] | + 0,02 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 4350 | [illegible] | — | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 1830 | [illegible] | + 1,09 | [illegible] |
| GAN | 117 | [illegible] | + 3,33 | [illegible] |
| Gascogne (B) | 440 | [illegible] | - 1,13 | [illegible] |
| Gaumont # | 430 | [illegible] | — | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 2130 | [illegible] | — | [illegible] |
| Geophysique | 356 | [illegible] | + 0,56 | [illegible] |
| G.F.C. | 436 | [illegible] | — | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 373,80 | [illegible] | - 3,69 | [illegible] |
| Gr.Zannier (Ly) # | 108 | [illegible] | - 1,29 | [illegible] |
| GTM-Entrepose | 235,40 | [illegible] | - 1,06 | [illegible] |
| Guilbert | 859 | [illegible] | + 0,69 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1865 | [illegible] | + 0,32 | [illegible] |
| Havas | 338 | [illegible] | + 0,68 | [illegible] |
| Havas Advertising | 606 | [illegible] | - 0,49 | [illegible] |
| Imetal | 805 | [illegible] | + 0,12 | [illegible] |
| Immeubl.France | 320 | [illegible] | - 0,62 | [illegible] |
| Ingenico | 79 | [illegible] | - 1,51 | [illegible] |
| Interbail | 215,90 | [illegible] | - 0,41 | [illegible] |
| Intertechnique 1 | 913 | [illegible] | — | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 251,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Klepierre | 659 | [illegible] | — | [illegible] |
| Labinal | 930 | [illegible] | - 1,82 | [illegible] |
| Lafarge | 301 | [illegible] | + 2,92 | [illegible] |
| Lagardere | 157,80 | [illegible] | - 0,82 | [illegible] |
| Lapeyre | 264 | [illegible] | + 3,40 | [illegible] |
| Lebon | 193 | [illegible] | - 2,07 | [illegible] |
| Legrand | 900 | [illegible] | + 1,44 | [illegible] |
| Legrand ADP | 561 | [illegible] | + 0,89 | [illegible] |
| Legris indust. | 215 | [illegible] | + 0,46 | [illegible] |
| Locindus | 740 | [illegible] | — | [illegible] |
| L'Oreal | 1798 | [illegible] | + 0,66 | [illegible] |
| LVMH Moet Vuitton | 1267 | [illegible] | — | [illegible] |
| Lyonnaise Eaux | 466,90 | 459 | - 1,69 | 480 |
| Marine Wendel | 473,50 | 473 | - 0,10 | 460 |
| Metaleurop | 46,90 | 45,70 | - 2,55 | 48 |
| Metrologie Inter. | 13,50 | 13,50 | — | 13 |
| Michelin | 256,70 | 255,70 | - 0,38 | 245 |
| Moulinex | 110,50 | 111,50 | + 0,90 | 93 |
| Nord-Est | 127,80 | 127,10 | - 0,54 | 127 |
| Nordon (Ny) | 330,20 | 340 | + 2,96 | 328 |
| NRJ # | 657 | 658 | + 0,15 | 640 |
| OLIPAR | 86,95 | 86,95 | — | 85 |
| Paribas | 347 | 351,70 | + 1,35 | 330 |
| Pathe | 1270 | 1265 | - 0,39 | 1260 |
| Pechiney | 222 | 209,10 | - 5,81 | 220 |
| Pernod-Ricard | 284,10 | 283,60 | - 0,17 | 265 |
| Peugeot | 590 | 596 | + 1,01 | 560 |
| Pinault-Prin.Red. | 1992 | 2000 | + 0,41 | 2000 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 450 | 457 | + 1,55 | 450 |
| Primagaz | 550 | 549 | - 0,18 | 540 |
| Promodes | 1520 | 1519 | - 0,06 | 1430 |
| Publicis | 442 | 440 | - 0,45 | 425 |
| Remy Cointreau | 129,40 | 128,50 | - 0,69 | 125 |
| Renault | 121 | 120 | - 0,82 | 115 |
| Rexel | 1500 | 1500 | — | 1460 |
| Rhone Poulenc A | 160 | 157 | - 1,87 | 155 |
| Rochette (La) | 23,70 | 23,70 | — | 24 |
| Roussel Uclaf | 1355 | 1357 | + 0,14 | 1290 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4630 | 4610 | - 0,43 | 4550 |
| Sade (Ny) | 180 | 184 | + 2,22 | 182 |
| Sagem SA | 3156 | 3170 | + 0,44 | 3040 |
| Saint-Gobain | 709 | 703 | - 0,84 | 695 |
| Saint-Louis | 1276 | 1285 | + 0,70 | 1328 |
| Salomon (Ly) | 454 | 450 | - 0,88 | 425 |
| Salvepar (Ny) | 403 | 402 | - 0,24 | 400 |
| Sanofi | 470 | 455 | - 3,19 | 465 |
| Sat | 1680 | 1680 | — | 1620 |
| Saupiquet (Ns) | 724 | 717 | - 0,96 | 710 |
| Schneider SA | 243,60 | 245,60 | + 0,82 | 245 |
| SCOR | 188,80 | 191,60 | + 1,48 | 195 |
| S.E.B. | 1065 | 1060 | - 0,46 | 1028 |
| Sefimeg | 405 | 397,50 | - 1,85 | 390 |
| SEITA | 194,80 | 192 | - 1,43 | 200 |
| Selectibanque | 72,15 | 71,10 | - 1,45 | 72 |
| SFIM | 1090 | 1070 | - 1,83 | 1080 |
| SGE | 102 | 101,90 | - 0,09 | 95 |
| Sidel | 329,60 | 328,10 | - 0,45 | 320 |
| Simco | 438 | 441 | + 0,68 | 450 |
| S.I.T.A | 1072 | 1085 | + 1,21 | 1080 |
| Skis Rossignol | 132,50 | 131,50 | - 0,75 | 139 |
| Sligos ● | 551 | 628 | + 13,97 | 580 |
| Societe Generale | 580 | 576 | - 0,68 | 560 |
| Sodexho | 2394 | 2389 | - 0,20 | 2390 |
| Sommer-Allibert | 150 | 150 | — | 149 |
| Sophia | 195 | 198 | + 1,53 | 187 |
| Spir Communication | 525 | 527 | + 0,38 | 535 |
| Strafor Facom | 374,10 | 377 | + 0,77 | 385 |
| Suez | 220,80 | 220,70 | - 0,04 | 220 |
| Synthelabo | 499 | 485 | - 2,80 | 485 |
| Technip | 481 | 476 | - 1,03 | 460 |
| Thomson-CSF | 162,80 | 162,20 | - 0,36 | 160 |
| Total | 391,50 | 388,90 | - 0,66 | 405 |
| UAP ● | 116,90 | 135,50 | + 15,99 | 104 |
| UFB Locabail | 455 | 454 | - 0,21 | 450 |
| UIC | 36,20 | 34,10 | - 5,80 | 35 |
| UIF | 400 | 398,10 | - 0,47 | 410 |
| UIS | 164,80 | 164 | - 0,48 | 163 |
| Unibail | 505 | 506 | + 0,19 | 505 |
| Union Assur.Fdal | 600 | 599 | - 0,16 | 570 |
| Usinor Sacilor | 78,60 | 77 | - 2,03 | 77 |
| Valeo | 327,80 | 324 | - 1,15 | 300 |
| Vallourec | 280 | 289,50 | + 3,39 | 260 |
| Via Banque | 129 | 132 | + 2,32 | 135 |
| Worms & Cie | 283,10 | 279 | - 1,44 | 255 |
| Zodiac ex.dt divid | 1481 | 1500 | + 1,28 | 1410 |
| Elf Gabon | 1202 | 1208 | + 0,49 | 1200 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Compen-sation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 306,50 | 306 | - 0,16 | 295 |
| Adecco S.A. | 1342 | 1359 | + 1,26 | 1460 |
| Adidas AG # | 435 | 426,90 | - 1,86 | 440 |
| American Express | 253,10 | 254,70 | + 0,63 | 240 |
| Anglo American # | 291 | 288 | - 1,03 | 320 |
| Amgold # | 448 | — | — | 460 |
| Arjo Wiggins App. | 13,65 | 13,75 | + 0,73 | 13,50 |
| A.T.T. # | 192 | 192 | — | 199 |
| Banco Santander # | 275 | 276 | + 0,36 | 270 |
| Barrick Gold # | 145,20 | 143,80 | - 0,96 | 139 |
| B.A.S.F. # | 174,40 | 173,70 | - 0,40 | 162 |
| Bayer # | 196,50 | 192,60 | - 1,98 | 194 |
| Blenheim Group | 41 | 41,25 | + 0,60 | 40 |
| Cordiant PLC | 8 | 8,10 | + 1,25 | 8,50 |
| Crown Cork ord. | 254 | — | — | 240 |
| Crown Cork PF CV | 235,30 | 240,10 | + 2,03 | 245 |
| Daimler Benz # | 334,80 | 330,50 | - 1,28 | 300 |
| De Beers # | 150 | 147,80 | - 1,46 | 159 |
| Deutsche Bank # | 237,20 | 244 | + 2,86 | 240 |
| Dresdner Bank # | 146 | 150,70 | + 3,21 | 138 |
| Driefontein # | 65,50 | 65,60 | + 0,15 | 68 |
| Du Pont Nemours # | 472 | 475,90 | + 0,82 | 490 |
| Eastman Kodak # | 422,30 | 424,90 | + 0,61 | 400 |
| East Rand # | 2,09 | 2,04 | - 2,39 | 2,45 |
| Echo Bay Mines # | 41 | 40,75 | - 0,60 | 48 |
| Electrolux # | 291 | 291,60 | + 0,20 | 295 |
| Ericsson # | 146,90 | 151 | + 2,79 | 139 |
| Ford Motor # | 159,90 | 161,50 | + 1 | 161 |
| Freegold # | 46,50 | 46 | - 1,07 | 49 |
| Gencor Limited # | 17,20 | 17,20 | — | 18,50 |
| General Elect. # | 520 | 526 | + 1,15 | 495 |
| General Motors # | 280 | 281 | + 0,35 | 280 |
| Gle Belgique # | 380 | 380 | — | 385 |
| Grd Metropolitan | 38,70 | 39,85 | + 2,97 | 39 |
| Guinness Plc # | 37,80 | 38 | + 0,52 | 37 |
| Hanson Plc | 6,65 | 6,60 | - 0,75 | 7 |
| Harmony Gold # | 40 | 40,75 | + 1,87 | 41 |
| Hitachi # | 47,10 | 47,20 | + 0,21 | 46 |
| Hoechst # | 209 | 209,90 | + 0,43 | 193 |
| I.B.M # | 685 | 684 | - 0,14 | 665 |
| I.C.I # | 64,25 | 64,65 | + 0,62 | 64 |
| Ito Yokado # | 251,50 | 250,60 | - 0,35 | 260 |
| Matsushita # | 85 | 86,10 | + 1,29 | 85 |
| Mc Donald's # | 241,20 | 240 | - 0,49 | 230 |
| Merck and Co # | 408,20 | 409,60 | + 0,34 | 390 |
| Mitsubishi Corp.# | 61,50 | — | — | 60 |
| Mobil Corporat.# | 598 | 599 | + 0,16 | 605 |
| Morgan J.P. # | 443,60 | 440 | - 0,81 | 440 |
| Nestle SA Nom. # | 5720 | 5680 | - 0,69 | 5700 |
| Nipp. MeatPacker # | 67,60 | 67,60 | — | 68 |
| Nokia A | 253,30 | 270 | + 6,59 | 259 |
| Norsk Hydro # | 246 | 246 | — | 235 |
| Petrofina # | 1598 | 1610 | + 0,75 | 1600 |
| Philip Morris # | 504 | 507 | + 0,59 | 475 |
| Philips N.V # | 185 | 186 | + 0,54 | 181 |
| Placer Dome Inc # | 135,60 | 135 | - 0,44 | 126 |
| Procter Gamble # | 530 | 535 | + 0,94 | 495 |
| Quilmes | 266 | 269 | + 1,12 | 300 |
| Randfontein # | 26,30 | 26,15 | - 0,57 | 31 |
| Rhone Poul.Rorer # | 357,60 | 357,90 | + 0,08 | 370 |
| Royal Dutch # | 830 | 836 | + 0,72 | 835 |
| R T Z # | 76,15 | 78 | + 2,42 | 79 |
| Sega Enterprises | 207,70 | 206,80 | - 0,43 | 235 |
| Saint-Helena # | 31 | 31,20 | + 0,64 | 32 |
| Schlumberger # | 504 | 509 | + 0,99 | 490 |
| SGS Thomson Micro. | 312,10 | 308 | - 1,31 | 280 |
| Shell Transport # | 82 | 82,35 | + 0,42 | 87 |
| Siemens # | 251 | 253,20 | + 0,87 | 265 |
| Sony Corp. # | 317,90 | 317,50 | - 0,12 | 315 |
| Sumitomo Bank # | 90,45 | 91,30 | + 0,93 | 90 |
| T.D.K # | 314 | 313,50 | - 0,15 | 310 |
| Telefonica # | 109,90 | 111,60 | + 1,54 | 108 |
| Toshiba # | 33,50 | 33,10 | - 1,19 | 33 |
| Unilever # | 838 | 843 | + 0,59 | 798 |
| United Technol. # | 684 | 674 | - 1,46 | 635 |
| Vaal Reefs # | 380,10 | 390 | + 2,60 | 430 |
| Volkswagen A.G # | 2076 | 2110 | + 1,63 | 1980 |
| Volvo (act.B) # | 109,20 | — | — | 109 |
| Western Deep # | 173 | 175 | + 1,15 | 166 |
| Yamanouchi # | 108,80 | 109,20 | + 0,36 | 106 |
| Zambia Copper | 6,60 | 6,55 | - 0,75 | 6 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 14 NOVEMBRE**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 119 | [illegible] |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 103 | [illegible] |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 112,07 | [illegible] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 121,50 | [illegible] |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 122,10 | [illegible] |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 118,20 | [illegible] |
| CFF 10% 88-98 CA# | 110,50 | [illegible] |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,01 | [illegible] |
| CFF 10,25%90-01CB# | 118,20 | [illegible] |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 113,77 | [illegible] |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 106,05 | [illegible] |
| CNA 9% 4/92-07 | 121,95 | [illegible] |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,36 | [illegible] |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 109,32 | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 112,22 | [illegible] |
| EDF 8,6% 92-04 # | — | [illegible] |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,53 | [illegible] |
| Finansder 9%91-06# | 121,60 | [illegible] |
| Finansd.8,6%92-02# | 116,50 | 6,979 |
| Flora9,75% 90-99# | 113,45 | 3,152 d |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 102,86 | 3,423 o |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 106,40 | 4,258 |
| OAT 88-98 TME CA# | 101,90 | 4,661 |
| OAT 9/85-98 TRA | — | 0,723 o |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 108,74 | 3,826 ↑ |
| OAT TMB 87/99 CA# | 99,82 | 3,316 ↑ |
| OAT 8,125% 89-99 # | 109,60 | 3,962 d |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 112,90 | 5,486 ↑ |
| OAT 85/00 TRA CA# | 106,85 | 1,208 |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 117,77 | 4,822 d |
| OAT 89-01 TME CA# | 104,70 | 4,651 |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 117,16 | 8,363 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 122 | 0,582 d |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 122,47 | 4,044 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 109,28 | 6,597 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 962 | [illegible] |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 103 | 101 |
| Bains C.Monaco | 485 | 485 |
| B.N.P.Intercont | 495 | 496 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,60 |
| Centenaire Blanzy | 380,10 | 382,90 |
| Champex (Ny) | 20 | 19,30 |
| CIC Un.Euro.CIP | 329,90 | 329,90 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 1850 | 1850 |
| Concorde-Ass Risq ◆ | 860 | 860 |
| Darblay ◆ | 430 | 430 |
| Didot Bottin | 840 | 840 |
| Eaux Bassin Vichy | 3590 | 3590 |
| Ecia | 720 | 737 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1220 | 1220 |
| Fidei | 29,50 | 29,50 |
| Finalens | 343 | 350 |
| F.I.P.P. ◆ | 152,80 | 152,80 |
| Fonciere (Cie) | 510 | 510 |
| Fonciere Euris ◆ | 217 | 217 |
| Foncina # | 433 | 422 |
| France I.A.R.D. ◆ | 1086 | 1086 |
| France S.A. | 1265 | 1272 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gevelot | 1085 | 1031 |
| G.T.I (Transport) | 190 | 190 |
| Immobail | 100 | 100 |
| Immobanque | 618 | 611 |
| Lucia | 54,50 | 54,50 |
| Monoprix ◆ | 172 | 172 |
| Metal Deploye ◆ | 380 | 380 |
| Mors # | 7,55 | 7,20 |
| Navigation (Nle) | 76,50 | 76,50 |
| Paluel-Marmont ◆ | 231 | 231 |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1080 | 1070 |
| Parfinance | 230 | 235 |
| Paris Orleans | 255 | 258,50 |
| Piper Heidsieck ◆ | 1720 | 1720 |
| Promodes (CI) | 961 | 1009 |
| PSB Industries Ly | 310 | 310 |
| Rougier # | 363 | 360 |
| Saga ◆ | 90 | 90 |
| Salins du Midi | 409 | 402 |
| Silic | 740 | 740 |
| S.I.P.H. ◆ | 190 | 190 |
| Sofal | 43 | 42 |
| Sofragi ◆ | 4050 | 4050 |
| Sovabail | 350 | 350 |
| Taittinger | 1441 | 1480 |
| Tour Eiffel | 270 | 270 |
| Vicat ◆ | 400 | 400 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 198,10 | 198,10 |
| Commerzbank AG | 115 | 115 |
| Fiat Ord | 16,30 | 16,30 |
| Gevaert | 355 | 355 |
| Gold Fields South | 131 | 131 |
| Kubota Corp. | 29 | 29 |
| Montedison act.ep. | 10,05 | 10,05 |
| Olympus Optical | 41 | 45,302 d |
| Robeco | 407 | 405,80 |
| Rodamco N.V. | 141,30 | 140,60 |
| Rolinco | 428,60 | 426,50 |
| Sema Group Plc | 78,80 | 79,80 |
| Solvay SA | 3085 | 3085 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 14 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 50 | 49,75 |
| AFE # | 488 | 488 |
| Aigle # | 172 | 172 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 130 | 112,80 |
| Altran Techno. # | 1540 | 1535 |
| Montaignes P.Gest. | 731 | 740 |
| Assystem # | 425 | 485 |
| Bque Picardie (Li) | 586 | 591 |
| Bque Tarneaud(B)# | 233 | 236 |
| Bque Vernes | 148 | 145 |
| Beneteau # | 619 | 615 |
| B I M P ◆ | 59 | 59 |
| Boiron (Ly) # | 596 | 604 |
| Boisset (Ly)# ◆ | 252 | 252 |
| But S.A. | 299,90 | 290 |
| Cardif SA | 705 | 709 |
| C.E.E # | 191 | 191 |
| Cermex # (Ly) ◆ | 350 | 350 |
| CFPI # | 269 | 269,20 |
| Change Bourse (M) | 258 | 260 |
| Christ.Dalloz # | 1680 | 1690 |
| CNIM CA# | 190 | 187 |
| Codetour | 290 | 281 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 419 | 414 |
| Cooflandey S.A. | 250 | 250 |
| C.A.Haute Normand. | 341 | 340 |
| C.A. Paris IDF | 785 | 786 |
| C.A.Ille & Vilaine | 342 | 342 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 327 | 327 |
| C.A.du Nord (Li) | 520 | 512 |
| C.A. Oise CCI | 271,30 | 271,30 |
| Creeks ◆ | 24,25 | 24,25 |
| Devanlay | 442,10 | 442 |
| Deveaux (Ly) | 465 | 475 |
| Ducros Serv.Rapide | 65 | 65 |
| Ecco Trav.Tempo Ly | 529 | 530 |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 308 | 308 |
| Europ Propulsion ◆ | 482 | 482 |
| Expand s.a | 325 | 328 |
| Factorem | 685 | 689 |
| Faiveley # | 310 | 310 |
| Finacor | 86 | 88 |
| Fininfo | 525 | 520 |
| Fructivie | 626 | 628 |
| Gautier France # | 256 | 260 |
| Gel 2000 | 80,30 | 79,50 |
| GFI Industries # | 756 | 759 |
| Girodet (Ly) # ◆ | 29,20 | 29,20 |
| GLM S.A. | 300 | 300,20 |
| Grandoptic.Photo # | 780 | 790 |
| Gpe Guillin # Ly | 168,90 | 168,50 |
| Kindy # | 154 | 152 |
| Guerbet | 275 | 278 |
| Hermes internat.1# | 1370 | 1369 |
| Hurel Dubois | 460 | 470 |
| ICBT Groupe # | 201,10 | 201,10 |
| I.C.C. | 102 | 104 |
| Idianova ◆ | 74 | 74 |
| Int. Computer # | 108,50 | 110 |
| IPBM | 71 | 71 |
| M6-Metropole TV | 463,20 | 456,10 |
| Manitou # | 582 | 580 |
| Manutan | 425 | 428 |
| Marie Brizard | 889 | 889 |
| Maxi-Livres/Profr. | 202 | 204 |
| Mecelec (Ly) | 69 | 68,50 |
| MGI Coutier | 236 | 235,50 |
| Monneret Jouet Ly# | 70,50 | 70,45 |
| Naf-Naf # | 49,90 | 48,50 |
| NSC Schlum. Ny | 630 | 610 |
| Onet # | 1019 | 1002 |
| Paul Predault # | 166 | 174 |
| P.C.W. ● | 19 | 19 |
| Petit Boy # ◆ | 76,85 | 76,85 |
| Phyto-Lierac | 239,90 | 240 |
| Pochet | 810 | 814 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 228 | 229 |
| Radiall # | 540 | 540 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 215,50 | 212 |
| Reydel Indust.Li ◆ | 931 | 931 |
| Robertet # | 942 | 950 |
| Rouleau-Guichard | 300 | 315 |
| Securidev # | 79,50 | 79 |
| Smoby (Ly)# ◆ | 536 | 536 |
| Sofco (Ly) | 60 | 57 |
| Sofibus ◆ | 357 | 357 |
| Sogepag # ◆ | 140 | 140 |
| Sogeparc (Fin) | 717 | 714 |
| Sopra | 334 | 332,10 |
| Steph.Kelian # | 61,10 | 60 |
| Sylea | 601 | 600 |
| Teisseire-France | 172,90 | 171,20 |
| TF1-1 | 539 | 527 |
| Thermador Hold(Ly) | 237,70 | 235 |
| Trouvay Cauvin # | 83 | 80 |
| Unilog | 529 | 531 |
| Union Fin.France | 626 | 625 |
| Viel et Cie # | 130,50 | 132 |
| Vilmorin et Cie # | 477,50 | 475 |
| Virbac | 582 | 573 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 14 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor ◆ | 100 | 100 |
| Coil | 200 | 195 |
| Electronique D2 | 491,50 | 493 |
| FDM Pharma n. | 207 | 209,90 |
| Genset | 279 | 226 |
| High Co. | 218 | 217 |
| Infonie | 100 | 96 |
| Joliez-Regol | 88 | 87,95 |
| Mille Amis | 99,95 | 99,95 |
| Picogiga | 158,50 | 160 |
| Proxidis | 36 | 34 |
| Stelax | 4,51 | 4,51 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**JEUDI 14 NOVEMBRE**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin CI. ◆ | 750 | 750 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 29 | 29 |
| Générale Occidentale ◆ | 65 | 65 |
| Mumm ◆ | 1350 | 1350 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 197 | 177,30 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon detaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 13 novembre

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AGIPI** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 123,77 | [illegible] |
| **BANQUES POPULAIRES** | | |
| Valorg | 2476,27 | 2439,67 |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | |
| Arbitr. Court Terme | 9571,58 | 9524,58 |
| Arbitr. Première | 9511,36 | 9463,99 |
| Arbitr. Sécurité | 17561,41 | 17474,69 |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 867633 | 867633 |
| Natio Court Terme | 13937 | 13937 |
| Natio Court Terme2 | 378423 | 378423 |
| Natio Epargne | 2238,99 | 2186,82 |
| Natio Ep. Capital C/D | 16374,78 | 16212,65 |
| Natio Ep. Croissance | 2440,11 | 2392,36 |
| Natio Ep. Obligations | 224,98 | 220,57 |
| Natio Epargne Retraite | 142,42 | [illegible] |
| Natio Epargne Trésor | 10970,65 | 10896,26 |
| Natio Epargne Valeur | 581,93 | 570,52 |
| Natio France Index | 1201,61 | 1178,05 |
| Natio Immobilier | 1244,53 | 1220,13 |
| Natio Inter | 1939,71 | 1882,87 |
| Natio Monétaire C/D | 5398,96 | 5398,96 |
| Natio Opportunités | 164,39 | 160,92 |
| Natio Patrimoine | 1555,05 | 1524,56 |
| Natio Perspectives | 1314,53 | 1288,75 |
| Natio Placements C/D | 77432,32 | 77432,32 |
| Natio Revenus | 1105,84 | 1094,89 |
| Natio Sécurité | 11737,58 | 11737,58 |
| Natio Valeurs | 1113,62 | 1091,78 |
| **BRED BANQUE POPULAIRE** | | |
| Monedien | 90611,20 | 90603,20 |
| Oblig. ttes caté. | 245,98 | 243,54 |
| **CDC GESTION** | | |
| Livret Bourse Inv. D | 678,31 | 658,55 |
| Le Livret Portefeuille D | 904,76 | 878,41 |
| **SICAV MULTI-PROMOTEURS** | | |
| Nord Sud Dévelop. C/D | 2261,59 | 2257,08 |
| Patrimoine Retraite C | 305,14 | 299,16 |
| Sicav Associations C | 2388,73 | 2388,73 |
| **CDC TRÉSOR** | | |
| Fonsicav C | 19275,67 | 19275,67 |
| Mutual. dépôts Sicav C | 18817,66 | 18798,86 |
| **CAISSE D'ÉPARGNE** | | |
| Ecur. Actions Futur D | 224,52 | 220,12 |
| Ecur. Capicourt C | 227,78 | 227,78 |
| Ecur. Capitalisation C | 237,76 | 233,36 |
| Ecur. Distrimonétaire D | 10408,31 | 10408,31 |
| Ecur. Expansion C | 81321,73 | 81097,74 |
| Ecur. Géovaleurs C | 2959,06 | 2901,04 |
| Ecur. Investis. D | 184,11 | 180,50 |
| Ecur. Monépremière | 11117,21 | 11117,21 |
| Ecur. Monétaire C/D | 12841,86 | 12841,86 |
| Ecur. Trésorerie C/D | 315,73 | 315,75 |
| Ecur. Trimestriel D | 1985,85 | 1976,09 |
| Eparcourt-Sicav D | 196,81 | 196,81 |
| Géoptim C | 12194,19 | 12013,98 |
| Géoptim D | 11867,34 | 11691,96 |
| Horizon C | 1791,32 | 1756,20 |
| Prévoyance Ecur. D | 103,72 | 103,12 |
| **Fonds communs de placements** | | |
| Ecur. Capipremière C | 11710,88 | 11687,50 |
| Ecur. Sécuripremière C | 11712,13 | 11700,48 |
| Ecur. Sensipremière C | 12576,88 | 12546,52 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia ○ | 117532,75 | 117532,75 |
| Atout Amérique | 142,86 | 139,38 |
| Atout Asie | 97,81 | 95,42 |
| Atout Futur C | 632,53 | 617,10 |
| Atout Futur D | 603,38 | 588,66 |
| Coexis | 1896,63 | 1881,22 |
| Dieze | 1946,58 | 1910,78 |
| Elicash ○ | 932071,91 | 932071,91 |
| Epargne-Unie | 174,02 | 169,78 |
| Eurodyn | 1950,73 | 1909,15 |
| Indicia ◆ | 1342,78 | 1309,79 |
| Moné.JC ○ | 11753,22 | 11753,22 |
| Moné.JD ○ | 11753,22 | 11753,22 |
| Oblifutur | 522,41 | 512,62 |
| Oraction | 1736,51 | 1694,16 |
| Revenu-Vert | 1216,31 | 1193,63 |
| Sévéa ◆ | 109,82 | 107,14 |
| Synthésis | 17099,97 | 16884,68 |
| Uni Foncier | 1247,62 | 1217,19 |
| Uni France | 700,41 | 683,33 |
| Uni Garantie C | 1808,78 | 1775,05 |
| Uni Garantie D | 1470,65 | 1443,23 |
| Uni-Régions | 1571,81 | 1533,47 |
| Univar C ○ | 304,56 | 304,56 |
| Univar D ○ | 298,78 | 298,78 |
| Univers Actions | 192,12 | 187,43 |
| Univers-Obligations | 227,76 | 223,51 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 594,38 | 577,07 |
| Francic Pierre | 119,72 | 116,23 |
| Francic Régions | 1664,21 | 1615,74 |
| **CIC PARIS** | | |
| Cicamonde | 1344,71 | 1305,54 |
| Converticic | 355,11 | 349,86 |
| Ecocic | 1476,19 | 1433,19 |
| Oblicic Mondial | 3453,79 | 3402,75 |
| Oblicic Régions | 1184,20 | 1166,70 |
| Rentacic | 166,76 | 164,30 |
| **CREDIT LYONNAIS** | | |
| Euroco Solidarité | 1368,19 | 1354,64 |
| Lion 20000 | 16910,50 | 16910,50 |
| Lion Association | 11519,98 | 11519,98 |
| Lion Plus | 1490,23 | 1461,01 |
| Lion Trésor | 2452,14 | 2427,86 |
| Oblilion | 1912,87 | 1893,93 |
| Sicav 5000 | 608,47 | 596,54 |
| Slivafrance | 1017,82 | 997,86 |
| Slivam | 496,52 | 486,78 |
| Slivarente | 237,36 | 232,71 |
| Slivinter | 610,63 | 598,66 |
| Trilion | 5306,91 | 5238,81 |
| **CRÉDIT MUTUEL FINANCE** | | |
| Avenir Alizes | 2169,96 | 2127,41 |
| Créd.Mut.Mid.Act.Fr. | 132,76 | 129,21 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T | 892,96 | 892,96 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | 111,12 | 108,15 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22595,95 | 22595,95 |
| Créd.Mut.Ep.long.T | 244,88 | 238,33 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1277,29 | 1243,10 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig | 1804,52 | 1769,14 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1120,64 | 1098,67 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 | 705,82 | 675,43 |
| Saint-Honoré Capital | 18954,31 | 18402,24 |
| St-Honoré March. Emer. | 631,55 | 604,35 |
| St-Honoré Pacifique | 732,35 | 700,81 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1807,59 | 1807,59 |
| Stratégie Actions | 984,12 | 946,27 |
| Stratégie Rendement | 1863,75 | 1806,08 |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Monde C | 825,31 | 805,18 |
| Amplitude Monde D | 803,99 | 784,38 |
| Amplitude Europe C/D | 117,63 | 114,76 |
| Elanciel D | 141,79 | 138,33 |
| Emergence Poste D | 116,38 | 113,54 |
| Géobilys C | 645,14 | 635,61 |
| Géobilys D | 615,74 | 606,64 |
| Intensys C | 115,86 | 115,69 |
| Intensys D | 110,94 | 110,77 |
| Latitude C | 146,20 | 146,20 |
| Latitude D | 137,54 | 137,54 |
| Oblitys D | 606,13 | 597,17 |
| Plénitude D | 167,56 | 163,47 |
| Poste Gestion C | 43767,69 | 43767,69 |
| Revenus Trimestr. D | 5270,71 | 5218,52 |
| Solstice D | 2365,41 | 2359,51 |
| Thésora C | 949,69 | 940,29 |
| Thésora D | 864,44 | 855,88 |
| **SOCIETE GENERALE** | | |
| Actimonétaire C | 37393,37 | 37393,37 |
| Actimonétaire D | 30448,48 | 30448,48 |
| Cadence 1 D | 1077,55 | 1066,88 |
| Cadence 2 D | 1064,22 | 1053,68 |
| Cadence 3 D | 1068,47 | 1057,89 |
| Capimonétaire C | 404,53 | 404,13 |
| Capimonétaire D | 375,87 | 375,49 |
| Sogeoblig C | 8872,11 | 8784,27 |
| Interoblig C | 6743,31 | 6676,54 |
| Intersélection France D | 608,07 | 596,15 |
| S.G. France opport. C | 1737,95 | 1703,87 |
| S.G. France opport. D | 1675,96 | 1643,10 |
| Sogenfrance C | 1536,26 | 1506,14 |
| Sogenfrance D | 1417,79 | 1389,99 |
| Sogépargne D | 303,49 | 300,49 |
| Soginter C | 1843,54 | 1807,39 |
| **Fonds communs de placements** | | |
| Favor D | 1242,74 | 1218,57 |
| Sogeliance D | 1677,61 | 1661 |
| Sogenfrance Tempo D | 153,58 | 153,58 |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

## DISPARITIONS

■ **L'AYATOLLAH HOSSEIN MOSTAFAVI**, dit Passandideh, frère aîné de l'ayatollah Ruhollah Mostafavi, dit Khomeiny, fondateur de la République islamique d'Iran, est décédé mardi 12 novembre. Agé de cent trois ans, l'ayatollah Passandideh n'a jamais eu de fonctions officielles, mais était considéré comme très proche de l'imam Khomeiny, lui-même décédé en juin 1989, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Présentant devant le Parlement ses condoléances, le président du Parlement, Ali Akbar Nategh-Nouri, a affirmé que l'imam Khomeiny, qui avait perdu son père dès son enfance, considérait l'ayatollah Passandideh comme son père spirituel.

## NOMINATIONS

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 13 novembre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Pierre-Etienne Bisch**, conseiller officieux chargé des affaires corses au cabinet de M. Debré (*Le Monde* du 31 octobre), est nommé préfet de la Savoie. Il remplace François **Léonelli**, nommé préfet du Gard. **Franck Perriez**, préfet du Gard, est placé hors cadre. **Francis Idrac**, délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, est nommé préfet du Val-de-Marne, en remplacement de Bruno Fontenaist, nommé préfet de Poitou-Charentes (*Le Monde* du 1er novembre). **Jean-Yves Audouin**, directeur du cabinet de Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre, est nommé préfet de la Loire. Il remplace Jean **Daubigny**, qui, sur proposition du ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin, est nommé délégué interministériel à la ville et au développement social urbain. **Michel Soulignac**, sous-préfet des Sables-d'Olonne, est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[*Né le 19 octobre 1951 à Lorrach (RFA)*, ancien élève de l'ENA, Pierre-Etienne Bisch a été directeur du cabinet des préfets des Côtes-du-Nord (1978), du Pas-de-Calais (1979), sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or) et de Metz (1982), conseiller au tribunal administratif de Nice (1984-1987), avant d'être chargé de la sous-direction des affaires juridiques et contentieuses au ministère de l'industrie, du commerce extérieur et de l'aménagement du territoire (1987). Auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale (1989-1990), il devient sous-directeur chargé des compétences et des institutions locales à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur (1990-1993). En mai 1993, il est nommé conseiller technique au cabinet de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire. Depuis juin 1995, il était directeur de l'administration territoriale et des affaires politiques à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur.]

[*Né le 9 juin 1939 au Puy (Haute-Loire)*, ancien élève de l'ENA, François Léonelli est directeur du cabinet du préfet de la région Centre (1971), puis sous-préfet de Thiers (1974). Nommé conseiller technique au cabinet de Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications (1976), il est ensuite secrétaire général du Loir-et-Cher (1977), sous-préfet de Vichy (1979), de Brive (1982), de Saint-Quentin (1985), secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin (1987) puis du Rhône (1990). Il est préfet des Hautes-Pyrénées (1991). Depuis le 3 novembre 1993, François Léonelli était préfet de la Savoie.]

[*Né à Paris le 1er octobre 1946*, ancien élève de l'ENA, Francis Idrac a été secrétaire général de la préfecture du Tarn-et-Garonne (1977) avant d'être nommé directeur du cabinet de Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin (1979-1980). Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne (1981), il est ensuite chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. De 1982 à 1986, il est directeur adjoint du cabinet du préfet de la région Ile-de-France, avant d'être secrétaire général de la préfecture des Yvelines (1986-1988), sous-préfet d'Argenteuil (Val-d'Oise) (1988-1993), directeur du cabinet du préfet de la région Ile-de-France (1993). Il est nommé délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, en janvier 1994. Il est l'époux d'Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée des transports.]

[*Né le 4 juillet 1942 aux Sables-d'Olonne (Vendée)*, ancien élève de l'ENA, Jean-Yves Audouin a été directeur du cabinet du préfet de l'Aude (1968-1971), de la région Champagne-Ardenne (1971-1974), secrétaire général de la préfecture du Tarn-et-Garonne (1974-1977), chargé de mission auprès du préfet d'Ile-de-France (1977-1980), sous-préfet de Narbonne (1980), secrétaire général de la préfecture de la Réunion (1982) puis de la Loire-Atlantique (1985). Nommé préfet du Lot (1989), puis de la Vendée (1992), il est ensuite chargé de mission auprès du secrétaire général du Comité interministériel pour les questions de coopération économique européenne pour la convention de Schengen et les affaires intérieures et de justice (1994). Depuis novembre 1995, il était directeur du cabinet de Pierre Pasquini, ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre.]

### VILLE

**Jean Daubigny** a été nommé délégué interministériel à la ville et au développement social urbain par le conseil des ministres du mercredi 13 novembre, sur proposition de Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration.

[*Né le 18 mai 1948 à Troyes (Aube)*, Jean Daubigny est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1974-1976). A sa sortie de l'ENA, il entre à la Cour des comptes. En 1977, il est notamment rapporteur au comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, avant d'être membre du comité d'application du rapport rédigé par ce comité. En 1978, il est rapporteur au comité national de prévention de la violence et de la criminalité. A partir de septembre 1980, détaché à la préfectorale, il est successivement directeur du cabinet du préfet de la région Corse (1980-1981), sous-préfet de Châtellerault (1981-1983), chef de cabinet, puis directeur adjoint du cabinet du préfet de police de Paris (1983-1988). De juillet 1988 à janvier 1991, il est conseiller technique au cabinet de François Mitterrand, président de la République, chargé de l'intérieur et des DOM-TOM. Préfet du Vaucluse de 1991 à 1993, Jean Daubigny était préfet de la Loire depuis juillet 1993.]

### COUR DES COMPTES

Sur proposition du ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, le conseil des ministres du mercredi 13 novembre a nommé **Jean Marmot** président de chambre à la Cour des comptes. Son affectation sera précisée ultérieurement.

[*Né le 19 août 1937 à Rabat*, Jean Marmot entre à la Cour des comptes en 1963, à sa sortie de l'ENA. De février 1981 à juillet 1983, il est directeur de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. En février 1984, il entre au Commissariat à l'énergie atomique, dont il est un temps secrétaire général. Depuis janvier 1987, il est secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, tout en étant, depuis juillet 1993, président du Comité économique du médicament.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 10 novembre est publié :

● **Organes** : un arrêté portant homologation des règles de répartition et d'attribution des greffons prélevés sur une personne décédée en vue de transplantation d'organes.

Au *Journal officiel* daté lundi 11-mardi 12-mercredi 13 novembre sont publiés :

● **Négociation collective** : une loi relative à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises et les groupes d'entreprises de dimension communautaire, ainsi qu'au développement de la négociation collective (*Le Monde* du 5 octobre) ; plusieurs décisions du Conseil constitutionnel validant cette loi (*Le Monde* du 9 novembre) ; les observations du gouvernement en réponse aux saisines du Conseil constitutionnel.

● **Comptes des partis** : les comptes des partis et groupements politiques afférents à l'exercice 1995, publiés par la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (500 pages en annexe).

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Pascal et Martine GUYOT**
sont heureux de faire part de l'arrivée à leur foyer de

**Anne-Florence,**

née le 2 juillet 1996.

Crémérieux,
Savigneux-en-Forez.
7, allée Leprince-Ringuet,
Saint-Etienne.

---

**Le Vidame Louis (ANB)**
et
**Michelle de Raffin de la Raffinie**
ont le plaisir d'annoncer, à l'occasion de leurs quarante-cinq ans de mariage, la naissance de

**Auriane,**

leur petite-fille,

sœur de

**Arthur et Alix.**

Paris, Saint-Cloud.
7 novembre 1996.

---

**Virginie et Christophe FERLET**
sont heureux de faire part de la naissance de

**Benjamin,**

le 17 octobre 1996.

petit frère de

**Jérémy,**

qui est enchanté.

---

– Depuis le 25 octobre 1996,
j'ai un petit frère.
Il s'appelle

**Laurent Alastair.**

Je l'aime beaucoup, et mes parents aussi.

Christine.

Since the 25th of october 1996,
I have a little brother.
His name is

**Lawrence Alastair.**

I love him very much, so do my parents.

Christine.

**Graham et Anne-Françoise Cutting,**
L'Epine,
73370 Bourdeau (France).
Tél. : (33) 04-79-25-07-75.

---

**M. Louis DUPEUX**
et Mme, née Simone ROUSSEAU,
**M. Jean-Claude DEPOUTOT**
et Mme, née Edith CHAMPAGNAC
sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

**Mia,**

le 27 octobre 1996.

Chez Cécile et Daniel,
41, quai des Bateliers,
67000 Strasbourg.

### Anniversaires de naissance

– Un talent tout de finesse, entièrement consacré au théâtre de service public, depuis ce 16 novembre 1946 qui vit tes débuts, à dix-neuf ans tout juste.

Bon anniversaire,

**Gérard.**

### Décès

– Ses neveux,
Ses amis,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Marcelle BURAT de Gurgy,**

survenu à Paris, le 5 novembre 1996, dans sa cent unième année. Elle a été incinérée dans l'intimité au crématorium du Père-Lachaise, le 12 novembre.

---

– M. et Mme Bernard Deutsch,
M. Emmanuel Deutsch,
Mme Denis Perier-Daville,
M. et Mme Laurent Perier,
qui n'oublient pas

**Mme Michel DEUTSCH,**

décédée le 5 juillet 1996, ont la douleur de faire part de la disparition de

**Michel DEUTSCH,**
traducteur,

le 8 novembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Orange, le 12 novembre, dans la plus stricte intimité.

335, rue Lecourbe,
75015 Paris.

---

– Brest. Paris.

Anne Le Bosser,
son épouse,
Hervé, Olivier, et Pierre-Yves Geoffard,
ses enfants,
Ses petits-enfants et son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès de

**Jacques GEOFFARD,**
ingénieur en chef
des travaux maritimes (e.r.),
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 novembre, à Brest, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu à Recouvrance.

14, rue Beauregard,
75002 Paris.

---

– Marianne Harmi-Muckensturm,
sa femme,
Marie, Leïla, Mehdi, Samuel, Zacharie,
ses enfants,
Dominique Gaechner,
ses parents,
Sa famille, ses amis,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Ahmed HARMI,**

survenu dans sa quarante-neuvième année.

Il s'est battu courageusement et a donné à tous ceux qui l'ont connu un exemple de dignité hors du commun.

Ses obsèques auront lieu au cimetière nouveau d'Ermont (Val-d'Oise), rue du Syndicat, le vendredi 15 novembre 1996, à 11 h 30.

7, place des Marchands-Laboureurs,
95120 Ermont.

---

– Paris. Lyon. Yzeron.

Françoise Madignier, née Pichard,
son épouse,
Cécile, Vincent, Rémi Madignier,
ses enfants,
André-Paul, Anne-Marie, Suzanne, Michel, Jean, Chantal, Philippe Madignier et leurs conjoints,
ses frères et sœurs,
Pascale Madignier,
sa belle-sœur,
Son beau-frère et sa belle-sœur,
Jean Pichard et Denise Arnaud
et leurs conjoints et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**François MADIGNIER,**

survenu subitement le 10 novembre 1996, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La messe de funérailles aura lieu le vendredi 15 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, Paris-15e.

L'inhumation à Yzeron (Rhône) sera précédée d'une cérémonie d'absoute en l'église d'Yzeron, le samedi 16 novembre, à 11 heures.

7, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

---

– Yanka Menotti,
Ses enfants,
Ses petits-enfants et ses proches,
font part à tous ceux qui l'ont connu du décès de

**Norbert MENOTTI,**

survenu le 10 novembre 1996, à l'âge de soixante-douze ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Nous souhaitons une pensée affectueuse de la part de tous ceux qui l'ont connu.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

15, avenue de Chanzy,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.

---

– Ses collègues du Centre d'études des religions du Livre, laboratoire de l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, associé au CNRS (URA 152),
ont appris avec regret le décès de

**Jean-Claude PICARD,**
chargé de recherche CNRS,
chargé de conférence à l'EPHE,

survenu le 12 novembre 1996.

Ils tiennent à rendre hommage auprès de la communauté scientifique à sa culture, à ses exigences intellectuelles et scientifiques, à ses travaux et à ses initiatives, et ils assurent sa famille de leur fidèle amitié.

---

– Jean-Marie Drot, président de la Société civile des auteurs multimedia,
François Coupry, président de la Société des gens de lettres et les membres des conseils d'administration,

profondément peinés par la disparition de leur ami,

**Michel MITRANI,**

saluent en lui l'un des créateurs les plus talentueux de l'audiovisuel français, défenseur rigoureux d'un service public conscient de ses responsabilités.

Ils adressent à tous les auteurs l'expression de leur profonde tristesse.

Les obsèques ont lieu ce jeudi 14 novembre 1996, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Rendez-vous, entrée principale, 43, avenue Marx-Dormoy.

SCAM, SGDL,
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 13 novembre.)

---

– Mme José Muracciole,
Marie Muracciole,
Alice et Raphaël,
Bruno Muracciole,
Marine,
Benoît Muracciole,
François Muracciole,
Marisa Minelli,
Xavier et Anne Muracciole,
Margaux et Pauline,
Colette et Fernand Unvois
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu du

**capitaine de vaisseau (e.r.)**
**José MURACCIOLE,**
docteur ès lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,
médaille des évadés,
membre de l'académie du Var

Une messe sera célébrée le vendredi 15 novembre, à 10 h 30, en la paroisse Saint-Paul à Toulon, suivie de l'inhumation au cimetière de Caucade, à Nice, à 16 h 30.

Ni fleurs ni couronnes mais des prières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Mme Henri Perret,
son épouse,
M. et Mme Bertrand Perret
et leurs enfants,
Fleur et Charlotte,
M. Denis Perret,
M. Dominique Perret
et ses enfants,
Paul et Mathilde,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Perret,
Mme Marie-Thérèse Watrin,
ses frère et sœur,
Les familles Garaud, Ingoin, Perret,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Henri PERRET,**
professeur honoraire
de l'université de Bordeaux,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 novembre 1996, à 15 h 30, en l'église de Bidache (Pyrénées-Atlantiques).

19, rue Jean-Jaurès,
64200 Biarritz.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Pierre RÉVEILLAUD,**
avocat honoraire,
à la cour d'appel de Paris,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 12 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année, en son domicile.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et de toute la famille.

Un office religieux sera célébré le samedi 16 novembre, à 15 heures, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, à Paris-16e.

*« Soyez toujours joyeux. »*
(Première épître de Paul aux Thessaloniciens, ch. 5, v. 16.)

78, rue La Fontaine,
75016 Paris.

---

– Semur-en-Auxois (Côte-d'Or). Avallon (Yonne).

Patrizia Ribon,
son épouse,
Valérie et Damien Brussolle,
Etienne Ribon,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

**docteur Jean-François RIBON,**

survenu à Semur-en-Auxois, le 12 novembre 1996, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 novembre, à 11 heures, en la collégiale Notre-Dame de Semur-en-Auxois, où l'on se réunira.

Condoléances sur registres.

L'inhumation se fera au cimetière de Montalet-le-Bois (Yvelines), dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Général-Leclerc,
89200 Avallon.

---

– Le conseil d'administration de l'Institution de retraite des travailleurs extérieurs des sociétés d'assurances (IRTESA),
Le président du conseil d'administration,
La direction générale,
Et le personnel de l'Union des caisses de retraites et de prévoyance du personnel des sociétés d'assurances (UCREPPSA),

ont le regret de faire part du décès de

**M. Claude Henri VILLETTE,**
président du conseil d'administration
de l'IRTESA,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 11 novembre 1996.

### Avis de messe

– Une messe sera célébrée le jeudi 21 novembre 1996, à 12 h 15, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, à l'intention de

**Jacques AUBERT**

rappelé à Dieu à Turenne, le 11 septembre 1996.

### Hommages

– Le Fonds social juif unifié,
Le Centre universitaire d'études juives (CUEJ),
En collaboration avec l'Alliance israélite universelle,

organisent à l'occasion des *chlochim* du **Rav Léon Askénazi (Manitou)** *zatsal*,
le mardi 19 novembre 1996, à 18 h 30,
à l'Espace Rachi
39, rue Broca - 75005 Paris,

une soirée d'hommage au regretté maître dont l'enseignement a marqué plusieurs générations de notre communauté.

De nombreuses associations ont souhaité s'associer à cet hommage, parmi lesquelles : le Centre communautaire de Paris, l'Association des israélites de l'Oranie, le DEJJ, les EEIF, La Fraternelle Union des amis de Tlemcen, l'UEJF, l'Union des associations intercommunautaires et des communautés juives de la région parisienne, et le comité Yaïr de Paris.

Informations : 01-42-17-10-44 et 10-36.

### Communications diverses

**BOURSES DE RECHERCHE**

**Centre de Recherche**
**sur les Juifs du Maroc (CRJM)**
Président-Fondateur :
Robert Assaraf.
189, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83

Pour l'année universitaire 1996-1997, le CRJM :
● attribuera trois bourses d'un montant annuel de 10 000 F.
● Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.
● Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais doit porter impérativement sur les Juifs du Maroc.
● Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 28 novembre 1996.

### Séminaires

– Dans le cadre de ses activités culturelles, le Centre de recherche sur les Juifs du Maroc vous invite à prendre part au séminaire animé par M. **Amnon Shiloah**, professeur de musicologie à l'Université hébraïque de Jérusalem, sur

**Les perspectives musicales entre passé et présent**

Première séance mardi 19 novembre 1996, à 18 h 30.

Réservations obligatoires au : 01-45-49-61-40.

### Soutenances de thèse

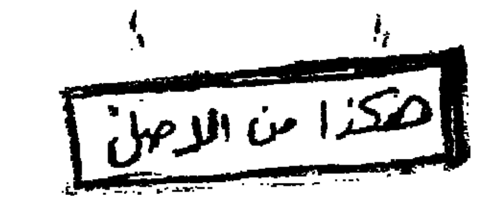
– Mme **Emmanuelle Delfive** soutiendra sa thèse de doctorat, spécialité : géographie, option : géomorphologie, le vendredi 15 novembre 1996, à 14 heures, au laboratoire de géographie physique Pierre-Birot, URA 141, CNRS, Meudon.

**L'encaissement du réseau hydrographique dans le bassin supérieur de la Loire.**

Contribution à l'étude des rythmes d'évolution géomorphologique en moyenne montagne volcanique.

Jury composé d'Alain Godard, directeur de thèse, Brigitte Coque-Delhuille, Yannick Lageat, Jean-François Pastre, Michel Turland.





# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**BIOLOGIE moléculaire. Dans les années 60, tout était simple. Pour les biologistes, à chaque gène de nos chromosomes correspondait sa protéine. ● CE DOGME est aujourd'hui sérieusement ébranlé. L'ADN n'est pas exclusivement dédié à la seule production des protéines. Chez les êtres non bactériens, environ 90 % de cette longue chaîne en double hélice ne participe pas à cette fonction. ● EN 1977, plusieurs équipes, notamment françaises et américaines, ont montré qu'une partie de cet ADN « inutile » constituait les parties non codantes des gènes. ● APPELÉS « introns », ces fragments de matériel génétique se révèlent en fait essentiels à l'évolution des organismes supérieurs. ● AUTRE VOLET de ces recherches : la technique des empreintes génétiques, utilisée pour les affaires criminelles ou pour les reconnaissances de filiation.**

## L'ADN « inutile » constituerait un réservoir essentiel pour l'évolution

Environ 90 % de nos gènes ne gouvernent la synthèse d'aucune protéine. De récents travaux ont montré cependant que cette inactivité n'était qu'apparente. L'analyse de certaines de ces zones a permis la mise au point de tests d'identification par empreintes génétiques

**DANS LA FULGURANTE** histoire que connaît depuis un demi-siècle la biologie moléculaire, il fut un temps, très court, où l'on put croire que les lois de la génétique étaient entièrement élucidées. C'était à la fin des années 1960. On savait alors que le patrimoine héréditaire de tous les êtres vivants se transmettait sous la forme de molécules géantes d'ADN (acide désoxyribonucléique). On connaissait la manière dont cet ADN, formé de la répétition de quatre motifs de base (les nucléotides), gouvernait la synthèse de molécules chimiquement différentes et indispensables au




fonctionnement de la cellule : les protéines. On détenait enfin, et depuis peu, la nature du « code génétique » permettant de traduire l'information génétique contenue dans un gène en une protéine donnée.

Le dogme fondamental de la biologie moléculaire, *« un gène, une protéine »*, était alors à son apogée. Sous-jacente à l'extraordinaire diversité du vivant, la génétique témoignait, à mesure que ses mécanismes se révélaient, d'une remarquable unité de structure et de fonction. Le biologiste français Jacques Monod, qui avait largement contribué à le démontrer, pouvait sans risque d'être démenti énoncer son célèbre aphorisme : *« Ce qui est vrai pour* Escherichia coli *est vrai pour l'éléphant. »*

Et pourtant, l'aphorisme était faux. Ou du moins irréversible. Car, on ne tarda pas à le découvrir, ce qui était vrai pour l'éléphant ne l'était pas forcément pour *Escherichia coli*...

### L'ARBRE ET LA FORÊT

L'essentiel des études moléculaires menées dans les années 60 avaient en effet porté sur l'unique chromosome de cette bactérie, micro-organisme vedette des généticiens. L'arbre, si l'on ose dire, avait caché la forêt. Et les chercheurs de cette glorieuse époque, confrontés à l'extraordinaire complexité du génome des organismes supérieurs, durent bientôt reconnaître que l'ADN n'était pas exclusivement dédié, il s'en faut, à la fabrication des protéines.

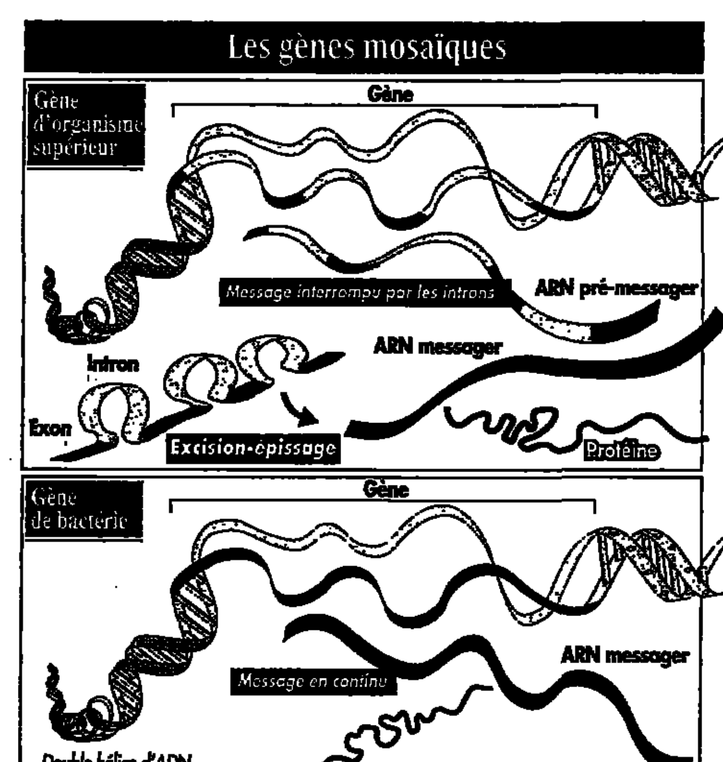
Très vite, en effet, d'étranges observations s'accumulèrent. *« On savait par exemple que le génome des mammifères est environ mille fois plus complexe que celui d'*Escherichia coli, *donc en principe capable de coder plusieurs millions de protéines. Comment expliquer ce paradoxe de complexité, cet énorme excès d'ADN, puisque le nombre réel de protéines différentes fabriquées par un mammifère ne dépasse vraisemblablement pas 150 000 ? »*, rappelait il y a deux ans le biologiste Pierre Chambon, dans sa leçon inaugurale au Collège de France. On connaît aujourd'hui les raisons de ce décalage : la majeure partie – plus de 90 % ! – de l'ADN des mammifères ne gouverne la synthèse d'aucune protéine.

Le rôle de cet ADN non codant ? Pour l'essentiel, il reste à découvrir. Faute de mieux, les pionniers de la génétique moléculaire l'ont donc qualifié d'ADN « inutile ». Mais ce terme, probablement, ne sera que provisoire. Loin de ne servir à rien, une partie non négligeable de ce matériel héréditaire apparaît en effet essentielle à l'évolution des organismes supérieurs. Il s'agit des « introns », des régions non codantes des gènes dont l'importance valut à deux de leurs découvreurs, les biologistes américains Richard J. Roberts et Phillip A. Sharp, le prix Nobel de médecine en 1993.

### UNE FASCINANTE ÉNIGME

Pour comprendre l'étonnement que suscita leur observation, il nous faut tout d'abord accueillir un troisième compère, sorte de *go-between* entre l'ADN et les protéines : l'ARN messager. Les molécules d'ARN (acide ribonucléique) sont des copies de fragments d'ADN. Elles ont sur ces derniers un avantage majeur, celui de pouvoir sortir du noyau celulaire pour agir dans le reste de la cellule. L'ARN messager y joue le rôle d'intermédiaire entre le gène et la protéine : c'est sur lui que viendront se fixer les multiples opérateurs de la synthèse protéique ; c'est sur cette molécule, également, qu'ils déchiffreront la séquence génétique déterminant la structure de la protéine correspondante.

Dans tous les êtres vivants, l'expression d'un gène implique donc, au minimum, deux transferts d'information. Le gène est d'abord « transcrit » en ARN messager, et ce dernier est ensuite « traduit » en protéine. Chez la bactérie, l'ARN messager est une copie quasi conforme de l'ADN du gène, et celui-ci se présente comme un segment continu, d'un seul tenant.




*Les gènes des organismes supérieurs sont organisés différemment de ceux des bactéries. Chez ces dernières, le message héréditaire est inscrit sans interruption le long du ruban d'ADN qui constitue le gène. Chez les premiers, il est interrompu par de longues portions apparemment dépourvues de sens, les introns. Cette structure en mosaïque impose, lors des processus de recopiage qui permettent au gène de s'exprimer en protéine, une étape de traitement supplémentaire, durant laquelle les introns sont éliminés (excision) et les exons, porteurs d'information, reliés bout à bout (épissage).*

Cette représentation simple de la structure du matériel génétique fut modifiée du tout au tout, en 1977, par le travail de plusieurs équipes. Travaillant chacun de son côté, Roberts et Sharp découvrirent tout d'abord, presque simultanément, que les gènes de l'adénovirus (un virus des voies respiratoires dont le génotype présente de grandes ressemblances avec celui des organismes supérieurs) pouvaient avoir une structure discontinue. La même année, l'équipe française de Pierre Chambon faisait la même observation sur un gène animal de l'ovalbumine, et montrait que ses segments codants (par la suite appelés « exons ») étaient séparés par des régions non codantes (les « introns »). La structure « en mosaïque » des gènes apparaissait, et avec elle une des plus fascinantes énigmes de la biologie moderne.

A quoi servent les introns ? Pourquoi ces fragments d'ADN, apparemment dépourvus de sens, sont-ils présents chez les organismes supérieurs et absents chez les bactéries ? Les biologistes pensent aujourd'hui que les introns existaient dès le début de l'évolution biologique, et qu'ils furent ensuite éliminés, pour d'évidentes raisons d'économie, du génome des bactéries telles qu'*Escherichia coli*. Leur épanouissement dans les organismes supérieurs aurait en revanche joué un rôle essentiel dans les processus de l'évolution. La structure morcelée des gènes permet en effet, *« en faisant du neuf avec du vieux, en liant ensemble des morceaux d'ADN, bref, en bricolant »* – autre formule célèbre de François Jacob –, de réassortir et de renouveler le matériel génétique avec infiniment plus d'efficacité que ne peuvent le faire de simples mutations.

*« L'intérêt physiologique principal de la structure des gènes en mosaïque réside dans ce que l'on appelle l'"épissage alternatif", c'est-à-dire la possibilité d'associer de différentes façons les transcrits des exons pour produire plusieurs ARN messagers codants pour des protéines possédant des propriétés partiellement différentes »*, précise Pierre Chambon. Plus surprenant encore : de récentes études menées sur la mouche drosophile ont montré que les introns autorisent certains gènes à se chevaucher (un gène étant inséré dans un intron d'un autre gène), ouvrant ainsi la voie à une nouvelle approche des modes de régulation de l'expression génétique. A l'évidence, les régions non codantes des gènes permettent de tirer le maximum d'informations possibles d'une même structure élémentaire. Elles sont donc loin, très loin, de constituer de l'ADN « inutile ».

*Catherine Vincent*

### *Le mystère des « transposons »*

**Ils se déplacent et se multiplient dans le génome sans raison apparente. On les retrouve chez tous les êtres vivants. On s'interroge sur leur rôle dans l'évolution et on leur soupçonne une parenté avec les rétrovirus. Ce sont les « gènes sauteurs » (ou « transposons ») qui forment la plus belle machine à créer de la variabilité génétique que l'on connaisse. Découverts dans les années 40, sur le maïs, par l'Américaine Barbara McClintock (elle reçut pour cela le prix Nobel de médecine... en 1983), assidûment étudiés par de nombreuses équipes depuis une vingtaine d'années, ces fragments d'ADN mobiles constituent une énigme. On ne sait toujours pas – du moins dans le détail – comment les gènes sauteurs sautent, ni quel peut être leur rôle dans l'apparition de certaines maladies, comme l'hémophilie, la dystrophie de Duchesne et certains cancers.**

## Maladies neurologiques et microsatellites

**LES RELATIONS** qui existent entre certaines maladies – pour la plupart neurologiques – et de très petites zones de l'ADN « inutile » connues sous le nom de microsatellites sont parfois surprenantes. Ces morceaux d'ADN répétitif, qui ne comportent pas plus de trois à six bases (contre plusieurs dizaines pour les minisatellites, utilisés pour les empreintes génétiques), sont sources d'erreurs lorsqu'ils sont recopiés par le système réplicatif de l'ADN contenu dans les cellules.

Lors de ce processus de réplication, certains de ces segments répétitifs peuvent être supprimés, d'autres ajoutés. L'ADN qui contient ces microsatellites étant par nature instable, des problèmes se posent s'ils se situent dans des gènes gouvernant des fonctions vitales. Il suffit d'une erreur dans la copie de la séquence d'un ADN important, qui se trouve par hasard être répétitif, pour que naisse un microsatellite.

On sait aujourd'hui que plusieurs maladies sont « liées » à la présence de microsatellites, soit en expansion, soit en contraction.

C'est le cas du syndrome de l'« X fragile », forme courante de retard mental héréditaire, et aussi de la maladie d'Huntington, une démence d'apparition tardive. C'est aussi celui de la dystrophie myotonique, affection neuro-musculaire dévastatrice. C'est encore celui de nombreuses autres affections où apparaît presque toujours – et c'est intéressant – une association avec des affections neurologiques. Enfin, des liens existeraient entre l'ADN répétitif et certaines formes de cancer.

D'autre part, les chercheurs s'interrogent sur d'autres singularités des microsatellites liés aux troubles neurologiques. En effet, l'étude de certaines de ces maladies dans des familles qui y sont exposées a montré que ces affections avaient tendance avec le temps à frapper plus tôt, et à s'accompagner de symptômes plus sévères au fil des générations. Une évolution qui pourrait s'expliquer par l'allongement, au cours du temps, du microsatellite qui leur est associé.

*H. G.*

## Les généticiens sont devenus des auxiliaires de la justice

Fascinantes, les techniques d'identification mettent en œuvre des tests complexes qui ne peuvent être totalement dépourvus de risques d'erreurs

**EN 1985**, Alec Jeffreys, chercheur à l'université de Leicester (Royaume-Uni), mit au point avec son équipe la technique dite des « empreintes génétiques ». Aujourd'hui utilisée dans plusieurs pays par l'appareil judiciaire, tant dans les procès criminels que dans certains procès civils (reconnaissance de filiation), cette technique d'identification, issue des progrès de la biologie moléculaire, pose un certain nombre de problèmes. Si rigoureux soient-ils, les tests complexes qu'elle met en œuvre ne peuvent en effet être totalement dépourvus de risques d'erreurs. La technique n'en est pas moins fascinante par sa précision, et représente actuellement le seul véritable usage de l'ADN « inutile ».

D'une manière générale, l'ADN d'une personne est singulièrement semblable à celui d'une autre. A l'exception des groupes sanguins et des groupes d'histocompatibilité, peu de différences d'« allèles » (ou versions d'un même gène) sont aisément décelables d'un individu à l'autre. Pendant longtemps, les scientifiques ne disposèrent ainsi que de rares outils dans l'étude des variations génétiques de l'homme. Il leur fallut pour progresser découvrir l'existence de courts segments d'un ADN extrêmement variable, hérité de telle sorte que sa parenté puisse être établie avec précision, tout en laissant à chaque individu son propre schéma distinctif.

### PLAGES DE VARIABILITÉ

A partir de 1980, les biologistes commencèrent à trouver dans nos chromosomes, presque toujours par hasard, de telles plages de variabilité. Il s'agit de brèves séquences d'ADN répétées de nombreuses fois, comme les wagons identiques d'un même train. Chacune d'entre elles est beaucoup trop courte pour coder la moindre information utile, si l'on excepte l'altière proclamation de son existence. Ces segments, appelés « minisatellites », représentent l'ADN inutile par excellence.

En 1984, Alec Jeffreys et son équipe se consacrèrent à l'étude d'un minisatellite associé à une partie non codante du gène d'une protéine, la myoglobine. Leurs travaux furent publiés dans la revue américaine *Cell*. Ils poursuivirent leur étude en s'intéressant au nombre croissant de minisatellites apparus, entre-temps, au grand jour. Deux phénomènes en ressortaient. Le premier est que les minisatellites ont tendance à varier, non pas dans leurs séquences propres, mais dans le nombre des segments d'une section donnée. Le second est que ces multiples minisatellites, dispersés dans le génome humain, possèdent en commun une courte séquence d'ADN, le « noyau ». Les chercheurs conçurent une sonde génétique radioactive qui reconnaît toute région de l'ADN contenant cette séquence. Cet outil leur permet désormais d'extraire, à partir de n'importe quelle préparation d'ADN humain, un éventail de minisatellites qui varient par le nombre de leurs répétitions.

### PROFIL PROPRE

Les minisatellites étant extrêmement changeants, les chances sont infimes que deux personnes – vrais jumeaux mis à part – possèdent le même nombre de répétitions pour chacun d'eux. Chaque individu possède ainsi un « profil », élaboré à partir du nombre – qui lui est propre – de répétitions des minisatellites. On n'en hérite pas moins de l'ADN de ses parents, ce qui permet – toujours par les répétitions – de retrouver les filiations. C'est cette double constatation qui est à l'origine de la technique des empreintes génétiques, dont la première application légale date de 1987.

Dans ce domaine, la grande innovation enregistrée depuis lors fut la PCR *« polymerase chain reaction »)*, une technique qui permet d'effectuer, à partir de quelques cellules, l'amplification et l'étude de très petites sections d'ADN. Cette innovation technologique permit également l'émergence d'une nouvelle méthode, plus fiable, pour établir les empreintes génétiques. Celle-ci fut annoncée en 1991, et mise au point, une fois encore, par Alec Jeffreys.

Jeffreys et son équipe savaient depuis longtemps qu'il existe dans le génome deux types de minisatellites. Le premier, on l'a vu, varie par le nombre de ses segments et non par leur nature. C'est donc leur quantité, et non la séquence d'ADN de chacun d'eux, qui constitue l'empreinte. Ce détail, apparemment insignifiant, soulève en fait un problème. Il peut en effet se révéler très difficile, dans la pratique, de déterminer si des minisatellites possédant presque le même nombre de segments sont semblables ou différents. Parce que la justice en dépend, des juges – et des scientifiques – contestent dans certains cas l'utilisation de telles « preuves ».

Le second type de minisatellites, au contraire, ne varie pas tant par le nombre que par la nature de ses segments. Au début des années 90, Alec Jeffreys et son équipe étudièrent ainsi un minisatellite essentiellement formé de deux sortes de segments, réunis au hasard et dont l'ordre put être déterminé grâce à la PCR.

Peaufinée depuis lors, la méthode, cette fois, permet d'obtenir des empreintes génétiques aussi précises qu'un « code barre » de supermarché... A condition bien sûr d'excepter les risques, toujours possibles, de contamination par de l'ADN étranger.

*Henry Gee*

### *Au cheveu près*

**Les applications des empreintes génétiques sont évidentes en médecine légale. Cette technique permet aujourd'hui d'identifier les suspects à partir d'un cheveu, de quelques gouttes de sang ou de sperme trouvées sur le lieu d'un crime. Confrontées à celles de la mère et de l'enfant, ces empreintes servent également à établir une paternité. Telle fut d'ailleurs, en 1987, la première application légale de cette méthode d'identification, utilisée par Alec Jeffreys et son équipe. Il s'agissait d'établir les origines d'un jeune immigré ghanéen dont l'identité et la filiation étaient contestées par les autorités britanniques, qui lui refusaient une autorisation de séjour. L'empreinte génétique apporta la preuve de cette identité. Le gouvernement dut renoncer à ses poursuites et accorder au jeune homme le droit de rester au Royaume-Uni.**

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction Sylvette Gleize.

# La danse sur glace est devenue le point fort des patineurs français

## Le trophée Lalique débute jeudi 14 novembre, à Bercy

PATINAGE

**MARINA ANISSINA** et Gwendal Peizerat sont devenus, en l'espace d'une saison, les leaders de la danse sur glace française. Sophie Moniotte et sa malléole fracturée les y ont un peu aidés. Cette blessure a condamné, il y a un an, le couple qu'elle forme avec Pascal Lavanchy à une saison de « chômage », après avoir obtenu la médaille de bronze aux championnats du monde 1995.

On gageait pourtant qu'Anissina et Peizerat devraient gagner leurs galons « à l'ancienneté » dans cette hiérarchie quasi immuable qui caractérise leur discipline. Mais la bouillante danseuse d'origine russe et son opiniâtre cavalier n'ont jamais accepté ce système désespérément figé. Ils avaient décidé de le combattre du temps où ils étaient encore juniors et où ils partageaient les distinctions mondiales, chacun avec un partenaire différent. Le succès de leur entreprise désormais commune est indéniable.

« Après avoir été une nation dominante, notamment grâce à deux individualités comme Surya Bonaly et Philippe Candeloro, nous ne parvenons pas à endiguer la pression »

Avec Sophie et Pascal, ils ne partagent *« rien de plus qu'avec les compétiteurs étrangers »*. Cette capacité à se concentrer d'abord sur leur travail a mené Marina et Gwendal au pied des podiums européen et mondial la saison dernière. Avoir échoué d'un rien a décuplé leur motivation. Ils viennent de se classer deuxièmes de la Coupe continentale et du Skate Canada. Au trophée Lalique, étape du circuit international du « Trophée des champions », qui devait débuter jeudi 14 novembre au Palais omnisports de Paris-Bercy, ils incarnent les meilleures chances françaises de médaille d'or.

*« Admettre qu'il faut se mettre à la queue et attendre son tour pour monter sur les podiums,* dit Gwendal, *reviendrait à tuer la notion même de compétition. Notre ascension et notre première place aux derniers championnats de France devant Sophie et Pascal prouvent que notre boulot paie et que tout n'est pas toujours joué d'avance. »*

Non désignés pour cette épreuve, Moniotte et Lavanchy, qui viennent de terminer troisièmes du Skate America, ne patineront que pour le traditionnel gala du dimanche. Ils avouent réapprendre doucement la gestion des rythmes d'une compétition.

Les individuels français affichent encore moins d'assurance. Philippe Candeloro, en proie au doute et à une douleur persistante au pied depuis son opération, n'en finit plus de retarder une rentrée qui pourrait ne jamais avoir lieu cette saison. Eric Millot, Thierry Cerez et Laurent Tobel auront bien du mal à tenir en respect l'Américain Todd Eldredge, champion du monde en titre, ou le Canadien Elvis Stojko, double champion du monde en 1994 et 1995.

Les nouvelles de Surya Bonaly, qui s'était rompu le tendon d'Achille, sont rares, même si sa présence est également annoncée pour le gala. Vannessa Gusmeroli, dix-huit ans, paraît paradoxalement encore trop tendue face à l'insolente jeune garde américaine composée de la championne du monde Michelle Kwan, seize ans, de sa sœur aînée Karen et du prodige bondissant de quatorze ans, Tara Lipinski.

*« Même si ça donne aux jeunes une chance de s'aguerrir,* commente Gwendal Peizerat, *je suis peiné de voir notre équipe de France si affaiblie. Mais il faut bien admettre qu'après avoir été une nation dominante du patinage, notamment grâce à deux individualités comme Surya et Philippe, nous ne parvenons pas à endiguer la pression que nous imposent les autres pays. »*

Soucieux de limiter la crise actuelle aux évolutions en solo, Gwendal et sa partenaire n'hésitent pas à enrichir leurs séances d'entraînement avec des interventions de « consultants » de luxe comme la chorégraphe britannique Betty Calloway, spécialiste des danses imposées, qui avait contribué au succès de Jayne Torvill et Christopher Dean, ou les danseurs russes triple champions du monde et champions olympiques Marina Klimova et Sergueï Ponomarenko. En l'absence d'Oksana Grischuk et Evgeny Platov, les Russes champions du monde, d'Europe et champions olympiques en titre, ses conseils avisés devraient rapporter l'or à Anissina et Peizerat samedi soir à Bercy.

**Patricia Jolly**



# Le retour au premier plan des footballeurs lillois reste fragile et leurs ambitions encore modestes

## Paris-SG conserve sa place de leader du championnat de D1 en battant le LOSC (3-1)

**Malgré une entreprenante équipe lilloise, battue au Parc des Princes (3-1) pour la 17e journée du championnat de France de D1, les Parisiens ont conservé leur avance au classement sur Monaco – victorieux de Strasbourg (2-0) – et distancé Auxerre, tenu en échec à Guingamp (0-0). Bastia s'est imposé au Havre (0-1) et Bordeaux à Lens, à l'issue d'un haletant match poursuite (4-3), entre deux prétendants aux Coupes d'Europe.**

FOOTBALL

**IL EST DES CLICHÉS** qui vieillissent vite. La photographie officielle de l'équipe 1996 du Lille olympique sporting club (LOSC) n'avait que quelques mois, des couleurs encore vives, mais il a fallu la refaire : elle ne plaisait plus au président du club nordiste, Bernard Lecomte. *« Mauvaise qualité de l'image »*, a-t-il prétexté pour demander à ses joueurs de reprendre la pose sur la pelouse du stade Grimonprez-Jooris, mardi 12 novembre. Le président lillois avait-il remarqué quelques imperfections techniques sur la prise de vue réalisée avant le début du championnat de France de football ? Ou ce cliché lui renvoyait-il une image qu'il ne veut plus voir sur les murs de son club, celle d'un groupe de joueurs encore marqués par leur longue fréquentation des profondeurs du championnat de France ?

L'an dernier, les « Dogues » lillois avaient frôlé la catastrophe, sur le plan sportif. Auteurs d'un départ calamiteux (deux points en neuf matches), ils n'avaient échappé que de justesse, au dernier moment, à la relégation. *« Les joueurs ont effectué toute la saison dernière avec la peur au ventre. Ils ont commencé celle-ci de la même manière, mais maintenant, cela va mieux »*, assure l'entraîneur du LOSC, Jean-Michel Cavalli. Après seize journées de championnat, à la veille de défier, mercredi 13 novembre au Parc des Princes, le Paris-Saint-Germain, les Lillois occupaient en effet une inattendue quatrième place au classement.

Depuis une vingtaine d'années que le club n'a pas quitté l'élite, les supporteurs lillois avaient pourtant fini par s'habituer aux résultats décevants du LOSC et même à envier les bons résultats de leurs voisins lensois. Après quelques tentatives sans lendemain, le monde économique local s'était lui aussi désintéressé du sort du LOSC. Aujourd'hui encore, Bernard Lecomte regrette que *« les grosses locomotives de l'économie régionale ne soient pas à nos côtés »*.

Malgré les aides des collectivités locales, le trou financier a atteint 80 millions de francs au début des années 90, et le club se trouve actuellement astreint à un plan de redressement imposé par la Délégation nationale de contrôle de gestion (DNCG). Mais Bernard Lecomte, délégué général de la Générale des eaux, aux commandes du LOSC depuis juin 1994, conserve bon espoir.

### LES DIX GLORIEUSES

Chantre du développement de « Lille métropole régionale », il compte sur la réussite de son équipe pour assurer la promotion de l'agglomération : *« Dans la panoplie d'une grande ville européenne, il doit y avoir une équipe de football. L'orchestre national de Lille est à la hauteur, le club de foot doit l'être aussi. »*

Pour le moment, ses attentes sont comblées : le parcours actuel du LOSC rappelle des souvenirs vieux de quarante ans à ses anciens supporteurs, qui désespéraient de revoir un jour leur club briller comme au temps de Jean Baratte, le « capitaine courageux » des « dix glorieuses » (1946-1956).

A Paris, les jeunes joueurs de Jean-Michel Cavalli espéraient secrètement rééditer leur exploit de la saison précédente, lorsqu'une victoire (1-0) au Parc des Princes avait assuré leur maintien en D1, et compromis les chances du PSG dans la course au titre.

### « ILS ONT BIEN BOSSÉ »

Au brio des duettistes brésiliens de Paris, Leonardo et Raï, ils ont répondu par une bonne organisation et par davantage de volontarisme dans la récupération du ballon en milieu de terrain. Comme l'année dernière, Patrick Collot a inscrit un but assez « miraculeux », sur une grossière erreur du gardien parisien Bernard Lama (42e), mais deux contre-attaques conclues victorieusement par Julio Cesar Dely-Valdes (27e, 56e) et un coup franc de Bruno N'Gotty (33e) ont mis un terme aux espoirs lillois.

Défaits, les Nordistes avaient tout de même fait bonne impression à leurs adversaires : *« Lille est l'équipe qui a le plus joué et qui nous a posé le plus de problèmes au Parc cette saison »*, notait Ricardo, le coach parisien, après la rencontre. *« Ils ont bien bossé ce soir »*, se félicitait également Bernard Lecomte, qui se refuse encore à évoquer une possible qualification pour une Coupe d'Europe : *« Nous ne sommes prêts ni structurellement ni financièrement »*, assène-t-il.

**Eric Collier**

### Le championnat de France de football de D1

**17e journée**

| | |
|---|---|
| Nantes-Nancy | 2-0 |
| Paris SG-Lille | 3-1 |
| Monaco-Strasbourg | 2-0 |
| Guingamp-Auxerre | 0-0 |
| Metz-Rennes | 2-0 |
| Lens-Bordeaux | 3-4 |
| Le Havre-Bastia | 0-1 |
| Lyon-Nice | 3-1 |
| Cannes-Marseille | 0-0 |
| Montpellier-Caen | 0-0 |

**Classement**

| | Points | J | G | N | P | Diff. | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 Paris SG | 38 | 17 | 11 | 5 | 1 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 2 Monaco | 32 | 17 | 9 | 5 | 3 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 3 Auxerre | 29 | 17 | 7 | 8 | 2 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 4 Metz | 28 | 17 | 7 | 7 | 3 | +6 | [illegible] | [illegible] |
| 5 Bordeaux | 27 | 17 | 7 | 6 | 4 | +5 | [illegible] | [illegible] |
| 6 Bastia | 27 | 17 | 7 | 6 | 4 | +4 | [illegible] | [illegible] |
| 7 Lille | 26 | 17 | 7 | 5 | 5 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 8 Strasbourg | 25 | 17 | 8 | 1 | 8 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 9 Lens | 24 | 17 | 7 | 3 | 7 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 10 Lyon | 24 | 17 | 6 | 6 | 5 | -4 | [illegible] | [illegible] |
| 11 Nantes | 22 | 17 | 5 | 7 | 5 | +8 | [illegible] | [illegible] |
| 12 Rennes | 22 | 17 | 6 | 4 | 7 | -3 | [illegible] | [illegible] |
| 13 Marseille | 21 | 17 | 5 | 6 | 6 | 0 | [illegible] | [illegible] |
| 14 Guingamp | 21 | 17 | 5 | 6 | 6 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 15 Cannes | 19 | 17 | 4 | 7 | 6 | -5 | [illegible] | [illegible] |
| 16 Le Havre | 17 | 17 | 4 | 5 | 8 | -4 | [illegible] | [illegible] |
| 17 Montpellier | 16 | 17 | 3 | 7 | 7 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 18 Caen | 16 | 17 | 3 | 7 | 7 | -6 | [illegible] | [illegible] |
| 19 Nancy | 11 | 17 | 2 | 5 | 10 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 20 Nice | 10 | 17 | 2 | 4 | 11 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

**Les [illegible]**

| | | [illegible] | [illegible] |
|---|---|---|---|
| | Caen | 0 | 28 |
| | Lens | 0 | 31 |
| 3 | Nantes | 0 | 33 |
| 18 | Le Havre | 4 | 36 |
| 19 | Nice | 5 | 32 |
| 20 | Marseille | 8 | 38 |

**Les buteurs**
1 Guivarc'h (Rennes) 12 buts
2 Zitelli (Strasbourg) 10 buts

**Les attaques**
1 Monaco 32 buts
2 Nantes 29 buts
3 Paris SG 27 buts

**Les défenses**
1 Paris SG 7 buts
2 Auxerre 9 buts
3 Metz 13 buts

18e journée (samedi 16 novembre) : Nantes-Guingamp / Bastia-Metz / Rennes-Auxerre / Nice-Le Havre / Lille-Lyon (dimanche 17) / Bordeaux-Paris SG / Marseille-Lens / Strasbourg-Cannes / Caen-Monaco / Nancy-Montpellier

# A Lyon, l'Indien Dhanraj Pillay est l'intérimaire de luxe du hockey sur gazon

LYON
*de notre correspondant régional*

C'était il y a quelques jours. Les hockeyeurs du Football club de Lyon (FCL) bataillaient sur leur gazon face à Amiens. Rien n'allait dans le jeu lyonnais, les joueurs se cherchaient et ne se trouvaient pas. Alors Dhanraj Pillay a jeté sa crosse et est sorti du terrain. Sur le bord de touche, Tony Fernandes, son mentor, l'a rappelé à l'ordre, en hindi. Colère à peine rentrée, l'Indien est revenu sur le gazon – synthétique – du stade. Cela n'a pas empêché son équipe de perdre (2-0), une défaite qui tord au moins le cou à l'idée que le FCL, club de première division du championnat de France de hockey sur gazon, gagne quand Pillay l'Indien est là et qu'il perd lorsqu'il retourne dans son pays natal.

Dhanraj Pillay, né il y a vingt-huit ans à Bombay, considéré comme l'un des meilleurs joueurs du monde, évolue depuis trois saisons sous les couleurs du FCL, sauf quand l'équipe nationale indienne l'appelle. C'est-à-dire souvent. Notamment cette année en raison des Jeux olympiques d'Atlanta. D'où cette réputation qui traîne dans le petit milieu du hockey sur gazon français : il serait un intérimaire de luxe pour le FCL, et sa présence à éclipses fausserait même le championnat.

Faux procès, répond en substance Christian Soubeyrant, président du FCL, soulignant que d'autres clubs utilisent des joueurs étrangers sans qu'on vienne leur chercher querelle. Cet ancien joueur international estime que *« comme l'arrivée des basketteurs américains a fait considérablement progresser le basket hexagonal, les joueurs indiens nous apportent une culture et une expérience précieuses »*.

### FILIÈRE INDIENNE

Le FCL compte un autre Indien dans ses rangs, Ari Singh. Il y a quelques années, Jude Felix, alors membre de l'équipe nationale indienne, jouait aussi au club. Cette « filière » a un père : Tony Fernandes. Ce hockeyeur indien est arrivé à Lyon dans les années 60. Il y est resté. C'est par lui que les joueurs sont contactés ; il est leur traducteur, leur conseiller, leur guide. Nourri, logé, blanchi, mais *« sans prime »*, précise Christian Soubeyrant, puisque le hockey sur gazon est un sport amateur, Pillay vit dans une chambre juste au bord du terrain.

La semaine, il entraîne les jeunes Lyonnais qui sont sous le charme de sa technique. Le dimanche, il tente, par ses chevauchées, ses dribbles, son coup d'œil, ses intuitions, d'influencer le jeu de l'équipe. Pas toujours avec succès. Le FCL traîne en milieu de classement et ses dix titres de champions de France successifs (de 1968 à 1978) sont rangés sur les étagères des souvenirs.

Dimanche 17 novembre, le FCL se déplace à Lille pour le dernier match de la première partie du championnat. Le lendemain, Pillay s'envolera pour l'Inde où l'attend la préparation du Tournoi des champions à Madras. Il ne reviendra à Lyon qu'en février. Après avoir joué des rencontres devant quarante mille spectateurs, il retrouvera les très clairsemées assistances du championnat de France.

**Bruno Caussé**

## DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez s'est imposé à Séville** (69-61), mercredi 13 novembre, dans la 7e journée du tour préliminaire de l'Euroligue. Grâce à cette victoire, les Béarnais occupent désormais seuls la première place du groupe D devant le club turc d'Efes Pilsen d'Istanbul. – *(AFP.)*

■ **CYCLISME : l'Italien Maurizio Fondriest rejoint l'équipe Cofidis**, dont il sera le leader aux côtés du Suisse Tony Rominger et de l'Américain Lance Armstrong, qui lutte actuellement contre un cancer (*Le Monde* du 10 et du 26 octobre). Champion du monde en 1988, deux fois vainqueur de la Coupe du monde (1991 et 1993), Fondriest est le dix-neuvième coureur recruté par l'équipe française dirigée par Cyrille Guimard.

■ **FOOTBALL : 70 % des habitants de Rio de Janeiro ont peur d'aller au stade et préfèrent regarder les matches à la télévision**, révèle un sondage réalisé en octobre par le *Jornal do Brasil* auprès de 2 700 personnes de l'Etat de Rio. La violence des bandes de supporteurs est la principale cause de cette désaffection. A peine 16 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles continuaient à fréquenter les stades. – *(AFP.)*

■ **OMNISPORTS : pour soutenir le sport britannique, près de 40 millions de livres (320 millions de francs)** vont être débloqués chaque année des recettes de la loterie, dont la moitié sera versée directement aux fédérations. *« Nous espérons pouvoir aider 4 500 athlètes dès l'année prochaine et soutenir nos sportifs à un niveau encore jamais vu dans ce pays »*, a indiqué Sir Rodney Walker, le président du Conseil des sports. Avec seize médailles, dont une seule d'or, la Grande-Bretagne a fini 36e au tableau des médailles à Atlanta, et ce fiasco a été ressenti comme une humiliation. – *(AFP.)*

■ **Guy Drut a été interpellé par Pierre Mazeaud**, député RPR, mardi 12 novembre à l'Assemblée nationale, sur la *« compatibilité »* entre ses fonctions de ministre de la jeunesse et des sports et celles de membre du Comité international olympique (CIO). *« On ne saurait être juge et partie,* a déclaré M. Mazeaud. *Or le CIO entend les candidats, les villes, et par là même les Etats candidats aux Jeux olympiques, et il désigne souverainement la ville organisatrice. Autrement dit, membre du CIO, vous allez être de ceux qui vont choisir telle ou telle ville, et comme membre du gouvernement, vous allez être celui qui va dire : "il faut l'aider". »*

## RÉSULTATS

### FOOTBALL

**Championnat de France D 2**
*19e journée*

| | |
|---|---|
| Martigues-Châteauroux | 2-0 |
| Toulon-Le Mans | 1-2 |
| Gueugnon-Toulouse | 0-1 |
| Perpignan-Amiens | 0-0 |
| Niort-Saint-Brieuc | 0-1 |
| Lorient-Red Star | 2-1 |
| Beauvais-Mulhouse | 1-2 |
| Sochaux-Epinal | 0-0 |
| Laval-Charleville | 0-0 |
| Saint-Etienne - Louhans-Cuiseaux | 0-3 |
| Troyes-Valence | 0-1 |

*Classement* : 1. Martigues, 33 pts ; 2. Toulouse, 33 ; 3. Le Mans, 31 ; 4. Châteauroux, 31 ; 5. Saint-Brieuc, 30 ; 6. Troyes, 28 ; 7. Niort, 27 ; 8. Saint-Etienne, 27 ; 9. Sochaux, 26 ; 10. Red Star, 26 ; 11. Gueugnon, 25 ; 12. Perpignan, 25 ; 13. Amiens, 25 ; 14. Lorient, 25 ; 15. Laval, 24 ; 16. Louhans-Cuiseaux, 24 ; 17. Valence, 24 ; 18. Toulon, 23 ; 19. Mulhouse, 22 ; 20. Beauvais, 18 ; 21. Charleville, 17 ; 22. Epinal, 14

# Des journées entières dans les arbres

## Pour retrouver la gestuelle de Tarzan, une association propose de plonger dans le grand vert


DESSINS NATALI FORTIER

*« RESPIRE, prends ton temps. Et va voir la vue en haut. »* Amicale, rassurante, la voix de Marc Douillet, technicien de la grimpe, et l'un des fondateurs des Accro-branchés, monte jusqu'à Loïc, dix ans, bloqué au beau milieu d'un épicéa de 30 mètres. L'après-midi est bien doux au « Petit paradis », une hêtraie-sapinière du parc naturel du Pilat, près de Saint-Etienne.

Pénombre du sous-bois, trouées de lumière, odeur mêlée d'écorce, de troncs d'arbres morts et de copeaux... Là, une dizaine de *« petits accros de la forêt »* – c'est le nom du stage proposé par l'UCPA – découvrent leur terrain de jeu. Baudriers, cordes, mousquetons, la technique utilisée est celle de l'escalade, transposée en milieu arboré.

Pour créer en 1991 leur association, les Accro-branchés, Marc Douillet et ses amis, tous grimpeurs-élagueurs, se sont inspirés de leur savoir-faire. *« A force de passer nos journées perchés au sommet des arbres, nous avons fini par être drogués au bruissement des feuilles, au balancement des branches, au contact de l'écorce »*, explique Marc, promoteur de ce loisir vert, et défenseur d'une déontologie de l'*« accro-branche »*.

Signataires d'une *« charte internationale des grimpeurs d'arbres »* avec les Américains du Tree Climber International d'Atlanta, ces puristes revendiquent leur spécificité. Plaisir d'abord ! Mi-funambule, mi-écolo, le maître se mue en pédagogue pour revenir aux règles de base. *« On n'est pas des guignols*, rappelle Sébastien, jeune élagueur venu d'Avignon pour encadrer le stage. *En six ans, on n'a pas eu un seul accident. Pas même un doigt foulé. »*

La saison (d'octobre à avril) terminée, ce sont les vacances pour ce travailleur acrobate, habitué aux hauteurs lesté des 15-20 kilos de la tronçonneuse... Première étape de la joyeuse troupe : choisir son arbre. *« Le hêtre, feuillu à écorce lisse, c'est la Rolls de l'Accro-branche. Le résineux, plus branchu, comme l'épicéa... un fût qui monte haut, 30 mètres, et droit »*, est plus facile à grimper, mais moins ludique. *« Les forêts mixtes permettent de varier les plaisirs »*, précise Marc, poète des futaies à la démarche souple.

Les groupes de deux sont formés, un qui monte, l'autre qui assure. *« Ravale le mou ! »* :les conseils ou les ordres fusent. Hésitante, Marie, juchée sur son hêtre, a peur de tomber. *« Laisse-toi tomber, justement. Assieds-toi dans le baudrier. Tu vois, ça tient. On en met cinquante comme toi au bout du mousqueton ! »*, plaisante Marc.

Accessible à tous, jeunes et moins jeunes, l'Accro-branche requiert un minimum d'agilité et d'équilibre. Tout le corps travaille, en étirement plus qu'en force, mais il faut aussi de la concentration, pour construire son itinéraire, et apprivoiser le vide omniprésent. *« Ni pitons ni crampons, car la matière que nous escaladons est bien vivante »*, c'est la philosophie de ces nouveaux Tarzans. Çà et là, juste une échelle de cordes pour équiper un tronc nu sur les dix premiers mètres.

Pour mériter le label *« enforesté »*, Marc propose aussi aux volontaires de monter les yeux bandés, et pieds nus. *« Même avec un groupe d'ados turbulents, c'est efficace »*, assure Sébastien. Concentré, le grimpeur, assuré, progresse centimètre par centimètre, tâtonne de la main et du pied sent le contact de l'écorce, redécouvrant un instinct lointain, tous les autres sens en éveil. *« On n'a pas peur, puisqu'on ne voit pas le vide. Quand on enlève le bandeau, on croit qu'on est en bas »*, avoue Mathieu. Idéal comme découverte de soi ou thérapie contre le vertige ! Une approche ludique que l'on retrouve dans un autre volet de l'activité de l'association, les stages de développement personnel, d'insertion sociale ou pour les handicapés.

Dans leur « coin de paradis », les enfants testent encore quelques exploits : le saut d'arbres en arbres, à l'aide de cordes tendues entre les branches, le « pont de singe », la « tyrolienne », le pendule avec la « petite balançoire » et le bivouac, pour s'endormir au creux d'un arbre, se réveiller avec les écureuils.

Au début, les Accro-branchés dormaient dans des hamacs, encordés, suspendus à une quinzaine de mètres du sol. Des nuits à la belle étoile qui réservaient parfois des surprises : un jeune somnanbule était ainsi redescendu, sans faire de casse, par chance... Maintenant, le bivouac plein ciel est réservé à de petits groupes d'adultes, qui prennent eux-mêmes en charge l'installation : *« Le campement était un peu compliqué : deux heures pour installer les hamacs, deux heures pour monter gamins et duvets. On n'avait plus le temps de dormir ! »*, plaisante Marc.

*Isabelle d'Ornon*

### Pratique

● **Association.** Les Accro-branchés (marque déposée et agréée par le ministère de la jeunesse et des sports) organise des stages d'entreprise pour des groupes constitués. Ils proposent aussi des week-ends pour adolescents et adultes à partir de 1 000 francs au château des Célestins, Colombier-le-Cardinal (Ardèche), tél. : 04-75-34-83-31. Renseignements : Les Accro-branchés , BP 4-07103 Annonay Cedex, tél. : 04-75-67-52-20.

● **Jeunes.** Des stages de sept jours à la découverte des cimes des arbres, avec VTT et environnement sont proposés par l'UCPA, en collaboration avec l'association Les Accro-branchés pour les enfants de huit à douze ans. Lieu : les monts du Pilat, hébergement à la Maison de l'eau et de l'environnement à Marlhes (Loire). Renseignements à l'UCPA : 62, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. : 01-43-36-05-20. Minitel : 3615 UCPA.

## Un soupçon de Hollande

L'AIR DU TEMPS

**Au 102 du quai de Jemmapes, devant le canal Saint-Martin, se dresse toujours la même façade, étroite et blanche. Elle porte encore l'inscription « Hôtel du Nord » en carreaux de faïence bleue. Oubliez un peu les alentours, faites un *zoom* avant sur les onze lettres bleues, dites-vous que vous êtes dans un film de Marcel Carné, au milieu du décor reconstruit en studio par Alexandre Trauner...**

**A l'entrée, sur une vieille affichette Byrrh, figure la date de 1939. C'est peut-être l'année de la sortie du film, songez-vous en notant que Byrrh est *« l'âme du raisin »*. Pour mieux vous pénétrer de l'âme du film, vous pouvez essayer la salade folle *« Atmosphère »* qui figure sur la carte. Et peut-être qu'en mâchant bien vous attraperez l'incomparable gouaille d'Arletty, née à Courbevoie d'une mère lingère et d'un père conducteur de tramways.**

**Pour vous imprégner de l'âme du canal, vous pouvez gagner la passerelle Bichat. Elle enjambe l'eau dormante là où se trouve un coude. Là-bas, tout là-bas, roule vers Jaurès un minuscule métro. L'eau du canal, plus haute que les deux chaussées qui la longent, mire fidèlement les gros cumulus glissant dans le ciel. Le métro s'évanouit, Paris s'estompe au rythme des nuages, et flotte bientôt sur le canal un soupçon de Hollande... Vous descendez, quai de Valmy, dans l'aire de jeux en bordure de l'écluse, l'une des neuf du canal Saint-Martin. Il y a là, tout frais tout neufs, deux petits dadas à ressort et un jeu en forme de train, au-dessus d'*« un sol amortissant placé en réception »*, comme il est dit sur la pancarte. Mais, peu à peu, la péniche *Mirador* s'en vient vous tirer l'œil. Elle monte en douceur, coincée dans l'écluse, avec ses deux gros tas d'un blanc cassé, du gravillon on dirait. Du côté de la cabine, près d'une fillette blonde et de pensées en pot, se laisse apercevoir une marinière enceinte, au ventre des plus ronds. A l'avant, flanqué d'un fier chien gris, le marinier s'affaire à l'arrimage, et son léger bedon fait une espèce d'écho.**

**Au sommet de l'un des deux tas, trois petites bassines en plastique contiennent mangeaille et eau. A côté d'elles, trois canards domestiques immobiles et serrés. Ils sont là, en plein cœur de Paris, à vous jouer un beau tableau naïf, et semblent ne pas perdre une miette de la manœuvre.**

*Daniel Percheron*

VENTES

# L'école de Barbizon

**VERS 1830**, le village de Barbizon (Seine-et-Marne) devient le lieu de rendez-vous d'un groupe de peintres désireux de renouveler le genre du paysage. Saturés des compositions artificielles chères au XVIII[e] siècle, ils entendent faire un retour au réalisme et se veulent portraitistes de la nature. Sous l'égide de Corot, Jean-François Millet et Théodore Rousseau, Barbizon attire bientôt de nombreux artistes qui s'éparpillent dans la campagne environnante pour planter leurs chevalets.

Bords de rivière, entrées de village, troupeaux, scènes de la vie paysanne sont saisis sur le vif, tout au long du XIX[e] siècle. Deux fois par an, des ventes organisées sur place proposent une sélection de toiles et de dessins barbizonniens. Dimanche 24 novembre, environ 200 lots seront mis aux enchères dans une fourchette d'estimation allant de 1 000 à 120 000 francs.

**LE « RAPHAËL DU MOUTON »**

Représentant attitré du groupe de Barbizon, Louis Cabat (1812-1893) marque une préférence pour les paysages austères, empreints de gravité. Il compte parmi les premiers pensionnaires de l'auberge Ganne, transformée depuis en musée. Il a laissé son nom à deux sites de la forêt, la Mare à Cabat et la Roche Cabat, où de nombreux peintres ont ensuite gravé leur nom sous forme de rébus. Une de ses toiles, *Bergère à l'entrée de la forêt*, est estimée 20 000 à 25 000 francs.

Camille Flers (1802-1868), dont Cabat était le disciple, se distingue par une vision bucolique. *La Chaumière au pont de bois*, bien caractéristique, est annoncée à 25 000 à 30 000 francs. Grande figure du groupe, Narcisse Diaz de la Pena (1807-1876) oriente sa recherche vers l'opposition et le mélange des couleurs. Les harmonies blondes et rousses de sa période barbizonienne sont les plus recherchées. On trouvera ici une *Jeune femme au chapeau fleuri* sur fond de paysage (45 000 à 50 000 F).

Charles Daubigny (1817-1878), spécialiste des effets de lumière, s'est affirmé comme une bonne valeur du paysage du XIX[e]. Son fils Karl Daubigny (1846-1886), longtemps étouffé par la célébrité de son père, sort peu à peu de son purgatoire : *Maisons au bord de la Seine*, une huile sur panneau, obtiendra sans doute 60 000 francs. Autre pilier du mouvement, Charles Jacque (1813-1894), surnommé le « Raphaël du mouton », s'est limité presque complètement à la représentation de troupeaux, de poulaillers et de basses-cours. On attend 25 000 à 30 000 francs du *Chien de berger* veillant sur le troupeau.

L'œuvre la plus chère de la vente mesure 2 × 3mètres. Signée Charles-Ferdinand Ceramano (1829-1909), elle s'intitule *Berger et ses moutons en forêt de Fontainebleau* (100 000 à 120 000 F). Admirateur de Charles Jacque, il s'est cantonné à l'imiter, abordant les mêmes thèmes avec une technique semblable. En 1848, à la suite d'une épidémie de choléra qui sévissait à Paris, Jean-François Millet (1814-1875) s'installe à Barbizon, où il est le premier à peindre des scènes de la vie paysanne. Une suite de huit eaux-fortes sur ce thème voient leur prix varier de 1 000 à 15 000 francs.

*Catherine Bedel*

**★ Salle des fêtes, rue Théodore-Rousseau, Barbizon (Seine-et-Marne), dimanche 24 novembre. Exposition le vendredi 22 de 14 heures à 19 heures, le samedi 23 de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, le matin de la vente de 9 heures à 11 h 30. Etude Péron-Champin, 746, rue du Maréchal-Juin, 77000 Melun, tél. : 01-64-37-02-12. Expert : Michel Rodrigue, 14, rue Favart, 75002 Paris, tél. : 01-42-61-09-87.**

## ESCAPADES

### SORTIES

■ **SALON DE LA PISCINE.** Près de 80 professionnels présenteront, du 29 novembre au 9 décembre, lors du Salon nautique de Paris, les dernières nouveautés de la piscine, des saunas et hammams ainsi que l'équipement lié à l'installation des bassins tels que les abris, les systèmes de filtration et les produits d'entretien.

**★ Salon de la piscine, Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.**

■ **UN WEEK-END A REIMS.** Cité royale réputée pour son champagne et sa cathédrale, Reims mérite une visite. L'office du tourisme propose, jusqu'au 31 mars 1997, un forfait à partir de 360 francs par personne incluant deux nuits en chambre double avec petits déjeuners, une visite audio-guidée de la ville et de la cathédrale, la visite des caves du champagne Mumm suivie d'une dégustation, un passeport-découverte des musées et une bouteille de champagne par couple. A visiter aussi le Salon du vin et des caves particulières (du 15 au 18 novembre).

**★ Renseignements et réservations au 03-26-77-45-09.**

### ANTIQUITÉS

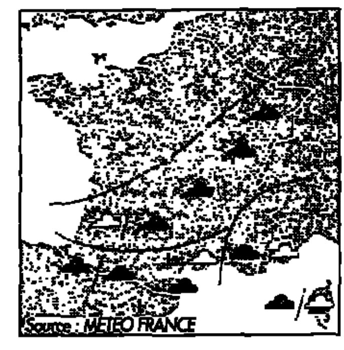
● **Vichy** (Allier), Palais du Lac, 45 exposants, entrée 20 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre de 10 à 19 heures.
● **Mantes-la-Jolie** (Yvelines), Parc-Expo, 30 exposants, entrée 15 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre de 10 à 19 heures.
● **Saint-Rémy-lès-Chevreuse** (Yvelines), Espace Racine, 30 exposants, entrée 20 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre de 9 h 30 à 19 heures.
● **Châteauneuf-du-Pape** (Vaucluse), salle Philippe-Dufays, 40 exposants, entrée 20 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre, de 10 à 19 heures.
● **La-Roche-sur-Yon** (Vendée), Parc Expo, 100 exposants, entrée 20 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre, de 9 à 19 heures.
● **Saint-Germain-lès-Corbeil** (Essonne), salle des fêtes, 35 exposants, entrée 10 francs, samedi 16 et dimanche 17 novembre de 9 à 19 heures.

### BROCANTE

● **Paris**, Boulevard Richard-Lenoir, place de la Bastille, 180 exposants, jusqu'au samedi 16 novembre.
● **Brest** (Finistère), samedi 16 et dimanche 17 novembre.
● **Limoges** (Vienne), Parc-Expo, 120 exposants, samedi 16 et dimanche 17 novembre.
● **Strasbourg** (Bas-Rhin), Wacken, 150 exposants, samedi 16 et dimanche 17 novembre.
● **Saint-Cloud** (Hauts-de-Seine), 200 exposants, samedi 16 et dimanche 17 novembre.

# Fraîcheur au nord douceur au sud

**DE L'AIR SEC** et frais, associé à des pressions assez élevées, a commencé de s'installer sur une moitié nord-ouest de la France, ce qui permettra au soleil de briller. Plus au sud et plus à l'est, l'air est plus doux, plus humide et associé à des pressions plus basses. Les nuages y seront par conséquent plus nombreux, et donneront quelques précipitations, essentiellement sur l'extrême sud-est.



Prévisions pour le 15 novembre vers 12h00

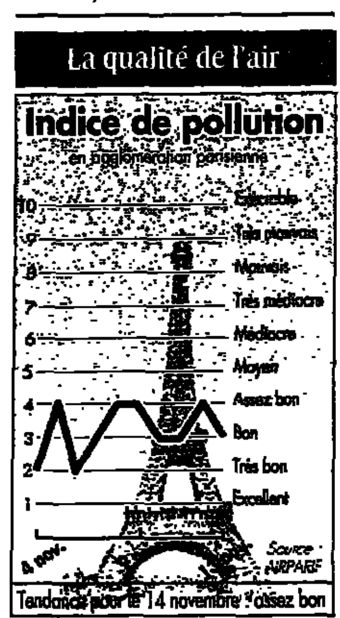
Dans les régions situées au nord de la Loire – Lorraine et Alsace exceptées – ainsi que dans le Centre, les Charentes et le Poitou, vendredi sera une belle journée d'automne, largement ensoleillée, mais fraîche ; seule l'extrémité nord-ouest de la Bretagne pourrait voir le matin l'azur du ciel altéré par quelques nuages. En Corse et sur la Côte d'Azur, le temps restera médiocre, avec des nuages abondants, qui donneront par moments de la pluie ; ces précipitations gagneront la Provence et les Alpes du Sud au cours de la matinée ; il neigera *au-dessus de 1 600 mètres* d'altitude.

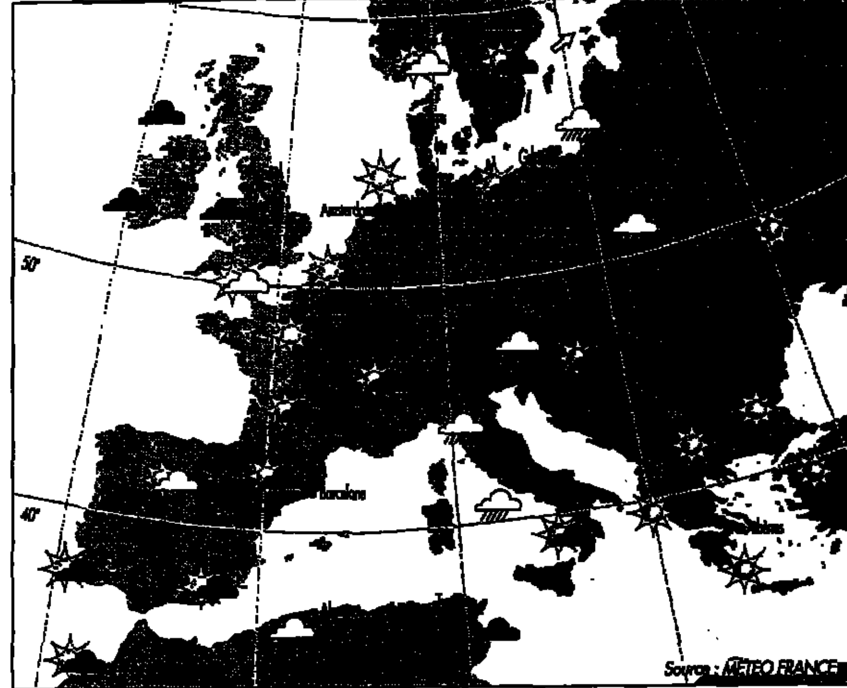
Dans tout le reste du pays, les nuages seront majoritaires ; ils *laisseront toutefois de temps* à autre passer des rayons de soleil. Sur l'ensemble du relief, les nuages seront en revanche souvent nettement plus présents, et pourront donner quelques flocons dès 500 mètres d'altitude sur le Massif Central et les Pyrénées, dès 1 000 à 1 200 mètres sur les autres massifs. Le vent viendra partout du nord ou nord-est, et sera faible ou modéré.

Les températures n'évolueront guère par rapport à la veille, restant fraîches, sauf sur le quart sud-est : les minimales seront souvent négatives, entre 0 et – 3 degrés ; échapperont à ces gelées l'Alsace, la Franche-Comté, la région Rhône-Alpes, le Sud-Ouest et les zones littorales, avec de 1 à 4 degrés, et *même jusqu'à 7 ou 8 degrés sur* les rives de la Méditerranée ; quant aux maximales, elles seront le plus souvent comprises entre 6 et 10 degrés, mais arriveront toutefois à atteindre 13 à 15 degrés sur les bords de la « grande bleue ».

*(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

## La qualité de l'air

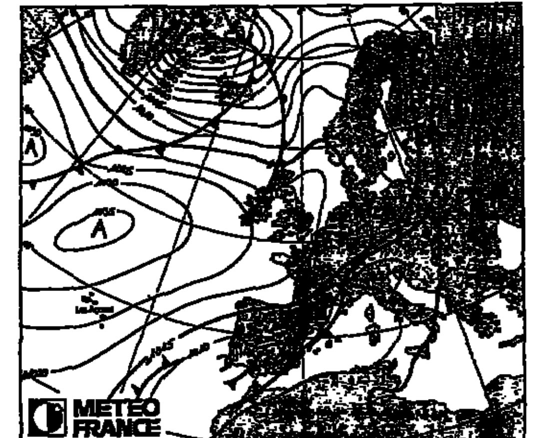





TEMPÉRATURES du 13 novembre maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 23/11 |
| BIARRITZ | 15/8 |
| BORDEAUX | 11/4 |
| BOURGES | 9/3 |
| BREST | 10/4 |
| CAEN | 10/2 |
| CHERBOURG | 10/0 |
| CLERMONT-F. | 12/4 |
| DIJON | 10/3 |
| FORT-DE-FR. | 30/24 |
| GRENOBLE | 10/5 |
| LILLE | 10/2 |
| LIMOGES | 12/4 |
| LYON | 12/6 |
| MARSEILLE | 17/10 |
| NANCY | 10/1 |
| NANTES | 10/1 |
| NICE | 16/12 |
| PARIS | 10/4 |
| PAU | 14/7 |
| PERPIGNAN | 17/11 |
| POINTE-À-PIT. | 31/25 |
| RENNES | 10/0 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 27/20 |
| ST-ÉTIENNE | 10/4 |
| STRASBOURG | 11/3 |
| TOULOUSE | 13/6 |
| TOURS | 10/2 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 30/11 |
| AMSTERDAM | 10/1 |
| ATHÈNES | 19/10 |
| BANGKOK | 35/26 |
| BARCELONE | 15/11 |
| BELGRADE | 22/1 |
| BERLIN | 10/2 |
| BOMBAY | 32/21 |
| BRASILIA | 30/21 |
| BRUXELLES | 10/2 |
| BUCAREST | 18/–1 |
| BUDAPEST | 19/8 |
| BUENOS AIRES | 31/22 |
| CARACAS | 30/23 |
| CHICAGO | –3/–8 |
| COPENHAGUE | 6/0 |
| DAKAR | 28/25 |
| DJAKARTA | 33/24 |
| DUBAI | 32/19 |
| DUBLIN | 10/7 |
| FRANCFORT | 10/1 |
| GENÈVE | 10/8 |
| HANOÏ | 27/21 |
| HELSINKI | 5/–1 |
| HONGKONG | 22/19 |
| ISTANBUL | 13/8 |
| JÉRUSALEM | 26/16 |
| KIEV | 11/8 |
| KINSHASA | 30/21 |
| LE CAIRE | 27/14 |
| LIMA | 20/16 |
| LISBONNE | 15/11 |
| LONDRES | 9/–1 |
| LOS ANGELES | 17/13 |
| LUXEMBOURG | 8/–1 |
| MADRID | 11/7 |
| MARRAKECH | 17/11 |
| MEXICO | 18/8 |
| MILAN | 14/10 |
| MONTRÉAL | 2/–8 |
| MOSCOU | 4/2 |
| MUNICH | 11/2 |
| NAIROBI | 18/14 |
| NEW DELHI | 29/15 |
| NEW YORK | 4/0 |
| PALMA DE M. | 21/14 |
| PÉKIN | 8/–2 |
| PRAGUE | 12/3 |
| PRETORIA | 29/17 |
| RABAT | 20/13 |
| RIO DE JAN. | 26/20 |
| ROME | 21/15 |
| SAN FRANC. | 14/12 |
| SANTIAGO | 29/11 |
| SÉVILLE | 16/12 |
| ST-PÉTERS. | 8/6 |
| STOCKHOLM | 3/–6 |
| SYDNEY | 35/26 |
| TENERIFE | 22/16 |
| TOKYO | 14/7 |
| TUNIS | 30/17 |
| VARSOVIE | 16/6 |
| VENISE | 19/15 |
| VIENNE | 18/9 |



Situation le 14 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 16 novembre, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

### « Morts sans sépulture »

**LES SPECTATRICES** qui fuyaient en criant – le premier soir au Théâtre Antoine – ne s'étaient donc jamais figuré les *tortures* infligées aux captifs par la Gestapo et ses complices français ? On en parlait, cependant... Elles n'avaient pas défailli d'horreur et de colère, et il a fallu le « documentaire » de Jean-Paul Sartre pour, enfin, les agiter !

Un « documentaire », *Morts sans sépulture est d'abord*, et un peu trop, cela. Si l'on ne jugeait que sur cette apparence, on s'associerait à ceux qui reprochent à l'auteur de la hautaine tragédie des *Mouches* et des combinaisons infernales de *Huis clos* d'être descendu à des horreurs grand-guignolesques.

Ce grenier en grisaille, ces prisonniers tassés, menottes aux mains, sur des escabeaux ou allant et venant avec des grognements de fauves, la chaise aux supplices, le milicien bilieux, câlin et sadique, qui fait monter lentement l'angoisse et la souffrance de sa victime et les déguste ; cet autre que sa besogne écœure et qui, pour tenir, se saoûle ; l'enfant de quinze ans qui hurle sa peur, annonce qu'il trahira, et que ses camarades suppriment, parce qu'un *enfant étranglé manquera* moins à la patrie que soixante braves fusillés : oui, ce réalisme qui semble fait exprès pour tordre les nerfs et lever le cœur serait fâcheux, hideux, il serait même bas... s'il n'était pas de l'histoire !

Les coupures déjà faites dans les scènes de torture étaient nécessaires. N'est-ce pas le premier acte, l'acte d'attente, qui est le meilleur ? *Morts sans sépulture* n'est pas une grande œuvre d'art. Il y faudrait un effort, encore, de *stylisation*, d'épuration ; et quelques éclairs de poésie. La foudre y est pâle. Mais ses intentions sont nobles.

***Robert Kemp***
*(15 novembre 1946.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6953**

*SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | ■ |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | ■ | |
| IV | | ■ | | | | | ■ | | |
| V | | | ■ | | ■ | | | | |
| VI | | | | | | ■ | | ■ | |
| VII | | | | ■ | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | |
| IX | | | | | ■ | | | ■ | |
| X | | | | | | | ■ | | |
| XI | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Faire sommairement le point. – II. Qui se nourrissent comme des porcs. – *III. Où il n'y a pas d'accent.* – IV. Ville de l'Orne. Agrément d'autrefois. – V. Métal alcalin. Traité comme un hareng. – VI. Est formé de hauts plateaux désertiques. – VII. Fume au Japon. Tout ce qui agit comme une drogue. – VIII. Appareil pour le contrôle de la course. – IX. Son histoire inspira Montherlant. Adverbe. – X. *Lucarne qui fait un effet bœuf.* Conjonction. – XI. Essence. Pas indifférents.

**VERTICALEMENT**

1. Une façon de traîner dans la boue. – 2. S'il est grand, est plus solide que le poteau. Honnête quand on n'est pas trop serré. – 3. Une partie d'un ensemble. Est apprécié pour son punch. – 4. Une méthode de *procréation. Jourdain, dans le Gers. – 5. Assommé par* les coups. Caisse de résonnement. – 6. Une terre fertile. Bien conçu. – 7. Légumineuses. Mis en page. – 8. Dans une série de sept. Dans l'alternative. Vieille ville. *D'un auxiliaire. – 9. Quand arrivent les derniers, c'est* le moment du départ.

**SOLUTION DU N° 6952**

**HORIZONTALEMENT**

I. Ensablées. – II. Naturiste. – III. Tracassin. – IV. Rashi. Ôre. – V. Soue. – VI. Ut. Neuf. – VII. Vice. Ifni. – VIII. Echevelés. – IX. Isère. – X. Trent. Eve. – XI. Sanie. Sis.

**VERTICALEMENT**

1. Entrouverts. – 2. Nara. Tic. Râ. – 3. Stase. Chien. – 4. Auch. Née. Ni. – 5. Braise. Vite. – 6. Lis. Ouïes. – 7. Essoufflées. – 8. Etire. Nervi. – 9. Séné. Risées.

***Guy Brouty***

## PARIS EN VISITE

**Samedi 16 novembre**

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***LES INVALIDES*** et le tombeau de Napoléon (50 F + prix d'entrée), 11 heures, devant la grille d'entrée principale côté esplanade (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (lampe de proche, 40 F), 13 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** *(55 F), 14 h 30, 58, rue de Ri*chelieu (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL POTOCKI**, siège de la chambre de commerce, 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), 27, avenue de Friedland (Le Passé simple) ; 15 heures (45 F), 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : sur les traces de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Art et Histoire).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA LÉGION D'HONNEUR** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue de Bellechasse (Institut culturel de Paris).

■ **LE QUARTIER DES ÉPINETTES** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Bro*chant (Monuments historiques).*

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée dans la cour du Palais de justice (Monuments historiques).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Découvrir Paris).

■ **MUSÉE ZADKINE** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Cité *(Claude Marti).*

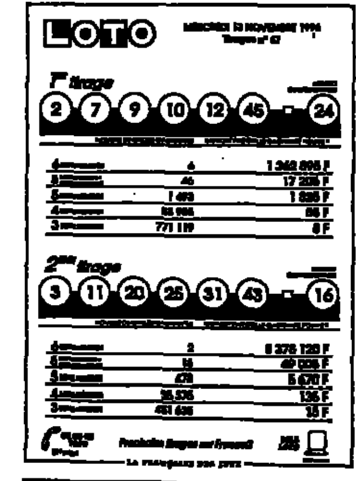
## LE CARNET DU VOYAGEUR

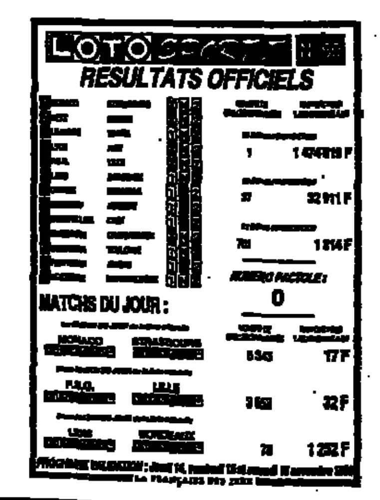
■ **DANEMARK.** La compagnie aérienne Scandinavian Airlines System (SAS) va réduire ses tarifs à bas prix sur tous ses vols entre Bruxelles et Copenhague pour les billets achetés en Belgique. Pour faire face à la concurrence que lui fait la compagnie Virgin Express sur cette liaison, SAS avait déjà réduit ses tarifs les plus bas sur seulement trois de ses vols quotidiens entre les deux villes. – *(Bloomberg.)*

■ **TRANSMANCHE.** Les transporteurs ferroviaires français, belge et britannique (SNCF, SNCB, Eurostar UK) lancent une carte de fidélisation sur l'Eurostar baptisée « Eurostar voyageur fréquent ». Elle permettra aux passagers des trains empruntant le tunnel sous la Manche de capitaliser des points qui pourront être échangés contre des voyages gratuits ou des réductions sur d'autres services proposés par les dix-sept partenaires du programme (location de voiture, chambres d'hôtel...). – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Redoutant les conséquences d'un afflux massif de touristes à l'occasion des célébrations du jubilé de l'an 2000, le maire de Venise a demandé à un institut de recherche, le Consortium de Venise, d'évaluer le nombre de visiteurs que la ville est capable d'accueillir et le meilleur moyen de contrôler ce flux. La moyenne annuelle de touristes visitant la cité des Doges s'élève à quelque dix millions, avec des pointes – Noël, Pâques, le carnaval – *qui rendent* la circulation difficile et l'hébergement parfois impossible dans un rayon de 100 kilomètres. – *(AFP.)*

## JEUX








## LES SERVICES DU Monde

| | |
|---|---|
| Le Monde | 01-42-17-20-00 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : Adresse Internet : | GO LEMONDE http:// www.lemonde.fr |
| Documentation sur minitel | 3617LMDOC ou 08-36-29-04-56 |
| *LE MONDE* sur CD_ROM | 01-44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | 01-42-17-29-33 |
| Films à Paris et en province : | 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) |

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans *l'accord de l'administration.*

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

*Président-directeur général :* Dominique Alduy
*Directeur général :* Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

**THÉÂTRE** **Créé en 1994, *Chimère* est le cinquième spectacle du Théâtre équestre Zingaro fondé en 1984 par Bartabas. Après avoir connu un important succès en Europe, ce spectacle a été présenté, à guichets fermés, du 17 septembre au 12 novembre à New York, dans le cadre du Festival Next Wave de la Brooklyn Academy of Music, l'une des institutions les plus importantes de la vie artistique américaine. ● 50 000 NEW-YORKAIS ont fêté Zingaro à la faveur de quarante-deux représentations plusieurs fois interrompues par l'enthousiasme des spectateurs. ● « NOIR ET BLANC » est le thème du prochain spectacle de Zingaro, qui, sur des musiques coréennes, sera créé au printemps prochain en Europe, en prélude d'une tournée qui devrait s'achever en Asie à la fin de 1999 après être passée, une nouvelle fois, par Manhattan.**

# Comment Bartabas et son Théâtre Zingaro ont séduit l'Amérique

## En présentant « Chimère » pendant deux mois à New York, Bartabas, ses vingt-six chevaux et ses quarante-six artistes et techniciens sont entrés dans la légende des troupes françaises admises dans la cour des grands américaine

**NEW YORK**
*de notre envoyé spécial*

Qu'y a-t-il de commun entre Harrison Ford, un éleveur de chevaux du Middle West et le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette ? Rien ? Si, le Théâtre équestre Zingaro qu'ils sont allés applaudir au bout du bout de Manhattan, à Battery Park, où la troupe française avait installé le chapiteau de Chimère, inoubliable voyage musical, acrobatique, chorégraphique et équestre conçu par Bartabas en 1994. Depuis sa création au Festival de Recklinghausen, en Allemagne, jusqu'à son ultime représentation à New York le 12 novembre, *Chimère* aura été donné 399 fois et aura réuni plus de 400 000 spectateurs en France, en Europe et à New York, où le spectacle a joué les prolongations pour accueillir plus de 50 000 Américains qui n'en croyaient pas leurs yeux.

Jamais une troupe française n'avait connu ici un tel engouement. En mois de deux mois, Zingaro a rejoint Edith Piaf, Yves Montand ou Charles Aznavour au panthéon des artistes français ayant séduit le public new-yorkais. Critiques élogieuses dans les plus grands journaux ; interviews, reportages et commentaires sur tous les réseaux nationaux de télévision ; guichets fermés de la première à la dernière représentation ; défilé ininterrompu de stars aux portes du chapiteau, qu'il s'agisse de Diana Ross, Mel Gibson, Glenn Close, Robin Williams, Demi Moore, tant d'autres encore qui ont décidé d'admettre Bartabas dans leur cercle très fermé. Avec eux, une pléthore d'agents, de producteurs, de milliardaires versés dans l'élevage qui exigeaient de recevoir chez eux ce drôle de bonhomme qui sait danser avec les chevaux. L'épisode le plus drôle de cette furia aura été écrit par un producteur de Las Vegas qui voulait donner un peu de cachet à un complexe de loisirs à thème français en installant Zingaro au pied d'une réplique de la tour Eiffel réduite de 30 % de sa hauteur... Contrat de trois ans, constitution d'une deuxième troupe, deux représentations par jour...

*« Ils sont dingues ou quoi,* dit Bartabas en riant. *Zingaro, cette équipe-là, ça peut pas se cloner ! »* Ce producteur ne voulait pas croire que l'argent puisse être impuissant à faire déroger Bartabas à la règle sacro-sainte qui ordonne la vie de Zingaro. *« Chaque spectacle,* explique-t-il, *nécessite un an de préparation – choix des chevaux, auditions des artistes, esquisse d'un thème... – et cinq mois de répétition avec toute la troupe ainsi constituée. Il est donné en priorité dans les villes qui ont manifesté très tôt leur confiance à Zingaro – Recklinghausen, Lausanne, Vienne (Autriche), Avignon, Bordeaux, Bruxelles, Anvers, Toulouse, Montpellier »* et désormais à New York où, après neuf années de réticences, Bartabas a accepté de répondre à l'invitation du directeur de la Brooklyn Academy of Music, Harvey Lichtenstein, qui tenait à présenter *Chimère* dans le cadre de son Festival Next Wave.


ANTOINE POUPEL/ENGUERAND

### La presse est de la revue

**Sous le titre « Le monde magique de l'homme et de la bête », la bible des amateurs d'art new-yorkais, le *New York Times*, estime que *Chimère*, *« communion mystique »*, *« est un travail théâtral qui célèbre le monde animal et l'esprit qui l'habite grâce à une compréhension bouleversante de la beauté éphémère de la vitalité physique »*. Le *Daily News* tient ce spectacle, en titre, pour *« la chevauchée de votre vie »*. *« Il se pourrait que ce spectacle devienne la performance la plus intense connue sur cette terre »*. *The Village Voice* n'a pas résisté à *« ces chevaux de rêve »*.**

**Du côté du *Wall Street Journal*, on tempère un peu cet enthousiasme. Sous le titre « La sagesse de la bête », le quotidien économique trouve *« étrange cette combinaison de vraie et fausse spiritualité dans un même spectacle, dans un même homme. Cela dit, ça n'est pas inhabituel. Et, à cause des chevaux, ou, pour rendre à Bartabas ce qui lui appartient, à cause de sa relation avec les chevaux, le spectacle sonne plus juste que faux »*.**

Habitué à voyager en caravanes, vans et camions, Zingaro redoutait pour les animaux l'épreuve de l'avion. Début septembre, deux 747 Cargo d'Air France s'envolaient de Paris avec à leur bord vingt-six chevaux et les quarante-cinq acrobates, danseurs, chanteurs, musiciens et techniciens qui constituent la troupe de *Chimère*. Aussitôt passé le décollage, Bartabas était rassuré : *« Les chevaux ont très bien supporté le vol ; c'était beaucoup moins stressant que le transport en vans qui a suivi, de Kennedy Airport à Newburg, à 100 kilomètres de New York, où ils sont restés deux jours en quarantaine. »* Une quarantaine qui a duré jusqu'à leur départ, reclus qu'étaient les chevaux dans des écuries de fortune installées au bord de l'Hudson où seules pouvaient accéder les personnes dûment accréditées par les services sanitaires.

L'atterrissage à Kennedy a pris, lui, un caractère totalement surréaliste. Tous étaient attendus par un comité d'accueil des plus chics, mené, sous les objectifs spécialement convoqués, par Marie-Paule Hermès, épouse du président de la société homonyme, principal sponsor du séjour new-yorkais de Zingaro – aux côtés de Visa et de l'Association française d'action artistique, à hauteur de 450 000 francs. Mme Hermès tenait dans ses bras un bouquet composé de pommes, de poires et de carottes, ficelé par du raffia, destiné à réconforter les bêtes déboussolées. En prime, chacune avait droit à une couverture griffée (d'une valeur de 4 200 francs environ) et les personnalités présentes purent s'arracher un carré de soie spécialement réalisé pour l'événement...

Au pays du cheval-roi, Zingaro a surpris par sa manière extrêmement chorégraphique, sensuelle, de considérer un animal tenu ici communément pour l'ancêtre de la Harley Davidson. Bartabas, qui fête cette année le trentième anniversaire de la fondation à Paris de sa première compagnie, le Théâtre emporté – il avait alors dix-neuf ans et moins de vingt-deux quand il a créé en 1979 l'ancêtre de Zingaro, le Cirque Aligre – est passé maître dans l'art du « transformisme » appliqué au cheval. Objet utilitaire sur le continent américain, il s'est hissé subitement aux yeux d'un peuple cavalier au rang d'objet d'art, et de représentation. Il n'en fallait pas plus pour déchaîner les passions et le commentaire élogieux du mensuel *Horses* : « Chimère *crée une collection d'images magiques, mythiques, qui rappelle et célèbre un temps ancien qui vénérait la riche mystique des chevaux et de la culture équestre.* » Fermez le ban. L'attention des spectateurs, à New York plus qu'ailleurs, se portait sur le pas des chevaux, beaucoup goûtant le moindre changement de pied ou d'allure.

Face à un tel engouement, on se demandait dans quel état on allait retrouver Bartabas, dont on connaît le penchant, qui se manifeste quelquefois avec agressivité, à la grosse tête... Au sommet d'un bâtiment début de siècle construit à Battery Park pour les besoins du Manhattan Athletic Club, sorte de Racing Club local, il s'est installé dans un petit appartement à l'avant-dernier étage, surplombant Ellis Island et la statue de la Liberté au sud, et son chapiteau, hutte miniscule en contrebas de l'immeuble. A quelques heures de l'ultime représentation de *Chimère*, une aventure de trois ans, il savourait tranquillement le succès de Zingaro, le verbe toujours aussi vif, mais la tête froide. *« Je n'ai jamais flashé sur le "rêve américain"*, confiait-il tranquillement. *J'avais pour seule ambition de faire "rêver les Américains". Evidemment, là, on a vécu un peu comme des stars ; c'est allé à une vitesse incroyable. En France, on m'a longtemps fait le coup de "t'as pas de chapelle", "t'as pas fait le Conservatoire"... Ici, personne ne te demande ce que tu as fait, d'où tu viens. Ils viennent au spectacle, ils aiment, ils le disent. »*

> Depuis sa création au Festival de Recklinghausen, jusqu'à son ultime représentation aux Etats-Unis, ce spectacle aura été donné 399 fois et aura réuni plus de 400 000 spectateurs

Pas question pour autant de rester en Amérique un jour de plus. Certaines propositions sont pourtant tentantes, et Bartabas les garde dans un coin de la tête : la réalisation d'un film inspiré de *Chimère* en Imax – une vidéo produite par France 2 vient d'être achevée ; réalisée par Bartabas secondé à la photo par Renato Berta, elle sera diffusée en décembre sur Supervision et en janvier 1997 sur France 2 ; les studios de cinéma lui ont proposé aussi de faire des films et Bartabas ne renonce pas à l'idée de réaliser un jour un western à sa mesure. En attendant, il se consacre à la préparation de son prochain spectacle dont le thème est « Noir et blanc ». Après les musiques indiennes du Rajastan, Zingaro se lance à la découverte de la musique coréenne. *« Y'a rien qui va moins bien avec le pas des chevaux »*, dit Bartabas en riant, rêvant déjà de la neige noire qui recouvrira bientôt l'épaisse robe de Zingaro, son cheval, complice de dix ans...

*Olivier Schmitt*

# « Michael Collins » suscite une vive polémique en Angleterre

## Le film de Neil Jordan réveille de douloureux souvenirs sur la lutte des Irlandais pour l'indépendance

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Michael Collins, le film de l'Irlandais Neil Jordan sur le héros de la lutte contre les Britanniques entre 1916 et 1921, est sorti en salle le week-end du 8 novembre. Rarement en Angleterre, et peut-être jamais en Irlande, un film n'aura tant fait parler de lui avant d'être montré au public. Les ressentiments vieux de trois quarts de siècle sont encore assez présents à Londres pour avoir soulevé une levée de boucliers dans la presse conservatrice, comme chez les unionistes d'Irlande du Nord.

Il faut dire que lorsque Neil Jordan a convaincu la Warner de financer son projet de « biofilm », le cessez-le-feu de l'IRA semblait fait pour durer. L'épopée du *Big Fella* – le « Grand Mec » assassiné en 1922 à l'âge de trente et un ans – semblait donc appartenir à l'histoire. Le temps était peut-être venu de porter à l'écran, comme l'ont fait les Américains avec la guerre du Vietnam, des conflits révolus. Hélas, *Michael Collins* a été terminé alors que l'IRA avait mis fin à la trêve. Le film est donc ressenti par certains comme une provocation. Au point que le *Daily Telegraph* a réclamé dans deux éditoriaux qu'il ne soit pas distribué en Angleterre.

Il a accusé la Warner de *« souffler sur le feu du conflit en Ulster »*. Inquiet de la redoutable efficacité hollywoodienne de l'oeuvre de Jordan, le *Sunday Telegraph* l'a comparé au *Parrain*, dont le succès serait dû davantage aux règlements de comptes entre truands qu'à une guérilla – sanglante il est vrai, mais de part et d'autre – pour arracher à Londres l'indépendance de l'« île verte ». Pour l'historien de Belfast Paul Bew, Collins est *« le géniteur du terrorisme urbain, le père spirituel de l'IRA d'aujourd'hui »* et Jordan a *« assassiné la vérité en tournant le film »*. Dans le *Sunday Times*, il compare son film à ceux de la cinéaste nazie Leni Riefenstahl.

Une des principales critiques faite à *Michael Collins* porte sur des inexactitudes historiques. En particulier sur l'explosion d'une voiture piégée qui n'a pas eu lieu et qui rappelle par trop les attentats perpétrés au Nord depuis vingt-cinq ans. Mais ce qui choque le plus, c'est la romantisation d'un chef de guerre qui, en détruisant les services de renseignement britanniques, pourtant les meilleurs au monde, força Londres à négocier. Une vision qui, au contraire, enflamme le public irlandais en faveur de l'homme qui lui rappelle sa lutte pour l'indépendance.

> Le « Daily Telegraph » a accusé la Warner de « souffler sur le feu du conflit en Ulster »

La censure irlandaise, souvent tatillonne, a autorisé *Michael Collins* pour tout public. Un autre historien, Joe Lee, de l'université de Cork, a demandé qu'il soit inclus dans les programmes scolaires, ne serait-ce que pour susciter un débat sur l'histoire de la jeune République. Et, s'il reproche lui aussi au metteur en scène des indélicatesses avec les faits, ce ne sont évidemment pas les mêmes. En particulier, Jordan, marqué par sa jeunesse sous le premier ministre De Valera (l'adversaire de Collins pendant une sanglante guerre civile et qui fit tout pour oblitérer le souvenir de son jeune rival), le dépeint comme le traître du mélodrame ; ce qui est pour le moins exagéré.

Ce film est un triomphe pour la jeune industrie cinématographique irlandaise, soutenue politiquement et financièrement par le ministre de la culture, Michael D. Higgins. Tout comme *Braveheart*, le mélo historique de Mel Gibson sur la lutte de l'Ecosse contre l'invasion anglaise à la fin du XIIIe siècle et au début XIVe, qui est devenu le film culte des nationalistes écossais. Ce dernier long métrage avait aussi été critiqué par les Anglais, qui semblent avoir toujours du mal à voir leur histoire réécrite par les peuples qu'ils ont subjugués.

Du moins est-ce le cas d'une partie de ses élites. Car, remarque l'écrivain John Ardagh, auteur d'ouvrages sur l'Irlande et la France, le public anglais ne connaît pas grand-chose à l'Irlande et ne s'y intéresse guère. S'il va voir *Michael Collins*, il le voit comme le film d'action qu'il est et non comme une œuvre à thème, lui réservant d'ailleurs un succès considérable avec un *box office* de 1,4 million de livres pour les cinq premiers jours (dont 160 000 livres à Londres, où il est sorti dans onze salles).

Londres et Dublin regarderont donc les aventures de Liam Neeson et de Julia Roberts avec des lunettes différentes. Comme nous le disait un protestant irlandais : *« Le problème avec les Irlandais, c'est qu'ils n'oublient jamais ; le problème avec les Anglais, c'est qu'ils n'apprennent jamais ! »*

*Patrice de Beer*

# Le « Mercredi » de Karlheinz Stockhausen apôtre d'une musique planétaire

## Le compositeur allemand a présenté à Paris un extrait de son gigantesque opéra

**En 1977, Karlheinz Stockhausen se lançait dans la composition d'un opéra qu'il a divisé en sept *journées, sorte de lointain descendant de La Tétralogie* de Wagner. Le compositeur, qui ne respecte pas la chronologie des jours de la semaine, a presque achevé *Mercredi de Lumière*. Un fragment de ce sixième volet a été présenté par le Festival d'automne à Paris dans l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille. A quand la totalité ?**

**PARLEMENT DU MONDE (extrait de MERCREDI DE LUMIÈRE), pour chœur mixte *a cappella*, de Karlheinz Stockhausen. Par le Chœur de la Radio de Stuttgart, Rupert Huber (direction). AMPHITHÉÂTRE DE L'OPÉRA-BASTILLE, dans le cadre du Festival d'automne à Paris, le 9 novembre.**

Depuis 1977, l'activité compositionnelle de Karlheinz Stockhausen ne concerne qu'une seule œuvre, un titanesque opéra intitulé *Lumière* et divisé en sept journées. Ce cycle aux proportions exceptionnelles touche aujourd'hui à sa fin : cinq volets ont déjà été créés, et la réalisation du sixième, *Mercredi*, est en bonne voie.

Hélas ! seul le disque permet au public français de suivre le développement de cette entreprise assimilable à une lointaine descendante de la *Tétralogie* wagnérienne. Or comment apprécier, sans la dimension visuelle, la richesse fondamentale d'une musique conçue dans une étroite relation avec les danses, les actions et les gestes ? D'un tel contact, épisodique et fragmentaire, a généralement résulté une considération plutôt dédaigneuse d'un Stockhausen soi-disant stérilisé par sa fantasque mégalomanie. Huit ans après la dernière création française (*Lundi de Lumière*, déjà présenté à l'initiative du Festival d'automne) de ce dérangeant apôtre d'une « musique planétaire », il ne fallait donc pas rater l'occasion offerte à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille (salle vite engorgée par la foule de mélomanes flairant l'événement) de vérifier où en était vraiment le compositeur.

La scène initiale de *Mercredi de Lumière* est dédiée au premier parlement du monde, appelé à débattre du thème de l'amour. Elle utilise un chœur *a cappella* dont les membres sont répartis en douze groupes de trois. La version de concert proposée à Paris conserve un caractère foncièrement dramatique, indispensable à une bonne perception d'événements musicaux plutôt insolites. Ainsi les choristes entrent-ils selon un cérémonial qui tient autant du rite symbolique que du prélude divertissant. En tenue de ville, l'air pincé, ravis, égarés, supérieurs ou craintifs, ils s'installent lentement en simulant une litanie *recto tono* (qui, par son amorce à la cloche, sa polarisation sur la note *ré* et son principe d'amplification, rappelle curieusement la dernière séquence de l'opéra *Les Soldats* de Bernd Aloïs Zimmermann !) conduite à un haut degré de sophistication par l'usage de métronomes réglés sur des tempos légèrement différents. Sous la houlette du président (l'excellent chef de chœur Rupert Huber), qui donne à l'occasion de la voix et du maillet (sur les cloches-tubes), ces parlementaires d'un avenir utopique échangent des propos inintelligibles, sauf lorsque se dégagent des solistes, de manière fort théâtrale.

### INVENTION LUXURIANTE

Le travail sur la « formule » (matrice inséparable de l'acte compositionnel de Stockhausen depuis *Mantra*) garantit à l'expression de *Parlement du monde* un remarquable équilibre entre permanence et renouvellement. L'essentiel de cette œuvre, qui dure environ quarante minutes, s'apparente à un flux hélicoïdal d'où se détachent occasionnellement des lambeaux de matière à la fugace destinée de satellites (solos, duos, trios). Nullement systématique, la gestion de cette spirale phonétique s'appuie sur un minutieux contrôle de la vitesse de rotation (de la révolution hypnotique à la planante immobilité) ainsi que des variations de texture (syllabisme, glissandos, etc.) et de luminosité (à partir d'une sorte d'harmonie vocalique). Stockhausen obtient alors une construction de timbres (la notion de timbre englobant aussi bien des valeurs de couleur que de rythme, d'intensité et d'espace, comme il s'en est expliqué dans une communication très appréciée du public entre les deux exécutions de l'œuvre) d'un effet grandiose. Son utilisation du chœur (une formation qu'il a investie une trentaine de fois avec un rare bonheur expérimental, comme en témoignent par exemple les célèbres *Chants des adolescents* et *Carré*) procède d'une invention luxuriante sans danger d'anarchie tant le sens dramatique du compositeur opère en profondeur.

*Parlement du monde* s'inscrit d'abord dans une tendance malicieuse puis se stabilise dans un fervent recueillement (autour du mot « Musik ») avant de basculer dans une sensualité et une intimité amoureuses finalement bouclées par des pirouettes comiques. Interprété avec aisance par le Chœur de la Radio de Stuttgart (créateur et commanditaire de l'ouvrage), cet impressionnant extrait de *Mercredi* nous incite à réclamer vigoureusement la présentation à Paris d'une journée intégrale de *Lumière*. Que l'on n'attende pas la semaine des quatre jeudis.

*Pierre Gervasoni*

# Tombeau pour un rêve polaire

## Klaus Michael Grüber crée une pièce de Nabokov, inspirée par l'expédition de Robert Falcon Scott dans l'Antarctique

**LE PÔLE, de Vladimir Nabokov. Mise en scène : Klaus Michael Grüber. Avec Bruno Ganz, André Wilms, Robert Hunger-Bühler et Sven Walser. Décor de Gilles Aillaud. Musique de György Kurtag. Direction musicale : Valeria Szervanszky.**
**MC 93, 1, boulevard Lénine, 93000 Bobigny. Mº : Bobigny Pablo-Picasso. Tél. : 01-41-60-72-72. Du mardi au samedi à 20 h 30 ; dimanche 15 heures. 140 F. Jusqu'au 1er décembre.**

Est-ce parce qu'il était saisi, ou qu'il n'a pas accepté ? Le soir de la première, le public a réservé un accueil glacial au *Pôle*. Quatre hommes saluaient sur le plateau de Bobigny, Johnson, Kingsley, Fleming et Scott – les membres de l'expédition britannique qui se fit souffler la conquête du pôle Sud par le Norvégien Amundsen, en 1911, et disparut sur le chemin du retour. Vladimir Nabokov avait vingt-quatre ans quand il reprit cette histoire à son compte, dans une pièce resserrée dans le temps et l'espace comme la tente de Scott, point minuscule dans la blancheur de la banquise, ultime refuge, tombeau des hommes. Il est à croire que *Le Pôle* était destiné à Klaus Michael Grüber : tout en elle rassemble ce qui habite le metteur en scène. Mieux : c'est l'ultime petit caillou blanc dans son voyage en théâtre vers la mort, aussi évident qu'inconscient.

1984. Dans une friche industrielle de la Seine-Saint-Denis, Grüber débusque une usine où il pose les *corps blancs d'hommes* endormis dans une attente infinie : *Sur la grand'route*, de Tchekhov. *La mort a un cadre.*

1994. Grüber crée *Splendid's* de Jean Genet. Sous les ors de l'Odéon, un gangster habillé en femme s'avance vers les policiers qui vont l'abattre, à sa dernière aube. La mort a un corps.

1996. *Le Pôle* s'étend sur le plateau de Bobigny. Le dessin tremblant de la trace d'un bateau oscille contre un mur métallique où s'inscrit le point rouge d'une aurore boréale. Au sol, des pans de glace. Devant, une tente ouverte au vent, qu'on n'entend pas. Parfois, seulement, les ailes défaites d'une éolienne tournent dans le silence. Une luge attend les quatre hommes qui n'attendent plus. Vêtus de blanc, lovés dans la neige, les explorateurs sont au bout de la « grand'route ». Leur capitaine, Scott, a l'élégance du chef des gangsters de Genet. C'est un poète perdu dans la neige : Bruno Ganz, le seul à pouvoir sourire aux étoiles absentes. Fleming (André Wilms) regarde sa carte. Kingsley (*Robert Hunger-Bühler*) parle à sa fiancée, au-delà du temps. Johnson (Sven Walser) se lève, dans une dernière étreinte à la vie : *« Voilà – c'est ça, la mort : un seuil de verre. »*

### « L'INFINI DE TES NEIGES »

La musique de György Kurtag joue les Lorelei. Elle est douce comme un baiser d'adieu. Bruno Ganz s'agenouille auprès de qui la joue (cinq musiciens et une soprano habitent le plateau). Il dit : *« Ma vie, comme une aiguille de boussole, a tressailli et a montré le pôle, et ce pôle, c'était Toi... J'aurai laissé une trace de ski sur l'infini de tes neiges. C'est tout. Voilà, c'est tout. »* Alors il n'y a plus de mort. Juste ces traces – des signes dans un infini où la neige se teinte de couleurs, bleue, rouge. La neige la plus belle, comme Malevitch l'a peinte en 1912. Un an après la conquête du pôle, dont Grüber recouvre le tombeau. Silence.

*Brigitte Salino*

# Maurice Blanchot et le débat sur la « nouvelle droite »

**DANS SON DERNIER NUMÉRO** (1er-15 novembre), *La Quinzaine littéraire*, que dirige Maurice Nadeau, reproduit une lettre de l'écrivain Maurice Blanchot protestant contre la publication, en 1995, chez son propre éditeur, Fata Morgana, d'un ouvrage d'Alain de Benoist – intitulé *L'Empire intérieur* –, l'un des inspirateurs intellectuels de la « nouvelle droite ». Né en septembre 1907, Maurice Blanchot est à la fois l'auteur de romans – dont *Thomas l'obscur* –, d'essais littéraires – dont *L'Ecriture du désastre* (tous deux parus chez Gallimard), *Lautréamont et Sade* (Minuit) –, et d'essais philosophiques – par exemple *L'Amitié*, livre dans lequel il évoque sa proximité avec Emmanuel Levinas. Maurice Blanchot a publié chez Fata Morgana plusieurs de ses livres les plus récents, dont son dernier court récit, *L'Instant de ma mort*. Il demeure depuis de nombreuses années à l'écart de la vie publique, sortant difficilement de sa réserve ; ses rares interventions sont donc très remarquées.

Maurice Blanchot, dans la lettre envoyée le 2 septembre à Bruno Roy, directeur de Fata Morgana, et reproduite dans *La Quinzaine*, estime que *« le seul fait que Benoist a collaboré à ces revues antisémites, naturellement camouflées, puisque la loi les interdit, si elles sont trop déclarées, l'en rend complice. Il est antisémite par le lieu où il a écrit et édité. Enfin, il a fondé le Grece, dont Le Pen a été président »*.

Il convient de signaler ici que c'est par erreur que Maurice Blanchot attribue à Jean-Marie Le Pen la présidence du Groupement de recherches et d'études sur la civilisation européenne – le Grece –, dont Alain de Benoist est par ailleurs l'un des principaux animateurs, de même qu'il est une signature régulière de l'organe de ce groupe, la revue *Eléments*. *« J'ai publié*, continue Maurice Blanchot, *des livres à Fata Morgana lorsque cette maison d'édition était convenable. La publication que vous avez faite du livre incohérent de Benoist m'en écarte désormais, du moins aussi longtemps que vous ne l'aurez pas rayé de votre catalogue, et retiré de la vente. »*

De son côté, Bruno Roy a envoyé à *La Quinzaine littéraire* une lettre dont le bimensuel reproduit le passage suivant : *« Cependant, si Maurice Blanchot prend l'initiative de rendre publique cette querelle, et si* La Quinzaine *met en cause Fata Morgana, je me verrais contraint d'user du droit de réponse que me donne la loi et de rappeler que moi, je n'ai jamais écrit de texte antisémite... J'en serais triste et je n'aimerais pas me voir dans l'obligation de rappeler des textes qu'il est préférable d'oublier. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour que vous puissiez rappeler à Maurice Blanchot que, depuis Oscar Wilde, il est rarement raisonnable de remuer de la boue. »*

### UNE JEUNESSE ANTISÉMITE

Face à ce qu'il appelle un *« chantage »*, Maurice Nadeau s'est alors tourné vers Maurice Blanchot, qui lui aurait déclaré que cette « menace » de Bruno Roy le laissait totalement indifférent. Philippe Mesnard, dans l'ouvrage le plus récent consacré à Maurice Blanchot – *Le Sujet de l'engagement* (L'Harmattan) –, rappelle que c'est en 1962, dans *L'Action française* (Hachette-Pluriel), que l'historien américain Eugen Weber a *mis au jour l'activité* politique du Blanchot d'avant-guerre, militant dans une des branches de l'extrême droite et écrivant des articles antisémites et xénophobes dans diverses publications comme *Combat* (à ne pas confondre avec le quotidien issu de la Résistance) ou *L'Insurgé*. Dans *Ni droite ni gauche* (Complexe), Zeev Sternhell voit dans le Blanchot des années 30 *« la définition parfaite de l'esprit fasciste »*, tandis que l'Américain Jeffrey Mehlman a cherché à établir *une relation entre les textes* politiques d'avant-guerre et la réflexion littéraire qui la suit *(voir son article dans le nº 92 de la revue* Tel Quel, *été 1982, et son essai* Legs de l'antisémitisme en France, *Denoël, 1983)*. Après la guerre, Maurice Blanchot a *totalement rompu* avec l'extrême droite, et ses manifestations d'engagement politique se sont portées vers la gauche, voire l'extrême gauche : pendant la guerre d'Algérie, où il fut l'un des rédacteurs de la *« Déclaration sur le droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie »* (le titre est de lui), mieux connue sous le nom de « Manifeste des 121 » ; en mai 68, où il participe avec Marguerite Duras et Dionys Mascolo au comité d'action étudiants-écrivains.

Quant à Alain de Benoist, si l'on ne peut qualifier son œuvre d'antisémite à proprement parler, notons qu'il dirige dans une maison d'édition du nom de Pardès – sans rapport avec la revue du même nom publiée par les éditions du Cerf – une collection, « Révolution conservatrice », *qui propose* les œuvres du raciologue nazi Hans Günther. Les éditions allemandes Grabert *font figurer les ouvrages* d'Alain de Benoist aux côtés de ceux du fondateur français du négationnisme, Paul Rassinier, de l'historien négationniste britannique David Irving, ou du nazi belge Léon Degrelle. Enfin, le nom d'Alain de Benoist est cité dans un courrier adressé le 6 novembre au ministre de la culture par Jean-Yves Le Gallou, secrétaire national du Front national, qui proteste contre l'absence de ses livres, ainsi que des ouvrages de Gustave Thibon, Jean Madiran et Guillaume Faye, dans certaines bibliothèques.

*Nicolas Weill*

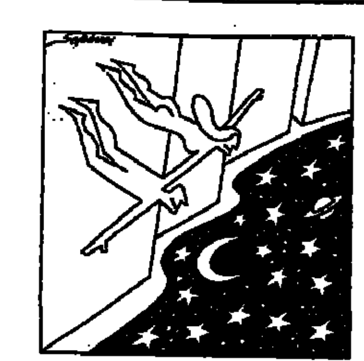






# Une femme appelée Virginia Woolf

## Une pièce dirigée par Anne-Marie Lazarini



*« Tout est gel. Gel immobile. Flambée blanche. Quelle est cette phrase que je me rappelle toujours ou que j'oublie ? Jette un dernier regard sur toute la beauté. »* Ces mots qu'écrivit Virginia Woolf auraient pu lui servir d'épitaphe. Une vie entre l'écriture, la beauté, la lumière, la folie et la maladie, avec, au bout, son corps qu'elle jette dans une rivière anglaise, le 26 mars 1941, à cinquante-neuf ans. Une Irlandaise, l'écrivain Edna O'Brien (née en 1930), a mis au jour les « trous d'ombres » de cette vie dans une pièce qui s'appelle, tout simplement, *Virginia*. Une pièce à trois voix : celle du mari, Léonard, celle de Vita Sackville-West – l'amour qui lui inspirera *Orlando* – et celle de Virginia.

Michel Cournot signe l'adaptation de *Virginia*, dont il dit : *« C'est une pièce de théâtre. Alors ce sont des voix. Il s'agit d'écouter des courts-circuits de voix, des éclairs. Aussi des filets de voix qui plus ou moins se prolongent. »* Dirigés par Anne-Marie Lazarini, un trio de comédiens choisis interprètent la pièce : Alexis Nitzer dans le rôle de Léonard, Pascaline Pointillart dans celui de Vita et Martine Pascal dans le rôle-titre, Virginia for ever.

**★ Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-47-27-81-15. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 28 décembre.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Les Tréteaux de maître Pierre, La Vie brève**
Peu fêtée, l'année Falla l'est avec faste par Charles Dutoit et l'Orchestre national qui propose deux ouvrages représentant les pôles opposés de la création du compositeur. *La Vie brève* est un opéra vériste tandis que *Les Tréteaux* sont une œuvre réduite à l'essentiel, brûlante comme la glace.
Maria Aragon (Carmela), Maria Oran (Salud), Mabel Perelstein (la grand-mère), Antonio Ordenez (Paco), Carmelo Martinez (guitare), Laure Glatard (clavecin).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 14. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.*

**Sebadoh**
Longtemps spécialiste du *lo-fi* (antinomique de la hi-fi) – cet art d'accommoder des chansons dans le plus grand dénuement technique –, Lou Barlow, leader de Sebadoh, tend aujourd'hui vers un classicisme plus pop. Sans perdre sa verve insolente.
*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 19 heures, le 15. Tél. : 01-44-92-77-66. De 105 F à 120 F.*

**Le Fest-noz**
Grande nuit celtique, signe évident de la montée en force d'un nouveau renouveau du folk breton, après celui du milieu des années 70. Les animateurs de ce bal parisien ont redéfini chez eux les règles du genre, en intégrant des influences rock, jazz, world. Ti Jaz, Hastan, Ar Re Yaouank (« les jeunes ») naviguent sur tous ces rythmes, introduits comme il se doit par un bagad, celui de Keriz, une formation de vingt-cinq musiciens.
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. 21 heures, le 15. Tél. : 01-44-92-45-45. Location Fnac, Virgin. 80 F.*

**Art Mengo**
Il vient d'écrire des chansons pour Philippe Léotard, il a la dégaine des grands blessés d'amour qui savent utiliser leurs déchirures pour inventer des mots doux. Reste à Art Mengo à occuper la scène. Le Pigall's est un tremplin honorable.
*Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-80-52-52. 112 F.*

# ART

## Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

### VERNISSAGES

**Escale du regard**
*Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 17 novembre au 29 décembre. 10 F.*
**André François**
*Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-34-43-34-77. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Du 16 novembre au 28 février. 20 F.*
**Ulrich Horndash**
*Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-40-27-05-55. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 14 novembre au 11 janvier.*
**1936 à travers les archives de la CGT et diverses collections**
*Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée, 4 à 8, Grande Galerie, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-40-26-87-12. De 13 heures à 18 heures ; samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 20 novembre au 26 janvier. 10 F.*
**Les Péchés capitaux : la colère**
*Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Du 20 novembre au 6 janvier.*
**« De Vermeer… à Van Moortel » : Portraits de femmes**
*Bistrot des Pensées, 19, rue Pascal, Paris 5e. Mo Gobelins. Tél. : 01-43-31-95-63. De 9 heures à 1 heure. Fermé dimanche. Du 19 novembre au 30 décembre. Entrée libre.*

### EXPOSITIONS PARIS

**Georg Baselitz**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.*
**Daniel Buren**
*Renn Espace d'art contemporain, 7, rue de Lille, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac. Tél. : 01-42-60-22-99. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre. Entrée libre.*
**Jean-Marc Bustamante, Sean Scully**
*Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.*
**Cherkaoui ou la Passion du signe**
*Institut du monde arabe, musée, 1er étage 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 décembre. 25 F.*
**Christo**
*Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-26-56-79. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi matin. Jusqu'au 30 janvier.*
**Coïncidences, repérages**
*Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon, Paris 6e. Mo Mabillon. Tél. : 01-46-33-90-36. De 12 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er février. Entrée libre.*
**James Coleman**
*Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 18 novembre. 35 F.*
**De l'impressionnisme à l'Art nouveau**
*Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.*
**Double vie, double vue**
*Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre. 30 F.*
**Egalité-parité-altérité, la photographie à deux**
*Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-40-21-99-51. De 15 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 décembre. Entrée libre.*
**Luciano Fabro**
*Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 27 F.*
**Fès immobile et immortelle, photographies de Bruno Barbey**
*Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier.*
**Paul B. Haviland (1880-1950), photographe**
*Musée d'Orsay, salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.*
**Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962**
*Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.*
**Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier. 27 F.*
**Madame de Sévigné**
*Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Chemin-Vert. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier. 35 F.*
**Malraux sous le regard de Gisèle Freund**
*Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.*
**Messieurs McDermott et McGough**
*Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Mo Opéra, Pyramides. Tél. : 01-42-60-10-01. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 décembre. Entrée libre.*
**Mesures et démesure**
*Cité des sciences et de l'industrie, musée Explora, niveaux 1 et 2, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Tél. : 01-40-05-72-99. De 10 heures à 18 heures ; dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 50 F.*
**Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien. Le temple du Kofukuji**
*Grand Palais, galeries nationales, square Jean-Perrin, entrée avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 décembre. 31 F et 45 F.*
**L'Origine du monde, autour d'un chef-d'œuvre de Courbet**
*Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.*
**Picasso et le portrait**
*Grand Palais, galeries nationales, avenue W.-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F.*
**Picasso, gravures 1900-1942**
*Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mo Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.*
**La Révolution de la photographie instantanée : 1880-1900**
*Bibliothèque nationale, galerie Colbert, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mo Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 4 janvier. Entrée libre.*
**Willy Ronis : 70 ans de déclics**
*Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février. 30 F.*
**Les Sixties, années utopies France et Grande-Bretagne, 1962-1973**
*Musée d'histoire contemporaine, hôtel national des Invalides, Paris 7e. Mo Latour-Maubourg. Tél. : 01-44-42-38-39. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 29 décembre. 30 F.*
**Les Trois Grandes Egyptiennes**
*Mission du patrimoine photographique, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Mo Bastille, Saint-Paul. Tél. : 01-42-74-47-75. De 10 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 25 F.*
**Ed Van der Elsken entre films et photos**
*Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 01-53-59-12-40. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 8 décembre. 20 F.*
**Ger Van Elk**
*Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre.*

### EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

**Olivier Debré**
*Centre national de la gravure contemporaine, Maison Levanneur, île des Impressionnistes, 78 Chatou. Tél. : 01-39-52-45-35. De 11 heures à 17 heures ; samedi et dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier.*
**Schuffenecker, 1851-1934**
*Musée départemental Maurice-Denis, le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 35 F.*
**Les Trésors de la sainte Russie**
*Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.*
**Watteau (1684-1721) et son cercle**
*Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 39 F.*



# CINÉMA

### NOUVEAUX FILMS

**COUP DE VICE (*)**
Film français de Patrick Levy, avec Patrick Levy, Sami Naceri, Fred Quiring, Sophie Carle, Karine Nuris (1 h 25).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**DISJONCTÉ**
Film américain de Ben Stiller, avec Jim Carrey, Matthew Broderick, Leslie Mann, George Segal, Diane Baker (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
**LE DROIT DE TUER ?**
Film américain de Joel Schumacher, avec Matthew McConaughey, Sandra Bullock, Samuel L. Jackson, Charles S. Dutton, Kevin Spacey (2 h 29).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**FEELING MINNESOTA**
Film américain de Steven Baigelman, avec Keanu Reeves, Vincent D'Onofrio, Cameron Diaz, Delroy Lindo (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Danton, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
**IRMA VEP**
Film français d'Olivier Assayas, avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier (1 h 38).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**LOS ANGELES 2013 (*)**
Film américain de John Carpenter, avec Kurt Russell, Steve Buscemi, Stacy Keach, Peter Fonda (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Georges-V, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79).
**MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT**
Film français de Jacques Deschamps, avec Robin Renucci, Maruschka Detmers, Jean Benguigui (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
**LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ?**
Film français de Charles Najman, avec Solange Najman, Jean-Chrétien Sibertin Blanc, Henia Goldzajder (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
**PO DI SANGUI**
Film franco-guinéen-portugais-tunisien de Flora Gomes, avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
**SANKOFA**
Film ghanéen de Haile Gerima, avec Oyafunmike Ogunlano, Mutabaruka, Alexandra Duah, Nick Medley, Reginald Carter (2 h).
VO : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

### SÉLECTION

**AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?**
de Raymond Depardon. Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
**ASPHALT TANGO**
de Nae Caranfil. Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
**AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES**
d'Aki Kaurismäki. Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**BOUND (*)**
de Larry et Andy Wachowski. Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
**BREAKING THE WAVES (*)**
de Lars von Trier. Danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).
**CAPITAINE CONAN**
de Bertrand Tavernier. Français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**CARLA'S SONG**
de Ken Loach. Britannique (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**CHRONIQUE COLONIALE**
documentaire de Vincent Monnikendam. Hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
**LE JARDIN**
de Martin Sulik. Franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
**MISSION : IMPOSSIBLE**
de Brian De Palma. Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**PARFAIT AMOUR (**)**
de Catherine Breillat. Français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
**PASSAGE A L'ACTE**
de Francis Girod. Français (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
**PONETTE**
de Jacques Doillon. Français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**LA PROMESSE**
de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
**LA RENCONTRE**
d'Alain Cavalier. Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
**ROME DÉSOLÉE**
de Vincent Dieutre. Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
**RONDE DE FLICS A PÉKIN**
de Ning Ying. Chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
**LA SERVANTE AIMANTE**
de Jean Douchet. Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
**UN AIR DE FAMILLE**
de Cédric Klapisch. Français (1 h 50).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

### REPRISES

**DRÔLE DE DRAME**
de Marcel Carné,
avec Françoise Rosay, Michel Simon, Louis Jouvet, Jean-Pierre Aumont, Jean-Louis Barrault, Nadine Vogel.
Français, 1937, noir et blanc (1 h 45).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
**SUNSET BOULEVARD**
de Billy Wilder,
avec Gloria Swanson, William Holden, Eric von Stroheim, Buster Keaton.
Américain, 1949, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).
**THE SERVANT**
de Joseph Losey,
avec Dirk Bogarde, James Fox, Sarah Miles, Wendy Craig.
Britannique, 1963, noir et blanc (1 h 55).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdtis aux moins de 16 ans.

# Nouvelle grève des journalistes pour leur régime fiscal

## Les syndicats prônent une action plus forte pour éviter le vote par le Parlement d'une mesure qui pénaliserait les plus jeunes embauchés en supprimant l'abattement de 30 %

**A L'APPEL** du Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), de la CFDT, du SNJ-CGT, de la CFTC, de la CGC, de FO, des journalistes devaient participer à la grève de 24 heures du jeudi 14 novembre et à une manifestation prévue à Paris, afin de protester contre la suppression de l'abattement fiscal de 30 % (*Le Monde* du 14 novembre). Plusieurs rédactions de l'audiovisuel public (France 2, France 3 et Radio-France) ainsi que celle de l'Agence France Presse (AFP) suivent le mot d'ordre de grève. Certains services en français de l'agence britannique Reuter se sont ralliés à l'arrêt de travail. Selon les syndicats, les télévisions privées devraient aussi connaître des perturbations.

Dans la presse écrite, la grève devrait être moins suivie que le 15 octobre, mais les journalistes, à défaut de voter la grève, ont choisi divers modes d'action et de sensibilisation. La rédaction du *Figaro* a voté à 78 % en faveur de la grève, le quotidien ne devrait donc pas paraître vendredi. Les journalistes de *France-Soir*, autre quotidien national du groupe Hersant, s'étant prononcés contre la grève (36 rédacteurs contre, 30 pour), le journal devrait donc être présent dans les kiosques. *Libération* devrait paraître normalement, tandis qu'au *Parisien*, la rédaction était encore dans l'expectative, jeudi 14 dans la matinée, mais s'acheminait vers une parution avec une pagination réduite.

L'intersyndicale de la rédaction du *Parisien* explique dans l'édition du 14 novembre qu'« *alors que l'aide directe à la presse baissera en 1997 de 14 %, rien ne permet d'espérer une compensation sur notre pouvoir d'achat ni de conserver notre statut* » et précise que « *l'éditeur conservant son abattement de 30 % sur les charges sociales, les journalistes seraient les seuls à faire les frais de la suppression d'une aide indirecte à la presse* ». Les syndicats font remarquer qu'à « *l'exception notoire de la période de Vichy* [où il fut suspendu] *cet abattement professionnel s'inscrit dans le cadre des aides à la presse* ».

La direction du *Parisien* rappelle que, dans un « *contexte défavorable* [pour les quotidiens], *le gouvernement et le CSA, contrairement aux discours lénifiants sur le rôle éminemment fondamental et démocratique de la presse quotidienne, ne cessent de favoriser le média audiovisuel en augmentant les autorisations de volume de publicité pour TF 1 et M 6, largement bénéficiaires et en fixant à France Télévision des objectifs de croissance de 25 % de publicité* ».

**« SCÉNARIO CATASTROPHE »**

Les journalistes des deux titres économiques, *La Tribune* et *Les Echos*, ont décidé de ne pas faire grève. Dans une « *Lettre ouverte* » publiée dans les colonnes de l'édition du 14 novembre, la rédaction des *Echos* signale que cette réforme fiscale « *se traduira par des majorations d'imposition dont certaines pouvant dépasser 60 %* ».

Dans la presse régionale, les rédactions du *Dauphiné libéré* (Grenoble), de *La Voix du Nord* (Lille) et du *Télégramme de Brest* n'avaient pas encore pris leur décision, mais, selon des journalistes, ces quotidiens devraient paraître, même sans certaines éditions locales. *Ouest-France* (Rennes), *Sud-Ouest* (Bordeaux), *Le Provençal* (Marseille) devraient être publiés normalement.

Les instances professionnelles, qui ont obtenu le maintien du plafonnement dans le calcul des charges sociales, se mobilisent aussi contre la suppression de l'abattement fiscal des journalistes et dressent la liste des éléments pénalisant la presse (hausse du prix du papier et des tarifs postaux, diminution des aides à la presse dans le budget 1997).

Le président de la Fédération de la presse française (FNPF), Bernard Porte, a évoqué un « *avis de tempête* » et un « *scénario catastrophe* ». Yves de Chaisemartin, président du Syndicat de la presse parisienne (SPP) et PDG de la Socpresse (groupe Hersant), a écrit au premier ministre : « *Les éditeurs de la presse quotidienne nationale s'interrogent sur la volonté du gouvernement de préserver une presse quotidienne indépendante et pluraliste (...)A la déstabilisation économique des entreprises viennent s'ajouter les éléments de nature à remettre en cause l'équilibre social de notre secteur d'activité. Il est clair que l'abattement fiscal est un élément important du statut économique aussi bien des entreprises de presse que de ses salariés.* » Le président du SPP demande donc à son tour au premier ministre « *le report de la suppression des abattements fiscaux* ».

*Alain Salles et Yves-Marie Labé*

### « Arrêtez le massacre ! »

**Dans un éditorial, publié mercredi 14 novembre dans *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, intitulé « La presse menacée », le président du directoire du quotidien, également président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), Jacques Saint-Cricq, écrit : *« C'est précisément parce que le projet est une atteinte au mécanisme des aides à la presse que les directions, bien que regrettant cette nouvelle grève, se retrouvent aux côtés des journalistes pour dire au premier ministre, à son gouvernement et aux parlementaires : Arrêtez le massacre ! Depuis un peu plus d'un an, le gouvernement accumule des mesures contre la presse écrite. Comment, dans ces conditions, ne pas voir dans cette accumulation d'initiatives hostiles une volonté de nuire aux journaux ? (...) Nos concitoyens sont-ils prêts à voir s'éteindre certains de leurs quotidiens habituels ? Je ne le crois pas. (...) Ils peuvent comprendre les menaces qui pèsent sur notre profession. Ils peuvent comprendre notre action. Ils doivent pouvoir excuser la non-parution de demain. »***

# TF1 déprogramme un épisode du « Commissaire Moulin »

**LA DIRECTION** générale de TF1 a déprogrammé un épisode de la série du « Commissaire Moulin », baptisé « Cité interdite », dont la diffusion était prévue jeudi 14 novembre à 20 h 50, en raison de « *scènes de violence et de propos racistes qui interdisent sa diffusion sur l'antenne de TF1* ». Claude de Givray, responsable de la fiction à TF1, avait pourtant défendu le maintien de cet épisode « *désespéré mais pas démagogique* » dont les « *propos racistes sont le reflet de la réalité* » (*Le Monde Télévision-radio-multimédia* daté 10-11 novembre).
L'épisode sera remplacé par un autre téléfilm policier de la série « Navarro ». Le vice-président directeur général de TF1, Etienne Mougeotte, dans *Le Parisien* du 14 novembre, estime qu'il « *y a des scènes de violence* » qu'il aurait aimées « *moins agressives* » et juge qu'« *il y a surtout des répliques qui, sorties de leur contexte, pourraient être mal interprétées. Quand on fait de la télévision et qu'on est regardé par six ou huit millions de personnes, on ne peut se permettre de faire des imprudences* ». En rappelant l'affaire « Osons » de Patrick Sébastien, le vice-président de TF1 indique qu'« *on n'est jamais trop prudent dans le domaine du racisme* » et que l'épisode sera « *retravaillé afin qu'il soit moins violent à tous les niveaux* » et permette une programmation ultérieure.

■ **Le Conseil d'Etat a rejeté**, mercredi 13 novembre, la requête de l'association « Changez la Une » visant à dénoncer la reconduction par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de l'autorisation d'émettre de TF 1. L'association de téléspectateurs estimait notamment que le CSA n'avait pas procédé à un nouvel appel à candidature avant de renouveler cette autorisation et contrevenait donc au pluralisme. Le CSA a estimé qu'il avait respecté la procédure de reconduction ainsi que le fond du dossier et « *s'est félicité* » de la décision du Conseil d'Etat. La direction de TF 1 déclare que le conseil a reconnu « *le caractère irréprochable de la procédure, ce dont TF 1 n'avait jamais douté* ».
■ **NUMÉRIQUE : une nouvelle chaîne de télé-achat**, Spectacle, devrait figurer dans le bouquet Canalsatellite, vendredi 15 novembre à 18 heures. Cette télévision de service présente l'actualité culturelle aux abonnés, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, avec des informations sur le cinéma, la musique, les spectacles, la vidéo, le multimédia. Les abonnés auront la possibilité de commander, de chez eux, des produits culturels présentés (CD, cassettes vidéo, billets, etc.) par téléphone ou par Minitel. Chaîne contrôlée à 100 % par Canal Plus, Spectacle est dirigée par Tim Newman, qui a fondé avec Antoine de Caunes la société qui a produit « Rapido ».
■ **PRESSE :** *Le Quotidien de Paris* **publie jeudi 14 novembre** son dernier numéro avant de cesser de paraître. Le journal avait été relancé en février 1995 par Nicolas Miguet. Le titre, fondé en 1974 par Philippe Tesson, avait connu une érosion de ses ventes et avait cessé une première fois sa parution en juillet 1994.

**JEUDI 14 NOVEMBRE**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Retrouvailles.
15.30 Hôtel. Série. Noces de rubis.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Le prof.
18.10 Le Rebelle. Série. Une histoire de famille.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

**20.50**

**NAVARRO**
Série. Avec Roger Hanin. L'honneur de Navarro (105 min). 821917
*Ce programme remplace l'épisode prévu du* Commissaire Moulin : Cité interdite. *Lire notre article page 7 dans le supplément* Télévision-Radio-Multimédia *daté 10-11 novembre 1996.*

**22.35**

**TOUT EST POSSIBLE**
Magazine. Invitée : Cachou (100 min). 3990795
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invitée : Anne-Claire Taittinger-Bonnemaison, directeur général du Louvre et PDG de Baccarat (25 min). 64820
0.30 et 1.20, 2.15, 2.55, 3.50, 4.30 TF 1 nuit.
0.40 Cas de divorce. Série. Bellamy contre Bellamy (rediff.).
*1.15 L'Equipe Cousteau en Amazonie.* Un avenir pour l'Amazonie [6/6] (rediff.). 2.15 et 3.55, 5.10 Histoires naturelles. 2.55 Cités à la dérive. Série [4/8]. 5.00 Musique. Concert (30 min).

## France 2

12.50 et 13.40 Météo.
12.55 Rapport du Loto. Jeu.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Un truc super.
14.55 Le Renard. Série. *Le non-lieu.*
15.55 Tiercé. A Vincennes.
16.10 et 5.15 La Chance aux chansons. [1/2] Les coulisses de la chance.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne Nuit les petits.
19.25 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Jean-Marc Thibault.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

**20.55**

**ENVOYÉ SPÉCIAL**
Magazine présenté par Bernard Benyamin.
Bébés sur ordonnance ; Le moine français de Katmandou ; Post-scriptum : les enfants tueurs (125 min). 9135153
23.00 Expression directe. Magazine. C.G.T.

**23.05**

**LES GRANDS FUSILS**
Film de Duccio Tessari, avec Alain Delon (1973, 100 min). 6746337
0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine. Les peurs alimentaires. Invités : Claude Fischler, Jean-Louis Flandrin, Martin Hirsch, Denis Duclos, Plantu, Noël Mamère, Alyette Defrance, Etienne Gangneron (70 min). 8655689
2.50 Trilogie pour un homme seul. Documentaire. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 La Compète. Zizanie. 4.25 Chip et Charly. Alerte aux fantômes. 4.50 Urti : Avec Luzmila et Julia en Bolivie. Documentaire (25 min).

## France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Pascal Brunner.
14.35 Le Pirate. Téléfilm de Ken Annakin, avec Franco Nero [1/2] (95 min). 8905153
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Tortues Ninja ; Un chien des Flandres.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Chasseur zéro,* de Pascale Roze.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

**20.50**

**LA RELÈVE ■ ■**
Film de Clint Eastwood, avec Clint Eastwood (1990, 120 min). 205085
*Un policier coriace lutte contre un gang de voleurs de voitures. Pastiche très réussi des films à flics. Morceau de bravoure et scène torride*
22.50 Journal, Météo.

**23.25**

**QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?**
Magazine littéraire proposé par Jean-Michel Mariou. L'économie des libraires ; Visuel : images du démontage d'un décor à l'Opéra Bastille ; Bibal : la bibliothèque privée de Didier Daeninckx ; Sépia : quarante années d'émissions littéraires à la télévision (50 min). 4170801
0.15 Espace francophone. Magazine. Yves Duteil, portrait 0.45 Capitaine Furillo. Série. Jeux dangereux. 1.30 Musique graffiti. Orchestre. Orchestre philharmonique d'Oslo, dir ; Thomas Dausgaard. La danse des comédiens, de Bedrich Smetana, Entrée des ..., de Halvorsen, ouverture de Mascarade, opus 39 de Carl Nielsen (20 min).

## La Cinquième

12.30 Signes de vies. Saint-Savin. 12.55 Attention santé. 13.00 Chasseurs de trésors. 13.30 Demain l'entreprise. 14.00 Teva. En quête d'immortalité. 15.00▶ Le Défi alimentaire. A l'occasion du sommet mondial de l'alimentation (rediff.) 16.00 Le Journal de la création (rediff.). 16.30 Les Yeux de la découverte. Les éléphants. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Des Religions et des Hommes. Le bouddhisme. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

## Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [44/52] L'escorte (30 min). 1443
19.30 7 1/2 (30 min). 8894
20.00 Le Pouvoir, le pétrole et la mort. Documentaire. L'assassinat de l'écrivain Ken Saro-Wiwa, de Thomas Giefer et Angelika Burkhart (30 min). 7827
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : DE QUOI J'ME MÊLE ! QUELLE EUROPE POUR DEMAIN ?**
proposée par Reinhart Lohman et présentée par Eberhard Piltz, en direct de l'Info-Box de Berlin.
20.45 Les Ducats d'or, un conte européen. Film d'animation réalisé par BMV et IMG (1996, 15 min). 5911207
21.00 L'Euro, la monnaie de la discorde. Reportage de Horst Danker (1996, 30 min). 1207
21.30 et 22.50, 23.40 Débat. Avec Marie-France Garaud, Elmar Brok, Jean-François Vallin, le professeur Rolf Caesar.
21.50 Le Tandem. Reportage d'Otto Wilfert (1996, 35 min). 9348191
22.25 No Please, we are British. Reportage d'Albrecht Heise (1996, 30 min). 388795
23.15 Défense européenne : l'arme au pied. Reportage de Dominique Garraud (25 min). 9023849
0.00 Maniaque. Téléfilm de Jean-Christophe Averty, avec Roger Patrice Bernard, Michèle Lituac (rediff., 70 min). 1355009
*1.10* Le Chasseur de la nuit. Téléfilm de Jacques Renard (rediff., 100 min). 2189689

## M 6

12.25 Les Routes du paradis. [1/2] Un amour particulier.
13.25 La Belle et le Flambeur. Téléfilm de Walter Grauman, avec Victoria Principal (105 min). 1837840
15.10 Drôles de dames. Série.
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 Faites comme chez vous. Invitées : Spice Girls.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. Erreur de jeunesse.
18.55 Highlander. Série. La règle du jeu.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série. Bague au doigt, corde au cou.
20.35 *Passé simple.* 1976 : André Malraux.

**20.50**

**LE FOU DE GUERRE ■ ■**
Film de Dino Risi, avec Coluche, Beppe Grillo (1985, 120 min). 581917
*Une vraie comédie italienne satirique, amère. Coluche délirant, extraordinaire.*

**22.50**

**DANGER MUTATION ■**
Film d'Andrew Stevens (1990, 95 min). 9288761
*L'apocalypse, les effets de la guerre bactériologique, la crainte des mutations génétiques : beaucoup d'angoisse, dont celle de l'avenir de l'homme.*
0.25 Hong-Kong Connection. Série. Le mensonge ne paie pas.
1.20 Best of trash. 2.20 Faites comme chez vous. Magazine. Invitées : Spice Girls (rediff.). 3.05 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.00 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.25 Les Girls de Paris. Documentaire. 5.25 Turbo. Magazine (rediff., 30 min).

## Canal +

12.26 Central Building. Court-métrage.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Juste Cause ■ Film d'Arne Glimcher (1994, 100 min). 6328820
15.15 L'Hebdo de Michel Field.
16.10 Pullman Paradis ■ Film de Michèle Rosier (1995, 100 min). 3325611
17.50 Travailler autrement. L'Homme qui voulait réduire le temps de travail. Documentaire.
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

**20.35**

**LA NUIT DU FILM CULTE**
20.35 Spécial *The Rocky Horror Picture Show.* Documentaire de Sophie Druet, Stéphane Bergougnioux (5 min). 5116443
20.40 The Rocky Horror Picture Show ■ Film de Jim Sharman (1975, v.o., 99 min). 348707
22.15 Flash d'information.
22.20 Travailler autrement. Le Lundi à la campagne. Documentaire.
22.25 Le Journal du cinéma. Présentation du film *Orange mécanique.*
22.30 ▶ Orange mécanique ■ ■ ■ Film de Stanley Kubrick, avec Malcolm McDowell (1971, 130 min). 9490808
0.40 Easy Rider ■ Film de Dennis Hopper (1969, v.o., 90 min). 2213979
2.10 Le Grand Voyage. Documentaire de Frédéric Hadengue (rediff., 55 min). 1213486

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Yann Queffélec [4/5]. Scènes d'enfants, de Robert Schumann.
20.30 Lieux de mémoire. Les monuments aux morts.
21.32 France Culture au théâtre du Rond Point. Les poétiques. Jean-Pierre Verheggen.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants des colonies.
0.05 Du jour au lendemain. Alain Finkielkraut (L'Humanité perdue). 0.48 Programme musical. Les étoiles du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Les Chemins de la connaissance : Le Laocoon, les histoires successives d'une statue ; 2.26 A voix nue : Albert Memmi ; 4.51 Miroir du comédien : Denise Gence ; 5.51 Grand angle : *Je suis un homme en deuil, récits d'Irakiens en exil.*

### France-Musique

20.00 Concert. 50e anniversaire de la mort de Manuel de Falla. En direct du théâtre des Champs-Elysées, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. Les Tréteaux de Maître Pierre : La vie brève, Maria Aragon : Carmela (soprano), Manuel Cid : Voz de la fragua (ténor).
22.30 Musique pluriel. *Regard trismégiste d'Alexandre* Petit et Gemälde eines Erschlagenen pour soixante-douze voix d'Adriana Hölszky.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Paganini, Prihoda, Beethoven, Weingartner, Chostakovitch, Prokofiev, Chopin.
0.00 Tapage nocturne. Percussions éclatées. Œuvres de Paganini, Beethoven, Weingartner, Chostakovitch, Prokofiev, Chopin. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Vienne au temps de Salieri. Concerto pour pianoforte en ut M. de Salieri ; Don Juan : les 2 derniers actes de Gluck, par l'Orchestre English Baroque Soloists ; Les Danaïdes : début de l'acte II de Salieri, par le Chœur et l'Orchestre de la radio de Stuttgart ; Sonate K. 283 de Mozart ; Quator op. 18 nº 4 de Beethoven ; Pot-pourri de danses de Vranicky.
22.30 Les Soirées...(suite). Œuvres de Haydn, Hummel, Schubert, Süssmayer, Mozart, Rimsky-Korsakov. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 La Rumba ■ Film de Roger Hanin (1986, 90 min). 12807356
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Marche du siècle. Les exclus de la santé (France 3 du 16/10/96).
0.00 Courant d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Qui cherche trouve.
21.25 Yanomami.
22.15 Fascisme. [2/2] La pureté.
23.10 Paris-Stockholm : voyage pour la science.
23.40 Mon pays m'a quitté.

### Paris Première

20.00 et 23.30 20 h Paris Première. Invité : Ettore Scola.
21.00 Voyage au pays de la peur ■ ■ Film de Norman Foster (1942, N., v.o., 75 min). 51006191
22.15 et 2.00 Le J.T.S. Rencontre avec Pierre Richard pour *Meurtre à Valparaiso.*
22.45 Dvorak : Symphonie nº 8 en sol majeur. Concert enregistré à la Philharmonie de Berlin. Auteur Anton Dvorak, par l'orchestre Philharmonique de Berlin, dir. André Prévin (45 min). 67875424

### France Supervision

20.25 Basket. En direct. Euroligue : ASVEL-Split (Cro) (100 min). 78726068
*22.05* Le 15e anniversaire du New Morning.
23.35 Du côté de chez nous.

### Ciné Cinéfil

20.30 L'Impossible Isabelle ■ Film de Dino Risi (1957, N., 90 min). 8223004
22.00 Le Héros de la Marne. Film d'André Hugon (1938, N., 100 min). 5603066

### Ciné Cinémas

20.30 La Fille sur la balançoire ■ ■ Film de Richard Fleischer (1955, v.o., 105 min). 5629004
22.15 Le Mouton enragé ■ ■ Film de Michel Deville (1973, 105 min). 3113882
0.00 Le Retour de Martin Guerre ■ Film de Daniel Vigne (1981, 110 min). 70907318

### Série Club

20.45 Section contre-enquête. La petit génie.
21.40 et 0.45 Miss. Miss et le jeune homme fragile.
22.30 Sherlock Holmes. On arrête Sherlock Holmes.
23.00 Flash. Le chant des sirènes.
23.50 Quincy. Mademoiselle Hart.

### Canal Jimmy

20.00 Cobra Girls. [2/2] Nantes.
20.30 Le Juge Fayard dit le Shérif. Film d'Yves Boisset (1976, 110 min). 32587820
22.20 New York 1997 ■ Film de John Carpenter (1981, v.o., 100 min). 10113714
0.00 Souvenir. La bande à Clodo. Emission diffusée le 11 juillet 76.
1.05 Sessions. Happy Birthday.

### Eurosport

20.30 Basket-ball. En direct. Euroligue : Stefanel Milan (It)-CSP Limoges (90 min). 262424
22.00 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP) en double à Hartford (Etats-Unis) (60 min). 202530
23.00 Automobile.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

22.40 Les Epices de la passion. Film d'Alfonso Arau (1992, 115 min), avec Lumi Cavazos. *Comédie dramatique.* (20 min).

### RTL 9

20.30 Innocent Coupable d'aimer. Film de John Schlesinger (1992, 125 min), avec Isabella Rossellini. *Espionnage.* 22.35 Fletch aux trousses. Film de Michael Ritchie (1984, 100 min), avec Chevy Chase. *Policier.* 0.30 L'Aventure extraordinaire d'un papa peu ordinaire. Film de Philippe Clair (1989, 100 min), avec Aldo Maccione. *Comédie.*

### TMC

20.35 Gaby. Film de Luis Mandoki (1987, 115 min), avec Liv Ullmann. *Drame psychologique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Aider les jeunes à décrypter l'information

## Chaque vendredi, à la même heure que le journal télévisé, le nouveau magazine de M 6 tente d'expliquer avec pédagogie l'actualité aux enfants, et à leurs parents

**UNE BONNE IDÉE.** Ça fait longtemps qu'on y pensait à M 6. Des *news* pour les jeunes, il y en a partout en Europe, mais personne n'avait repris le modèle en France. Il y a vingt-cinq ans, la BBC a été la première à créer *News Round*, dix minutes chaque jour à 17 heures. Les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Suède ont leur formule, quotidienne ou hebdo.

« *Les JT – tels que nous les connaissons correspondent assez mal aux jeunes*, explique Christine Lentz, directrice des magazines de M 6. *Ils n'ont pas le* back-ground *nécessaire. Créer une émission d'actualités qui s'adresse aux enfants fait partie de notre démarche. Les sciences, l'économie, l'histoire ne sont pas des thèmes évidents, mais au lieu de se dire : « C'est compliqué, on ne le fait pas », ou de les programmer très tard, on préfère chercher la forme et le format qui les rendent accessibles.* » Après « Capital », « Turbo », « Passé simple », « E = M 6 » et « E = M 6 Junior », voici donc « Dis-moi tout ». Vingt-six minutes, le vendredi, à 20 heures, juste en face des « infos », quel culot !




Critères de convergence, déficit budgétaire, processus de paix, autant de sujets déversés chaque jour dans les journaux télévisés, avec le Dow Jones, la vache folle ou les primaires aux Etats-Unis. Faut-il le dire ? Parfois, même les adultes ne maîtrisent pas le pourquoi du comment des informations. « *La télévision est souvent plus réactive qu'explicative,* constate Christine Lentz. *Typique, ces jours derniers ! On a eu droit aux réactions des hommes politiques avant même d'expliquer le phénomène qui les avait provoquées – les étiquettes mal fichues du Crazy George's.* »

« Dis-moi tout » a été confié à VM Productions (Nicolas Goldzahl). La société, qui fabrique déjà « E = M 6 », « E = M 6 Junior », « Passé simple » pour la chaîne privée, « L'Aventure des sciences » et « Cinq sur cinq » pour La Cinquième, est rompue à la démarche. Les consignes de Pierre Thivolet, le rédacteur en chef ? « *Pas question de faire du JT ». On n'est pas là pour commenter l'actualité mais pour l'expliquer. Pas de langue de bois, pas de persiflage, mais une petite dose d'irrévérence.* »

Le premier numéro (le 1er novembre), présenté par la très jeune et très « flashy » Caroline Corvaisier, était un peu décevant. Trop dense, mais des cartes utiles, des chiffres et des tableaux-repères, et un vocabulaire simple mais pas réducteur. Le dossier sur les élections américaines (comparaison des systèmes de gouvernement, en France et aux Etats-Unis) était intéressant. Celui sur le « trou » de la Sécurité sociale aussi (création de l'organisme, qui paye ? qui en profite ?). Dès le deuxième numéro, l'équipe a rectifié le tir. Moins de sujets et plus de légèreté. Caroline Corvaisier s'est montrée moins papier glacé. Le dossier sur la Corse était exemplaire. Histoire et particularité de l'île, évolution de son statut, généalogie (sous forme d'arbre) des mouvements nationalistes. Qui sont-ils, que veulent-ils ? Pas de jugement, les faits. Le micro-trottoir, procédé souvent simpliste, permet d'appréhender les connaissances des jeunes.

« *On va alléger, systématiser les cartes et l'interactivité* », confie Pierre Thivolet, journaliste professionnel qui a travaillé à la radio et à la télévision (il a animé « Transit » sur Arte). L'expérience le passionne. Il avait lui-même proposé l'idée à des chaînes. Parmi les prochains dossiers, « Dis-moi tout » en prévoit un sur l'espionnage : les grands services secrets dans le monde, le système en France, plutôt que d'enquêter sur Charles Hernu (« *on n'en a pas les moyens* »). Puis les « affaires », sous forme d'abécédaire : qu'est-ce qu'un délit d'initié, comment la justice se met en marche ? Donner des clés, être didactique et vivant. 8,5 % des parts de marché pour le premier numéro. « Dis-moi tout » va-t-il toucher les jeunes de 6 à 66 ans ?

*Catherine Humblot*

★ « Dis-moi tout », M 6, le vendredi à 20 heures.

# Pardons

*par Agathe Logeart*

**UNE VOITURE** qui double maladroitement sur une autoroute et se rabat trop vite, broyant celle qu'elle voulait dépasser. Deux toutes petites filles, éjectées, et qui sont mortes. Le chauffard est jugé, condamné à une minuscule amende, et repart du tribunal au volant de sa voiture. Voilà avec quoi Geneviève Jurgensen a dû apprendre à vivre. Elle ne crie pas, elle n'a pas de mots méchants. Sa voix est douce, et presque tout le temps incroyablement ferme pour décrire l'épouvante qu'elle a vécue, il y a seize ans, et qui ne la lâche plus. Elle a eu deux autres enfants, ensuite, et elle dit qu'elle a, en fait, quatre enfants, deux morts et deux vivants. Les aînées sont présentes, chéries. Elles sont là, malgré l'absence et le deuil. La jeune femme qui parle de cette tragédie, de cette famille coupée en deux, a des yeux incroyablement bleus. Sur les plaies qui ne pourront jamais se refermer, elle a posé des mots qui nous disent le chagrin intact, pas même fané par le temps qui a passé.

Jean-Marie Cavada, qui l'interroge et lui demande, puisque c'est le thème de cette « Marche du siècle » consacrée au pardon après la mort violente d'êtres chers, si elle pardonne. Elle répond qu'il ne faut tout de même pas trop demander. « *J'ai faim de les revoir* », dit-elle. Cette phrase toute simple se brise dans sa voix. Et les yeux bleus, un court instant, deviennent liquides, imposent le silence, nouent les gorges. Il ne faut pas aller plus loin. A quoi bon aller plus loin, fouiller encore plus profondément dans ses blessures... Cette femme impose le silence, le respect, comme c'est rarement le cas. Elle vit dignement, tendrement, avec ce cauchemar qu'il lui a fallu apprivoiser ; on ne peut guère lui demander plus.

Maïti Girtanner, elle, a pardonné à son tortionnaire. Jeune résistante, elle a passé cinq mois pendant la guerre aux mains de médecins-bourreaux qui, dans des sévices qu'elle a la pudeur de ne pas décrire, l'ont laissée à jamais physiquement à vif, les centres nerveux de la douleur déréglés pour toujours faisant de son corps celui d'un grand brûlé que le moindre contact écorche. A la fin de sa vie, Léo, le jeune médecin nazi qui l'avait torturée, l'a retrouvée. Ils ont parlé ensemble, de la mort. Elle lui a donné le baiser du pardon, en un geste qui peut paraître fou. Chrétienne, elle a senti que c'était celui qu'elle devait faire et qui l'apaiserait malgré l'horreur.

Le père de Céline Figard, la jeune fille violée et tuée par un routier anglais qui vient d'être condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, a du mal à desserrer les dents. Le pardon lui est impossible, à lui qui ne parvient pas à prononcer le nom de l'assassin de sa fille. Il doit, explique-t-il, à ses autres enfants de ne pas pardonner. C'est déjà bouleversant qu'il ne réclame pas vengeance. Pourquoi avaient-ils accepté de venir nous parler, cet homme, ces deux femmes ? La question, chaque fois que l'on est devant de tels témoignages, revient, identique : et nous, à leur place, que ferions-nous ?

## VENDREDI 15 NOVEMBRE

### TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La machination.
15.30 Hôtel. Série. Confusions.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Le surdoué.
18.10 Le Rebelle. Série. Peine de cœur.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

**20.50**

**LES ANNÉES TUBES**
Divertissement. Invités : Christophe, Michel Fugain, Florent Pagny, Fine Young Cannibals, Danyel Gérard, Spice Girls, Jimmy Cliff, François Valéry, Dorothée, Shake, Gala (125 min). 41818028

**22.55**

**SANS AUCUN DOUTE**
Magazine présenté par Julien Courbet. Les mères SDF. Les homonymes. Invité : Loïck Peyron. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 108844
0.45 Très chasse. Documentaire de Claude Cailloux. Le grand gibier, les courants (55 min). 9815142

1.40 et 2.45, 3.45 TF 1 nuit. 1.55 et 3.55, 4.25, 5.00 Histoires naturelles. 2.55 Cités à la dérive. Série. [5/8]. 4.55 Musique (5 min).

### France 2

12.15 Pyramide.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 Point route.
13.50 Derrick. Série. Le testament.
14.55 Le Renard. Série. Lundi noir.
16.05 et 5.15 La Chance aux chansons. [2/2].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong : La nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invité : Raymond Devos.
20.00 Journal, A Cheval, Météo, Point route.

**20.55**

**R.G.**
Racket de Boramy Tioulong, avec Victor Lanoux, Laure Killing (95 min). 8060283
*Au cours d'un reportage, une journaliste est témoin d'un meurtre. Goupil réussira-t-il à la protéger ?*
22.35 Journal, Bourse, météo.

**22.45**

**BOUILLON DE CULTURE**
Magazine. Les petites bêtes qui montent, qui montent... Invités : Claude Nuridsany et Marie Perennou, réalisateurs du film *Microcosmos : le peuple de l'herbe* ; Jacques Perrin ; Bernard Werber (*La Révolution des fourmis*) ; Anne Lou Steininger (*La Maladie d'être mouche*) (70 min). 865841
23.55 Présentation du Ciné-Club. Par Frédéric Mitterrand.
23.55 ▶ La guerre est finie ■ ■ Film d'Alain Resnais (1966, N., 120 min). 3891641

2.25 Envoyé spécial. 4.25 La Compète. 4.55 Chip et Charly. (20 min).

### France 3

12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'expert ! Invitée : Patachou.
14.35 Le Pirate. Téléfilm de Ken Annakin, avec Franco Nero (2/2) (95 min). 8972825
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums. Tintin ; Les tortues Ninja...
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Couleurs de Provence*, de Michel Biehn.
18.55 Le 19/20 de l'information. 19.10, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

**20.50**

**THALASSA**
Magazine présenté par Georges Pernoud. Cap'tain Crique (60 min). 7044841
*La Crique est un quartier "chaud" de Cayenne où les pêcheurs cohabitent avec les prostituées et les immigrés, souvent clandestins.*

**21.50**

**FAUT PAS RÊVER**
Magazine. Invité : Jérôme Savary. Hongrie : le train des pionniers ; France : le village des jumeaux ; USA : la ville flottante de Sausalito (60 min). 8917134
22.50 Journal, Météo.
23.15 Pégase. Magazine. Oiseau des Isles : portrait de Simon Hayot ; Sails au pays des merveilles (55 min). 1729825
0.10 Cap'tain café. A l'Escale de Rennes. Invités : Louis Bertignac, Téri Moïse, Compay Segundo, Daddy Nuttea (50 min). 8886790

1.00 Capitaine Furillo. 1.50 Musique graffiti. Populaire. La goutte qui fait déborder le jazz (15 min).

### La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. L'Imprimerie nationale. 12.55 Attention santé. Idée reçue : l'hiver, on peut attraper un rhume de cerveau. 13.00 Un monde nouveau [8/13] (rediff.). 13.30 Demain les métiers. Les jeux vidéo. 14.00 Le Japon. 15.00 Les Elections américaines [2/2] (rediff.). 16.00 Le Français : histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège [10/10] (rediff.). 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

### Arte

19.00 Le Gange, fleuve sacré. Documentaire de Pirjo Honkasalo (60 min). 5115
20.00 Reportage. Moby Dick en Méditerranée. Guerre du poisson au large de la Sicile. Documentaire d'Andres Orth (30 min). 1318
*Une opération menée par Greenpeace.*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**DIFFAMATION**
Téléfilm de Carlo Rola, avec Günther Maria Halmer, Andrea L'Arronge (90 min). 279134
*L'avocat Abel et son assistante Jane tentent de déjouer une odieuse machination orchestrée par un ancien client journaliste.*

**22.15**

**▶ GRAND FORMAT : LA FABRIQUE DE L'HOMME OCCIDENTAL**
Documentaire de Gérald Caillat (75 min). 317592
*A la recherche des fondements de la société occidentale.*
23.30 Profil : Par un jour de violence ordinaire, mon ami Michel Seurat. Documentaire d'Omar Amiralay (50 min). 73370
*Le 22 mai 1985, Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann sont enlevés par le Djihad islamique. En mémoire de celui qui fut son ami, Omar Amiralay raconte l'itinéraire de Michel Seurat, mort durant cette détention.*

0.20 Le Dessous des cartes. Magazine. Une géographie politique de l'Indonésie (rediff.). 0.30 La Main droite du diable ■ ■ Film de Costa-Gavras (1988, rediff., 120 min). 5809500 2.30 Délit mineur. Court métrage d'Olivier Panchot (1995, rediff., 15 min).

### M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. [2/2] Un amour particulier.
13.25 Atout cœur. Téléfilm de Peter Werner, avec Timothy Daly (105 min). 1697221
15.10 Drôles de dames. Série. En deux temps trois mouvements.
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 Hit machine. Magazine.
18.00 Les Anges du bonheur. Série. Un bébé pour la vie.
18.55 Highlander. Série. Jusqu'à la mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine. ● Lire ci-dessus.
20.35 Capital 6. Magazine.

**20.50**

**MEURTRES PAR PROCURATION**
Téléfilm de Claude-Michel Rome, avec Grace de Capitani (105 min). 241680
*Une psychiatre enquête, avec l'aide d'un inspecteur, pour innocenter un de ses malades accusé de meurtre.*

**22.35**

**POLTERGEIST**
Série, avec Derek de Lint. La vallée perdue (50 min). 4893808
23.25 Hiroshima : les cendres de l'enfer. Téléfilm de Peter Werner, avec Max von Sydow (105 min). 9580399
*La veille du 6 août 1945, un bombardier américain s'écrase sur Hiroshima.*
1.10 Best of groove.

2.15 Movida opus 3 : un rock heavy metalico. Documentaire. 3.05 Girls de St-Tropez. Documentaire. 4.00 Turbo. Magazine. 4.25 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.50 Fréquenstar. Magazine (rediff., 55 min).

### Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Don Juan, de Marco ■ Film de Jeremy Leven (1994, 95 min). 6392405
15.10 Travailler autrement. 100 ans de turbin.
15.35 et 6.40 Surprises.
15.45 Miss Shumway jette un sort. Film de Clara Peploe (1994, 100 min). 9784399
17.25 Les Billabongs, oasis d'Australie. Documentaire.
17.45 Travailler autrement. Le lundi à la campagne.
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

**20.35**

**▶ MON PÈRE AVAIT RAISON**
Téléfilm de Roger Vadim, avec Claude Rich (85 min). 246370
22.00 Travailler autrement. Un fauteuil pour deux.
22.05 Jean Seberg, portrait d'une actrice.
22.50 Flash d'information.

**23.00**

**SPEED ■**
Film de Jan De Bont (1994, 114 min). 7845405
*Première réalisation d'un chef-opérateur qui semble doué pour le suspense et l'action. C'est bien ficelé, et très bien interprété.*
0.55 Barbarella ■ Film de Roger Vadim (1967, 100 min). 20372005
2.35 Only You. Film de Norman Jewison (1994, v.o., 105 min). 1784887
4.15 Chaplin. Film de Richard Attenborough (1991, v.o., 140 min). 48018496

### Radio

#### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Yann Queffélec [5/5]. Lacrymae : réflexion sur une chanson, Dowland de Benjamin Britten.
20.30 Radio archives. René Guy Cadou 1920-1951 : le temps compté.
21.32 Musique : Black and Blue. La discothèque du batteur, Philippe Combelle.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les enfants des colonies.

#### France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de Leipzig, par le Chœur de la Radio de Leipzig et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Œuvres de Brahms ; Le Chant du destin pour chœur et orchestre op. 54, Un requiem allemand op. 45, Ruth Ziesak (soprano), Hakan Hagegard (baryton).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Denisov, Petit, Hodgson.
23.07 Miroir du siècle. Les créations de la Radio national. Œuvre de Maurice Delage : Le Bateau ivre, par l'Orchestre national de la RTF, dir. Manuel Rosenthal. Symphonie concertante pour trompette et orchestre d'Henry Barraud, Yves Couëffé (trompette). Love Craft de Claude Ballif, par l'Orchestre philharmonique de l'ORTF, dir. Charles Bruck.

0.00 Jazz-club. En direct du Petit-Opportun, à Paris. Le trio d'Antoine Hervé, piano, avec François Moutin, contrebasse et Louis Moutin, batterie 1.00 Les Nuits de France-Musique.

#### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Kirill Kondrachine. La valse de Ravel, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Concerto pour violon n° 1 de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la radio d'URSS ; 4 Duetti BWV 802-805 de Bach ; Symphonie n° 1 en fa mineur op. 10 de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Moscou.

22.40 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Morley, Weelkes, Wilbye, Byrd, Dowland, Tallis, Tomkins, Williams. 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

## Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Les Grands Fleuves. [2/6] Le Gange.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invitées : France Gall, Princess Erika (France 2 du 5/11/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Henri Salvador.
0.30 Soir 3, Météo. Suivi du grand jeu les grands personnages du XXe siècle.

22.15 Télévision (histoires secrètes). [2/3] Opérateurs.
23.25 Les Tuniques bleues.
23.55 La Bureaucratie dans tous ses états.
0.50 Qui cherche trouve (50 min).

### Planète

20.35 Le Démantèlement des armes nucléaires.
21.25 La Colline aux milliardaires.

### Paris Première

20.00 et 0.45 20 h Paris Première.
21.00 Portrait de Noëlla Pontois (50 min). 8530889
21.50 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Maria Callas. Enregistré au palais Garnier (Paris) le 19 décembre 1958 par l'orchestre le Théâtre national de Paris, dir. Georges Sebastian (140 min). 27077554

### France Supervision

20.30 Taratata. Invitée : Céline Dion.
21.35 Escrime. Championnat d'Europe.
22.25 Base-ball. Championnat de France.
22.55 Place Kléber.
23.45 Ecran Large.
0.15 Première escale.

### Ciné Cinéfil

20.30 The Curse of the Fly ■ Film de Don Sharp (1965, N., v.o., 85 min). 47582739
21.55 Les lions sont lâchés ■ Film d'Henri Verneuil (1961, N., 110 min). 46375776
23.45 L'amour n'est pas un jeu (In this Our Life) ■ ■ Film de John Huston (1942, N., v.o., 100 min). 57237825

### Ciné Cinémas

21.00 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, 110 min). 11662757
22.50 Romeo is Bleeding ■ Film de Peter Medak (1993, v.o., 105 min). 91042757
0.35 Warlock ■ Film de Steve Miner (1990, 100 min). 75813887

### Série Club

20.20 Flipper le dauphin. The Gulf Between.
20.45 Commando Garrison. La guerre des diamants.
21.40 et 0.40 Miss. Miss et la montre de Mozart.
22.30 Sherlock Holmes. Le pendu de Glasgow.
23.00 Section contre enquête. Le petit génie.
23.50 Quincy. La relève.

### Canal Jimmy

20.30 Star Trek. [1/2] La ménagerie.
21.20 The New Statesman. Californie, me voilà.
21.45 Destination séries. [117] Le nain rouge.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream on. Victime de l'amour.
23.05 Seinfeld. Le code secret.
23.30 The Ed Sullivan Show.
0.05 La Semaine sur Jimmy.

### Eurosport

20.00 Karaté.
21.00 Tennis. En direct. Championnat du monde (ATP) en double à Hartford (Etats-Unis) (120 min). 537738
23.00 Sumo. Tournoi Basho. 4e partie à Tokyo, au Japon.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTL 9

22.30 La Maison du désir. Film de Lucky Romano (1988, 85 min), avec Patricia Moses. *Erotique.*
0.40 Innocent Coupable d'aimer. Film de John Schlesinger (1992, 115 min), avec Isabella Rossellini. *Espionnage.*
2.35 La Toubib du régiment. Film de Nando Cicero (1976, 90 min), avec Edwige Fenech. *Comédie.*

### TSR

20.05 Potins de femmes. Film de Herbert Ross (1989, 120 min), avec Sally Field. *Comédie dramatique.*
22.05 Jeux d'adultes. Film d'Alan J. Pakula (1992, 100 min), avec Kevin Kline. *Thriller.*
23.55 Crimes et délits. Film de Woody Allen (1989, 100 min), avec Mia Farrow. *Comédie dramatique.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996

# Chapitre fin

*par Pierre Georges*

**LA PYRAMIDE DES ÂGES ?** Voilà un concept qui était respecté de façon pharaonique chez les Baron, magasin d'armes et cycles à Orthez, Pyrénées-Atlantiques. Le tribunal prud'homal de Pau a eu, en effet, à examiner, mercredi, une douloureuse affaire comme il en arrive dans les meilleures familles de commerçants.

Robert Baron, soixante-deux ans, le fils, y poursuivait Robert Baron quatre-vingt trois ans, le père au motif, selon lui, que son paternel *l'aurait exploité sans le moindre scrupule pendant* presque un demi-siècle. Le plaignant, en effet, est venu dire aux prud'hommes que depuis 1947, date de son entrée en esclavage dans la maison Baron, il n'avait jamais touché un sou de salaire, ni une once de reconnaissance. Bien plus : parvenu à l'âge de la retraite et voulant procéder, en 1993, à une reconstitution de carrière, il s'adressa à la caisse de sécurité sociale. De carrière, point. L'organisme répondit que, socialement, Robert Baron n'existait tout simplement pas. Son père ne l'avait jamais déclaré et n'avait jamais versé de charges sociales.

Bref, la vie laborieuse de Robert Baron fils fut, affirme-t-il, un enfer. Son père avait inventé le concept de travailleur dépendant et assigné à résidence. Il le logeait dans un local commercial, sans chauffage ni confort. Il le battait pour solde de toute revendication. Il lui apportait à manger pour entretenir la machine. Il lui *refusait tout jour de congé, a fortiori* payé. C'était, dira le malheureux, le *« Moyen âge »*.

Le patriarche n'est pas venu devant le tribunal. Simplement, il s'y est fait représenté par son avocat, qui a réfuté *« ce tableau à la Zola »*. Pour lui, il s'est agi *« d'une affaire de famille »*, car il existait *« une société de fait entre le père et le fils »*. De *« fait »*, effectivement.

Cette histoire, appuyée sur des *témoignages*, n'a rien de bien extraordinaire au chapitre largement fourni des tyrannies domestiques. Mais ce qui laisse toujours un peu pantois, c'est cette capacité des victimes à subir le joug et les chaînes, des décennies sans broncher. Baron contre Baron, roman social noir à épilogue tardif. Il reste aux *prud'hommes à y écrire le mot « Fin »*.

Un autre tribunal, espagnol celui-là, est saisi d'une affaire tout à fait différente et encore plus douloureuse, une demande de mot *« Fin »*. Un ancien marin, Ramon Sampredo, cinquante-trois ans et tétraplégique depuis un accident, sollicite des juges le droit *« de mourir dignement »* grâce à un *« suicide assisté »*.

Ramon Sampredo, paralysé *des quatre membres, vit depuis* 1968 cloué dans son lit. Il ne peut que bouger la tête. Sa vie, dit-il, est un enfer. Et il vient d'ailleurs de publier un livre, écrit à l'aide d'un stylo actionné à l'aide d'un système buccal et intitulé *Lettres de l'Enfer*. Le malheureux n'en peut plus, n'en veut plus. Il veut mourir, se donner la mort, mais ne le peut.

Depuis trois ans maintenant, il essaie d'obtenir de la justice que quelqu'un l'y aide dans une sorte d'assistance au suicide, crime puni par le Code pénal espagnol. Il *réclame « le droit personnel de décider de* [sa] *vie »* et a reçu l'appui de l'Association espagnole pour le droit de mourir dignement. Le tribunal se prononcera prochainement sur cette requête, cette supplique ultime. Douloureuse justice !

# Un nouveau médicament devrait améliorer la prévention des affections cardio-vasculaires

## Commercialisé, en principe, à partir de 1998 par Sanofi, il concurrencera l'aspirine

**LES DIRIGEANTS** de la multinationale pharmaceutique française Sanofi ont annoncé, mercredi 13 novembre à Paris, la commercialisation prochaine d'une nouvelle molécule permettant de prévenir, chez les personnes à risque, certaines affections vasculaires très fréquentes. Cette annonce coïncidait avec la publication, le *jour même à La Nouvelle-Orléans*, des résultats d'une étude internationale comparant l'efficacité de cette molécule – dénommée clopidogrel – à celle de l'aspirine, substance habituellement utilisée dans la prévention de ces affections.

Présentés dans le cadre du congrès de l'American Heart Association, ces résultats sont issus d'un travail conduit, durant trois ans, dans 384 centres hospitaliers de 16 pays auprès de 19 185 personnes *ayant souffert d'un infarctus* du myocarde, d'un accident vasculaire cérébral ou d'une artériopathie des membres inférieurs. Ces trois affections, souvent récidivantes, sont la conséquence de la présence, en différents endroits du système artériel, de lésions obstructives dues à la présence d'athérome, plaques constituées de dépôts lipidiques qui obstruent la circulation sanguine. Les personnes participants à cette étude recevaient quotidiennement, soit 325 mg d'aspirine (traitement habituellement prescrit pour prévenir les récidives), soit 75 mg de clopidogrel.

**« UN TIERS DES CAS »**

Ces deux molécules ont la propriété d'avoir un effet « antiagrégant plaquettaire ». En d'autres termes, elles s'opposent à la faculté qu'ont les plaquettes sanguines de s'agréger, mécanisme naturel qui, en présence de lésions athéromateuses, *facilite la formation* de caillots sanguins (ou thrombus). Ces derniers, lorsqu'ils obstruent partiellement ou complètement les artères, provoquent, selon leur topographie, des accidents thrombotiques cardiaques, cérébraux ou au niveau des membres inférieurs. Les très nombreuses études conduites ces dernières années avec l'aspirine avaient permis de démontrer que cette molécule permet, chez les personnes à risque, de réduire d'environ 27 % le risque d'accidents cérébro-vasculaires ou cardiaques. Pour d'évidentes raisons éthiques, le nouveau produit ne pouvait être expérimenté contre un placebo. Les résultats présentés à La Nouvelle-Orléans montrent qu'une augmentation notable de l'efficacité peut être obtenue grâce au nouvel agent anti-plaquettaire de Sanofi.

*« L'aspirine prévient un quart des accidents vasculaires cérébraux, infarctus du myocarde ou artériopathie oblitérante des membres inférieurs. Le clopidogrel, lui, prévient environ un tiers de ces accidents »*, a déclaré Gérard Le Fur, directeur de la recherche et du développement de Sanofi.

Les responsables de cette étude, cofinancée par la Sanofi et le groupe Bristol-Myers Squibb, ont par ailleurs déclaré que l'efficacité du nouvel antiagrégant plaquettaire ne s'accompagnait d'aucun effet secondaire de type hématologique. Seuls quelques effets indésirables mineurs (diarrhées, éruptions, démangeaisons) ont été observés. *« Cette étude a montré que les patients traités avec le clopidogrel avaient moins de risques de souffrir d'hémorragies gastro-intestinales sévères que ceux traités par aspirine*, fait valoir la Sanofi. *Ce résultat est particulièrement frappant dans la mesure où les patients concernés par l'étude avaient été rigoureusement sélectionnés en excluant tous ceux ayant un antécédent d'ulcères ou d'hémorragies gastro-intestinales. »*

Le groupe pharmaceutique français demandera les autorisations de mise sur le marché aux Etats-Unis et en Europe au début de 1997 et espère que son médicament sera commercialisé en 1998. Sans donner d'indication sur le coût d'un tel traitement, il précise que la recherche et le développement de cette molécule se situe *« entre 1,250 et 2 milliards de francs. »*

***Jean-Yves Nau***



# Les mouvements sociaux se multiplient

**PLUSIEURS SECTEURS** devaient *être affectés par des arrêts de travail* les 14,15 et 16 novembre, notamment dans les transports parisiens.

● **AIR INTER** : les pilotes d'Air Inter Europe ont décidé de lancer une grève surprise vendredi 15 et samedi 16 novembre pour protester contre la fusion avec Air France *(lire page 19)*.

● **RATP** : plusieurs syndicats prévoyaient des arrêts de travail vendredi, à quelques jours des élections professionnelles qui se tiendront le 3 décembre. Selon la direction, 50 % à 60 % du trafic devrait toutefois être assuré dans le métro et le RER, 80 % dans les bus.

● **BANQUE** : 400 000 salariés du secteur bancaire étaient appelés par leurs cinq fédérations syndicales à une grève de 24 heures, vendredi 15 novembre, sur le thème de l'emploi. Une manifestation des salariés d'Ile-de-France s'ébranlera à Paris de la place de l'Opéra à 13 h 00, en direction de Matignon. Des manifestations étaient également prévues à Marseille, Nice, Toulouse et Bordeaux.

● ***PRESSE*** : les syndicats de journalistes organisaient une journée de grève nationale jeudi 14 novembre *pour protester contre le projet de* suppression de l'abattement fiscal de la profession, entraînant de nombreuses perturbations ce même jour dans l'audiovisuel. La presse écrite devait être affectée par ce mouvement le vendredi 15, certains journaux ne paraissant pas, d'autres sortant avec une pagination réduite.

● **EDF Corse** : jeudi 14 novembre, les syndicats des centrales EDF de Lucciana et du Vazzio, en Corse, poursuivaient leur mouvement avec occupation des locaux commencé le 22 octobre, et annonçaient la gratuité de la fourniture du courant. Les négociations, reprises le 12 novembre, n'ont donc pas suffi à stopper un mouvement qui s'est généralisé dans l'île depuis le 4 novembre, bien que les syndicats aient réussi à obtenir le maintien de l'effectif global d'EDF en Corse en 1997. Les syndicats réclament aussi la levée des sanctions disciplinaires, le paiement des jours de grève, ainsi que la classification des postes de chefs de quart dans les centrales, qui permettrait à quatorze agents de maîtrise de devenir cadres.

■ **ESPACE : la société Arianespace a lancé** avec succès de Kourou, en Guyane, mercredi 13 novembre à 23 h 40 (heure française), deux satellites de télécommunications, l'un pour le compte de la Ligue arabe (Arabsat 2 B), l'autre pour celui du groupe américano-malais Binariang (Measat 2). Cette opération a été assurée par une Ariane 44 L, la plus puissante des fusées européennes.

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

*Cours relevés le jeudi 14 novembre, à 12 h 30 (Paris)*

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 20979,40 | – 1,07 | + 5,85 |
| Honk Kong index | 12943,70 | + 1,07 | + 29,46 |

Tokyo, Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 13/11 | Var. en % 12/11 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2217,19 | – 0,54 | + 18,44 |
| Londres FT 100 | — | — | + 5,91 |
| Zurich | 1816,95 | – 0,07 | + 18,76 |
| Milan MIB 30 | — | — | + 13,42 |
| Francfort Dax 30 | 2774,36 | + 1,47 | + 23,09 |
| Bruxelles | — | — | + 12,42 |
| Suisse SBS | 1490,31 | + 0,04 | + 2,24 |
| Madrid Ibex 35 | 385,81 | + 0,41 | + 20,53 |
| Amsterdam CBS | 405,10 | + 0,05 | + 26 |

Tirage du *Monde* daté jeudi 14 novembre 1996 : 472 181 exemplaires · 3

**LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE**
« Robert Antelme », textes inédits sur « L'Espèce humaine », essais et témoignages
page II

**PLATONOV**
page IV



**Le Monde des LIVRES**

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1996

**LES BORÉALES DE NORMANDIE**
page V





**LA CHRONIQUE**
de Roger-Pol Droit
page IX



THE KOBAL COLLECTION

# Fin limier des âmes

*Après celle de Marilyn Monroe, Donald Spoto a exploré les vies de Liz Taylor et de James Dean*

Elle était étendue nue sur le ventre, sans vie, un drap tiré sur son corps. Quand la police arriva sur les lieux, tardivement, le psychanalyste et le médecin de la star étaient là, à rôder dans la chambre. La mort subite de Marilyn Monroe alimenta les rumeurs et les légendes les plus folkloriques. On parla de suicide, complot, conspiration, meurtre, auxquels auraient été mêlés le FBI, la CIA, les Kennedy et leurs compères. Tout cela était faux. On le sait depuis la parution, en 1993, de la décapante biographie que lui consacra Donald Spoto, rééditée en poche (1) : l'hypothèse du crime n'est que fumisterie, Marilyn n'a pu mourir d'une absorption de médicaments, ni par voie orale ni par piqûre ; les enquêteurs, pour percer le mystère, auraient dû s'intéresser au lave-linge et aux étranges lessives auxquelles s'activa ce jour-là la brave Eunice, infirmière-secrétaire de Marilyn. Sordides effets d'une dose excessive d'hydrate de chloral absorbée par lavement...

Fallait-il être fin limier pour découvrir les causes exactes de la mort de Marilyn, ainsi que les secrets de sa vie ? « *Non,* répond Donald Spoto. *La plupart des documents étaient là. Les témoins ne demandaient qu'à parler. Il suffisait de lire, d'écouter, pour démentir les affabulations. Il fallait voyager, consulter des archives. Mais la plupart des biographes dédaignent sciemment tout ce qui ne s'accorde pas avec leurs thèses, les ragots et les calomnies.* » Précisions : ce Sherlock Holmes des coulisses d'Hollywood inspire tant confiance aux héritiers des stars décédées qu'on lui confie volontiers des secrets de famille ; l'heureux homme a par ailleurs eu accès à des documents considérés comme confidentiels par la loi.

Aux Etats-Unis, on a inventé à son propos le terme de « psycho-biographe », parce qu'il n'a pas son pareil pour sonder la vie intérieure de ses sujets. Terme qu'il réfute avec force : « *La vraie vocation d'un biographe est de se vouer à la vérité, avec miséricorde. C'est une mission sacrée que de respecter une vie. Seul le Seigneur peut juger. Quand vous avez lu certaines biographies, vous n'avez qu'une idée : prendre une douche pour vous laver de toutes ces souillures. Je voudrais qu'au contraire le lecteur referme mes livres en ayant le sentiment d'avoir éclairé sa propre vie. Moi, je suis fasciné par tout ce que les individus n'arrivent pas à exprimer. Chaque fois, mes recherches s'apparentent à une contemplation : je suis touché par les souffrances d'un être.* »

Il voyage avec sa Bible. Quinquagénaire rondouillard et jovial, Donald Spoto est un phénomène. A dix-neuf ans, il est moine dans un ordre enseignant ; à vingt-cinq ans, il soutient un doctorat de théologie ; à trente-trois ans, il est doyen du département d'études religieuses à l'université de New Rochelle. Qu'est-ce qui pousse ce spécialiste du Nouveau Testament à fouiller dans l'intimité des stars ? L'appétit des âmes. Ainsi a t-il accordé sa bénédiction à Alfred Hitchcock, Tennessee Williams, Lotte Lenya, Laurence Olivier, Marlene Dietrich, Preston Sturges. Et, tout récemment, à la dynastie royale des Windsor, désormais « *enveloppée dans le manteau du star-system, beaucoup plus lourd à porter que la responsabilité monarchique* ». Aujourd'hui, ses deux derniers ouvrages sortent en France : l'un consacré à Elizabeth Taylor, l'autre à James Dean. « *Celle qui passe pour la plus belle femme de l'Amérique d'après-guerre a partie totalement liée à ses personnages. Qui y a-t-il derrière ses rôles, celui de la femme-enfant, de la femme par qui le scandale arrive, la déesse de la sexualité triomphante, la pocharde déchue et avocate du plaisir des sens ? Personne. Elle est devenue l'image qu'elle s'est créée de façon non délibérée, dont elle s'est efforcée de se montrer à la hauteur. A soixante-quatre ans, c'est encore une gamine, qui n'a perdu sa mère qu'il y a deux ans, qui se sent toujours seule. En même temps, c'est une Mère Courage. Peu de souffrances lui ont été épargnées (...), elle cache ses souffrances derrière son sourire. Elle a l'instinct de survie.* » C'est en travaillant à la biographie de cette fée Clochette qui n'aurait pas grandi que Donald Spoto a trouvé des informations inédites sur James Dean, le Peter Pan d'Hollywood. L'héroïne de *Géant*, qui se dévoue maintenant pour la cause du sida, aima d'ailleurs beaucoup le « *jeune homme en colère* » ; elle se montra, sur ce chapitre, en avance sur son temps, pétrie de tolérance pour les homosexuels en dépit d'une éducation puritaine qui ne la prédisposait pas à cette « *compassion naturelle* ». James Dean, lui, était « *un petit garçon. Il est mort à vingt-quatre ans, mais, en réalité, c'était encore un môme de quinze ans. J'ai découvert que ses parents s'étaient mariés contre le gré de son père, qui n'eut de cesse de prendre la poudre d'escampette après la naissance de Jimmy. Sa mère est morte d'un cancer lorsqu'il avait neuf ans. Le lendemain, son père l'a flanqué dans un train avec le cercueil de sa mère en lui disant : "Va l'enterrer !" Chaque fois que le train s'arrêtait dans une gare, Jimmy allait vérifier que le cercueil était toujours là. Il a passé sa vie à les rechercher tous les deux, père et mère.* »

James Dean, l'homme-enfant fasciné par Marlon Brando, l'égocentrique cruel menant une vie de bâton de chaise et prenant son plaisir n'importe où sans jamais tomber amoureux de personne, l'adepte des voitures de sport, le compagnon des gays de Manhattan ne fut pas, Spoto l'assure, le prostitué homosexuel notoire que d'aucuns ont stigmatisé. « *Aucune preuve !* » Cow-boy incompris à la Billy le Kid, Petit Prince en perpétuel conflit entre le désir et la peur, la stabilité et le mystère, il ne savait pas qui il était, d'où son étonnement, après le tournage d'*A l'est d'Eden*, lorsque des tas de gens ont voulu l'imiter : « *La dernière personne qu'a voulu être James Dean, c'est James Dean !* » Il mena un combat incessant pour mériter l'approbation et la reconnaissance. Ses excentricités avaient pour but de le rendre intéressant. Il voulait qu'on l'aime tout en s'appliquant à exhorter les autres à se méfier : « *Ne m'approchez pas ! Prenez garde !* » C'est cette image qui est restée, que l'on a transformée en icône : celle d'un jeune homme hiératique, ni ange ni démon, rejetant les exigences de la bonne société, et à laquelle s'est adaptée chaque génération. « *Une icône qui fait l'éloge de la confusion. Arrogant et sympathique, furieux et aimable, obstiné et complaisant, ingénu et calculateur, James Dean, avec son tee-shirt et blue-jean, est un nouveau saint Sébastien percé des flèches de l'incompréhension du monde. C'est du moins ce que croient ses disciples.* »

Le prochain ouvrage de Donald Spoto sera consacré à Ingrid Bergman, « *qui ne fut pas une sainte, mais dont les lecteurs découvriront l'humanité, la générosité* ». Sept cents pages annoncées, avec encore des révélations. Après quoi, Donald Spoto jure de dire définitivement « *au revoir à Hollywood* ». Pour se plonger dans un autre folklore : celui, lyrique, mystique, du couple Mahler. Des nuits torrides de la Californie à celles, mélodiques et viennoises, de l'auteur de la *Symphonie des Mille* : l'itinéraire d'une rédemption ?

*Jean-Luc Douin*

(1) *Marilyn Monroe*, Pocket, 766 p, 50 F.

**ELIZABETH TAYLOR, PASSIONS D'UNE VIE**
de Donald Spoto.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par France Camus-Pichon,
Belfond, 416 p., 129 F.

**JAMES DEAN, SA VIE, SA LÉGENDE**
de Donald Spoto.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Charles Provost,
Presses de la Cité, 304 p., 120 F.

# Constat éthylique

*A son héros, « soûlard janséniste », Jean-Pierre Dufreigne prête un verbe sec, abrupt. Implacable de vérité*

**BOIRE**
de Jean-Pierre Dufreigne.
Grasset, 208 p., 98 F.

*Solitary Confinement.* Détention à l'isolement. Voilà ce qu'on inscrivait, à Alcatraz, sur les dossiers des prisonniers considérés comme les pires. La condamnation à l'isolement, le héros du roman de Jean-Pierre Dufreigne, Thomas Descrivant – dont le nom est à lui seul tout un programme –, l'a prononcée pour lui-même. Il boit. Il boit seul, en versant son whisky dans des gobelets à café qu'il glisse dans le tiroir entrouvert de son bureau. Il sait que ce qu'il ressent n'a rien à voir avec la solitude – car « *la solitude est chaude* » –, mais plutôt avec une impossibilité à être seul, à se penser seul, à se construire et à en jouir. Pour affronter cette vérité, il faut chaque jour un peu plus de pur malt bien tourbé, et on finit dans un « *isolement ténébreux. Aride* ».

Thomas est doué pour « tricoter » les mots, comme dit Louise, la femme dont il détruit les jours, en rentrant ivre, puant l'alcool, « *ordurier, pitoyable, haineux, larmoyant, imbécile* ». Il écrit des livres, sans doute. Mais dans le bureau où il se rend chaque matin, on travaille aussi avec des mots. Un magazine, probablement. Il se désigne comme l'un des douze « *hiérarques* ». Lassé de « *ne penser qu'aux phrases à broder pour vendre du colifichet* », il voudrait être enfin « *un esprit qui rôde et ne produit que ses mots à lui* ».

Avec les mots, puisqu'il sait les utiliser, il va décrire ce qu'il vit, bien que vivre ne soit peut-être plus le terme adéquat. « *Froidement, cliniquement. En janséniste. C'est cela, rapport clinique sur un soûlard janséniste. Un vrai salaud. Tant pis.* » Louise, à laquelle il s'est ouvert de ce projet, l'a écouté en silence. Puis a posé près du lit, pendant sa sieste, une lettre impitoyable. Elle est certaine que ce livre « *ne serait qu'une explication intellectuelle de l'alcoolisme. Jolie, élégante. Exactement ce que vous n'êtes pas sous l'emprise de l'alcool (...) Vous allez aligner vos jolis mots pour une suave tragédie, vous oublierez délibérément la puanteur, je ne vous le pardonnerai pas* ». Thomas garde ce papier, bien plié, sous son matelas. Il le relit souvent. Il en sait les phrases par coeur. Il se les répète, en écrivant. Car le livre se fait, bien sûr. Il s'appelle *Boire*, sèchement, et sur la couverture, sous le titre, figure le mot « roman ». C'est un moment d'intense vérité, que seul peut en effet s'autoriser un romancier. Tout « récit » ou « témoignage » sur cette existence d'alcoolique serait nécessairement affadi ou excessif, biaisé. Bref, ressemblerait à la description faite par Louise.

Or, *Boire* est tout le contraire. Cela commence comme une description minutieuse et terrible d'un tableau de Francis Bacon. Un lavabo « *blanc et net, car tout est net dans cette salle de bains* ». Un homme penché, « *nu et mauve, arc-bouté sur ses bras qu'il sent tremblants en dedans* ». Il crache, quelque chose de blanc, mousseux. C'est dégoûtant. On appelle ça la pituite. Comme il est cultivé, il se souviendra que Joyce a parlé de « *mer pituitaire* ». Mais son petit matin n'a rien de littéraire. Il voudrait effacer l'alcool de la veille, car « *boire est un problème de traces* ». Se laver, se frictionner, se désinfecter « *jusqu'à ce que son haleine rappelle une pharmacie* ». Etre impeccable à l'extérieur parce que ses viscères « *sont ceux d'un clochard* ». Et puis sortir.

Thomas raconte toutes ses ruses, ses journées minables, minées par « *cette brûlure du palais, du gosier* », qui fait que plus rien d'autre n'existe. Les visites chez le « psy », tous les mardis ; les déjeuners de hiérarques, tous les jeudis ; les taxis auxquels on donne une fausse adresse, par honte d'être emmené, ivre mort, devant son vrai domicile ; les rues qu'il faut traverser – et le moment où l'on songe que ne pas arriver vivant de l'autre côté serait une bénédiction pour tout le monde. La nausée : ce pourrait être le titre de ce roman effrayant, net, implacable, qui ne demande ni excuse, ni pitié, ni morale. Jean-Pierre Dufreigne n'a qu'une exigence pour décrire l'univers de tricheries de Thomas : la vérité de la littérature.

*Josyane Savigneau*



le feuilleton

de Pierre Lepape

# « Reconnaître autrui est le souverain bien »

**ROBERT ANTELME**
**Textes inédits sur *L'Espèce humaine***
**Essais et témoignages**
Gallimard 304 p., 120 F.

*« L'Espèce humaine » est un livre unique. De sa détention en camp de concentration, Robert Antelme apporte plus qu'un témoignage, il offre une expérience. Celle d'une réappropriation corporelle du langage humain après sa destruction. Un langage qui dit l'inexprimable*

Inutile de faire semblant : le livre dont il est ici question n'est qu'un prétexte. Lui-même d'ailleurs ne prétend pas être autre chose qu'un rappel. A la foule de ceux qui ne l'ont pas encore lu, à la foule de ceux qui ne savent même pas qu'il existe, il signale que *L'Espèce humaine* est, selon les mots de Georges Perec, *« l'exemple le plus parfait, dans la production française contemporaine, de ce que peut être la littérature »*.

Le livre de Robert Antelme a paru pour la première fois en 1947 dans la petite maison d'édition qu'il avait fondée l'année précédente avec Marguerite Duras et Dionys Mascolo. Dix ans plus tard, sur l'intervention de Camus, il reparaît dans une version définitive chez Gallimard. Il figure depuis longtemps sur le catalogue des livres de poche de cette maison (1). Il ne s'agit donc pas d'un livre oublié. Pas davantage d'un livre manqué par la critique. Dès sa sortie, Maurice Blanchot, dans *L'Entretien infini*, en a, de manière éclatante, souligné la grandeur et la portée. Puis ce furent Perec, Sarah Kofman, d'autres encore. En 1994, la revue *Lignes* a publié un numéro spécial intitulé « Présence de *L'Espèce humaine* », qui a d'ailleurs servi de base à l'ouvrage présent. Pourquoi, dès lors, cette insistance ? La seule réponse possible est qu'un lecteur de *L'Espèce humaine* supporte mal l'idée que tout le monde n'ait pas lu ce livre. C'est un texte qu'on ne se résigne jamais à garder pour soi. C'est une expérience si importante qu'il manquera toujours quelque chose à ceux qui ne l'ont pas eue.

Il s'agit d'un récit de camp de concentration, comme il en parut, comme il en paraît tant. Duras, dans *La Douleur*, en a raconté les circonstances. Résistant au sein du réseau que dirigeait François Mitterrand, Robert Antelme est arrêté en juin 1944 et déporté à Gandersheim, un camp où la direction SS est assistée par des criminels de droit commun. En mai 45, sauvé par miracle, réduit à l'état de squelette, il commence, à peine remis des séquelles de ce séjour en enfer, la rédaction de son récit : *« Il y a deux ans, durant les premiers jours qui ont suivi notre retour, nous avons été, tous je pense, en proie à un véritable délire. Nous voulions parler, être entendus enfin. Et cependant c'était impossible. A peine commencions-nous à raconter que nous suffoquions. A nous-mêmes, ce que nous avions à dire commençait alors à nous paraître "inimaginable". »* Antelme comprend que si témoigner est indispensable, témoigner ne suffit pas : les femmes et les hommes qui viennent de vivre cela ont vu *« ce que les hommes ne doivent pas voir »* et ils ne peuvent être crus et compris que s'ils inventent un langage pour l'inexprimable. *L'Espèce humaine* est l'expérience d'une réappropriation corporelle du langage humain après sa destruction dans les camps de la mort.

Dire d'une chose : *« C'est horrible ! »* ne dit rien de l'horreur. Pis : cela l'évacue, la banalise, la livre à l'usure des mots. Antelme traque la trahison des mots. Chaque phrase de son livre est déchirée par cette tension faite d'un vieux langage menteur qui se détruit et d'un langage nouveau qui luit doucement sous les décombres, à la limite de la mort. Antelme dit ce qui est arrivé, mais de façon telle que cela devient, insupportablement, indispensablement, croyable. Comme l'écrit Leslie Kaplan : *« A celui qui traverse le livre de Robert Antelme, il est donné de vivre le paradoxe le plus grand : éprouver en même temps le désespoir devant l'existence de l'enfer réel et la joie devant la force de travail actif de la pensée. Eprouver : il s'agit d'un sentiment physique, qui concerne tout l'être. »*

Ce paradoxe est celui-là même qui se découvre dans l'existence quotidienne du camp. D'abord, celui d'une stupeur désespérée liée à la révélation de la monstruosité. Elle n'est jamais donnée chez Antelme comme une évidence ; elle émerge, elle s'impose, elle submerge les explications et les raisonnements : ceux qui veulent vous tuer, mais qui désirent au préalable détruire votre humanité, sont aussi des hommes. Ceux qui s'allient à la boue, à la faim, au froid, aux coups pour vous priver de visage, pour vous confondre avec les bêtes ne sont pas des bêtes. Ils appartiennent à l'espèce humaine ; ils font partie de notre continent, de notre civilisation, de notre histoire. C'est ici, à cette limite extrême, que la pensée risque de vaciller, d'abandonner, de se laisser glisser dans le nihilisme du renoncement. Et c'est là, au fond de la détresse, au contact de l'innommable, qu'Antelme la voit ressurgir. Quand la pensée n'arrive plus à penser, c'est l'Enfer : *« L'Enfer »*, écrit Antelme, ce serait *« le lieu où tout ce qui se dit, tout ce qui s'exprime est vomi à égalité comme dans un dégueuli d'ivrogne »*. Mais la machine SS échoue à extirper la pensée : *« Le bourreau peut tuer un homme, mais il ne peut pas le changer en autre chose. »* Blanchot commente : *« Quand l'homme, par l'oppression et la terreur, tombe comme en dehors de soi, là où il perd toute perspective, tout repère et toute différence, ainsi livré à un temps sans délai qu'il endure comme la perpétuité d'un présent indifférent, alors son dernier recours, au moment où il devient l'inconnu et l'étranger, c'est-à-dire destin pour lui-même, est de se savoir frappé, non par les éléments, mais par les hommes et de donner le nom d'homme à tout ce qui l'atteint. »* Si le sujet est détruit, reste la conscience. S'adressant aux bourreaux, Antelme signe leur bulletin de défaite : *« Comprenez bien ceci : vous avez fait en sorte que la raison se transforme en conscience. Vous avez refait l'unité de l'homme. Vous avez fabriqué la conscience irréductible. »*

Antelme ne se contente pas de redéfinir la vérité de la littérature – réussir à dire toute la vérité du monde ; il élabore conjointement les bases d'une éthique. Ne pouvant plus être construite sur le « je » individuel, ni même sur l'illusion de la solidarité entre individus, elle en appelle à ce qu'Antelme nomme l'*« amitié »*. Dans un article de *14 Juillet*, la revue fondée par Antelme, Mascolo et Jean Schuster en 1958 et que reproduit le recueil, l'auteur de *L'Espèce humaine* la décrit ainsi : *« L'histoire de chacun se fait à travers le besoin d'être reconnu sans limite ; l'amitié désigne cette capacité infinie de reconnaissance. Imaginer que ce besoin soit constamment celui d'autrui, que l'autre comme nous-mêmes soit livré à cette exigence et acharné à obtenir réponse, qu'il se dévore lui-même et soit comme une bête si la réponse ne vient pas, c'est à quoi l'on devrait s'obliger et c'est l'enfer de la vie quand on y manque (...). Reconnaître autrui est le souverain bien, et non un pis-aller. »* Comprendre le prochain, comme on s'en vante si gentiment, n'est qu'une odieuse et facile caricature : nous sommes cet autre que nous ne sommes pas. A partir de l'oppression concentrationnaire, mais au-delà d'elle, Antelme redessine le champ de la politique : *« On aura découvert ou reconnu qu'il n'y a pas de différence de nature entre le régime "normal" d'exploitation de l'homme et celui des camps. Que le camp est simplement l'image nette de l'enfer plus ou moins voilé dans lequel vivent encore tant de peuples. »* Antelme est exclu du Parti communiste après la répression de la révolte hongroise de 1956.

*L'Espèce humaine* est un livre unique ; pas seulement parce qu'il fut le seul qu'Antelme pût jamais écrire. Le bonheur d'avoir trouvé les mots pour le faire l'avait, disait-il, *« définitivement blessé »*. Non que l'effort l'eût épuisé ; c'est sa réussite même d'écrivain qui était insupportable : de devoir être reconnu comme un écrivain ; de pouvoir éprouver du bonheur à l'être. Peut-on dire pour autant, comme le fait Michel Surya dans le recueil que « L'Espèce humaine *appartient à la littérature de manière qui condamne la littérature* » ? La formule est elle-même trop littéraire. Surya ne cesse d'ailleurs ensuite de la corriger, avec rigueur.

Il est vrai, en revanche, que le livre d'Antelme fait plus que périmer certains usages de la littérature : il les rend haïssables. Il rend haïssables et ridicules tous les livres qui, sous tous les prétextes, cherchent à se détourner et à nous détourner de l'explication du monde. Parce que les mots mentent, parce que le réel est trop compliqué, parce que l'inexplicable est plus séduisant que l'explication, parce que l'art, parce que la beauté, parce que la vie, parce que la nature et les petits oiseaux... *L'Espèce humaine* rend beaucoup de livres illisibles, beaucoup d'écrivains stupides.

Dans *Robert Antelme, textes inédits...*, quelques écrivains interrogent ce livre inouï comme Antelme a voulu qu'on le lise, avec amitié. D'autres parlent de l'homme qu'il était. Tous parviennent à échapper aux discours convenus : de Blanchot à Dobbels, de Nancy à Morin, de Nadeau à Louis-René des Forêts et à Perec (2). Antelme tire son lecteur vers le meilleur de lui-même, loin sous la surface. Mais le plus beau de cet ouvrage est un texte d'Antelme lui-même qu'il avait, par crainte de nuire à la mémoire d'un déporté, retiré de la seconde édition de *l'Espèce humaine*. *« On m'a volé mon pain »* offre un raccourci saisissant de la démarche d'Antelme : *« A la place du pain, il fallait au moins savoir. Si je sais qui m'a volé, il me semble que je ne serai plus volé absolument. Savoir qui a volé, c'est sortir à demi de la catastrophe. »*

(1) Collection « Tel », n° 26. A l'occasion de la sortie de *Robert Antelme, textes inédits...*, Gallimard réimprime *L'Espèce humaine* dans sa collection blanche.

(2) Publié en 1963 dans la revue *Partisans*, le texte de Perec, *Robert Antelme ou la vérité de la littérature*, intégralement repris ici, a été republié en 1992 dans *L. G. Une aventure des années 60* (Seuil, collection « La librairie du XX[e] siècle »).

version originale

# Long courrier

**THE LETTERS OF NANCY MITFORD AND EVELYN WAUGH**
edited by Charlotte Mosley.
Hodde & Stoughton,
532 p., £ 25

*Nancy Mitford résidait en France, Evelyn Waugh en Angleterre. De cet éloignement est née une pétillante correspondance ..à fleuret moucheté*

Les femmes le savent bien, il y a deux sortes d'Anglais intéressants. Les premiers sont longs, minces, et affreusement, terriblement, merveilleusement décadents, comme Jeremy Irons ; les autres sont petits et gros, et affreusement conservateurs, terriblement prétentieux et merveilleusement provocateurs, comme Winston Churchill. Evelyn Waugh appartenait à la seconde catégorie. Quant à Nancy Mitford, elle venait d'une de ces familles britanniques où toutes les jeunes filles sont charmantes, comme de bien entendu. Sa sœur Unity tenta de se suicider par amour pour Hitler, sa sœur Diana (surnommée Honks) épousa le chef des fascistes anglais, Sir Oswald Mosley, mais – heureusement - sa plus jeune sœur, Jessica (Decca), commença par épouser un cousin, Esmond Romilly, qu'elle avait suivi pendant la guerre d'Espagne. Il mourut quatre ans plus tard. Elle se maria alors avec Robert Treuhaft, un avocat américain spécialisé dans la défense des droits civiques, et adhéra au parti communiste avec lui. Curieusement, Nancy, qui se réclama toujours d'idées socialistes, fut beaucoup plus proche de Diana que de Decca. Ce qui ne l'empêcha pas de dénoncer Diana aux autorités en 1940 comme quelqu'un de très dangereux. Peu rancunière, Diana Mosley se rapprocha de Nancy après son exil en France au début des années 50 (et lui raconta toutes ces merveilleuses corridas que Franco organisait en l'honneur des Mosley).

Nancy avait tendance à tomber amoureuse d'hommes qui ne faisaient pas grand cas d'elle. Son premier amour était homosexuel, et elle lui consacra cinq années de sa vie avant de se décider à aller voir ailleurs. Elle eut alors une aventure avec un jeune officier de la France libre, qui se termina par une grossesse extra-utérine et l'impossibilité d'avoir des enfants par la suite. Elle épousa, en 1933, Peter Rodd (Prod), qui la trompa allégrement dès les premiers jours et qui vécut aussi longtemps que possible à ses crochets – ils ne divorcèrent qu'en 1957. Mais le grand amour de sa vie fut Gaston Palewski, autre compagnon du général de Gaulle. C'est pour être près de lui qu'elle s'installa à Paris alors que lui multipliait les aventures féminines et finit par en épouser une autre, Violette de Talleyrand-Périgord, en 1969. En revanche, son amitié, qui ne fut jamais rien d'autre, avec Evelyn Waugh, dura jusqu'à la mort de celui-ci, en 1966 – elle-même est morte en 1973 –, et leur correspondance est un régal, car ils partageaient le même goût de l'écriture et du trait d'esprit.

Ils s'amusent surtout aux dépens de leurs contemporains et de leur cercle d'amis (ce qui peut entraîner parfois une certaine confusion : on finit par avoir l'impression qu'ils n'écrivent que des romans à clés qui les mettent tous en scène, chacun écrivant à propos des autres, avec toutes les fâcheries que cela peut entraîner). Héros et victimes : Cyril Connolly, Randolph Churchill (fils de Winston et cousin de Nancy) ou le Sergeant Preston (un jeune Américain qui avait séduit toutes les *young bright things* de Londres pendant la guerre, mais qui finira chauve !) et toute la famille Sitwell, excentriques et mondains. Ou encore Graham Greene, et Prod, dont Evelyn espère qu'il a été tué en atterrissant en Espagne, ce à quoi Nancy rétorque qu'il ne se fait jamais tirer dessus, et que c'est une des choses agréables qu'on peut dire à son propos. Mais Evelyn a carrément des têtes de turc, comme Picasso, qui lui sert à caractériser tout ce qu'il déteste (le moindre changement), ou Proust, qu'il commence par lire en « écossais » (le traducteur était écossais) et qu'il trouve totalement stupide parce qu'il n'a en particulier *« aucun sens du temps »* (...). Bien entendu, Picasso comme Proust sont grandement admirés par Nancy. En revanche, elle déteste les Américains, que lui aime bien.

C'est surtout politiquement qu'ils s'opposent. Elle n'hésite pas à le traiter d'ami de Kaltenbrunner ou de lui dire qu'elle sait bien qu'il est plutôt *« pro-collaborateur »*, et lui écrit en majuscules *« FUCK THE SOCIALISTS ! »* et ne rate pas une occasion de lui demander si elle a fêté la libération du marquis de Sade, le 14 juillet, ou d'ironiser sur le fait qu'elle serait sûrement ravie de reverser tous ses droits d'auteur au fisc.

Ils échangent aussi beaucoup de nouvelles familiales, en particulier à propos de Harriet, la filleule de Nancy, qu'elle soit surprise dans une fâcheuse crise de masturbation (délicieusement dédramatisée par sa marraine attentive), ou comblée de cadeaux souvent inadaptés à son âge.

Une grande partie de cette correspondance est consacrée à leur travail d'écrivains et Evelyn comble son amie de conseils avisés, qu'il assène d'un ton vigoureux – elle se montre toujours beaucoup plus souple et amène. Il corrige tout, la grammaire, la ponctuation, et même l'intrigue, mais lui demande des renseignements, en particulier sur les habitudes françaises. Il lui explique avec beaucoup de drôlerie comment répondre au courrier de ses admirateurs.

Tout cela est très rigoureusement annoté et présenté par Charlotte Mosley. Mais, comme avec le temps, les deux correspondants sont moins gais donc moins brillants, il faudrait peut-être commencer le livre par la fin.

**Martine Silber**





# Pour l'amour de Varenka

*Depuis Auschwitz jusqu'à la fin de l'empire soviétique, Ana Novac et ses personnages singuliers témoignent d'une vitalité qui l'emporte sur la démence de l'époque*

**LES BEAUX JOURS DE MA JEUNESSE**
d'Ana Novac.
Balland, 222 p., 100 F.

**LES NOCES DE VARENKA**
d'Ana Novac.
Calmann-Lévy, 279 p., 110 F.

Lorsqu'elle gribouillait à Auschwitz les pages qui restituaient l'horreur absolue, Ana Novac, âgée de quatorze ans, était déjà en germe l'écrivain d'aujourd'hui. Un demi-siècle plus tard, le temps que le français lui devienne aussi intime que ses langues maternelles, le hongrois et le roumain, elle trouva la traduction de son journal, paru à Paris en 1968 (1), diluée, en deçà de la dimension faite de perplexité cosmique et de détachement souverain que recherchait l'enfant-témoin. Ana Novac a donc entièrement retraduit le livre en français. La récompense en est cette réédition dense, épurée.

Rapatriée d'Auschwitz en Roumanie, la jeune fille se fait piéger par l'illusion d'un monde sans barrières. Elle continue à écrire, du théâtre cette fois-ci, mais bientôt ses comédies grinçantes, qui remplissent les salles, sont interdites par les nouveaux dirigeants. Le talent mis au service de la vérité fait peur aux tyrans. A la faveur de plusieurs voyages en Ukraine et en Russie, où ses pièces connaissent des avatars semblables, elle y retrouve encore le visage du socialisme réel, la grisaille, l'incohérence et l'enfermement quotidiens. *« Les moments les plus radieux de ma vie, je les ai passés dans le train entre Budapest et Paris* (...). *C'est dans cette ville que j'ai compris que la réalité de la liberté – comme celle de l'air – n'est perceptible qu'en son absence »*, écrit-elle en conclusion de ce journal. Justement, cette non-ignorance d'un socialisme perverti par le mot national (placé avant ou après, ne désigne-t-il pas le même fléau sous des formes différentes ?) vient nourrir maintenant son inspiration. Ainsi, tout au long d'une histoire où l'amour de la musique, l'amour *et* la musique, l'amour tout court, demeurent les thèmes majeurs, elle décrit sans complaisance l'agonie de l'imposture lugubre qu'est devenue une grande et généreuse utopie. Après trois romans (2), publiés depuis qu'Ana Novac vit en France, *Les Noces de Varenka*, noces somptueuses et funèbres, peut être considéré comme le plus accompli.

En toile de fond s'étend la terre russe immémoriale, où les marchands d'illusions, faux messies et prophètes, tsars et petits pères du peuple, vrais libérateurs aussi, se font attendre avec le même enthousiasme teinté d'humour macabre. Au temps où les jours de l'Union soviétique sont déjà comptés, la gardienne d'un immeuble de Kiev, grotesque et sublime ivrogne, militante de toutes les causes perdues, incarne pour son enfant Varenka, qui ne connaît pas encore son père, ce qu'elle déteste le plus : mièvrerie, soumission aveugle, petits mensonges et grandes compromissions. Pour la fuir, la gamine s'encanaille avec les voyous du quartier et, pendant la nuit, dévore les classiques français, jusqu'à ce que l'irruption insolite d'un vieil instrument de musique devant leur loge change sa vie. Douée d'une vitalité et d'un talent extraordinaires, Varenka, dirigée par un professeur terrifié par son ambition, devient, peu d'années après, une virtuose de la harpe. Le public, aussi nombreux qu'exigeant, ce public russe pour qui la musique est l'un des rares antidotes contre la misère et la médiocrité, l'applaudit. La voilà célèbre. C'est alors que Varenka décide de retrouver son père. Elle le retrouvera avant son concert, dans le hall d'un grand hôtel de Moscou. Davantage artiste que père, Alexandre, peintre, s'épuise à traquer d'insaisissables formes abstraites. Comme Varenka, il tourne le dos à la réalité, mais la pugnacité de sa fille lui fait défaut. Il vivote donc en marge de la bohème exclue par les potentats momifiés qui règnent encore au Kremlin. C'est l'amour exquis de la harpiste pour *son* tsar, ce père présent-absent, élégant et volage, récupéré dès leur première rencontre, que nous raconte Ana Novac.

**DÉSIR INDICIBLE**

Servi par une écriture nerveuse, ondoyante et syncopée à la fois, ponctué d'allers et retours imbriqués selon une logique sans faille, le récit porte le lecteur depuis Kiev et Moscou jusqu'au mirage parisien devenu enfin accessible. L'amour de Varenka pour son père trahit-il une volonté affirmée d'inceste ou bien s'agit-il d'un complexe oedipien hypertrophié ? Détrompons-nous ! *« Le désir le plus troublant n'est pas incestueux, même pas sexuel mais (...) indicible, s'inscrivant comme une lacune douloureuse dans notre mémoire »*, écrira Mathieu, l'époux français de Varenka après sa disparition. En effet, ce n'est pas Eros qui préside à son destin (elle se demande si Loth était encore désirable lorsque ses filles vivaient avec lui), mais bien Thanatos. Enfouie au plus profond de la chair et du sang de la jeune musicienne, la mort attendait patiemment son heure. Malade, Varenka se trouvait en France grâce à l'intervention de Mikhaïl Gorbatchev, sollicité par Alexandre qui l'avait croisé, lors de leur jeunesse, dans un modeste foyer pour étudiants.

Enfant de la Grande Guerre et d'une magnifique illusion, nourri de mensonges et grandi sous la terreur, l'Etat soviétique se décompose, pressé par les peuples assoiffés de liberté, en dépit des efforts réformateurs de celui qui mit fin à l'ignominie. Les voyous d'autrefois deviennent les mafieux d'aujourd'hui alors que les foules, moroses et désenchantées, cultivent la nostalgie de leurs anciens oppresseurs. Alexandre, lui, comme tant d'autres peintres, expose ses toiles, connaît la consécration, rejoint sa fille déjà mariée à Paris. Ils découvrent ainsi l'Occident – ses mythes et ses réalités – qui, à leur tour, les découvrira, avant qu'ils ne célèbrent, presque ensemble, et malgré leur incroyable vitalité, leurs dernières noces, celles avec l'éternité.

Au cours d'une émission consacrée par Arte au chef d'orchestre Sergiu Celibidache, ce monstre sacré affirmait que la beauté en soi ne justifie pas l'ultime but de l'art. Selon lui, il existe une dimension mystérieuse qui transcende la perfection artistique ; l'interprète devrait s'efforcer de la surprendre dans sa structure secrète, dans ses articulations. Illumination fulgurante ou bien accomplissement d'un travail harassant, d'une permanente réflexion ? Si l'on quitte l'univers de la musique pour celui de la parole écrite, la même exigence se retrouve chez certains romanciers en quête d'un sens, d'une dimension fuyante, qu'ils s'acharnent à transmettre. Ainsi, la démarche et la réussite d'Ana Novac, interprète de la folie d'une époque maudite, viennent confirmer les propos du chef d'orchestre. Il faut donc lire ce roman foisonnant et fastueux, ne serait-ce que pour l'amour de Varenka l'indomptable qui, au-delà de la mort, semble la défier.

**E. R.**

(1) Voir « Le Monde des livres » du 25 septembre 1992.

(2) *Les Accidents de l'âme*, Balland. *Comme un pays qui ne figure pas sur la carte*, Balland. *Un lit dans l'Hexagone*, Calmann-Lévy.

# Sagan retrouvée

*Un théâtre, une pièce, un trio, les pièges de l'amour... et les délices d'une singulière tonalité*

**LE MIROIR ÉGARÉ**
de Françoise Sagan.
Plon, 226 p., 120 F.

On croyait l'avoir perdue dans un roman faussement sérieux, où un homme, pendant quelques jours interminables, se pensait condamné par une maladie incurable – seul le titre, *Un chagrin de passage*, semblait appartenir à son univers, à sa mythologie (1) –, et voici que Françoise Sagan réapparaît avec les délices de légèreté, de détachement, de snobisme, qui font son charme depuis quarante ans, même si l'on en est parfois irrité, même si l'on s'agace de l'entendre dire à la télévision qu'elle n'a jamais pu lire *Ulysse* de Joyce (dommage pour elle), suggérant qu'« au fond » la littérature « trop compliquée » serait condamnable. On n'aime pas la voir tomber dans ces stéréotypes-là.

*Le Miroir égaré*, c'est du « pur Sagan », avec cette manière de créer, d'emblée, une atmosphère – ce qui fait bien d'elle une petite sœur française de Carson McCullers, même si leurs mondes romanesques sont presque totalement antinomiques. L'histoire – un théâtre, une pièce, un trio et les pièges de l'amour – ne vaut que par la justesse de ton de Sagan. François et Sybil, quelque dix ans de vie commune, sont deux jeunes gens d'aujourd'hui, un peu trop portés peut-être sur *« une insouciance que toute leur époque dénonçait comme dangereuse (en plus de coupable) »*. Ils rencontrent Mouna Vogel, qui possède le théâtre où ils souhaitent monter une pièce. Elle est la veuve d'un très riche industriel allemand avec lequel elle s'est beaucoup ennuyée à Dortmund; elle n'est plus très jeune mais *« agréablement rebondie, ferme et incroyablement douce de peau, partout »*; elle a *« cette voix aimable, frivole et polie, si démodée* (...) *mais tellement plaisante dans ce siècle d'onomatopées »*. François devient son amant, sans bien savoir comment, encore moins pourquoi, et se croit parfois dans un remake du *Diable au corps*, *« avec vingt ans de plus dans chaque rôle »*...

**MYSTÈRE**

Voilà bien un roman qui serait assez ennuyeux sans ce mystère qu'on a désigné depuis longtemps, faute de mieux, comme la singulière *« petite musique »* de l'étrange et éternelle jeune fille qui écrivit, à dix-neuf ans, *Bonjour tristesse*. Dans l'imaginaire de Sagan, on aime la passion amoureuse et le romanesque, on n'a aucune illusion sur une prétendue égalité devant la littérature, car on connaît *« l'injustice de tout cela... Cette infaillible injustice du talent... »*. Et puis, on sait que la volonté, si répandue, de préférer les images sociales aux destins privés est une manière de rejeter la vie, ses surprises, ses blessures, ses drôleries : ce moment où, dans *Le Miroir égaré*, François comprend qu'il éprouve *« de la tendresse »*, simplement, pour Mouna, et que cela ne se refuse pas.

**Jo. S.**

(1) Plon/Julliard, 1994.



# La maison mère

*Sarcastique mais tendre, le roman-légende de Marie Le Drian transfigure tous les pièges de la confession intime*

**HÔTEL MATERNEL**
de Marie Le Drian.
Julliard, 166 p., 89 F.

Parmi les romans de la rentrée qui se vouent à l'exploitation exubérante du moi, Marie Le Drian désamorce tous les poncifs qui alourdissent traditionnellement le genre. *Hôtel maternel* est une fiction perverse. Le désespoir ne s'y étale jamais, il rôde sous le vernis consolateur d'une apparente désinvolture. De midinette consolée par les ritournelles du bonheur, sa narratrice – une femme flouée par une maternité accidentelle – se métamorphose en héroïne kafkaïenne et son périple obstiné de mère célibataire rappelle – habilement recomposé version *sitcom* – celui de K., l'Arpenteur du *Château*.

Se placer dans l'ombre de Franz Kafka est une épreuve délicate que l'auteur traverse avec simplicité et talent. Clairvoyante mais soumise, drôle et résignée, clouée en toute conscience à un destin sans appel, le personnage central d'*Hôtel maternel* ne dispense aucun pardon, n'écoute aucune morale, ne ressasse aucun regret. Elle préserve juste ce qu'il faut de lumière pour entrevoir au bout du voyage la consolation de prendre pour amour


BRUNO GARCIN-GASSER POUR « LE MONDE »
Marie Le Drian, dans l'ombre de Kafka

comptant une éventuelle compassion masculine. La phrase de Marie Le Drian, fragile mais grinçante et précise, s'empare avec orgueil d'une déchéance sans éclat. Elle saisit l'éclair de lucidité qui ramasse dans le même souffle la trivialité du symbole et l'inépuisable mystère de la réalité symbolisée. Le lecteur continue de sourire d'une aventure sinistre.

Une jeune femme vit avec ses deux enfants dans un « hôtel maternel ». Dans la mesure où elle en accepte la froideur administrative, elle est délivrée de tout souci matériel et moral. Seul codicille au règlement, seule percée vers la société « normale », chaque dimanche après-midi elle doit déambuler dans la cour, escortée de ses deux enfants, un garçon et une fille jumeaux, enchaînés à son poignet par un élastique discret. Derrière la grille, des hommes les observent et peuvent les choisir, mettant fin à l'immorale solitude des repenties. La société protectrice des humains a donc tout prévu. Abusé par la proximité physique de la mère et de ses petits, un anonyme propose à la direction de l'établissement de fournir à cette femme une maison dans le Nord, près de la mer. Ils doivent quitter le lieu protecteur. Seule contrepartie à l'angoisse de la prisonnière : l'espoir que cet inconnu soit le même qui, cinq ans plus tôt, lui a fait l'amour furtivement la laissant mère ébahie. *Hôtel maternel* est une caricature de conte de fées. Marie Le Drian le sait bien qui – comme son lecteur – veut en rire mais refoule ses sanglots à mesure que la victime, piégée par l'absurde enchevêtrement des opportunités et du hasard, gravit, sans amertume, les étapes d'un calvaire miteux.

La fin du roman – admirable – décolle complètement du récit traditionnel. La jeune mère célibataire et ses enfants prennent un car dont ils sont les seuls passagers, jusqu'au terminus où se cache dans la brume épaisse la maison ensablée. Ce roman sobre puise sa force dans l'utilisation minutieuse du réalisme fantastique, traduction cruelle de nos peurs qui s'inventent un univers parallèle où la souffrance se fatigue d'être ruminée.

Quelque chose en l'homme ne saurait mourir, nous suggère timidement Marie Le Drian lorsque la jeune femme découvre dans la maison triste un fauteuil à bascule, souple comme le plaisir. Enfin un meuble oisif qu'elle transporte près des enfants endormis. Elle se berce doucement, découvrant une paix qu'elle n'ose pas encore appeler liberté.

**Hugo Marsan**

# Les noirs paradis d'Andreï Platonov

*Deux romans, l'un publié en version intégrale dans une nouvelle traduction, l'autre inédit, ressuscitent l'un des plus importants et singuliers auteurs de ce siècle*

**TCHEVENGOUR**
d'Andreï Platonov.
Traduit du russe
par Louis Martinez,
préface de Georges Nivat,
Robert Laffont, coll. « Pavillons »,
« Domaine de l'Est »,
427 p., 159 F.

**MOSCOU HEUREUSE**
**(Stchestlivaïa Moskva)**
d'Andreï Platonov.
Traduit du russe
par Anne Coldefy-Faucard,
Robert Laffont, coll. « Pavillons »,
« Domaine de l'Est »,
189 p., 119 F.

Au temps où la guerre *civile ravageait la Russie*, un certain Andreï Klimov, né à Voronej en 1899, *fils de cheminot*, ancien élève d'une école paroissiale, cheminot lui aussi mais surtout poète, combattait les blancs au sein de l'Armée rouge. Plus tard, il obtiendra le diplôme d'ingénieur et affrontera la nature hostile, inondations et sécheresse, désert et steppes arides. Pour lutter contre la bureaucratie montante, Klimov se tourne vers la littérature. Il prend comme nom de plume celui de son père, Platon, choix significatif d'un jeune homme pour qui le beau et le vrai, le bien et le juste devraient triompher dans une république idéale dirigée par des sages. Hélas, de ces vertus on n'aperçoit que la trompeuse apparence, et c'est justement l'écart entre les concepts platoniciens et la réalité qui sous-tend l'ensemble de l'œuvre d'Andreï Klimov-Platonov et la situe au-delà des avatars de l'utopie communiste. Cet écrivain engagé, proscrit par les fonctionnaires de la culture, que Gorki rejetait – tout en lui reconnaissant quelque mérite –, que Staline traitait de « salaud », était-il l'un des premiers dissidents ? Bien au contraire, *Platonov*, malgré l'influence qu'exerçait sur lui un *curieux penseur chrétien* (Nicolaï Fedorov, 1828-1903), et malgré son marxisme teinté de mysticisme, se voulait un communiste exemplaire. Et pourtant, ses textes, à l'instar de ceux de Beckett, de Cervantès ou de Kafka, demeurent « dissidents », car ils remettent le monde en question, le détruisent pour en recréer un autre.

La NEP, Nouvelle Politique économique, laisse un bref répit à la Russie épuisée. Platonov publie un premier volume de nouvelles, *Les Ecluses d'Epiphane* (1). Celle qui donne son titre au recueil est inspirée des travaux gigantesques entrepris pour la domestication de la nature. Pour décrire leur coût en *misère humaine*, Platonov, écrivain solaire, poète des barrages et des canaux d'irrigation, se réfugie *dans l'histoire cruelle de son pays* et convoque la mémoire de Pierre le Grand. En 1927, la critique salue le livre, le public l'acclame, et, l'année suivante, des revues publient quelques fragments de *Tchevengour*, son chef-d'œuvre, avant que la censure ne l'interdise. Une version russe expurgée paraîtra seulement quarante-quatre ans plus tard, en France (2). Aujourd'hui, en dépit des difficultés d'un texte où la langue de bois (mise en dérision ?) alterne avec les jargons populaires, Louis Martinez nous en donne la fluide traduction.

*Tchevengour* a été rédigé entre deux famines terribles, l'une au tournant des années 20, conséquence du communisme de guerre, l'autre dix ans après lorsque Staline ordonnait la confiscation des terres et la liquidation des koulaks. Œuvre noire du chambardement, allégorie homérique de l'utopie et de ses métamorphoses, cette épopée hallucinante met en scène une foule de gueux en marche vers le paradis communiste, Tchevengour, une bourgade perdue dans la steppe. La malédiction du travail abolie, chaque habitant n'y est plus rétribué selon ses mérites, mais selon ses besoins. Les responsables du projet, Dvanov, rêveur d'une égalité sans entrave, et Kopionkine, réplique du Chevalier à la triste figure sur son canasson dénommé Force du prolétariat, veillent à l'installation de ces affamés dans la cité idéale débarrassée de la « vermine capitaliste » par Tchepourny ; ce dernier, prophète de la nouvelle utopie, n'a jamais lu Marx, mais son idole demeure Rosa Luxemburg, figure maternelle et martyre.

*Le Kremlin décide d'envoyer sur* place un commissaire chargé d'inspecter les lieux. Que sont devenus les damnés de la terre dans ce laboratoire où se prépare l'avènement de la parousie ? Le paradis de l'homme nouveau est noir ! Désœuvrés, ses locataires déplacent les maisons sans autre raison que celle du mouvement perpétuel jusqu'à ce que cette capitale du communisme planétaire rétrécisse comme une peau de chagrin. Ils fabriquent des vétilles échangées contre d'autres objets inutiles et contemplent les herbes folles qui envahissent Tchevengour. Les douze derniers (nombre des apôtres) périront sous les coups de la contre-révolution. C'est baroque, onirique et intemporel. Métaphore peuplée de personnages angéliques ou fous, *Tchevengour*, avec ses accents dostoïevskiens, demeure l'un des grands romans épiques de l'espoir trahi. Un livre aussi prophétique ne pouvait être toléré par les censeurs staliniens. Les récits suivants de Platonov, *Makar pris de doute* et *En chantier* (3) déclenchent la fureur de la critique et pourtant les thèmes de Platonov restent les mêmes, la révolution, le peuple orphelin et les progrès techniques *qui doivent* assurer le bonheur pour tous.

A partir de 1933, la police secrète commence à s'intéresser à lui. Il ne sera pas arrêté mais puni autrement : son fils, âgé de quatorze ans, accusé d'« espionnage », se retrouve en prison. Pourquoi cet acharnement alors qu'avec *Moscou heureuse*, roman commencé en 1933 (remarquablement traduit en français), Platonov semble se couler dans le lit de Procuste d'une littérature imposée, cette *novlangue chère aux apparatchiks* ? En effet, les personnages de ce récit qu'il n'a pu terminer – loin de *nuire à sa beauté*, l'inachèvement souligne l'utopie brisée – gardent l'apparence du « héros positif ». La jeune Moscou Tchestnova (en russe *tchestny* signifie honnête) est une enfant de la révolution, tout comme la capitale russe qui remplace Petrograd. Libre, combative, généreuse de son corps, elle décide de contribuer au bonheur de l'humanité, à l'instar de ses amants : Sartorius, l'ingénieur vainqueur des *calamités*, *Bejko*, l'internationaliste obsédé par l'invention d'une balance idéale, *« instrument de l'honneur et de la justice »*, Sambikine, le chirurgien en quête d'immortalité, tous pressés d'en finir avec l'inconfort terrestre et de voir Staline pousser l'*« histoire humaine au-delà des limites de la gravitation pour la grandiose éducation de la Terre et la non moins grandiose éducation de la raison »*.

Les ennemis de Platonov ne se sont pas trompés, qui ont décelé sous ces lignes l'ironie subtile de l'auteur, de même qu'une réflexion de l'un de ces Don Quichotte du « communisme triomphant » : *« La capacité de l'homme à une double pensée* (...) *ferait de lui la créature vivante la plus perfectionnée. »* Les paradis de Moscou Tchestnova sont aussi noirs que ceux de *Tchevengour*. Elle sait que la dictature du prolétariat n'est pas l'amour, que les passions sont tristes. La jambe arrachée dans les entrailles de la terre lors de la construction du métropolitain, elle disparaîtra, tout comme ses anciens soupirants, vers un crépuscule teinté de cendres et de sang.

La mort avait-elle surpris l'auteur de *Tchevengour* lorsqu'il *exerçait les fonctions de gardien* à l'Institut Gorki de Moscou ? Une légende le prétend, mais *rien n'est moins sûr*. Victime de la flicaille littéraire, censeurs et critiques à la solde du KGB, *malade d'une tuberculose* contractée auprès de son fils revenu de déportation, il s'éteignit en 1951, marginalisé et interdit de publication. Depuis bientôt un quart de siècle, universitaires, chercheurs et traducteurs, de Michel Heller à Louis Martinez, de Georges Nivat à Anne Coldefy-Faucard, ne ménagent pas leurs efforts pour faire connaître ses livres. Les personnages fabuleux de Platonov expriment-ils l'*« angoisse et l'échec »* au cours d'un itinéraire régressif qui les conduirait *« à la vie prénatale, lieu révolu, maternel, de sécurité absolue »*, comme l'affirmait Annie Epelboim dans sa préface analytique de *La Mer de jouvence* (4) ?

Vaste interrogation ! Quelle explication pour la mansuétude que lui témoignaient les bourreaux, en lui épargnant la vie pendant les grandes purges, à la fin des années 30 ? Platonov, malgré son génie, ne réalisait peut-être pas la charge subversive de ses livres, lui qui sollicitait respectueusement la bienveillance de Gorki, et plus tard de Jdanov, afin qu'il puisse être publié. C'est sans doute à sa réputation d'innocent, de *« doux dingue »*, qu'il partageait avec ses personnages (des *« cinglés »*, disait Gorki), qu'il doit sa survie à l'époque où ses confrères, Maïakovski et Essenine, Babel et Mandelstam, Bounine et Boulgakov, Gorki aussi, se suicidaient, étaient assassinés, prenaient le chemin du Goulag ou, au mieux, celui de l'exil.

**Edgar Reichmann**

**Andreï Platonov**
Né en 1899 dans une famille d'ouvriers, diplômé de l'école polytechnique, il est employé à la bonification des steppes arides. Ses premiers écrits sont en vers. Dès 1927, il dénonce le pouvoir mortifère des idéologies. Terminé en 1929, son roman anti-utopique *Herbes folles de Tchevengour* est censuré : il ne sera publié en URSS qu'en 1988. Sous la révolution stalinienne, il rédige sa *Chronique de la vie des koulaks*, féroce satire de la collectivisation. Suivront *La Fouille* et *La Mer de Jouvence*. Pendant les années 30, Platonov vit dans la misère, signe des articles sous pseudonymes. Il réussit à faire publier ses récits de guerre, mais en 1946 son *Retour* lui vaut de nouveau l'opprobre. En 1951, il meurt, usé par les persécutions, de tuberculose.

D.R.

(1) Gallimard, 1988, traduit par Lily Denis.
(2) Version qui a servi à une première édition, incomplète, la traduction étant due à Cécile Loeb, Stock, 1972.
(3) A paraître en 1997.
(4) Albin Michel, 1976, traduit par Annie Epelboim, postface de Iossif Brodski.

# L'amour en abîme

*Lorsque les chemins de la mort ouvrent ceux du cœur, Ludwig Fels dénoue les liens filiaux*

**LE CIEL ÉTAIT UN GRAND PRÉSENT**
**(Der Himmel war eine grosse Gegenwart. Ein Abschied)**
de Ludwig Fels.
Traduit de l'allemand
par François Mathieu,
éd. Maren Sell/Calmann-Lévy,
92 p., 70 F.

L'agonie est un combat. Pour ceux qui vont mourir ; pour ceux qui vont rester en vie avec la béance d'une absence qui chaque jour devient plus certaine. Mais quelle fut la vie de cette femme ? Domestique à la ferme, des enfants, un homme qui est parti, à peine un chez-soi. Et de nouveau être traitée comme du bétail à l'hôpital, parce qu'on demande trop peu, parce qu'on ne se plaint pas assez, qu'on se méprise au fond. A quoi bon écrire sur cette vie qui s'en va, se demande le fils, puisque cette écriture ne délivre d'aucune douleur, ne fait qu'ensevelir la mourante sous des mots dérisoires ? Pour la retenir, pour rattraper le temps perdu ? Pour que deux étrangers de même chair et de même sang apprennent enfin à se connaître ?

Peut-être que les morts et les vivants sont seuls capables de s'aimer – quand il est trop tard : quand va disparaître celle qu'on aurait voulu autre, celle dont on n'a jamais compris les combats et les renoncements, qu'on a aimée d'un amour stérile parce qu'on a épuisé ses forces à lutter d'abord contre soi. Lorsque la mort frappe trop tôt celle qui vous a mis au monde, celle que l'on n'a pas su aimer, celle qui n'a pas su assez vous aimer, c'est le monde entier qui se vide. Vient alors ce vouloir, comme un enfouissement : épouser la mourante, *« mourir un petit bout de chemin avec elle, mourir à sa rencontre »*, comme si la *mort, en même temps que la perte*, était l'instant de la découverte. Le livre de Ludwig Fels, né en 1946 en Bavière, n'est ni un hymne à l'amour, ni une dissection des sentiments ; il est bien plus que cela, sans complaisance : la traduction sismographique d'une catastrophe.

**Pierre Deshusses**





# Rodrigo de Zayas, en écho à l'Histoire

*Porté par une vaste érudition, avec le français comme arme de combat, le musicien et romancier espagnol offre une tétralogie épique sur les quatre derniers siècles. Pour penser l'impensable du monde moderne*

**CE NOM SANS ÉCHO**
**Tétralogie romanesque**
de Rodrigo de Zayas.
La Brigue et le Talion (I),
Les Faussaires (II),
Shéol (III), La Pourpre
prophétique (IV à paraître),
éd. L'esprit des péninsules
(15, rue Trousseau, 75011 Paris),
344 p., 139 F (I), 304 p., 135 F (II),
224 p., 129 F (III).

On annoncerait ceci : dans la farandole des mille petits récits, qui racontent autant de saynètes passionnantes : enfances comiques, incestes miniatures, chagrins d'amour, ravages de la jalousie se glisse une tétralogie dont trois tomes sont en librairie : *Ce nom sans écho*, par Rodrigo de Zayas.

On annoncerait que *Ce nom sans écho* est l'histoire du monde, de la chute du royaume de Grenade à la création d'Israël. Qu'il y a là, en majesté, l'Amérique et l'Europe, l'Espagne, la Palestine et Israël. On dirait que l'enchaînement des faits *navigue* à travers les guerres, les résistances, les clandestinités et la Shoah. On préciserait que Rodrigo de Zayas *ajoute une érudition de* fer sur le traumatisme fondateur de ce qui détruit et façonne les relations *euro-arabes* : la *satanisation* du morisque, ce musulman converti au catholicisme, par l'Espagne de *l'Inquisition* ; le racisme d'Etat inventé par la loi sur la pureté du sang.

On marquerait bien à quel point les trois premiers actes de cette tétralogie se parcourent avec des bottes de sept lieues, qu'il y a une vitesse de la pensée sensible dans les actions et les faits, espionnage, secrets, vengeances, travestissement, Alexandre Dumas plongé dans les batailles des quatre derniers siècles, personne n'y croirait. On suggérerait enfin qu'il y a là un extravagant roman d'aventure des hommes et des femmes, des hommes et des hommes de l'histoire de l'art et du faux, et des femmes entre elles. Personne ne voudrait y croire. Le nom de Rodrigo, déjà, de Zayas, est trop chargé d'écho pour qu'on ne pense pas à quelque pseudonyme.

Les faits sont là. Hugo dit que l'épopée, c'est l'Histoire écoutée aux portes de la légende. De Zayas laïcise l'épopée en en faisant l'Histoire écoutée aux portes de l'Histoire. Il l'effectue sous son nom de de Zayas qui est le nom de son père Marius de Zayas à qui il porte une vénération. Rodrigo a soixante ans, vit à Séville, derrière une façade sobre, dans un petit palais à l'intérieur, dont la bibliothèque qui résulte du croisement de plusieurs trésors familiaux et de la curiosité ardente de sa mère comprend 35 000 volumes, est connue dans le monde entier, se consulte sur place et joue un rôle crucial dans plusieurs domaines : les manuscrits, les incunables, la démonologie, mais aussi bien la littérature surréaliste. Marius de Zayas, brillant peintre et caricaturiste d'origine mexicaine, découvreur d'art primitif, proche de Picasso, ouvrit en 1915, avec Paul Haviland, Francis Picabia et Agnes Meyer *un des pôles suractifs de la* pensée moderne : La Modern Gallery de New York, au n° 500 de la Ve Avenue.

## TRUCULENCE

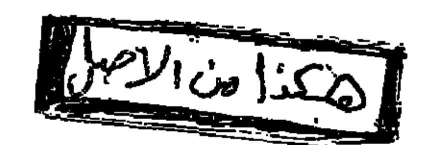
On a connu Rodrigo de Zayas dans une autre vie. Comme les chats, il aura sept vies. Il doit être en train d'aborder la quatrième. Il y a moins de dix ans encore, il est internationalement considéré comme un musicien de talent. Il dirige le Taller Zyryab avec Anne Perret-de Zayas, cantatrice. Après une vie de concertistes itinérants, le groupe se consacre à Séville à l'exhumation, la transcription et l'enregistrement de la musique du temps de la Découverte. 1992 marque évidemment l'apogée du Taller Zyryab. Bien avant, de Zayas a arpenté le monde, reçu une éducation française à Damas, Grenoble et Paris, connu le temps d'un été une sorte de jeunesse dorée, lu Nietzsche en fumant au Liban avec un philosophe, effectué le chemin de Compostelle en compagnie d'un chien, parcouru avec la même ardeur l'amour, l'amitié, les expériences et les rencontres, vécu dans sa chair ce qui donne à ses livres leur tonalité, leur truculence, leur rythme et leur rayonnement. On mesure le comique de ce résumé. Il n'est personne de plus discret, timide, presque un peu raide en société. Il semble enraciné dans plusieurs passés. Sa façon de parler de ses maîtres pourrait paraître ancienne. Pour son salut, le monde actuel n'a qu'à espérer qu'il est déjà un homme de demain. Ces derniers temps, il a animé un petit parti très rigoureux à la gauche de la gauche ibérique. Il parle et lit évidemment plusieurs langues, et il les parle avec un mélange très détonnant d'élégance usagée et de gaieté familière.

N'oubliant jamais que sa langue (maternelle ? non : c'est plus complexe) est l'Espagnol, il choisit le Français pour écrire *Ce nom sans écho*. Pourquoi ? Très clairement, par amour de ce qui pour lui n'a rien d'une utopie, ce temps parfaitement réel du lieu de la civilisation arabo-andalouse où son pays, l'Andalousie, parlait arabe, hébreu et latin, avant que l'espagnol ne devienne la langue de l'oppression. Il pense avec décision que la France et sa langue, quelles que soient les difficultés de surface et de profondeur, peuvent jouer aujourd'hui ce rôle d'accueil et de croisement. Il revendique une dette profonde pour l'école publique, laïque, et même, ce qui aurait pu gêner un jeune aristocrate en exil – ses parents ont quitté l'Espagne franquiste au milieu de la guerre civile – obligatoire. Il choisit le français comme on choisit une arme. Son livre est le plus jubilant des livres de combat.

C'est surtout le plus justifié. L'érudition y a quelque chose de charnel, jusque dans les détails. C'est ce qui la rend si lisible. Détails : s'il est question de Francisco Guerrero, compositeur (p. 247 du premier tome) ou de Proust (désopilantes polémiques p. 273), c'est parce que, dans cette saga débridée, ce sont des noms, des motifs, on le sait d'expérience, qui tracassent au premier degré leur auteur. Pour de Zayas, comme pour les esprits les plus déliés, rien n'a d'importance. A condition que ce soit dans une sorte de légèreté du style. On ne parle pas que du style d'écrire. Guerrero ? c'est le précédent de Zayas, musicien, qui l'a remis à l'honneur. Proust ? il restera sans doute un de ses sujets de diatribe dans sa septième vie. Ce qui compte, c'est l'inscription discrète de ses vies dans la fable la plus dominée et la plus vivace qu'on ait eue à lire ces derniers temps. Au centre, une extraordinaire figure de femme, Judith Penuel, fille de riche diamantaire new-yorkais qui, par revanche historique, s'engage le jour de ses vingt-quatre ans auprès des républicains espagnols. Des histoires de mitraillettes, des secrets sur la cathédrale de Burgos, ce que savent entre eux les frères et les sœurs (leurs grains de beauté, par exemple), le contrepoint du récit d'un morisque, Shams ben Fares, torturé par L'Inquisition, le tout pouvant se lire ensemble, séparément, à l'endroit à l'envers.

Ah oui ! de Zayas est également l'éditeur *Mes secrets à Florence* (1593), manuscrit de Stefano Francesco Di Romolo Roselli, qu'il a retrouvé dans sa bibliothèque et dont il a supervisé la publication (Jean-Michel Place, 290 p., 165 F) et de partitions remarquablement présentées (Las cançons dels Troubadour); l'historien des morisques et le racisme d'Etat (La Différence, 1992) qui réveilla de vifs scandales. Et il y a tout ce qu'on ne sait pas.

**Francis Marmande**





# Gudbergur Bergsson, dos à la mer d'Islande

*Les écrivains islandais sont les invités d'honneur des Boréales de Normandie. Parmi eux, le « volcanique » Bergsson. Grand perturbateur de la littérature islandaise dans les années 60, il est aujourd'hui l'une des plumes les plus respectées et les plus atypiques de l'île*

**L'AILE DU CYGNE**
**(Svanuzinn)**
de Gudbergur Bergsson.
*Traduit de l'islandais*
par Catherine Eyjolfsson,
Gallimard, 192 p., 98 F.

D'un mouvement quasi-imperceptible, la lame courte et large du couteau lève les filets du carrelet. Un geste visiblement mille fois répété qui laisse toute place à la parole presque murmurée de Gudbergur Bergsson. Celle d'une colère douce rentrée si profond qu'elle prend le ton de la conversation. Dans sa cuisine minuscule, le plus secret, le plus redouté et, avec Thor Vilhjalmsson, le plus respecté des écrivains islandais dévide lentement son propos tout en cuisinant. *« Pourquoi suis-je devenu écrivain ? Pour ne pas devenir pêcheur. Pour ne pas vivre l'oeil rivé à la mer, et devant son immensité, n'apercevoir qu'une vie étriquée. »*

Naître en 1932, dans le village de Grindavik, sur la côte sud de l'île, c'est naître pêcheur. Comme ses parents, comme ses frères. Tout juste si Gudbergur fait un détour par la ferme à neuf ans. Il trait les vaches, prépare et cuit le pain. Puis revient travailler au port jusqu'à l'âge de treize ans. Pas de livre à la maison, la misère est immense, l'isolement total. Jusqu'à l'installation des Américains à la fin de la guerre. *« Je n'ai rien derrière moi. Je ne suis pas cultivé. Mes origines expliquent pourquoi ma littérature est complètement différente des autres. L'Islande n'était pas un pays civilisé alors. Maintenant elle l'est. Parce qu'on va à l'étranger. »*

Son pays, dit-il, est *« clanique »*. Pas seulement parce qu'une vingtaine de familles, dont le pouvoir peut excéder celui du Parlement, régente l'économie, mais parce qu'il y a ce besoin de chacun d'appartenir au groupe, plus nécessaire et plus visible dans un environnement désertique. Clanique et volcanique : la ride médio-Atlantique qui coupe l'île en deux s'offre comme métaphore au champ social et à celui de l'écriture : *« Il y a ceux qui écrivent parce qu'ils ont des livres chez eux et veulent être célèbres. »* Et puis ceux qui, comme lui, contre toute attente, *« naissent avec l'écriture. »* Des déviants de nature, qui se sentiront toujours clandestins. *« A la maison, il fallait cacher cette tendance, parce que le père vous aurait battu s'il l'avait découvert. »*

**CUISINIER, INFIRMIER**

A seize ans, il part. Il est cuisinier près de Reykjavik chez les Américains (qu'il accuse aussi d'avoir *« tout détruit »* en installant une base militaire dans le pays). Il rêve de Paris, où l'un de ses frères va peindre, travaille six ans dans une usine textile pour économiser de quoi partir. Il va à la rencontre des écrivains islandais et se découvre irrémédiablement différent d'eux. *« Je n'ai jamais voulu appartenir à leur monde. Je ne me suis jamais considéré comme écrivain. Je ne sais pas si je le suis. »* Il quitte l'île pour la première fois en 1956. Il a choisi l'Espagne. Il en ignore la langue. Pas pour longtemps.

Il se sent chez lui dans les bars littéraires de Barcelone. Personne ne lui prête attention, parce qu'il est *« considéré comme une personne, pas comme un écrivain »*. *« Mais,* insiste t-il, *les écrivains espagnols ne toléreraient pas que l'on écrive en espagnol (comme Conrad en anglais ou Kundera en français). Ils m'ont accepté parce qu'ils étaient exilés dans leur propre pays sous Franco, comme moi. C'est différent aujourd'hui. A la mort de Franco, même le sens de l'amitié a disparu. »* Tout de même, il y a eu quelques inflexibles qu'il admire, comme Juan Benet, mais il fulmine contre Javier Marias et ses semblables, qu'il rencontrera plus tard à Madrid, *« et qui ne pensent plus qu'à vendre des livres »*.

A Reykjavik, alors, il fallait être bien né pour obtenir une bourse à l'étranger. Pour retourner en Espagne, pour écrire, il est infirmier à l'hôpital psychiatrique, puis gardien de nuit dans un hôtel. Il y écrit son deuxième roman : *Tomas Jonsson Bestseller* (1966), dont les neuf cents exemplaires vont s'arracher. Le livre sera considéré comme un tournant dans la littérature islandaise. Une éruption soudaine, inconvenante. Il a voulu *« écrire en homme libre, sans s'embarrasser de règles »*, et il est bien conscient *qu'« en détruisant le style, l'idéal du pays était détruit »*. On ne lui pardonne pas de casser la narration. Même l'Eglise estime sa liberté intolérable. *« Il aurait fallu ressembler aux autres. Ce qu'ils refusaient, c'était l'individu au sens européen. »*



SIGURGEIR SIGURJONSSON

« Je ne sais pas et ne veux pas savoir pourquoi j'écris »

C'est l'époque où il entreprend ses traductions. Une oeuvre à elles seules. Il ouvre les portes de l'islandais au monde. Dans les deux sens. Il a appris le catalan et l'espagnol, le portugais, l'italien et le français, après l'anglais et l'allemand – on lui doit un *Don Quichotte* en islandais et les sagas en espagnol. S'il en parle, ce n'est pas pour étaler des titres, mais afin de réclamer justice pour Azuela.

Le mal-aimé des Mexicains, auteur de *Los de abajo*. *« Souvent les meilleurs auteurs sont ainsi cachés. Et pillés. Gabriel Garcia Marquez ne serait rien sans Azuela. Il a des phrases qui viennent directement de lui. »* Il insiste, parce qu'il aimerait qu'on le situe ainsi, lui. Du côté de ceux que l'histoire officielle négligerait, à qui resterait l'avenir en partage s'il se trouvait quelque aventurier, prêt à remonter jusqu'à eux comme à la source.

Les lettres islandaises vivent alors dans la vénération de Halldor Laxness (prix Nobel en 1955), vivante incarnation de l'indépendance toute fraîche (1947) et de huit siècles d'une littérature sans équivalent en Europe. *« Il n'y a jamais eu d'intelligentsia en Islande. Il y a eu Laxness et ses amis communistes. Il n'y a plus de communistes. Laxness avait rapporté de si bonnes nouvelles d'URSS ! Il disait la vérité (les écrivains ne peuvent dire que la vérité). Il était un idéal. Et il mentait. C'est une tragédie. Il n'y a plus d'idéal dans ce pays, plus de grands hommes, et Laxness a perdu la mémoire. C'est bien pratique de se sauver ainsi soi-même. Personne ne peut plus lui demander de comptes. Pourtant les communistes ont eu une bonne influence. Ils ont combattu la réaction dans un pays très réactionnaire. Laxness était un peu le héraut d'une colonie. Les Danois l'ont aidé par culpabilité. Il en a profité. Les auteurs venus après, comme Thor Vilhjamsson, en ont pâti. »*

**EXCENTRÉ**

Entre 1969 et 1976, Gudbergur Bergsson publie un cycle de cinq livres où l'on retrouvera des parents de Tomas Jonsson, un village de la côte sud, une famille pesante, l'influence de la base américaine. Dans un pays de moins de deux cent cinquante mille habitants, les droits d'auteur ne permettent pas vraiment de vivre.

Il s'installe dans des maisons abandonnées de Reykjavik. Il est fort de voir sans être vu, fort d'une liberté sans précédent. On le dit excentrique, mais il est excentré, ailleurs, non par fantaisie, mais par fidélité à lui-même. Atypique et nécessaire, révélateur d'une histoire sans égale. Aujourd'hui encore, il continue à pratiquer d'humbles travaux, pour ne pas s'éloigner de ce qui l'a vu naître au texte.

*« La génération qui m'a succédé a bien du succès. Ils écrivent des livres faciles à digérer. Mais sans idéal. Sans rébellion. Il n'y a pas de rébellion dans ce pays. Avec* Station atomique, *Laxness avait inauguré ce type d'écriture. Je n'ai rien à voir avec cela. Maintenant, c'est le marché qui commande. Il faut écrire pour le marché. Comme les poissonniers. Mais en Islande on n'écrit pas pour le marché. Il n'y a pas de marché. Je comprends que Montalban écrive pour le marché. Il peut le faire. Ici, ce n'est pas possible. Il y avait bien le marché communiste avant. On écrivait pour ceux qui croyaient. On écrivait pour le marché de l'Eglise. Et maintenant pour celui des femmes, des lectrices. C'est bien le seul marché qui reste. Les féministes ont critiqué* Le Vol du cygne : *comment un homme peut-il parler d'une petite fille ? »*

Il dissimule sa joie de voir *L'Aile du cygne* (1990) traduit en français, affecte de le considérer comme moins intéressant que son premier roman. Il l'a pourtant écrit avec *« le rêve de tout écrivain de se rajeunir en retournant aux origines pour retrouver sa force d'écriture »*. Il s'est engagé sur le terrain de l'enfance au côté d'une fillette de neuf ans envoyée à la campagne, *« au pays des sujets de récitation »*. Il dit ce que c'est que tourner le dos à la mer pour plonger dans l'intérieur du pays. Il fait entrer un à un les signes du temps en scène, comme si le récit s'étirait non pas sur un été mais au long d'un demi-siècle, entre l'enfance de l'auteur et le moment où il écrit. Les pneus d'un tracteur apparaissent dans l'herbe haute. Des jumelles surgissent entre toutes les mains pour s'épier de ferme en ferme. L'ordinateur s'installe sur les tables pendant que se prépare une scène de débauche collective qui paraît venir du Moyen Age.

Gudbergur Bergsson a un sens rare de la crudité. En quelques mots, il dit l'immédiateté des sensations, la brutalité de leur perception, le désir de leur répétition, l'espoir d'y découvrir un ordre ou à tout le moins une direction, un fil qui permettrait de s'orienter dans le monde. Chez lui, animalité et spiritualité restent intimement mêlées, comme des blocs inséparables d'interrogations sans réponses. La trivialité devient une haute exigence, un trouble et difficile accès au vrai. Il aime choquer, au sens propre. Faire avancer le récit par chocs. La fillette tombe de cheval : *« Quelque chose s'échappa d'elle en une ribambelle de morceaux : les maisons de la côte, la mer, ses camarades de jeu. »* Ainsi s'opère sa mue : par secousses. *« Elle s'ôte d'elle-même, abandonne son image de petite fille et ressemble à la fermière par la parole et à l'homme de peine par la pensée. »*

Le cygne, animal fabuleux, *« dit ce qu'il sait des autres »* à celui qui parvient jusqu'à lui. Il ouvre au savoir avant de s'envoler (ou de plonger) avec l'élu. Dire le monde pour le maîtriser tout en lui échappant, voilà un aboutissement bergssonien. *« Dans ce désert où nous sommes, c'est mon Journal qui me tient lieu de petite amie »*, explique l'homme de peine, écrivain caché, aux aveux empreints de tous les désirs de marginalité de l'auteur. *« Je ne sais pas et ne veux pas savoir pourquoi j'écris,* aime à dire Gudbergur Bergsson. *Je pense à Calderon, à* La vie est un songe *et me dis que si je m'éveille, je vais mourir, que si je savais, ma littérature mourrait. »* Il souhaiterait que l'on trouve *« un sens cosmique du mystère »* à ses livres et invoque le parrainage de Wilde : *« L'imagination est la réalité et la réalité n'est rien. »*

**Jean-Louis Perrier**

# Les Boréales de Normandie

Les Boréales de Normandie, qui se tiennent à Caen du 19 au 26 novembre, se sont affirmées en cinq années comme la principale manifestation littéraire consacrée aux pays nordiques. Les Islandais en sont cette année les invités majeurs. Fait exceptionnel : huit d'entre eux viennent d'être traduits en français, et six devraient être présents. Outre Gudbergur Bergsson, ce sont Thor Vilhjalmsson pour *Nuits à Reykjavik*, traduit de l'islandais par François Emion (Actes Sud, 256 p., 128 F) ; Vigdis Grimsdottir, pour *Je m'appelle Isbjorg, je suis lion*, traduit également par François Emion (Presses universitaires de Caen, 288 p., 100 F) ; Kristjana Gunnars, pour *La Maraude*, traduit de l'anglais par Anne Malena (Léméac, 112 p., 75 F) ; Alfrun Gunnlaugsdottir, pour *Errances*, traduit de l'islandais par Régis Boyer (PUC, 240 p. 100 F) ; et Steinunn Sigurdardottir, pour *Le Voleur de vie* (lire *Le Monde* du 3 novembre 1995).

Après un colloque, les mardi 19 et mercredi 20 novembre, où Frédéric Durand, François-Xavier Dillmann, Steinunn Lebreton, Régis Boyer, Fridrik Rafnsson et Torfi Tulinius, notamment, présenteront la littérature islandaise des origines à nos jours, Les Boréales proposeront les samedi 23 et dimanche 24 novembre à partir de 14 h 30 à l'auditorium du Musée des beaux-arts de Caen des « lectures croisées » entre écrivains français et islandais. Seront associés : Edouard Glissant et Thor Vilhjalmsson, Paule Constant et Gudbergur Bergsson, Emmanuelle Bernheim et Steinunn Sigurdardottir, Agota Kristof et Alfrun Gunnlaugsdottir, Marie Ndiaye et Vigdis Grimsdottir, Pierre Bergougnioux et Krisjana Gunnars.

Dans le domaine islandais, signalons également la parution de choix de poèmes de Stefan Hördur Grimsson, traduits par Régis Boyer (La Barbacane, 168 p., 130 F) ; *Deux sagas islandaises légendaires*, traduites et présentées par Régis Boyer (Les Belles Lettres, 158 p., 135 F) ; et l'étude de Torfi H. Tulinius *La « Matière du Nord », sagas légendaires et fiction dans la littérature islandaise en prose du XIIIe siècle* (Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 304 p., 180 F). Lire également l'analyse de François-Xavier Dillmann sur les runes dans la littérature norroise dans la dernière livraison de *Proxima Thulé* (Société des études nordiques, Sorbonne, 45, rue des Ecoles, 75005, Paris). Les Boréales, qui rayonnent sur une douzaine de villes de Basse-Normandie, proposent une rétrospective des films de Fridrik Thor Fridrikson, des expositions, des rencontres avec des auteurs danois, norvégiens, suédois et finlandais, et un concert de Jan Garbarek (le 19 à 20 h 30).

★ **Les Boréales de Normandie, Annexe Vissol, université de Caen, 14032, Caen-Cedex, tél. : 02-31-56-64-84.**





s c i e n c e - f i c t i o n

*p a r J a c q u e s B a u d o u*

# King double la mise

**DÉSOLATION**
de Stephen King.
*Traduit de l'anglais (Etats-Unis)*
par Dominique Peters,
Albin Michel, 572 p., 140 F.

**LES RÉGULATEURS**
**(The Regulators)**
de Richard Bachman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par William Olivier Desmond,
Albin Michel, 348 p., 125 F.

Quand on est un auteur ayant acquis la célébrité de Stephen King, plusieurs options s'offrent à vous dans la poursuite de votre carrière littéraire. Creuser obstinément le sillon qui vous a conduit à entrer sur la liste des best-sellers. Explorer d'autres territoires que ceux pour lesquels vous manifestez une nette prédilection. Et c'est bien ce qu'a fait Stephen King avec des romans comme *Jessie* et *Dolorès Claiborne*. Ou bien se lancer de véritables défis comme l'écriture d'un feuilleton, *La Ligne verte*, en temps (presque) réel.

C'est dans un challenge aussi spectaculaire que s'est lancé Stephen King dans ses deux derniers romans parus conjointement : utiliser les mêmes personnages dans des intrigues croisées. Pour ce faire, il a ressuscité son alter ego Richard Bachman, pseudonyme sous lequel il a écrit dans les années 1977-1984 plusieurs thrillers d'une veine plus nerveuse et plus noire que ses habituels romans d'horreur. *Les Régulateurs* et *Désolation* ne racontent pas la même histoire de deux points de vue différents. Si leur intrigue peut se résumer d'une même phrase : l'affrontement d'un petit groupe de personnages à une mystérieuse entité maléfique, Tak, les conditions, les péripéties, le lieu et les résultats de cet affrontement sont tout à fait différents. Et s'il utilise des personnages portant le même nom d'un roman à l'autre, ils ne sont pas définis à l'identique ni ne connaissent le même destin. De fait, les intrigues des deux romans entretiennent des relations complexes et s'excluent l'une l'autre. A partir d'un même point de départ – la libération par la mise au jour d'une ancienne galerie de mine désaffectée de Tak, l'entité cruelle et meurtrière –, Stephen King a imaginé deux récits divergents.

Dans le premier, *Désolation*, il décrit la mise en coupe réglée d'une petite cité minière du Nevada et l'odyssée du petit groupe qui finit par mettre Tak en échec sous l'impulsion d'un jeune garçon aux dons de prophète. Le combat entre le Mal et le Bien prend ici le tour profondément métaphysique d'une interrogation sur la cruauté de Dieu. Au passage, King se livre avec son personnage de « grand écrivain américain » à une satire assez vacharde de l'establishment littéraire...

Dans le second, c'est la rue d'une paisible bourgade de l'Ohio qui va subir la furia destructrice de Tak, réfugié dans le corps d'un garçon de huit ans se servant de son imaginaire enfantin pour perpétrer ses massacres. Chacun de ces deux volumes peut se lire indépendamment de l'autre. Mais Stephen King a tissé entre les deux un ingénieux système d'échos, de va-et-vient, d'effets de miroir qui rendent passionnante leur lecture couplée.

**● STAR CINÉ MANIAC**

Au début des années 60, la firme italienne Franco Bozzesi fit paraître en France toute une série de magazines qui présentaient, dans chacun de leurs numéros, un film raconté sous la forme d'un ciné-photo-roman (c'est-à-dire d'une succession de photogrammes avec les textes et les dialogues lettrés à l'intérieur de l'image comme dans une bande dessinée). L'un de ces magazines, *Star Ciné Cosmos*, publié de 1961 à 1965, était voué aux films d'épouvante, aux péplums, aux films de science-fiction, bref à ce que l'on appelait à l'époque le cinéma-bis. Quelques grands classiques du cinéma de S-F furent ainsi « couchés sur le papier » : *Le Choc des mondes*, *Les Survivants de l'infini*, *Planète interdite*, *La Chose venue d'un autre monde*, *Des monstres attaquent la ville*, etc.

Gérard Thomassian et son équipe ont consacré le nº 2 de leur revue à ce *Star Ciné Cosmos* qui fit rêver aux étoiles toute une génération de cinéphiles. Ils ont ainsi ressuscité, grâce notamment à une iconographie très abondante, une page oubliée de l'histoire de la S-F en France... (publié par Gérard Thomassian, Librairie Fantasmask, 17, rue de Belzunce 75010 Paris, 84 p., 100 F).

**● LA CAPTIVE DU TEMPS PERDU**, de Vernor Vinge

Vernor Vinge réussit dans cet excellent roman une hybridation difficile : celle du récit policier et de la science-fiction. L'intégration de l'un à l'autre est parfaite : l'intrigue policière s'insère dans un univers futur qui lui assure une belle originalité et justifie nombre de ses éléments. L'« arme du crime », son mobile, de nombreux indices permettant au policier de démasquer le coupable n'ont de valeur que dans ce futur imaginé par l'auteur, où ne subsistent sur Terre que quelques dizaines de survivants, rassemblés, de tous les endroits du temps où ils s'étaient réfugiés, par la volonté farouche de deux femmes mues par le désir d'empêcher l'extinction de l'espèce humaine.

L'énigme de la mort programmée de Marta Korolev se double d'une autre énigme, plus vaste, et qui ne reçoit pas, elle, d'explication : la nature de l'événement connu sous le nom de « Singularité », qui a vu disparaître la quasi-totalité de la population terrienne. L'enquête conduite par Will Brierson l'amène à se confronter à l'une et à l'autre ; ce qui lui confère une portée bien plus large. En jouant sur les deux tableaux, Vernor Vinge a signé un fort prenant roman (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Stéphane Manfrédo, éd. l'Atalante, 250 p., 91 F).



# Emprise de guerre

*Entre la tentative de l'oubli et le devoir de vérité, un ancien du Vietnam fait de sa vie une illusion. Aux rives de la folie, Tim O'Brien dévoile un roman inquiétant et troublant*

**AU LAC DES BOIS**
**(In the Lake of the Woods)**
de Tim O'Brien.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Rémy Lambrechts,
Plon, coll. « Feux croisés »,
264 p., 145 F.

Le bout de l'histoire, on l'a quasiment atteint au moment où le roman commence, et Tim O'Brien lui donne déjà une réalité géographique : c'est au bord du lac des Bois, un de ces lacs immenses du nord du Minnesota dont on se demande s'ils ont une fin et qui vont se perdre quelque part dans le Canada, sorte de bout du monde qui pourrait ressembler au bord ultime de la Terre au temps où on la croyait plate. Et là, au seuil des limites, un couple voudrait pouvoir recommencer son histoire.

Recommencer, pour Kathy et John Wade, cela se passe entre la tentative de l'oubli et l'obligation de se souvenir, face à l'évidence d'un secret. Quelque chose est enfoui sous ces dix-sept années de mariage, un cauchemar dans les forêts du Vietnam qui prend la forme d'une reminiscence obstinée. Alors que Cacciato, héros de Tim O'Brien dans un précédent roman (1), finissait par déserter, submergé par l'absurdité de cette guerre aux motifs irréels et aux ennemis fantomatiques, Wade est tenté, bien des années après la fin du conflit, par une autre fuite : celle de sa mémoire, du redoutable et persévérant face-à-face avec une horreur sans nom dont il fut l'un des acteurs.

S'il peut rappeler, par son équivalente vision du monde, Joseph Heller et son célèbre *Catch 22*, qui dénonce avec une énergie bruyante, sur le mode héroï-comique, la petite guerre des petits chefs pendant la deuxième guerre mondiale, Tim O'Brien a l'art d'instaurer, sur un tout autre registre, une atmosphère troublée par l'inquiétante confusion de la vérité et du mensonge. C'est sur fond d'incertitude, au milieu d'allées et venues entre la réalité des personnages et leur masque, que l'écrivain ressasse « son » Vietnam, où lui-même avait été envoyé comme soldat : la guerre, dans *Au lac des bois*, prend la forme d'empreintes laissées à l'état brut sur la conscience, à la fois discrètes, enfouies et récurrentes, une fantasmagorie aussi obsédante qu'elle est fondamentalement impensable, donc irréelle : *« Au cours des mois et des années à venir, John Wade se souviendrait* [du village de] *Thuan Yen de la manière dont on se souvient des cauchemars chimiques, combinaisons impossibles, événements impossibles, et, avec le temps, l'impossibilité elle-même deviendrait le souvenir le plus riche, le plus profond et le mieux ancré. Cela n'avait pas pu se passer. Donc cela ne s'était pas passé. Déjà il se sentait mieux. (...) Il se souviendrait et ne se souviendrait pas, en même temps. »*


PHILIP JONES GRIFFITHS/MAGNUM
Trace d'un cauchemar

C'est un roman superbe qui tient sur ce jeu de souvenirs posés au conditionnel, sur le rêve d'un avenir qui pourrait faire comme si les secrets n'avaient pas lieu d'être, à la lisière du mensonge et des illusions confortables.

John Wade, justement, est illusionniste à ses heures perdues, il sait faire de tout un tour de magie et là-bas, au Vietnam, on l'appelait « Sorcier ». Au lac des bois, au bout de la géographie comme de sa propre histoire, il est mis au pied du mur, face aux limites de ses talents de magicien, à la fin du personnage qu'il s'est inventé, politicien coutumier du mensonge qui vient d'essuyer un cuisant échec aux élections sénatoriales, époux faussement modèle, virant à la folie à force d'avoir cru que *« si le secret restait enfoui en lui, avec tous les autres secrets, il pourrait abuser le monde et s'abuser lui-même aussi. »*

Le roman lui-même est un faux-semblant, une panoplie pour déguiser l'essentiel qu'il ne révèle que par fragments, autant de visions fugitives et denses, répétées comme pour se persuader de leur vérité. Le récit ostentatoire, celui que l'on suit tout du long avec inquiétude, c'est l'enquête menée autour d'un fait divers : la disparition de Kathy Wade, volatilisée un matin, selon son mari. Parmi les chapitres se glissent de vagues procès-verbaux, des « Eléments » et des « Hypothèses ».

Mais le véritable sujet du livre tient dans sa part la plus infime et la moins visible, celle qui ne peut être avouée : le secret de Kathy, qui aspire à la transparence absolue, celui de Wade, qui s'acharne à construire l'opacité, à camoufler le carnage de Thuan Yen, pensant *« pouvoir échapper aux conséquences de son meurtre »*. En disparaissant au bout de l'histoire, Kathy Wade cède la place à l'irresponsabilité de l'illusion. Le mystère reste intact, et avec lui la beauté troublante de ce récit. Au fond du lac, telle Abel, Kathy Wade a les yeux grands ouverts.

**Marion Van Renterghem**

(1) *A la poursuite de Cacciato*, couronné par le National Book Award en 1978 (Plon, 1990).

# Les désarrois de Mademoiselle Ragotsky

**APOCALYPSE NON !**
**(Gut genug)**
*de Birgit Vanderbeke.*
Traduit de l'allemand
par Claire de Oliveira,
Stock, 151 *p.*, 95 F.

Avec *Le Dîner de moules*, Birgit Vanderbeke avait réussi une fresque corrosive de la société allemande. Dans *Apocalypse non !*, elle choisit de recourir à la truelle pour faire de la peinture sociale. Dès les premières pages, on nous assène que la maternité n'est ni une question d'amour, ni une question d'instinct, ni un facteur économique, ni même un accident. C'est une mode. Soit ! Le seul inconvénient, c'est que le bébé n'est ni un pull-over ni un canapé déhoussable que l'on peut reléguer *dans un coin, une fois la mode* passée.

Mademoiselle Ragotsky, c'est le nom de l'héroïne, se trouve donc très démunie sur le parcours qui mène à ce que le commun des débiles appelle un « un heureux événement ». Quelle raison aurait-on, en effet, d'être heureux quand cette fécondation attrapée comme un Frisbee au rebond oblige soudain à penser à des tas de choses désagréables comme le « mariage », « un trois pièces-cuisine », sans parler des possibles malformations, des maladies congénitales, etc. L'horreur intégrale !

S'il est permis – et souhaitable – de penser que cette maternité est le pur produit d'une fiction de la narratrice, il en va différemment du livre dont elle a bel et bien accouché, ramassis de clichés décongelés au micro-ondes du bavardage, assortis de scènes amphigouriques qui se voudraient des morceaux de bravoure et de mots qui se voudraient bons.

**P. Des.**

# Sexuellement correct

*Deux hommes cherchent leur voie, entre les non-dits et le désir de faire corps avec la norme... Et Grimsley de verser dans la convention*

**CONFORT ET JOIE**
**(Comfort and Joy),**
*de Jim Grimsley.*
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Claire Frédric.
Ed. Métailié, 350 p., 135 F.

Tour à tour lumineuses ou obscures, évidentes ou noyées sous le poids du récit, les obsessions intimes d'un écrivain sont comme des frises sur un bas-relief. Des marques secrètes et impudiques, surgissant çà et là aussi nettement qu'une signature. Chez Jim Grimsley, c'est l'image de l'enfant blessé, déboussolé, martyr, qui tient le rôle de cette charpente éparpillée. C'est elle, aussi, qui relie des livres aux tons nettement différents, mais toujours centrés sur une souffrance enfouie. Discret, têtu, tout de plaies jamais guéries, l'enfant est presque aussi présent dans la trame de *Confort et Joie* qu'il l'était au cœur des *Oiseaux de l'hiver* (1). Mais autant le premier roman de Grimsley se distinguait par la violence presque insupportable de son contenu, autant le second baigne dans une atmosphère feutrée qui joue sur le poids des conventions. Au risque, parfois, de s'y laisser prendre.

L'enfant effarouché perce donc sous la silhouette musclée de Ford, jeune pédiatre bodybuildé d'Atlanta, comme sous celle de son ami Dan. Personnalité intéressante et tourmentée, Dan Crell est le prolongement adulte du jeune garçon dont Jim Grimsley avait fait le héros des *Oiseaux de l'hiver* – un petit hémophile encerclé par les assauts de la démence paternelle. Issus de milieux sociaux opposés, mais travaillant dans le même hôpital, les deux hommes s'éprennent l'un de l'autre et tentent de faire vivre cet amour à la lumière plus ou moins cruelle du regard d'autrui. La *« peur »*, sans cesse évoquée, la *« terreur qui accompagnait chaque moment de bonheur »*, sont leur lot, comme elles sont celui des enfants maltraités.

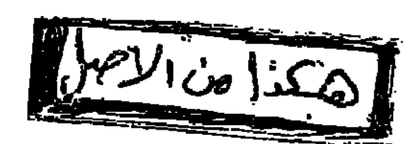
Pour bien marquer le poids qui pèse sur les homosexuels, dans une Amérique écartelée entre un libéralisme théorique et des bouffées de puritanisme, Jim Grimsley utilise la métaphore de la distance. Soudain, les personnages se sentent isolés, exclus, séparés du monde ordinaire par un fossé rempli de glace, enfermés dans un *« cocon de silence »*. Soudain, ils se mettent à éprouver, comme Dan, la sécurité que peuvent représenter *« le froid et la distance, ces refuges qui gardaient la valeur de repères intemporels »*. En public, ce sont leurs *« ombres »* qui s'emmêlent, ou bien des ondes de désir qui se perdent dans l'espace, faute de pouvoir se matérialiser. Le dédoublement est exprimé, de façon presque clinique, par le sentiment de flotter au-dessus de soi-même. Toutes ces sensations sont fort habilement mises en valeur par la polarisation du roman autour des fêtes de Noël, temps ordinaire du rassemblement et de la réconciliation.

Si la finesse de l'auteur et son sens de l'introspection donnent à de nombreux passages une intimité réussie, si la plupart des sentiments sont crédibles, le roman pèche lorsqu'il se met à sentir la démonstration. Il y a comme un souci pédagogique dans cette description de l'amour homosexuel et des obstacles auxquels il se heurte. Volontairement, sans doute, l'auteur a inscrit ses héros dans un contexte professionnel très « normal », où ne manquent ni les détails pratiques sur la vie d'un grand hôpital ni les renseignements un peu « série B » sur l'efficacité professionnelle des uns et des autres. Et si le passé de Dan a la couleur du sang et des coups, sa famille est devenue à peine moins ordinaire que celle de Ford, le descendant d'une longue lignée du Sud.

Jim Grimsley semble vouloir mettre en évidence les constantes d'une vie de couple, qu'il soit homosexuel ou pas. Du coup, le roman prend les allures d'un manifeste en faveur de la norme, dont la forme sent parfois l'eau de rose. La répartition des rôles entre les deux hommes, ses ressemblances avec le modèle parental, l'aspect relativement conventionnel des scènes amoureuses, le don d'une alliance et les rapports à l'argent, toutes ces banalités de la vie de couple sont décrites sans la distance nécessaire pour en faire un objet littéraire vraiment ambitieux. Car un sujet, si riche et complexe soit-il, ne suffit pas à porter un roman, surtout lorsque celui-ci se met à flirter avec les douceurs de la convention.

**Raphaëlle Rérolle**

(1) Métailié, 1994.





# La Rocque, « républicain » malgré lui

*Ni philosophe ni théoricien, mais soldat discipliné. Autour de cette thèse, Jacques Nobécourt retrace l'action du chef des Croix-de-Feu. Et démontre qu'il se tint à distance du fascisme*

**LE COLONEL DE LA ROCQUE (1885-1946) ou les pièges du nationalisme chrétien**
de Jacques Nobécourt.
Fayard, 1 193 p., 250 F.

Cette biographie du colonel de La Rocque, fondée sur un impressionnant travail d'archives, est un régal non seulement pour l'historien professionnel, mais pour tout lecteur passionné de la France de l'entre-deux-guerres. La thèse de l'ouvrage tient en quelques phrases sans ambiguïté. Selon Nobécourt, ni philosophe ni théoricien, mais soldat discipliné jusqu'au bout des ongles, La Rocque n'aurait jamais poursuivi que des objectifs très limités : toute son action n'aurait tendu que vers *« des réformes au service d'un Prince (...) qui est l'Etat républicain »*. Ou encore : *« La loyauté sans débat au Prince régnant, que ce fût la République ou la dynastie (...), il l'avait sèchement rappelée aux siens en mai 1936 : Léon Blum était le chef du gouvernement en toute légitimité, comme le seraient le maréchal Pétain en juillet 1940, et le général de Gaulle, dès la Libération. Pas un mot de La Rocque n'appela à la subversion contre aucun titulaire du pouvoir. »* Une analyse aussi tranchée mérite un examen attentif.

Il est vrai que ce patriote sourcilleux, toujours en alerte devant l'ennemi et peu enclin à s'incliner devant l'étranger, n'avait pas subi dans la même mesure que tant d'intellectuels importants, l'attrait de l'Italie mussolinienne, et encore moins celui de l'Allemagne hitlérienne. Même sous Vichy, La Rocque n'a pas pris de positions fondamentalement différentes de celles de beaucoup d'autres adeptes de la Révolution nationale qui finiront par rejoindre la Résistance. Nombreux étaient alors ceux qui, par haine du « matérialisme », c'est-à-dire aussi bien du libéralisme que du marxisme, s'étaient lancés dans le pétainisme militant et n'en sont revenus que par patriotisme anti-allemand. Cependant, le comportement exemplaire de La Roque face à l'occupant n'en fait pas automatiquement un homme politique respectueux de la démocratie, de son esprit et de ses règles, ni ne fait des Croix-de-Feu un des piliers de la IIIe République. Le doute s'amplifie quand il s'avère que, à partir du matériau que Nobécourt, chercheur honnête et consciencieux, met lui-même à la disposition du lecteur, on peut facilement parvenir à des conclusions opposées aux siennes. La capacité de mobilisation du PSF (le Parti social français, qui succède aux Croix-de-Feu en 1936) atteste-t-elle de l'imperméabilité de la droite à la tentation de l'autoritarisme ou au contraire de sa fondamentale disponibilité ? En d'autres termes : le mouvement conduit par La Rocque et nourri de son *« nationalisme chrétien »*, selon l'heureuse formule de Jacques Nobécourt, et de son *« catholicisme social »*, se place-t-il au cœur du conservatisme démocratique ou, au contraire, représente-t-il un potentiel de type franquiste, salazarien ou carrément un certain fascisme embourgeoisé, attendant son heure, plus prudent parce que contraint à opérer en terrain moins favorable ?

Le grand problème de Jacques Nobécourt provient du fait que, dès le départ, il a adopté une armature conceptuelle dont il est la première victime. Son *La Rocque* s'inscrit dans le cadre d'un raisonnement *a priori*, qui part d'un postulat simple et connu : immunisée une fois pour toutes par sa « tradition républicaine » et par ses trois droites figées dans leur conservatisme, la France n'a jamais pu donner naissance à une importante variante locale d'autoritarisme, voire de fascisme. Le fascisme, apanage de quelques groupuscules armés et bottés, n'a pu être qu'une méchante imitation de l'étranger. Il s'ensuit que tout mouvement qui prêche la destruction de la démocratie libérale, qui récuse non seulement le suffrage universel mais l'ensemble de l'héritage des Lumières, mais n'est pas une copie exacte ou très proche du Parti national fasciste italien ou du Parti national-socialiste allemand, *ipso facto* appartient, dans le contexte français, à la mouvance conservatrice. En vertu d'un même raisonnement, tout régime dictatorial, policier et brutal qui pratique la discrimination raciale et met en place des camps de « regroupement », mais non pas un système de parti unique et se contente seulement de bannir tous les partis, comme le régime de Vichy, ne peut être défini que comme un régime conservateur.

**« MODE DE PRESSION »**

*« La Rocque proposait un mode de pression qui*, nous dit Nobécourt, *sans avoir reçu la légitimation du suffrage universel, entendait s'exercer dans le cadre du régime républicain. »* L'auteur est conscient du fait qu'il met lui-même en avant *« deux notions antinomiques »*, mais il n'y peut rien car toute sa démonstration s'appuie sur le « républicanisme » du colonel. Or, sur quoi repose exactement le « régime républicain », sinon sur le suffrage universel ? Ou bien le terme « républicain » est vidé de son sens historique.

La Rocque, par réalisme, n'était pas monarchiste, mais il a exprimé, aussi longtemps qu'il le pouvait sans danger pour sa liberté d'action, sa « nausée » devant la décadence que symbolise le système parlementaire, c'est-à-dire la démocratie. Le contenu de ses ouvrages reprend, en des termes plus mesurés, des thèmes aussi bien maurrassiens que fascistes classiques. La presse de province, notamment, lance sans hésitation des slogans populaires et fait amplement appel à une imagerie « révolutionnaire ». Organisés en mouvement de masse structuré, les hommes de La Rocque exerçaient une constante pression dans la rue, dont on pourrait multiplier les exemples. Assurément, davantage par sagesse que par respect d'un pouvoir issu du suffrage universel, ils n'ont pas tenté de coup de force, mais il reste difficile de ne voir dans leurs démonstrations de force que du boy-scoutisme innocent. La Rocque n'avait-il vraiment jamais récusé la démocratie ?

Même après la dissolution des ligues, le PSF ne s'est pas rallié à la philosophie de la démocratie et à ses principes : La Rocque a simplement décidé de recueillir tout le bénéfice possible de l'« électoralisme ». En était-il autrement ailleurs dans l'Europe de l'entre-deux-guerres ? Connaît-on un seul exemple d'un parti de masse qui, né pour défaire l'œuvre de la Révolution française et niant la légitimité du suffrage universel, n'ait pas essayé d'en tirer le plus grand profit possible ? Les Croix-de-Feu n'ont *« pas transformé l'Etat »*, non pas faute d'une idéologie de rupture, mais parce que les conditions ne s'y prêtaient pas : l'« heure H » n'a pas sonné. La France, sortie en vainqueur de la Grande Guerre, n'a pas été touchée par une crise de type italien, elle n'a pas sombré dans la catastrophe allemande – le chômage, l'inflation, la misère –, et l'armée n'y avait aucune raison de se soulever. Ce qui fait que, les expériences italienne et allemande aidant, le régime a pu résister au potentiel de révolte accumulé, entre autres, par les Croix-de-Feu, jusqu'au jour où la défaite a finalement ouvert la voie de la Révolution nationale.

**Zeev Sternhell**

# David triomphant

*La figure rayonnante de Mozart a bouleversé Mauriac et fasciné Robbins Landon. Chroniques, essais, échos d'une magie plus qu'humaine*

**MOZART ET AUTRES ÉCRITS SUR LA MUSIQUE**
de François Mauriac.
Ed. Encre marine (Fougères, 42220 La Versanne), 176 p., 130 F.

**MOZART CONNU ET INCONNU (The Mozart essays)**
de Howard Chandler Robbins Landon.
Traduit de l'anglais par Dennis Collins,
Gallimard, coll. « Arcades », 350 p., 95 F.

**MOZART EN SON ÂGE D'OR 1781-1791 (Mozart : the Golden Years)**
de Howard Chandler Robbins Landon.
Traduit de l'anglais par Dennis Collins,
Fayard, coll. « Les chemins de la musique », 384 p., 130 F.

Presque octogénaire, François Mauriac confiait à Maurice Fleuret : *« J'ai été un formidable paresseux pour la musique. »* Sans doute n'en finissait-il pas de justifier ainsi la réputation abrupte que lui avait faite sa mère, mezzo-soprano qui chantait Schumann et Gounod, d'être *« celui de ses enfants qui n'aimait pas la musique »*. Pourtant le passionnant recueil de textes que le romancier consacra sur plus de trente ans à cet art prétendument dédaigné prouve assez quel critique aigu et profond il sut être. S'il fut de ceux que Stravinski qualifiait sans appel d'*« illettrés de la musique »*, incapable de déchiffrer la moindre partition, Mauriac sut rivaliser, technicien du verbe, avec les praticiens qui *« se laissent enchanter et rouler dans les grandes œuvres* [et] *que la musique "prend comme une mer" »*.

Malgré une culture familiale qui l'accoutume sans passion excessive aux symphonistes du XIXe siècle, le vrai choc fut tardif – quarante-huit ans – et eut le visage de Mozart, découvert au sortir d'une période difficile, convalescence bouleversée par ce chant au zénith d'une *« alouette invisible »*. Révélation si stupéfiante que le romancier ne peut qu'en conclure *« la certitude que le paradis existe »*. Si c'est le disque qui livre, *« voix d'ange et d'enfant »*, la vraie dimension de ce *« témoin de Dieu »*, le miracle a lieu à Salzbourg à l'été 1934 où Bruno Walter, en rupture avec l'Allemagne nazie, dirige un *Don Giovanni* de légende, quelques jours après l'assassinat du chancelier autrichien Dollfuss. Le rendez-vous capital avec le grand damné marqua si durablement Mauriac qu'il fit toujours retour à ces nuits salzbourgeoises où s'incarna, sur la scène conventionnelle d'un théâtre, le *« combat avec l'ange »*, éternelle figure du problème du mal qui obsède ce chrétien inquiet. Par-delà sa fascination pour ce *« chef-d'œuvre d'une limpidité terrible »*, Mauriac confesse son admiration pour l'artiste capable de *« faire descendre le ciel sur la terre »*, sans *« se guinder devant son Créateur »* – *« simplement, la tendresse humaine dont il déborde remonte à sa source éternelle »*. Et si Pascal est cité, docte référence de cette vision eschatologique, Clara Haskil, Teresa Stich-Randall ou Renato Capecchi – Aix est le pendant français du miracle de Salzbourg – plaident de façon plus fervente pour l'*« écolier de Dieu »*, dont la mort misérable – et le convoi funèbre abandonné de tous selon la légende – hantait Beethoven. Et Mauriac de conclure : *« N'ayant pu crucifier le Fils de Dieu qu'une fois,* [les hommes] *bafouent son image vivante dès qu'un inspiré se trouve sur leur route. »* Même victorieux, son chant de joie – *« la vertu la plus difficile »* – est encore un cri d'alarme à l'humanité. Salzbourg 1934, à quelques kilomètres de l'antre de l'ogre nazi : *« Ici la civilisation occidentale risque sa dernière mise. »* 19 août : sous la baguette de Bruno Walter, *« l'Allemagne hitlérienne n'a pas aujourd'hui dans le monde un plus redoutable adversaire que Wolfgang Amadeo Mozart »*. Nouveau David dont le chant s'élève pour que les hommes *« se souviennent de leur âme »*, *« secret pour le salut de la civilisation et pour la paix du monde »*.

Le message est si fort qu'on oubliera la présentation un rien cuistre aux images souvent creuses de François Solesmes (si *« le musicien appartient, à un degré insigne, à la race des élus »*, que dire de Mozart et de *« l'élégance d'un insubmersible sourire »* ?).

Plus attendu dans le champ mozartien, le musicologue H. C. Robbins Landon s'est fait le spécialiste des dix dernières années du compositeur. Fayard a eu l'excellente idée de reprendre le texte d'un album illustré paru naguère sous un titre à peine différent (1) – tout au plus s'étonnera-t-on de la reprise sans changement d'une introduction qui pariait sur des publications à venir en... 1991. Avec un choix riche de documents d'époque, l'ascension et le déclin de la carrière viennoise de Mozart, de l'éclatant succès de *L'Enlèvement au sérail* à celui, posthume mais suspect en raison de son message maçonnique, de *La Flûte enchantée*. En surimpression d'une vie culturelle colorée, avec ses engouements et ses frilosités, la relation amoureuse, réévaluée, avec Constance ; filiale – toujours essentielle – avec Léopold ; amicale avec Haydn, seul pair convenable.

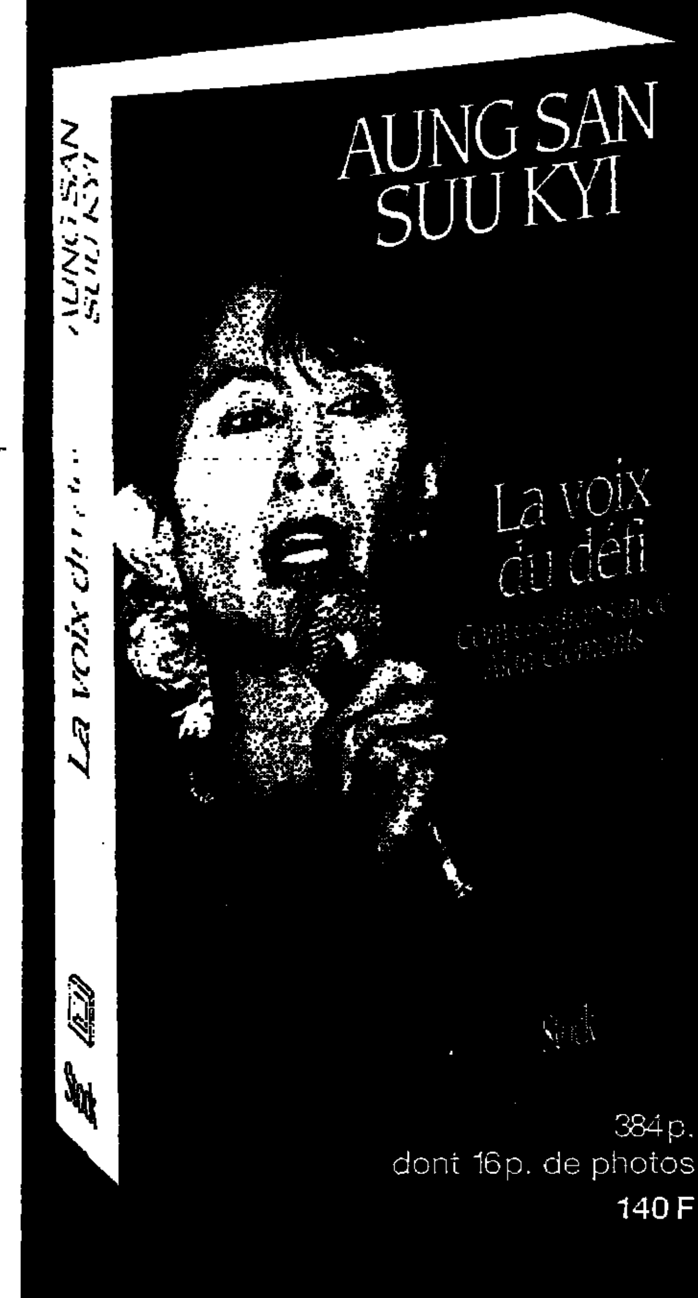
Pour les mises à jour, on se tournera vers le recueil d'essais que le même Robbins Landon, paru l'an dernier à Londres et que Gallimard propose aujourd'hui. Annonçant une mise au point pour le grand public de débats récents réservés aux seuls musicologues, ce parcours sans structure stricte rassemble en fait d'anciennes étapes, parfois revisitées, d'autres proches de la notice pour les catalogues de festival ou les livrets de disque compact, d'autres heureusement plus ambitieuses : on retiendra, outre un travail scrupuleux, mais bien sec, sur la généalogie de *Thamos, König in Ägypten*, l'ancienne mais passionnante plongée dans l'écriture d'un opéra, autour d'*Idomeneo, rè di Creta* et une énigmatique condamnation du compositeur – d'une conséquence pécuniaire accablante – que le prince Lichnowsky, ancien élève de Mozart, obtint quelques semaines avant la mort de l'artiste. Un mystère étonnant qui attend sa clé. Plus que jamais, quoi de neuf ? Mozart.

**Philippe-Jean Catinchi**

(1) *Mozart. L'âge d'or de la musique à Vienne 1781-1791*, Lattès, 1989.












## ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

# Vers la disparition des classes moyennes

**L'INÉGALITE DU MONDE**
**ÉCONOMIE DU MONDE CONTEMPORAIN**
de Pierre-Noël Giraud.
Gallimard, « Folio actuel » inédit, 352 p., 37,50 F.

Le résultat à venir de la mondialisation de l'économie, c'est la disparition des classes moyennes dans les pays riches. Tel est le pronostic que risque Pierre-Noël Giraud, professeur d'économie à l'Ecole des mines de Paris, dans un livre que son éditeur a eu la bonne idée de mettre à la portée de toutes les bourses.

Contrairement à ce qu'indique le sous-titre du livre, Giraud s'inscrit dans la longue durée. Le point de départ de l'histoire qu'il nous conte est situé dans cet Ancien Régime où un *« capitalisme nomade »* s'ébrouait déjà à l'échelle de la planète. A cette époque, le niveau de vie moyen des grandes régions du monde était à peu près égal, avec même un léger avantage pour la Chine. Mais, à l'intérieur des Etats, de très grandes inégalités opposaient les plus riches aux plus pauvres. Puis, la révolution industrielle a fait décoller les pays occidentaux, accentuant l'inégalité entre Etats développés et le reste du monde. Mais, à l'intérieur des pays industrialisés, les inégalités se réduisaient selon un processus que Giraud nomme la *« croissance social-démocrate autocentrée »*. Enfin, l'ouverture des frontières, accompagnée d'une réduction fantastique des coûts de transport, a mis en contact direct toutes les économies. Il en résulterait une moindre inégalité entre les Etats. L'auteur souligne avec raison l'importance de l'irruption sur la scène économique mondiale des pays à bas salaires et à capacité technologique : la Chine, l'Inde, mais aussi les ex-pays socialistes, le Brésil, le Mexique, qui regroupent des milliards d'hommes. *« Le XXIe siècle,* prophétise notre auteur, *verra enfin les trois grandes civilisations multimillénaires : la descendance du monde grec, la Chine et l'Inde, se faire face à des conditions économiques pratiquement égales. »* Ainsi se terminerait la *« désastreuse parenthèse »* de deux siècles où colonialisme et impérialisme, y compris japonais, ont bloqué l'essor des civilisations indienne et chinoise.

*Le XXIe siècle verra l'essor des civilisations indienne et chinoise. Mais, en contre-partie, une croissance des inégalités à l'intérieur des pays riches*

Toutefois, la rançon de cette égalisation mondiale, ce serait, selon notre auteur, la croissance des inégalités à l'intérieur des pays riches, aboutissant à la disparition des classes moyennes, *« des classes que les capitalismes* [développés] *du premier XXe siècle avaient pourtant non seulement engendrées, mais sur lesquelles ils avaient fondé leur croissance »*. Pourquoi ?

L'économiste américain Paul Samuelson l'avait déjà expliqué dans un article publié en juin 1948 dans l'*Economic Journal* – il y a déjà près d'un demi-siècle ! L'ouverture des frontières tend mécaniquement à égaliser les coûts des facteurs de production entre les pays, et donc notamment les salaires par catégorie de qualification. Cela aboutit à un resserrement de l'éventail des salaires dans les pays sous-développés où les écarts sont très grands, mais à un accroissement des écarts dans les pays développés. Le mérite de Giraud est de donner de la chair et du sang à ce théorème bien connu des économistes tout en apportant des preuves nouvelles de sa validité. *« On ne voit pas pourquoi,* s'exclame-t-il, *un ouvrier de France gagnerait durablement beaucoup plus que l'ouvrier chinois qui fait la même chose avec une productivité qui se rapproche de la sienne à vive allure. »* Les employés et ouvriers exposés à la concurrence de ces milliards de nouveaux venus sur le marché aujourd'hui mondial du travail sont condamnés à l'innovation et à l'hyper-qualification pour sortir vainqueurs de cette compétition mortelle et accéder à la catégorie des *« compétitifs »*, pour employer le vocabulaire de l'auteur. Sinon, ils n'ont le choix qu'entre une réduction de leurs salaires ou le chômage.

*« Je soutiens,* affirme l'auteur sur un ton quelque peu péremptoire, *que dans la plupart des pays riches, désormais, les créations d'emplois compétitifs ne pourront compenser les destructions d'emplois exposés. En conséquence soit le chômage et les inégalités de revenus s'accroîtront* [le modèle européen], *soit les inégalités de revenus s'accroîtront sans chômage* [le modèle américain], *mais dans ce cas encore plus vite et probablement avec une baisse réelle des bas revenus. »*

Et que l'on ne croie pas trouver un refuge confortable dans les secteurs dits protégés du tertiaire ! Giraud montre de manière convaincante que ces secteurs ne peuvent absorber tous les chômeurs fabriqués par l'ouverture des frontières à moins de consentir à une baisse des prix de leurs productions, et donc à une baisse des salaires. Sans compter l'humiliante obligation dans laquelle les *« protégés »* se trouveront de servir les *« compétitifs »*. *« Il est clair,* remarque-t-il, *qu'il existe une solution au chômage : lever tous les obstacles à la baisse des revenus directs et indirects* (*protection sociale) du travail exposé et du travail protégé. »* Par conséquent, le seul choix qui nous reste est bien entre différents modes d'inégalité...

Ainsi l'Ancien Régime serait-il à la fois derrière et... devant nous, avec des activités capitalistes nomades en réseaux s'étendant sur de vastes étendues, et d'immenses différences de richesses entre des individus appartenant à la même société. Le libre-échange total n'aurait d'ailleurs rien de désagréable pour les vainqueurs de la compétition. *« Il leur permettrait,* note l'auteur, *d'accéder rapidement au luxe suprême, qui fut provisoirement hors d'atteinte pendant un demi-siècle et qui consiste à avoir des domestiques (des employés protégés par excellence). »*

Heureusement, nous dit Giraud en conclusion, il n'y a pas plus de lois du capitalisme qu'il n'y a de lois de l'histoire. Si l'avenir qu'il nous dessine est *« le plus probable »*, il n'est pas forcément le plus sûr.

## PASSAGE EN REVUE

● **Limes**

*Limes* est une revue de géopolitique qui paraît en Italie. L'un des directeurs, Michel Korinman (l'autre est Lucio Caracciolo), a été jadis proche d'Yves Lacoste, le fondateur d'*Hérodote*.

Avec l'arrivée de *Limes* en français, c'est l'approche géopolitique, remise à l'honneur depuis les années 70, qui s'affirme comme un instrument d'analyse du monde contemporain. Ce premier numéro, composé d'articles souvent très courts, est tout entier consacré à la France. Les nombreux auteurs ont eu le souci de replacer dans un contexte international les événements de politique intérieure qui sont rarement appréhendés dans leurs prolongement internationaux. Par exemple, le « mouvement social » de décembre 1995 est entièrement analysé à la lumière des relations franco-allemandes, et s'il est question du Front national, c'est sous l'angle de la politique étrangère peu cohérente qui est la sienne. *Limes* s'était rendue célèbre en Italie en publiant une interview de... Bill Clinton. Le présent numéro propose de nombreux entretiens, notamment avec Malcolm Rifkind, ministre des affaires étrangères britannique, ou avec le ministre allemand chargé des affaires européennes, Werner Hoyer. Un sondage sur les diverses options européennes qui ont la faveur des opinions publiques (maintien du statu quo, constitution d'une « Framanie » – France + Allemagne, Etat européen) ouvre la réflexion (*Limes*, n° 1, Gallimard, 95 F).

## INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

# L'énigme de Jérusalem

**JÉRUSALEM. UNE HISTOIRE POLITIQUE**
de Meron Benvenisti.
Traduit de l'hébreu et de l'anglais par Katherine Werchowski et Nicolas Weill.
Solin-Actes Sud, 244 p., 148 F.

**ISRAËL-PALESTINE. L'HISTOIRE AU-DELÀ DES MYTHES**
de Michaël Harsgor et Maurice Stroun.
Métropolis, 414 p., 156 F.

Parmi les sujets de conflit entre Israéliens et Palestiniens, Jérusalem est sans doute le plus douloureux et le plus difficile à résoudre. C'est pourquoi la revendication sur la ville a été toujours affichée au premier rang des préoccupations des négociateurs et toujours inscrite... à la fin de l'ordre du jour. Tous les gouvernements israéliens, quelle que soit leur orientation politique, affirment la souveraineté de l'Etat juif sur l'ensemble de Jérusalem et, depuis la guerre de six jours, ils ont mis cet objectif en pratique. Au moment des accords d'Oslo, en septembre 1993, Yasser Arafat n'en a pas moins accepté que la question du statut soit exclue de l'arrangement intérimaire et que des négociations sur ce point soient reportées à des jours meilleurs.

Pendant ce temps, comme le rappelle Meron Benvenisti, qui fut administrateur du secteur arabe de 1967 à 1971, les Israéliens créent des faits accomplis, en espérant que *« les faits matériels établiraient des faits politiques »*. S'ils se sont trompés, cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de solution, malgré les haines, les incompréhensions, malgré cette histoire de Jérusalem qui *« s'apparente à une vaste carrière d'où chaque camp retirerait des pierres pour la construction de ses mythes et pour les jeter sur l'adversaire »*.

Sans doute Meron Benvenisti partagerait-il le pessimisme actif de Michaël Harsgor et Maurice Stroun, qui tentent de rompre avec la tendance pernicieuse consistant à *« chercher chez l'autre la raison de ce qu'on considère être son malheur »* pour *« saisir – premièrement chez soi – pourquoi historiquement la solution du conflit aboutit finalement à une convergence de destins »*. Les deux universitaires n'en conviennent pas moins que *« la paix ne se fera ni dans la confiance ni dans l'amitié »*.

A l'issue d'un long périple dans le temps et dans l'espace qui s'achève sur une méditation dans les cimetières de la Ville sainte, où tout le monde trouve le repos, y compris d'anciens nazis, Meron Benvenisti explique qu'il ne s'agit pas, comme ont essayé de le faire les libéraux pacifistes israéliens, de *« concilier des valeurs opposées : donner à la fois libre cours à* [ses] *sentiments patriotiques et s'efforcer de reconnaître les revendications d'autodétermination de la population non juive »*. Il s'agit de mettre en œuvre une *« approche progressive »*, sur le modèle des accords d'Oslo sur l'autonomie palestinienne à Gaza et en Cisjordanie, de rechercher une manière de vivre côte à côte, *sinon ensemble*, fondée sur une *« ambiguïté constructive »*, loin des modèles théoriques qui ont foisonné dans tous les camps depuis le processus de paix.

Tous les projets, les plus anciens ressortis d'archives poussiéreuses comme les plus sophistiqués, se ramènent en fait à trois variantes : soit Jérusalem est la capitale indivisible d'Israël, soit elle est une capitale partagée entre Juifs et Arabes, soit c'est une enclave géopolitique distincte. Mais aucune de ces trois hypothèses ne permet de résoudre ce que Meron Benvenisti appelle *« l'énigme de Jérusalem, unique en son genre »*.

Ni l'occupation ni la réunification de 1967 sous la houlette de l'Etat hébreu n'ont modifié les données du conflit ; l'incident entre Jacques Chirac et le service d'ordre israélien lors de la visite présidentielle à Jérusalem-Est a été le reflet caricatural de cette situation. Elles ont toutefois changé la réalité quotidienne. Elles ont créé dans la ville arabe une espèce de « zone grise » ; les Palestiniens peuvent continuer à y vivre en bénéficiant de droits inconnus dans les territoires autonomes et les Israéliens peuvent continuer à la considérer comme leur sol.

Ainsi pourrait se dégager, selon Meron Benvenisti, un modèle pour Jérusalem : un espace métropolitain, divisé en deux zones ayant plus ou moins la même superficie et la même population, israélienne d'un côté, palestinienne de l'autre ; chaque entité réglerait les affaires individuelles et les besoins collectifs ; elle coopérerait avec l'autre sur les sujets d'intérêt commun, développant ainsi petit à petit un *« pouvoir municipal binational »*. Si cette collaboration ne peut pas être obtenue à ce niveau local, *« elle se fera au niveau du pouvoir central,* écrit Meron Benvenisti, *entre Israël et l'Autorité palestinienne, comme il est spécifié en annexe de l'accord d'Oslo 2 »*.

C'est bien là la faiblesse de ce *« processus consensuel »*, encouragé par un homme de culture et d'expérience. Ayant achevé son livre peu de temps après la victoire de Benyamin Nétanyahou, Meron Benvenisti espère encore que le pragmatisme l'emportera sur les promesses électorales. Les premiers mois du nouveau gouvernement inciteraient plutôt au scepticisme.

## POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

# Pauvre Chirac !

**LE FIASCO**
de Ghislaine Ottenheimer.
Albin Michel, 240 p., 120 F.

En deux ans, Ghislaine Ottenheimer a mis presque autant d'énergie à soutenir et défendre Jacques Chirac que celui-ci en a mis à conquérir l'Elysée et à s'y installer. A l'automne 1994, quand personne ne pariait plus un centime sur l'avenir politique du maire de Paris, elle avait, avec ses *Deux Nicolas*, lancé une charge aussi vigoureuse qu'insolente contre Edouard Balladur, ce *« garde-malade »* d'une France apeurée et fiévreuse. Au printemps suivant, à peine Jacques Chirac élu à la présidence de la République, elle avait salué, dans *L'Impossible Victoire*, le triomphe de la volonté sur la résignation, du missionnaire sur le gestionnaire, du politique sur l'économique.

Nous voilà dix-huit mois plus tard, et cette fidélité a été mise à rude épreuve. *« Les Français ont choisi Chirac parce qu'il proposait une thérapie de cheval, pas des remèdes homéopathiques, et ils ont le sentiment que rien n'avance »*, admet l'auteur, avant d'ajouter, la mort dans l'âme : *« Que Chirac refuse de conduire une révolution, c'est sans doute la sagesse, mais rien ne l'empêchait de faire une perestroïka audacieuse. En bien des domaines, il s'est montré prisonnier de l'"establishment" et des corporatismes. »* Pire, victime de la « pensée unique »... *Horresco referens !* Bref, pour ce *« grand féodal »* qui *« se vit perpétuellement en termes de conquête »* et qui est *« un chef de guerre plus qu'un roi »*, c'est *« le fiasco »*.

Inutile d'en rappeler les étapes : le tollé après la reprise des essais nucléaires, qui éclipse le déblocage de la situation en Bosnie, les premiers mois en apesanteur, sans stratégie économique claire, le *« cafouillage historique »* de la réforme de la Sécurité sociale que ne fera pas oublier, ensuite, la réforme des armées, le tout sanctionné par une dégringolade sans précédent dans l'opinion publique.

Devant l'impuissance de son héros à bousculer les obstacles sur son passage, devant son pragmatisme qui confine à l'hésitation, devant ce parti pris de la *« déflation politique »*, Ghislaine Ottenheimer donne le sentiment de ne plus savoir à quel saint se vouer ni sur quel registre se situer. Hésitant elle-même entre des éléments de récit brouillons, des analyses politiques sans éclat, des critiques sans saveur et des conseils désabusés, elle se réfugie, comme le chef de l'Etat, dans le *« mi-mi »* : lui s'est montré *« mi-républicain, mi-libéral ; mi-social, mi-monétariste »* ; elle ne parvient pas à être autrement que mi-figue, mi-raisin. Ne se résignant pas à l'accabler et lui trouvant, au fond, mille excuses.

Pauvre Chirac ! Bien sûr, il avait fait naître, durant sa campagne, des espoirs impossibles. Mais si promesses et attentes sont restées en rade, n'est-ce pas qu'il est entouré d'incapables ? N'est-ce pas la faute de Jacques Pilhan, cet *« alchimiste »* mercenaire, qui avait façonné durant si longtemps l'image de François Mitterrand et que son successeur a gardé, comme fasciné par sa *« syntaxe »*, ses *« séquences »* et ses images *« subliminales »* ? N'est-ce pas la faute de ces ministres qui *« pataugent »*, inexpérimentés ou gaffeurs, dans le premier gouvernement Juppé ? N'est-ce pas la faute de ces diplomates dont le chef de l'Etat et celui du gouvernement se sont entourés, parfaitement rôdés *« à la discipline et au secret d'Etat »*, mais *« trop habitués à recueillir leurs informations dans les télégrammes diplomatiques »* et qui feront la démonstration, dans l'affaire des essais nucléaires, d'un *« amateurisme inacceptable »* ? N'est-ce pas, encore, la faute d'un RPR *« verrouillé, entièrement tourné vers l'élection d'un homme »* et qui *« ne s'est pas ouvert à des personnalités de caractère »*, ou d'une UDF dont les barons se disputent au couteau l'héritage ?

Enfin, et surtout, n'est-ce pas la faute du premier ministre ? Car il y a un *« cas Juppé »*, explique Ghislaine Ottenheimer sans ménagement. *« Ce qui restera surtout de ce début de règne, c'est l'incroyable incapacité de Juppé à occuper pleinement sa fonction de chef de gouvernement, à conduire le changement, à mobiliser sa majorité »*, attaque-t-elle. Avant de cogner à tour de bras : *« Stressé par les enjeux, affolé par l'ampleur de la tâche, en première ligne pour la première fois de sa vie, peu confiant dans ses ministres »*, le premier ministre donne l'impression que *« rien n'est prêt »* quand il s'installe à Matignon. Au point de faire naître le doute, assassin : *« Juppé n'aurait-il jamais cru à la victoire de Chirac ? »*.

A quoi s'ajoute la personnalité d'Alain Juppé, *« machine à décider »* qui a oublié que *« la politique, c'est d'abord la gestion des hommes »*. Comme le note un proche de Giscard, durant l'été 1995, *« c'est un super-super-directeur de cabinet »*. Le mot fera florès, jusqu'à aujourd'hui. Ghislaine Ottenheimer oublie simplement de répondre à une question : qui a nommé tous ces incapables ?

## SOCIETE

● *par Robert Solé*

# Prisonniers de l'immédiat

**HABITER LE TEMPS**
de Jean Chesneaux.
Bayard éditions, 344 p., 150 F.

Le temps qui passe... Cette éternelle angoisse des humains prend une dimension supplémentaire avec l'accélération générale des rythmes de la vie : à l'ère du zapping et du fastfood, nos horloges s'emballent, nos repères s'effondrent. Temps de crise ou crise du temps ? La temporalité pourrait bien être la question majeure des sociétés occidentales en cette fin de siècle, comme l'affirme Jean Chesneaux.

Ce professeur émérite à l'université Paris-VII, spécialiste de l'Extrême-Orient et du Pacifique, n'est pas le premier à se pencher sur la question. La « bibliothèque du temps » compte un nombre incalculable d'ouvrages, philosophiques, historiques, sociologiques, ethnographiques... Jean Chesneaux cite abondamment ceux qui ont nourri sa réflexion. Il nous offre à son tour un livre à mille facettes, balayant tous nos « problèmes *de société* », *petits ou grands*.

Les nouvelles technologies sont en train de brouiller les échelles du temps. Grâce à l'informatique, un calcul est réalisé à la vitesse de l'éclair. Le génie génétique peut créer instantanément des espèces vivantes qui auraient nécessité une très longue évolution. Il n'y a plus ni distances ni saisons : on mange des fruits tropicaux toute l'année, les climatiseurs empêchent d'avoir froid en hiver et chaud en été. De plus en plus – y compris dans les campagnes – le temps social se dissocie du temps naturel. L'agriculteur moderne doit se livrer à une gymnastique impossible pour concilier les rythmes de la terre, les caprices du ciel, les contraintes économiques et les impératifs techniques.

Tous les six mois, désormais, les ordinateurs changent de modèle. Durée et longévité ne sont plus signe de qualité. Tout est jetable, tout doit être jeté. Le renouvellement incessant – des produits, des normes et des modes de travail – n'est qu'un aspect de la nouvelle temporalité économique. On resserre le temps pour en tirer toujours plus d'argent. De *time is money*, nous voilà passés à *money is time*. Le temps n'est plus un simple paramètre de la performance, mais l'assise même de l'activité économique. *« L'argent et le profit se réalisent dans leur identification au mouvement même du temps et dans leur capacité à le maîtriser, à le contracter, à l'encadrer. »* C'est ce que Jean Chesneaux appelle *« la temporalisation de l'économie »*.

Est-ce un hasard si nos montres changent d'aspect ? Aux aiguilles, qui avançaient pas à pas sur le cadran, marquant le passé, le présent et le futur, se substituent désormais de simples chiffres. L'instant s'affiche. Il est 11 h 22 min et 10 secondes. L'homme moderne, prisonnier de l'immédiat, ne vit pas dans le présent, comme le remarque Paul Virilio, *« mais dans la téléprésence au monde »*. Ignorant le passé, n'ayant pas de perpective d'avenir, il est triplement orphelin du temps.

*« Tous les Blancs ont une montre, mais ils n'ont jamais le temps »*, dit un dicton africain. La nouveauté, c'est que l'oisiveté et le temps libre ne sont plus l'apanage des puissants. Au contraire, les élites se font un devoir d'être stressées : la frénésie passe aujourd'hui pour un privilège. Gérer son temps – y compris le temps de ses vacances – devient un impératif absolu. En face, les chômeurs voient disparaître leurs repères temporels : ils peuvent se réveiller à dix heures, déjeuner en milieu d'après-midi. Les exclus de la société sont aussi des exclus du temps.

Les pages que Jean Chesneaux consacre à la vie politique ne sont pas les moins intéressantes. L'instantanéité, souligne-t-il, va à l'encontre de la démocratie, qui demande du temps. La vie civique suppose en effet des débats, des échéances, une maturation. C'est le contraire du fondamentalisme, figé dans un passé qui n'est nullement porteur d'avenir. Dans les années 40, Vichy se voulait un régime surgi de nulle part, hors du temps. Le considérer aujourd'hui comme un vide politique et constitutionnel, n'est-ce pas se placer dans cette perspective de pseudo-temporalité ?

*« Habiter le temps »* n'a rien à voir avec les recettes du management qui visent à gagner une ou deux heures par jour pour s'agiter davantage. Il ne s'agit pas non plus de soustraire un temps privé (épanouissant) à un temps social qui serait forcément aliénant. *« Habiter le temps »*, c'est retrouver le sens de la durée, dans la vie publique comme dans sa vie personnelle, en respectant des pauses, en opérant des alternances. C'est parfois, tout simplement... prendre son temps. Et c'est essentiel.






# Recette du paradoxe au papillon

**LA FOI ET LA RAISON**
**Histoire d'un malentendu**
de Nayla Farouki.
Flammarion, 322 p., 130 F.

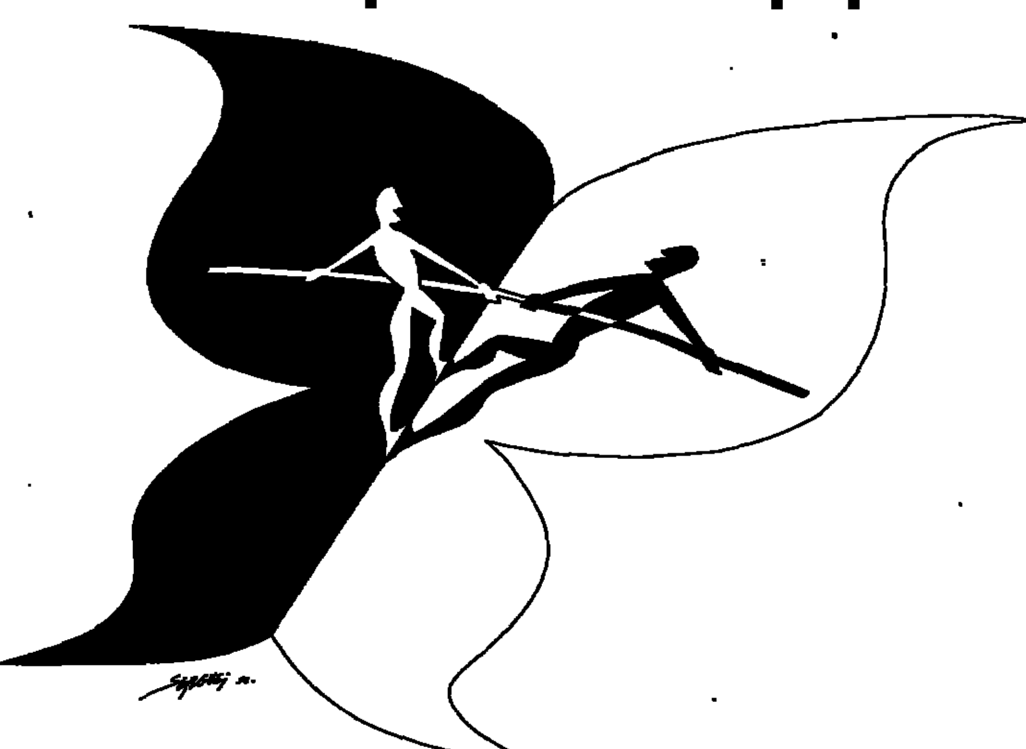
**AUX CONTRAIRES**
**La science physique et l'exercice de la pensée**
de Jean-Marc Lévy-Leblond.
Gallimard, 448 p., 170 F.
(en librairie le 26 novembre)

Prenez le monde, coupez en deux, faites en sorte que chaque moitié soit bien séparée de l'autre. L'opération est réussie lorsqu'il n'y a plus moyen de les recoller. Vous aurez, par exemple, d'un côté le vrai et de l'autre le faux, ici le réel et là le fictif, univers disjoints dont l'alliance est impossible et contradictoire. En continuant à découper, vous obtiendrez de belles oppositions, qui se conservent parfaitement et demeurent longtemps rafraîchissantes. Vous aurez de cette manière à votre disposition des couples de contraires fondamentaux et efficaces : avant et après, absolu et relatif, global et local. Vous vous rendrez compte par vous-même qu'il est impossible de les confondre, et totalement déconseillé de les mélanger. Si d'ailleurs vous tentiez malgré tout de faire fusionner ces éléments, vous n'y parviendriez pas. La coupure définit à chaque fois des contraires qui s'excluent : ou bien, ou bien. Pas de troisième solution. Fini ou infini, élémentaire ou composé. L'un ou l'autre, jamais les deux ensemble. Le temps, évidemment, peut changer la donne. On ne compte plus les affirmations que l'on a crues vraies et qui se sont révélées fausses, les absolus déclassés soldés au prix du relatif, les particules prétendument élémentaires qui sont apparues truffées de composants divers. Il n'empêche qu'il n'existe pas, en principe, de zone intermédiaire où ces couples de contraires viendraient se conjuguer.

Cette antique recette a bien des avantages : de telles oppositions, dont Pythagore déjà dressait la liste, rendent possible l'analyse théorique. Mais elles l'entravent aussi. Il arrive en effet que leur découpe sans nuances ne permette pas de rendre compte de toutes les réalités, impose trop vite un tri massif. La grille des contraires empêche parfois de saisir les anomalies subtiles. Plus d'une fois, d'ailleurs, la connaissance scientifique n'a progressé qu'en délaissant superbement l'échiquier des « ou bien, ou bien ». Incapables de réfléchir sans ces contraires, mais souvent bridés par leur application mécanique, pourquoi ne tenterions-nous pas de les assouplir, de rendre moins rigides les frontières ? C'est ce que tentent, de manière fort différente, Nayla Farouki et Jean-Marc Lévy-Leblond. Ils ont en commun de connaître assez exactement l'histoire des sciences pour n'être pas dupes de l'autorité scientifique. L'une et l'autre savent s'adresser à un large public, et formuler en termes simples des analyses compliquées. Leurs projets, cela dit, ne se ressemblent guère.

L'intention de Nayla Farouki est de combler une partie du fossé séparant les monothéismes et les sciences. Elle rappelle combien l'on a tort d'opposer une révélation religieuse, supposée irrationnelle, à un entendement scientifique qu'on imagine seul rigoureux. Il y a dans les monothéismes une rationalité de Dieu et de sa parole qui n'est évidemment pas étrangère à celle des sciences. En replaçant l'opposition de la foi et de la raison dans la perspective d'une invention conceptuelle permanente, il est possible de la relativiser. Imaginons, dit Nayla Farouki, un démon extraterrestre et lointain qui contemplerait sans prendre parti les constructions intellectuelles de l'humanité, depuis les mythologies jusqu'aux religions monothéistes et aux sciences. Les mythes, occupant facilement les huit dixièmes de l'histoire, sont évidemment des constructions explicatives. Ils s'efforcent, comme chacun sait, de composer des récits capables de rendre compte de l'existence du monde, de la place de l'humanité, de la différence des sexes...

Pour Nayla Farouki, ces élaborations ignorent encore les concepts dits « transcendantaux », ceux qui ne correspondent pas à une expérience sensorielle directe. En très résumé, « chat » serait un concept empirique (on peut le construire à partir de x rencontres avec des matous ronronnants), tandis que « mammifère » serait un concept de type transcendantal, élaboré par un travail spécifique de l'entendement. « Dieu », si l'on peut dire, appartient à ce deuxième type. Ainsi les monothéismes seraient-ils finalement à rapprocher des sciences dans leur démarche première. Les analyses de Nayla Farouki sont clairement conduites et très pédagogiques, mais on ne quitte pas le livre pleinement convaincu. Son argumentation ne paraît pas aller jusqu'au terme de la vaste question soulevée.


SERGUEI

L'intention de Jean-Marc Lévy-Leblond est, en apparence, plus modeste : faire bouger quelques-uns de ces couples de contraires, en montrer les limites et en souligner les paradoxes. Il s'emploie donc à confronter sans cesse l'opinion commune et les schémas des sciences, avec une allégresse d'esprit qui fait plaisir à lire. La confrontation marche dans les deux sens : montrer comment nos évidences bêtes et nos classements banals sont pris à revers et tourneboulés dès que l'on regarde le monde et ses découpages avec les lunettes du physicien, mais bousculer aussi le magistère des sciences et l'imposante dignité de la connaissance exacte.

*Des couples de contraires (vrai/faux, réel/fictif) organisent la pensée. Peut-on les faire bouger ? Dans quelles limites ? Pour quelles raisons*

Lévy-Leblond joue de tous les registres – dialogues, dessins, problèmes, histoires... – pour confectionner un de ces livres intelligents et drôles qui donnent un bonheur rare. Son parcours est construit sur l'examen critique d'une douzaine de dichotomies telles que vrai/faux, continu/discontinu, certain/incertain, déterminé/aléatoire. Au passage, il ne se prive pas de démonter quelques clichés.

Un seul exemple : le papillon déclencheur de tempêtes. Sa présence est devenue difficile à éviter, dès qu'il est question de chaos dynamique et de sensibilité aux conditions initiales. Quelqu'un s'arrange toujours pour rappeler, sans trop savoir d'où vient l'histoire, qu'un battement d'ailes de papillon au Brésil peut déclencher une tornade au Texas. Peu importe qu'en répétant la formule on substitue pratiquement n'importe quel point du globe à ces deux-là. Peu importe même qu'on ne sache pas que la formulation donnée par le météorologue Lorenz, en 1972, à son étude des aspects « chaotiques » de la prévision du temps était une question et non pas une affirmation. On a fini par faire du malheureux lépidoptère-catastrophe un emblème neuf pour le vieil adage, « petites causes, grands effets », qui se passe fort bien de théories scientifiques pour être vrai. Or c'est tout mettre à l'envers. L'étude de Lorenz précisait en effet que si un battement d'ailes peut déclencher la tornade, tous les autres, antérieurs et postérieurs, le peuvent aussi, de même que tous les battements de toutes les ailes de tous les papillons, de même que toutes les activités, moins ténues, des autres espèces. Bref, n'importe quoi peut déclencher une tornade, ou d'ailleurs l'empêcher. Le fameux exemple signifie donc qu'on doit renoncer à remonter le fil des influences causales, et non pas, comme on le croit d'habitude, que les incidents les plus menus sont à prendre en considération.

Reste que les papillons, avec ou sans tornade, ont toujours deux ailes, et non trois ou cinq. Il se pourrait bien, en fin de compte, que ce soit pour des motifs naturels que la dualité prédomine dans la raison comme dans la langue. Droite/gauche, devant/derrière, haut/bas, avant/après, masculin/féminin structurent notre monde. Ce ne serait donc pas à nous d'appliquer la recette et de découper le monde : il l'est déjà. Notre propre pensée est conséquence, et non pas cause, de cette partition primordiale. Il conviendrait seulement de veiller à rendre ces dualités plus mobiles. Il faudrait plus souvent se servir des sciences non pas pour durcir ces oppositions et les figer d'emblée, mais pour les mettre en mouvement, les déplacer, leur rendre un peu de légèreté, les déprendre des pesanteurs de l'histoire et des duretés de la nature. Ce serait vraiment quelque chose de nouveau si les sciences « dures » venaient à penser que papillonner est un travail sérieux.

**★ De Jean-Marc Lévy-Leblond également : *La Pierre de touche*, la science à l'épreuve (Folio Essai n° 801, 368 p., 47,50 F).**

# *Une politique de l'écriture*

***Adepte de l'autobiographie, Jacques Derrida réfléchit sur la manière dont l'écrivain invente son style et refuse l'esthétique du geste***

**LE MONOLINGUISME DE L'AUTRE**
de Jacques Derrida.
Galilée, 144 p., 140 F.

**ÉCHOGRAPHIES DE LA TÉLÉVISION**
de Jacques Derrida et Bernard Stiegler.
Galilée/INA, 200 p., 150 F.

**PASSIONS DE LA LITTÉRATURE AVEC JACQUES DERRIDA**
Ouvrage collectif sous la direction de Michel Lisse.
Galilée, 432 p., 210 F.

Combien d'ouvrages a publié Jacques Derrida ? Pour connaître la réponse exacte, reportez-vous à la liste figurant à la fin d'*Echographies* : vingt-huit titres chez Galilée, trente-neuf chez d'autres éditeurs – le plus ancien datant de 1962. En tout, soixante-sept livres en trente-quatre ans, soit deux par an, en moyenne, depuis un tiers de siècle. Sans compter les articles, les entretiens accordés aux journaux, les conférences demeurées inédites, etc. Comment voulez-vous, diront les mauvaises langues, que cet homme-là ne se répète pas ?

Il y a pourtant, dans la production derridienne, quelque chose qui tient du miracle : une faculté de se renouveler sans cesse, une générosité que le temps semble incapable d'épuiser. Cette « générosité », faut-il l'attribuer – conventionnellement – à une sorte de « génie » ? Les critiques, qui le font volontiers pour les peintres, sont moins prompts à s'enthousiasmer lorsqu'il s'agit de philosophie. C'est pourquoi Derrida reste mal aimé dans son propre pays, bien qu'il soit aujourd'hui, avec Paul Ricœur, le plus célèbre représentant de la pensée française dans le monde.

S'il y a, à une telle injustice, bien des explications, il y a aussi un moyen simple d'y remédier : lire Derrida, pour se convaincre qu'existe là, tout simplement, une œuvre majeure. Mais par où commencer ? Par n'importe quel texte, puisque tout se tient. Par les derniers-nés, par exemple : *Le Monolinguisme de l'autre*, issu d'une conférence faite en Louisiane, ou bien *Echographies*, script d'un dialogue avec Bernard Stiegler, commandité et filmé par l'INA le 22 décembre 1993. Ou encore par « Demeure », reprise d'une intervention prononcée par le philosophe dans le cadre d'un colloque (« Passions de la littérature ») qui lui fut consacré en juillet 1995 par l'université de Louvain, sous la responsabilité de Michel Lisse.

Ces écrits – très soigneusement écrits malgré leurs origines « parlées » – n'ont pas entre eux qu'un lien anecdotique : celui de paraître en même temps, chez le même éditeur. Ils révèlent aussi deux tendances significatives de la pensée derridienne : un penchant pour l'autobiographie, ainsi qu'un souci politique de plus en plus marqué au fur et à mesure que les années passent. Deux tendances qui n'en font qu'une – tant il est vrai que ce n'est pas par narcissisme que Derrida parle de lui. La confession, ici, relève d'enjeux qui dépassent de très loin l'habituelle vanité des gens de lettres. Elle se veut, avant tout, démonstration.

Que démontre donc *Le Monolinguisme de l'autre* ? Qu'il n'est pas évident, lorsqu'on est juif d'Algérie, né en 1930, et qu'on n'est pas allé en métropole jusqu'à l'âge de dix-huit ans, de s'exprimer en français. L'arabe est la langue des voisins les plus proches ; l'hébreu, celle des ancêtres lointains, porteurs d'une religion quelque peu oubliée ; le français, celle des colons qui traitent Arabes et juifs comme des étrangers, refusant aux premiers la citoyenneté, et ne l'accordant aux seconds qu'avec bien des réticences (voire, sous Vichy, des revirements).

De l'analyse de cette situation forcément conflictuelle, Derrida tire autre chose qu'une plainte de circonstance. Il pose avec rigueur la question de savoir ce que peut vouloir dire parler une langue « maternelle » (la langue de la « mère-patrie »), s'approprier la langue des « autres » (qui fut celle des philosophes des Lumières, tant admirés au lycée, avant de devenir celle des colons) et réussir à la faire sienne – sans pour autant perdre toute trace, à l'oral, de ce fameux accent « pied-noir » qui, malgré son charme, a toujours horrifié Derrida (il faut le croire puisqu'il l'assure).

**PAS DE « MONOLINGUISME »**

Bref, le moins qu'on puisse dire est qu'il n'y a pas (qu'il n'y aura jamais) de monolinguisme « pur ». Que la « pureté » n'est qu'un autre fantasme morbide, dont le refus reste la condition première d'une écriture *personnelle*. On l'a compris : le récit d'une adolescence tourmentée, perturbée par l'antisémitisme régnant dans l'Algérie française, nous renvoie en fait à une formidable réflexion sur la manière dont l'écrivain, d'où qu'il vienne, invente *son* style.

C'est de style, encore, qu'il est question dans *Demeure*. Derrida s'y emploie à relire l'un des derniers textes de Maurice Blanchot, *L'Instant de la mort*, publié en 1994 mais relatant, sur un mode autobiographique à peine déguisé, un événement survenu cinquante ans plus tôt : à la fin de la guerre, Blanchot, soupçonné de participer à un réseau de résistance, a failli être fusillé par les nazis.

Pourquoi revenir si longuement sur ce court récit ? Pas seulement pour rappeler que Blanchot, tenté dans sa jeunesse par le fascisme, a su évoluer à temps. Mais surtout pour approfondir les rapports si obscurs qui unissent l'écriture à la vie de l'écrivain. L'anecdote, une nouvelle fois, est transcendée. Le véritable objet du commentaire derridien n'est autre que la genèse du processus littéraire. Du coup, le commentaire éclaire aussi la démarche même de Derrida, sa « passion » pour la littérature, son refus d'admettre l'existence, entre celle-ci et la philosophie, d'une frontière claire et infranchissable. Au risque de faire grimacer les dents de ceux qui, de part et d'autre, croient utile de tirer sur les « passeurs » clandestins.

*Echographies*, enfin, donne à cette réflexion sur le « nœud » qui unit la biographie à l'œuvre un prolongement proprement politique. Ce n'est pas par hasard si le philosophe, qui se déclare « passionné » par la littérature, et qui a fait de l'écriture l'un de ses « objets » de prédilection, a si rarement accepté de paraître devant une caméra de télévision. Répondant aux questions pertinentes de Bernard Stiegler, Derrida explique ici les raisons qu'il a de se méfier de toute parole improvisée, de toute expression hâtive ou approximative. Il dit, en somme, pourquoi sa décision d'*écrire* est loin de se réduire à un geste esthétique.

**« TÉLÉTECHNOLOGIES »**

Il s'efforce également, au fil du dialogue, d'élaborer avec son interlocuteur une théorie des médias audiovisuels et, au-delà, de ce qu'il nomme les « télétechnologies », si à la mode aujourd'hui. Non pour en dénoncer frileusement les défauts, mais pour expliquer en quoi ces nouvelles techniques de communication constituent, politiquement, des armes à double tranchant : facilitant, d'un côté, la libre circulation de l'information dans ce « village global » qu'est devenu le monde, elles peuvent aussi se transformer, entre les mains de ceux qui en contrôlent l'emploi, en instruments de domination – voire renforcer, ici ou là, les tentations « antimondialistes » qui font le lit des fondamentalismes ethniques ou religieux.

Faut-il donc renoncer au micro, aux caméras, à Internet ? Non pas. Il importe, au contraire, d'en explorer les ressources, mais également de réfléchir à ce que devraient être les règles de leur usage au sein d'une société démocratique. Réflexion difficile, dont on doit reconnaître que peu de philosophes, en dehors de Derrida, semblent avoir compris l'urgence.

**Christian Delacampagne**

## L'EDITION FRANÇAISE

● **Austral et Anatolia, fin.** Ces deux maisons d'édition exigeantes ferment leur porte. Anatolia, en quatre ans d'existence, avait construit un catalogue forçant le respect, de Wodehouse aux anonymes latins en passant par Popper, Brodsky ou Pessoa. L'héroïsme a ses limites, et Samuel Brussel, son directeur, a cessé de *« faire le poète »*, selon les termes du juge chargé de prononcer la liquidation. Citant Popper, l'éditeur rappelle qu'*« être optimiste est un devoir moral »* et rebondit déjà avec le lancement d'un mensuel réalisé à Montpellier, *Le Lecteur, journal de littérature d'arts et d'idées*, dont le premier numéro doit paraître le 2 janvier. Le même triste sort frappe les éditions Austral, dirigées depuis 1991 par Alexandre Koutchoumov et dont le principal éditeur était Olivier Rubinstein, démissionnaire en septembre. Créées grâce au succès phénoménal des mémoires du juge Falcone dont les éditeurs possédaient les droits mondiaux, cette maison pluridisciplinaire et originale commençait à s'imposer en littérature étrangère (Lars Gustaffson, Paul Bowles, Frigyes Karinthy) ou en sciences humaines avec, entre autres, de nombreux ouvrages concernant l'histoire du judaïsme.

● **Prix Novembre et Goncourt des lycéens.** Le prix Novembre, doté de 200 000 francs, a été attribué à Régis Debray pour *Loués soit nos seigneurs* (Gallimard, « Le Monde des livres » du 3 mai), qui a également obtenu le prix Aujourd'hui. Le Goncourt des lycéens a été décerné à Nancy Huston pour *Instruments des ténèbres* (Actes Sud, « Le Monde des livres » du 1er novembre).

● **Succès de la Foire de Brive.** La 15e Foire du livre de Brive-la-Gaillarde (Corrèze), qui s'est tenue du 8 au 10 novembre, a remporté un vif succès avec quelque 110 000 visiteurs en trois jours, soit 10 000 de plus que l'année précédente. Plus de 350 auteurs ont dédicacé leurs livres. Plusieurs prix ont été décernés : celui de la langue française à René de Obaldia, celui de l'Académie Mallarmé à Frank Venaille pour l'ensemble de leur œuvre, ou celui de Terre de France-*La Vie*-La Poste à Gisèle Pineau pour son roman *L'Exil selon Julia* (Stock). Une exposition à l'occasion du trentième anniversaire du *Magazine littéraire* a permis de montrer 329 couvertures de ce magazine, dont 283 signées Moretti.

● **Prix littéraires.** Le prix de Flore a été attribué à Michel Houellebecq pour son recueil de poèmes *Le Sens du combat* (Flammarion) ; le prix Chateaubriand à Michel Rouche pour *Clovis* (Fayard) et pour l'ensemble de son œuvre ; le prix Renaudot Junior à Jean-François Kervéan pour *L'Ode à la reine* (Calmann-Levy).

**Rectificatifs**

Karel Bartosek nous demande de préciser qu'à aucun moment il ne reprend à son compte dans son livre *Les Aveux des archives* (« Le Monde des livres » du 8 novembre) la thèse ni l'hypothèse selon laquelle *L'Aveu* d'Artur London aurait été une « commande » du Parti communiste français. Par ailleurs, il y écrit que c'est à partir du 20 juillet 1955, au sanatorium de Ples, qu'Artur London aurait rédigé la confession destinée au Parti communiste de Tchécoslovaquie, et non à partir de mai 1955, époque où il était encore détenu à la prison centrale de Pankrac. Enfin, signalons que le prénom de London, Artur, s'orthographie bien sans « h » contrairement à ce qui a été indiqué dans nos colonnes.

L'ouvrage de Yolande Földes, *La Rue du chat qui pêche*, publié chez Albin Michel en 1937 et signalé dans « Le Monde des livres » du 8 novembre comme méritant d'être réédité, est en fait disponible aux éditions In Fine.

# La mémoire contemporaine à Caen

*L'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), qui s'est donné pour mission de conserver tant les archives d'écrivains que celles des maisons d'édition du XXe siècle, se délocalise. L'abbaye d'Ardenne abritera prochainement Céline, Genet, Barthes, Beckett....*

L'abbaye d'Ardenne, au beau nom shakespearien, va-t-elle devenir un double de celle du *Nom de la Rose* ? La référence n'est pas fortuite : René Garrec, président (UDF) du conseil régional de Basse-Normandie, avait en tête le roman d'Umberto Eco lorsque, en mai 1995, il proposa à Olivier Corpet, le directeur de l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine (IMEC), de délocaliser l'institution parisienne dans le Calvados, aux portes de la ville de Caen, et d'installer dans un ancien monastère ses quelque 12 kilomètres de rayonnages. La rencontre entre les deux hommes, à la suite d'un colloque organisé à l'Abbaye-aux-Dames de Caen, était fortuite. Mais la proposition tombait à pic : l'IMEC traversait une crise de croissance, et le ministère de la culture venait, sans préavis, de lui réduire fortement ses subventions.

René Garrec, de son côté, n'était pas fâché de trouver un client pour les murs de l'abbaye. Cet ancien couvent des Prémontrés fondé en 1160 a été sécularisé à la Révolution. Les plus beaux bâtiments ont été construits à l'époque médiévale : une vaste grange et une porterie du XIIIe siècle, la nef gothique de l'église abbatiale. Il existe aussi un pavillon du XVIIIe siècle et des édifices élevés au XIXe, quand l'ensemble devint une exploitation agricole. Le tout a été fortement endommagé pendant les combats du débarquement de 1944, en partie restauré et médiocrement transformé – sans grand succès – en centre de conférences. L'abbaye d'Ardenne, close d'un mur de 2 kilomètres de long, est entourée d'une vingtaine d'hectares de terres agricoles, inconstructibles, propriété, comme le monastère, du conseil régional de Basse-Normandie.

Qu'est-ce que l'IMEC ? Une association loi de 1901, tout ce qu'il y a de plus privée, créée en 1989 par un chercheur au CNRS, Olivier Corpet, avec la bénédiction du directeur du livre de l'époque, Jean Gattégno. Le sujet de prédilection du chercheur était les petites maisons d'édition et leurs revues. Des entreprises souvent éphémères, mal représentées dans les collections publiques françaises et surtout éparpillées selon des classements aléatoires. Le premier fonds qui lui fut confié avait été constitué par un universitaire, Pascal Fouché. Ce dernier avait rassemblé à Jussieu (Paris-VII) un ensemble rare autour de La Sirène et du Sans Pareil, deux maisons d'édition nées au lendemain de la première guerre mondiale. Pascal Fouché avait, par ailleurs, réuni un fonds autour de deux écrivains majeurs du XXe siècle : Céline et Genet. Ces deux axes, l'édition française et les écrivains du XXe siècle, deviennent les centres de préoccupation du nouvel institut.

En sept ans, l'IMEC est devenu une mémoire vivante. On y trouve des poids lourds comme Hachette – dont les archives occupent 1,2 kilomètre de rayonnages – mais aussi les papiers d'entreprises artisanales comme l'Arbalète. *« Les contrats passés avec les propriétaires de ces archives sont strictement personnalisés,* note Olivier Corpet. *On ne peut traiter Hachette comme Jean-Jacques Pauvert. »* Les éditeurs (Flammarion, Eric Losfeld, Fayard, Larousse, Stock, la Palatine ou le Nouveau Commerce) voisinent avec les auteurs (Audiberti, Albert Camus, Copi, Marguerite Duras, Félix Fénéon, Lucien Febvre, Hervé Guibert, Bernard-Marie Koltès, Kateb Yacine, Paul Nizan, Jean Paulhan, Pascal Pia), parfois des metteurs en scène (Patrice Chéreau, Antoine Vitez), des chorégraphes (Dominique Bagouet), des journalistes (Jacques Fauvet), voire des plasticiens (Jean Hélion). Les vivants (Pierre Guyotat, Alain Bosquet, Jean-Pierre Faye, Michel Deguy) comme les morts (Roland Barthes, Félix Guattari, Samuel Beckett) bénéficient du même traitement. Leurs archives sont rapidement inventoriées, classées et stockées. Les fonds peuvent être retirés à l'expiration des contrats de dépôt, d'habitude d'une durée de dix ans renouvelable. Pendant ce temps, ils sont accessibles : pas de dépôt sans ouverture au public. *« Les dépositaires acceptent que leurs archives soient mises à la disposition des chercheurs selon des modalités à chaque fois définies,* indique Olivier Corpet. *C'est toujours un travail sur mesure. »*

### PROJET DE RECHERCHE

Le bouche-à-oreille fait merveille dans le milieu littéraire. Au point de faire grincer quelques dents du côté de la Bibliothèque nationale ou de la Bibliothèque Jacques-Doucet, les habituels destinataires de ces archives. Pourquoi ce succès ? *« Tout nous intéresse,* explique Olivier Corpet. *Les dossiers de fabrication des éditeurs, la correspondance des auteurs, les manuscrits, les archives juridiques, voire des bibliothèques complètes. »* Des bibliothèques d'écrivains, d'éditeurs (les 40 000 ouvrages scientifiques de Dunod Gauthier-Villars) ou celle du Cercle de la Librairie (15 000 volumes sur l'histoire du livre) en caisse depuis dix ans... *« Le projet de l'IMEC n'est pas un projet de conservation, mais de recherche. Nous constituons systématiquement et dans tous les domaines des bases de travaux universitaires, d'édition ou d'exposition. »* Certains ouvrages ont pu être édités grâce à l'IMEC – les œuvres posthumes de Louis Althusser, dont *L'Avenir dure longtemps*. Enfin, l'IMEC met en contact deux mondes qui se méfient l'un de l'autre : celui des ayants droit, arc-boutés sur la protection de la vie privée de l'auteur, et celui de la recherche, qui réclame le maximum d'information. Parfois, la réussite est totale : Edmund White, qui a beaucoup travaillé à l'IMEC pour rédiger sa biographie de Genet, lui a laissé les archives nées de sa recherche. *« Un fonds n'est jamais passif,* insiste Olivier Corpet. *S'il ne s'enrichit pas, c'est que nous avons raté notre coup. »*

Mais la croissance imposée par le succès engendre des problèmes de place. L'antenne primitive de la rue de Lille (250 m²) se trouve vite débordée. Il faut louer à Melun les galeries souterraines d'une carrière transformée en dépôt. Aujourd'hui, l'IMEC fonctionne avec quinze personnes et un budget de 8 millions de francs, dont 5 viennent du ministère de la culture et 3 de ressources propres. En mars 1995, le ministère retira brutalement 1,2 million de francs. Une catastrophe pour la jeune institution. Le monde de l'édition fit pression sur Jacques Toubon, alors rue de Valois, et la subvention fut rétablie, mais l'alerte avait été chaude. Et Olivier Corpet n'est pas mécontent de pouvoir s'adosser aujourd'hui à une collectivité territoriale.

La rénovation et l'aménagement de l'abbaye d'Ardenne coûtera 85 millions de francs, dont 60 millions à la charge de la région et 15 millions de francs à celle de l'Etat. Le projet a été adopté par la majorité de la chambre régionale – les socialistes s'abstenant. En 1999, l'abbatiale gothique rénovée pourra recevoir 250 000 volumes en libre accès pour les chercheurs. D'autres bâtiments abriteront les archives. La construction de deux nouveaux édifices sera nécessaire. Des logements sont prévus pour les chercheurs. La magnifique Grange aux dîmes sera aménagée pour les colloques et les expositions temporaires. Le ministère de la culture devrait accompagner financièrement cette montée en puissance. Si la rencontre d'Olivier Corpet et de René Garrec a été une chance incontestable pour l'IMEC, elle est aussi bénéfique pour la région de Caen, qui devient le siège du plus important centre d'archives littéraires après Paris. L'université de Caen et l'antenne locale du CNRS ne peuvent qu'y gagner.

**Emmanuel de Roux**

**★ IMEC, 25, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : 01-42-61-29-29.**

# Une bougie pour Actes Sud junior

Mais où diable les éditions Actes Sud trouvent-elles le ressort de leur diversification ? De la littérature étrangère au roman français (le Goncourt des lycéens vient de leur être attribué pour la troisième fois en sept ans), du poche au théâtre, en passant par l'ouverture de nouvelles collections (« Hébraïca », « Musiques du monde ») ou de nouveaux domaines (l'absorption du fonds Sindbad) : rien ne freine, semble-t-il, ce que le fondateur de la maison, Hubert Nyssen, appelle une stratégie d'*« expansion horizontale »*. Prochaine étape ? *« Laissez-nous respirer tout de même... »*

Justement. En Arles, ces temps-ci, on souffle. D'aise et de soulagement. On souffle la première bougie du dernier-né, Actes Sud junior. Avec vingt-huit titres et 200 000 exemplaires vendus, l'enfant a fait ses preuves : douze mois à peine et... il marche ! Ce n'était pas gagné d'avance, dans un contexte où l'édition jeunesse, depuis cinq ans, est plutôt stagnante.

Il fallait de l'intuition et du talent pour imposer une « griffe » Actes Sud Junior. Madeleine Thoby a relevé le défi. Psychologue et philosophe de formation, elle se définit d'abord comme une *« pédagogue »*. Après avoir traîné ses bottes du côté du Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active, cette familière de Piaget est devenue bibliothécaire avant de créer le secteur jeunesse de Syros et de rejoindre, en tant qu'éditrice, Hachette jeunesse puis Bayard Editions.

*« Actes Sud junior, mais Actes Sud d'abord ! »* : tel a été son credo pour les neuf collections déjà créées. Sur le plan formel, cela signifie un air de famille avec les livres pour « grands » : papier, rabats, formats... Sur celui du contenu, c'est une attention accrue au texte. *« Nos livres ne relèvent pas simplement d'une esthétique littéraire ou graphique,* résume Hubert Nyssen. *Ils comportent une manière d'analyser le monde et les situations. »* La preuve : *Marguerite et la métaphysique* de Virginie Lou, ou *Le Boa Cantor*, d'Hubert Nyssen ; ou encore *Monsieur Tougris* de Monika Feth. Cette métaphore d'un *« ramasseur de pensées »* qui collecte les pensées éparses dans la ville, les classe, les plante et admire l'éclosion de *« pensées-fleurs »*, peut se lire sous un jour fantastique ou, plus symboliquement, comme une fable sur la transmission des valeurs et des idées...

A la fin de l'année, tous les titres du premier semestre auront été réimprimés. Pour la suite, les idées abondent : livres animés, coéditions avec l'Angleterre, le Brésil, les Etats-Unis. Et pourquoi pas un Paul Auster pour la jeunesse ? Les tirages atteints *« bousculent les traditions »*. Pour la petite maison provençale, Actes Sud junior est quasiment une *« révolution culturelle »* !

**Florence Noiville**

## A L'ETRANGER

# Après la mort de Saro-Wiwa

La petite minorité ogonie – un demi-million de personnes vivant au cœur du delta pétrolier nigérian – a commémoré l'exécution, le dimanche 10 novembre 1995, de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres militants du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop) (*Le Monde* du 12 novembre). Une campagne vient d'être lancée depuis Londres par Doris Lessing, William Boyd et le Prix Nobel Wole Soyinka pour que le Nigeria soit exclu du Commonwealth. Cela tombe bien, juste après la publication, la semaine dernière, par le quotidien britannique *The Independent*, d'un article de l'écologiste Richard North décrivant Saro-Wiwa comme un politicien sans scrupule, manipulateur et enclin à la violence. Cette démolition en règle a suscité une réponse du fils de l'écrivain, qui admet que son père *« n'était pas un saint »*, mais défend sa mémoire.

Espérant régler à la manière *« nigériane »* le problème posé par un mouvement ogoni combatif, structuré et disposant d'appuis à l'étranger, le général Abacha avait peu après son arrivée au pouvoir, en novembre 1993, offert à Saro-Wiwa, au cours d'une entrevue secrète, un portefeuille ministériel. Le refus de l'écrivain, qui voulait obtenir la création d'un Etat ogoni et des compensations financières des compagnies pétrolières, en particulier la Shell, a sans doute décidé de son sort.

● **GRANDE-BRETAGNE : A QUOI RÊVENT LES ÉDITEURS ?**
Il semble bien que les éditeurs anglo-saxons aient des absences. Cela fait plusieurs fois, par exemple, qu'ils annoncent comme inédits en *paperback* (livres en format de poche) des ouvrages pourtant déjà publiés. Dernier gag en date, la parution de *Cruising Paradise* de Sam Shepard, dont son éditeur, Secker, proclame que c'est sa *« first major work of fiction »* (première œuvre de fiction importante), ce qui fait oublier bien vite *Motel Chronicles* (en français chez 10/18). Après la vogue des *Number 1 Best-Sellers*, annoncés comme tels le jour même de leur mise en place chez les libraires, et les livres-cultes pas encore mis en vente, il y a de quoi se poser des questions...

● **ESPAGNE : DES INÉDITS DE BORGES**
Après de longues et tumultueuses tractations, et trois ans après Gallimard, les éditions Emecé devraient inclure dans les œuvres complètes de Jorge-Luis Borges certains livres reniés par l'écrivain, mais qui apportent de nouveaux éclairages sur son travail. Ce qui ira donc au-delà de ce que souhaitait Borges, qui avait lui-même préparé, sélectionné et révisé en 1974 « ses » œuvres complètes de 1923 à 1972. Deux tomes existent, l'un qui va de 1923 à 1949, l'autre de 1952 à 1972, un troisième est attendu pour la période 1975-1985, mais il y aura aussi un *Borges inédit* d'ici quelques mois, avec des poèmes et des livres abandonnés ou transformés depuis, ou encore des articles de presse.

● **JANE BOWLES (SUITE)**
Alia Luque, la jeune femme qui a voulu prendre soin des restes mortuaires de Janes Bowles, risque maintenant de se retrouver devant les tribunaux ! En effet, à la mairie de Malaga, on s'oppose au transfert du corps à Marbella, en affirmant que le contrat signé par l'étudiante avec l'entreprise qui gère les services funéraires n'est pas valable. De son côté, Alia confirme qu'elle a bien obtenu une autorisation de Paul Bowles et qu'elle ne changera d'avis que si elle obtient l'assurance par écrit que la romancière américaine pourra reposer en paix à Malaga, et que sa tombe sera entretenue.

## AGENDA

● **LES 14, 15 ET 16 NOVEMBRE, SHOAH. A Orléans,** trois journées d'études sur « La Shoah, œuvre et témoignage », organisées par le Cercil (Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret) à la Médiathèque d'Orléans (place Gambetta, réservation obligatoire au 02-38-79-24-85).

● **LE 16 NOVEMBRE, MAUPASSANT. A Rouen,** Les Amis de Maupassant et de Flaubert organise une série de conférences autour de l'œuvre et de l'écrivain (Hôtel des sociétés savantes, 190, rue Beauvoisine, 76000 Rouen, rens. : Michel Lambart, BP 90. 91703 Sainte-Geneviève-des-Bois cedex)

● **DU 18 AU 23 NOVEMBRE. A Poitiers,** dizième édition d'« Ecrivains présents ». Une série de tables rondes et de lectures-débats avec en exergue cette interrogation : « Pourquoi écrivez-vous ? » Avec la participation de Françoise Asso, Abdelwahab Al Bayati, Luisa Futoranski, Pierre Lartigue, Camille Laurens, Virgilio de Lemos, Hélène Lenoir, Rosetta Loy, Bernard Manciet, Dragoslav Mihailovic, Juan José Millas, Klaus Modick, René de Obaldia, Grace Paley, Charles Palliser, Oskar Pastior, Christian Pringent, Jacques Roubaud, Rose Tremain, Antoine Volodine (Office du livre en Poitou-Charentes, 2 *bis*, rue du Jardin-des-Plantes, 86000 Poitiers, *tél.* : 05-49-88-33-60).

● **LE 19 NOVEMBRE, PROUST. A Paris,** colloque « Proust à Paris » avec la participation de Jean-Paul Brighelli, Ghislain de Diesbach, Serge Gaubert, Julia Kristeva, Jean-Noël Pancrazi, Shinichi Saiki et Marcel Schneider (Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, rens. : 02-37-24-30-97).

● **LES 19 ET 21 NOVEMBRE. A Marseille,** conférences et débats sur le thème « Art et démocratie » organisé par *Les Rencontres* Place Publique Théâtre National de La Criée (rens. : 04-91-90-08-55).

● **LE 21 NOVEMBRE, GRACE PALEY. A Paris,** lectures et discussions avec la romancière américaine à 19 heures à l'Ecole normale supérieure (45, rue d'Ulm, salle Ducasse).

● **LE 22 NOVEMBRE, JACCOTTET. A Milan** se tiendra un colloque sur « Création et traduction chez Philippe Jaccottet », avec notamment le professeur Michel Collot, Luciano Erba ainsi que les principaux traducteurs de l'œuvre du poète (Università degli Studi di Milano, sala di rappresentanza del Rettorato, via Festa del Perdono, 7).

● **LES 22 ET 23 NOVEMBRE. PHILOSOPHIE. A Nancy,** colloque « Entre résistance et résignation : la cité dans le conflit » (1, avenue Pinchard, 54000 Nancy, tél. : 03-83-93-36-28).

● **LE 23 NOVEMBRE, RABELAIS. A Fontenay-aux-Roses,** « Rabelais est-il romancier ? », table ronde organisée par Michel Jourde avec la participation de Katalin Molnár, Jean-Yves Pouilloux et Guy Scarpetta (ENS Fontenay-Saint-Cloud, 31, avenue Lombart, 92260 Fontenay-aux-Roses, rens. : 01-41-13-24-12).

● **LES 21 ET 24 NOVEMBRE, JEUNESSE. A Aubagne,** Journées du livre de jeunesse. Spectacles, rencontres avec romanciers et illustrateurs et débats ponctueront ces journées (Centre de congrès Agora, avenue des Paluds).